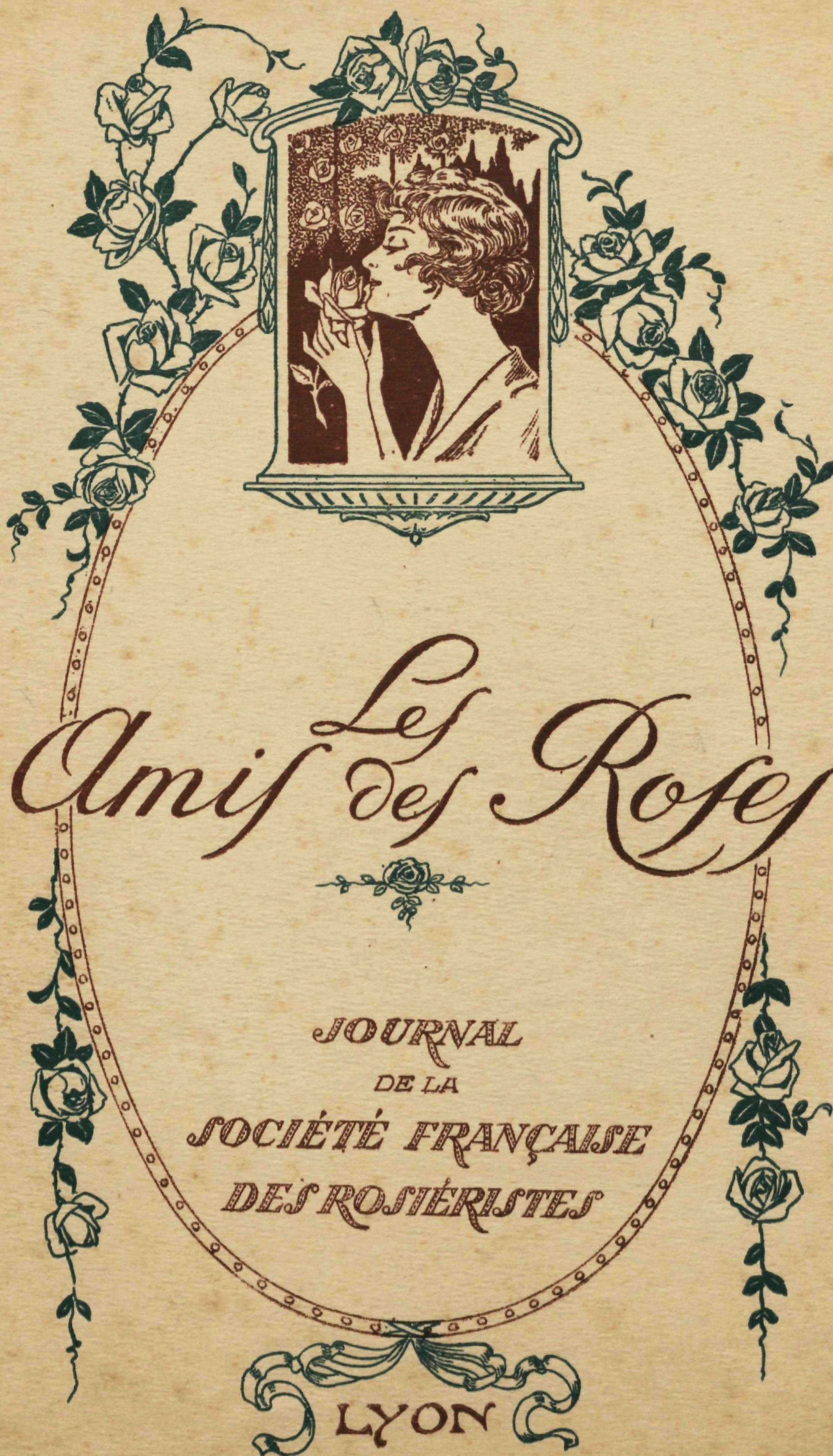
Janvier-Février 1923.



27e Année N° 90 (4e Série) Janvier-Février 1923.

Les Amis des Roses

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES

Paraissant tous les deux mois

10, rue des Marronniers, LYON





SOMMAIRE

Chronique de la Société

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 24 Décembre 1922,

M. Silvestre, Président, ouvre la séance devant une nombreuse assemblée et donne la parole au secrétaire général pour la lecture du rapport moral de la Société pendant l'année écoulée.

Rapport de M. Charles SIRET.

Messieurs,

Arrivés au seuil de l'année nouvelle, voici le moment de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner la marche de notre Société pendant l'année 1922.

Pour la première fois depuis de longues années, notre Congrès a obtenu un succès bien légitime. Nos amis Marseillais n'avaient rien négligé pour que les nombreux congressistes emportent un agréable souvenir du Congrès et de l'Exposition coloniale. Sans vouloir empiéter sur l'année nouvelle, je puis vous assurer que le Comité d'organisation de l'Exposition de Montpellier a déjà pris ses dispositions pour bien recevoir les Amis des Roses.

L'an dernier, nous enregistrions avec plaisir quarante nouvelles adhésions, or, cette année nous avons dépassé le chiffre de soixante-dix. Résultat appréciable si nous nous reportons aux chiffres d'avant guerre, époque où la Société était en pleine prospérité.

A ce sujet, permettez-moi d'adresser des remerciements aux fidèles et dévoués sociétaires qui travaillent assidûment à recruter de nouveaux membres et plus particulièrement à M. DEMEAUX, de Cahors, notre futur Vice-président qui nous a présenté plus de trente adhérents.

Que chacun dans sa sphère fasse un peu de publicité et notre chère Société connaîtra bientôt une ère de prospérité que nous sommes en droit d'espérer en raison du but qu'elle poursuit et de l'étendue de son champ d'action.

Les Amateurs de Roses sont légion, ils ne demandent qu'à venir à nous, mais faut-il encore qu'ils connaissent l'existence de notre Société. A cet effet, je vous engage vivement à utiliser les plaquettes que nous avons fait éditer. Distribuées aux visiteurs des Roseraies de nos sociétaires, nous sommes persuadés qu'elles nous amèneront de nombreux adhérents.

Le Concours de Bagatelle a, comme chaque année, groupé un nombre important de semeurs et nous enregistrons avec plaisir l'attribution de la médaille d'or à une rose lyonnaise « Toison d'or », obtenue par notre éminent collègue, M. PERNET-DUCHER.

La médaille d'or du Congrès qui n'avait pas été décernée depuis 1914, a été offerte, cette année, à M. LAPERRIÈRE père, rosiériste à Champagne-au-Mont-d'Or, au titre de Membre fondateur de notre Société.

Un certain nombre de nos collègues ont été, au cours de l'année, l'objet de distinctions honorifiques dont nous nous réjouissons et nous leur renouvelons nos bien vives félicitations.

Nous avons eu également le plaisir d'apprendre le mariage de Mlle Marguerite GUILLOT, fille de notre regretté M. Pierre GUILLOT, avec M. JEUNET; et de notre collègue, M. Maurice RIVOIRE, avec Mlle A. ASSADA. Nous leur adressons de nouveaux nos vœux de bonheur et de prospérité.

Comme chaque année, la mort a, hélas, creusé des vides dans nos rangs et nous prions les familles des regrettés disparus, de recevoir l'expression de nos condoléances attristées.

Il me reste, Messieurs, avant de terminer ce bref compte-rendu, à remercier notre dévoué Président, M. Silvestre, pour son précieux concours, d'autant plus précieux que ses occupations nombreuses ne l'empêchent pas d'être assidu à nos réunions et de prendre la défense des intérêts de notre Société.

Permettez-nous de lui adresser en votre nom, nos félicitations pour sa prochaine nomination à la Présidence de la Société Pomologique de France. Nous remercions également les membres du bureau et du Comité administratif qui ont assisté régulièrement à nos séances mensuelles.

Maintenant, Messieurs, nous tenons à vous adresser nos remerciements pour la confiance et la sympathie que vous nous avez témoignés pendant les trois ans que nous avons rempli les fonctions de secrétaire général. C'est avec beaucoup de plaisir que nous aurions continué à travailler à la prospérité de notre Société, mais nous vous l'avons déjà dit, lors de notre Assemblée générale préparatoire, nos occupations ne nous permettent pas de consacrer à cet emploi tout le temps nécessaire pour le remplir consciencieusement.

C'est le seul motif qui nous a guidé dans cette décision et soyez persuadés que nous serons toujours à votre disposition pour travailler dans la mesure de nos moyens à faciliter la tâche de notre successeur.

Ch. Siret.

M. le Président remercie le Secrétaire général du rapport qu'il vient de soumettre à l'Assemblée et propose son adoption qui est acceptée à l'unanimité.

Il le remercie du dévouement qu'il a manifesté au cours de son mandat et exprime ses regrets de ce que ses occupations professionnelles ne lui permettent pas de continuer.

La parole est à M. Griffon, pour la lecture du compte-rendu financier.

M. le Président remercie M. Laperrière pour la bonne gestion des finances de la Société et soumet ce rapport à l'appro bation de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Puis il est procédé aux élections dont nous nous faisons un plaisir de donner le compte rendu.

Elections.

Votants : 154.

Voix

Président :

M. Silvestre 153

1er *Vice-Président* :

M. Pernet-Ducher................ 149

Vice-présidents :

MM.		MM.	
Croibier	144	Demeaux	149

Trésorier :

M. Laperrière.................. 148

Comité général :

MM.		MM.	
Aymard	154	Chabaud	154
Begault-Piguée.	154	Dor	153
Bel	153	Mermet	153
Dr Carette	154	Oberthur ...	153
Courtois	153	Pajotin	153
Gaufreteau	154	Richardier ..	152
Guillot (Marc)..	153	Siret	153

Comité administratif :

MM.		MM.	
Bel	153	Mermet	154
Chambard	154	Reymond	154
Courtois	154	Richardier ..	154
Ducher.........	154	Rozain	154
Guillot	154	Schwartz	154
Meilland	154	Siret........	154

M. le Président déclare tous ces membres élus et souhaite la bienvenue à notre nouveau 1er Vice-président, M. Pernet-Ducher dont la renommée rejaillit sur notre Société et tous les rosiéristes lyonnais. Il remercie M. Croibier pour le dévouement qu'il a apporté à remplir ses fonctions de 1er Vice-président pendant ces trois dernières années.

Secrétariat.

M. le Président fait connaître qu'à la suite de la décision du Secrétaire général il s'est occupé de trouver une personne susceptible de remplir ces fonctions et que depuis quelques jours seulement ses démarches ont abouti ce qui explique que l'on n'a pu présenter de nom sur la liste des élections.

M. le Président propose deux secrétaires :

M. Banssillon, sous-directeur de l'Association Industrielle, Commerciale et Agri-

cole de Lyon et de sa région, Association qui groupe, à l'heure actuelle, 3.000 maisons et s'affirme comme un des groupements économiques les plus importants de France. M. BANSSILLON pourrait s'occuper de la parti recrutement en raison de ses nombreuses relations.

M. J.-P. MARQUE, publiciste horticole, sera plus particulièrement attaché à la partie technique du Bulletin.

La proposition de M. le Président est adoptée et l'Assemblée générale nomme secrétaire général M. BANSSILLON et secrétaire général adjoint, M. MARQUE.

MEMBRES NOUVEAUX

Membres honoraires :

Mme Jean VAN DE WALLE, 4, rue Escalier, à Douai (Nord), présentée par MM. BERNAIX et ROUX.

M. le baron de MOLEMBAIX, château de St-Etienne-Vallée-Francaise, à St-Etienne-Vallée-Francaise (Lozère), présenté par MM. BERNAIX et ROUX.

M. le Docteur ROUCHET, à Trévoux (Ain), présenté par MM. BERNAIX et ROUX.

M. MERLY, minotier à Albias (Tarn-et-Garonne), présenté par MM. BONAURE et DEMEAUX.

M. Ed. JEUNE, Brasserie de Sochaux (Doubs), présenté par M. F. GUILLOT.

M. Georges GALLIAN, château de Meauvanne, Les Salins d'Hyères (Var), présenté par MM. LARROQUETTE et LAPERRIÈRE.

M. ALLIER, fleuriste, place Bellecour, Lyon, présenté par M. RAYMOND.

Membre titulaire :

M. POUZERGUES, horticulteur à Cahors (Lot), présenté par M. DEMEAUX.

M. le Président lit

M. le Président déclare tous ces membres admis.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Madame la comtesse GIULIO SENNI faisant connaître que M. SEVERI, directeur des jardins de la Ville de Rome, crée une roseraie à Rome et recevrait avec plaisir des dons de rosiers, ce qui serait une bonne publicité pour les rosiéristes français.

Ch. SIRET.

Séance du 10 janvier 1923.

Etaient présents : MM. PERNET-DUCHER, MERMET, DUCHEZ, COURTOIS, SCHWARTZ, MEILLAND, LAPERRIÈRE, GRIFFON, CROIBIER, BERNAIX, SIRET, MARQUE et BANSSILLON.

M. PERNET-DUCHER remercie, avant de passer à l'ordre du jour, tous ses collègues qui lui ont fait l'honneur de le nommer à la première Vice-présidence. Il déclare qu'il a été très touché de cette marque de confiance et qu'il fera tout ce qu'il est en son pouvoir pour faire vivre et développer la Société des Amis des Roses.

Adésions. — Le Conseil examine les adhésions suivantes :

M. BARBARAS, horticulteur-rosiériste à Fléchambault, sous les auspices de M. Meilland.

M. Maurice CORRON, 25, rue Godefroy, à Lyon.

M. NOUGARON, 3, rue de la Mairie, à Périgueux.

Donations. — M. PERNET-DUCHER signale qu'il a reçu de M. KOCH, des Etats-Unis, une somme de 2.000 francs destinée à aider les orphelins de guerre de la Société.

Le Président tient à remercier publiquement, au nom de la Société des Amis des Roses, cet ami fervent de la France qui, de l'autre côté de l'Océan, songe à notre pays et à la guerre terrible qu'il a soutenue pour la liberté de tous.

Modifications de la Commission de contrôle. — Il est décidé que la Commission qui était composée de MM. CHAMBARD, GRIFFON, SCHWARTZ et ROZAIN se trouve modifiée comme suit : MM. COURTOIS, MEILLAND, SCHWARTZ et ROZAIN.

Séance du 7 février 1923.

Etaient présents : MM. SILVESTRE, PERNET-DUCHER, BERNAIX, COURTOIS, Ch. DUCHEZ, GUILLOT, LAPERRIÈRE, REYMOND, SIRET, MARC et BANSSILLON.

Adhésions. — Le Secrétaire fait connaître les adhésions reçues courant janvier. Ce sont celles de :

M. Walter Cloux, à la Conches-sur-l'Isle (canton de Vaux), membre titulaire, présenté par M. Bernaix, notre Vice-Président

M. Brice, 3, place Paul-Verlaine, Paris, membre honoraire, présenté par M. Gauthier, notre Vice-président à Coubert.

Mme Sainrapt, 3,place Paul-Verlaine, à Paris, dame patronesse, présenté par M. Gauthier, notre Vice-président à Coubert.

Le Secrétaire signale au Conseil que les demandes de renseignements deviennent de plus en plus nombreuses et qu'il se fait un plaisir d'envoyer des tracts afin de faire mieux connaître notre groupement.

Donations. — M. Laperrière, notre Trésorier, nous a fait part du geste généreux de M. Decker, de New-York qui nous a fait parvenir la somme de 300 francs pour ses cotisations de 1922-1923. Nous remercions infiniment M. Decker de son geste généreux.

Revue. — Le Conseil aborde cette très importante question et prie M. Bansssillon de faire en sorte que la Revue soit le reflet de notre groupement si actif et si vivant. M. le Secrétaire s'entourera de compétences pour obtenir des articles de première main sur les nombreuses questions qui ont trait à la Rose. Le Conseil espère que les amis de la Société approuveront son effort qui tendra à faire de la Revue un organe vivant et intéressant. C'est dans cet esprit que le Secrétaire rappelle que la publicité est à la base de tout essor d'un périodique. Aussi le Bureau est persuadé que tous les adhérents feront un effort dans ce sens. Cette coopération donnera aux annonces une grande valeur de diffusion et permettra à nos annonciers d'étendre leurs affaires.

Expansion à l'étranger. — Le Conseil donne mandat au Secrétaire de se mettre en rapport toutes les fois qu'il le jugera opportun avec des personnalités françaises et étrangères qui aideront à accroître l'influence de notre groupement.

Congrès de Montpellier. — Cette question est abordée très sérieusement et votre Conseil, d'un commun accord, fait connaître les questions qu'il désire voir porter à l'ordre du jour. Ce sont :

1. Les roses de 1920.
2. Les meilleures variétés pour les fleurs coupées.
3. Les conseils pratiques aux rosiéristes amateurs.
4. L'influence du terrain et des engrais sur la végétation des roses.
5. L'utilité de la fécondation artificielle et de l'hybridation pour l'obtention des roses nouvelles.

Séance du 7 mars 1923.

Etaient présents : MM. Pernet-Ducher, Bernaix, Laperrière, Mermet, Chambare, Courtois, Benoît Rozain-Bourcharlat, Meilland, Richardier, Siret, Marquf, Banssillon.

Excusé : M. Silvestre.

Adhésions. — Le Conseil prie le Secrétaire de lire les nouvelles adhésions reçues dans le mois écoulé.

1. M. Duperrex. Directeur de l'école d'Agriculture de Châtelaine, par Genève, membre honoraire, présenté par M. Laperrière.
2. M. Henri Diot, 30, rue Milton, Paris, IXe, membre honoraire, présenté par MM. Pernet-Ducher et Bernaix.
3. M. J.-B. Touze, fabricant de porcelaine, à Limoges, membre bienfaiteur, présenté par MM. Emile Charles et Doras.
4. Mme Lafont, propriétaire, avenue de Naugeat, 105, à Limoges, dame patronnesse. présentée par Mme Fougères et Emile Charles.
5. M. Grégoire Desville, horticulteur, 4, chemin des Ecoliers, à Limoges, membre titualire, présenté par MM. Emile Charles et Guignard.
6. Mme C. Rouillier, 4 *bis*, boulevard Am.-Courbet, à Nantes, membre titulaire, présentée par M. P. Bernaix fils et Roux.
7. M. Eric, à Vaumarcus, à Neuchâtel (Suisse), membre titulaire, de la part de M. Hauser fils, à Vaumarcus.

8. M. PERRIOLLAT, 20, cours Morand, Lyon, membre titulaire, de la part de M. J. PERRAUD, fleuriste.

9. M. J. CHALTES, rosiériste à Plombières-les-Metz (Moselle), membre titulaire de la part de M. MÈZ, rosiériste.

10. M. Edouard CHABBÉ, vice-consul de Grande-Bretagne, membre honoraire, Les Tilleuls, à Neuchâtel, de la part de M. Victor HAUSER, à Vaumarcus.

11. M. Philippe VACHOUX, fleuriste, membre honoraire, 16, rue Jacq.-Dalphin, à Carouges Genève, présenté par MM. LAPERRIÈRE père et Fils.

Ces adhésions ont été classées par ordre chronologique. Nous profitons de la circonstance pour remercier vivement tous nos amis de France et de l'étranger qui veulent bien faire de la propagande pour notre Société.

Nos adhérents pourront voir les résultats de leurs efforts puisque dix adhésions ont été enregistrées.

— Au cours du mois courant, le Secrétaire fait connaître que la Société est de plus en plus active. Il signale qu'il a reçu une lettre fort aimable de M. Léonardo ELIZ, de Valparaiso nous faisant parvenir la somme de 100 francs destinée à payer sa cotisation et à améliorer la Revue.

Enfin, nous avons eu une lettre aimable de M. Victor HAUSER fils, de Vaumarcus, en Suisse, qui veut bien faire connaître notre Société à de nombreuses personnalités résidant en Suisse. Nous remercions ces amis de la Société et de notre pays qui nous rendent un service que nous ne saurions trop apprécier.

Nous sommes heureux également de présenter nos remerciements à M. Emile CHARLES, chevalier du Mérite Agricole et doyen de la Société des Amis des Roses qui avec un zèle inlassable suscite des adhérents à notre groupement dans la région de Limoges.

Distinction. — M. RICHARDIER nous a fait part que M. Léonce COLOMBIER, à Mâcon, était nommé officier du Mérite agricole, et M. PEYCELON, rosiériste à St-Galmier (Loire) chevalier du Mérite agricole. Nous avons été très heureux de ces distinctions dont nos adhérents ont été l'objet et nous les en félicitons très sincèrement.



La Mort du Comte de BOUCHAUD

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de M. le comte de Bouchaud de Bussy, décédé le 17 décembre dernier en son château, à Arles.

Douloureusement atteinte par la mort de son président-fondateur, la Société « Les Amis des Roses » n'a pas voulu se borner à s'associer par l'organe de son bureau au deuil de la famille ; elle a voulu encore que le souvenir des services rendus par lui à la Société, qu'il avait longtemps dirigée, fut inscrit dans les Annales. C'est un devoir que nous avons à cœur de remplir, il nous suffira de raconter simplement l'existence de celui que nous voulons honorer, et de rappeler sa vie, toute d'honneur, de bien et de dévouement.



En 1896, quelques hommes d'initiative et de progrès, esprits éclairés ayant une parfaite intelligence des besoins du pays, se réunirent en notre ville et conçurent la pensée de fonder une association ayant pour but de populariser, de perfectionner et de propager la culture des meilleures variétés de Roses. M. le comte de Bouchaud de Bussy était de ceux-là, il aimait les Roses, il les cultivait; il connaissait donc mieux que personne la renommée des

Roses lyonnaises, la valeur des rosiéristes, aussi n'avait-il pas hésité à prendre part aux travaux de la fondation de la Société. Lorsqu'il fut question de nommer le bureau, c'est à l'unanimité qu'il fut appelé à la Présidence, non pas seulement en raison de sa haute situation mais surtout en raison de sa longue expérience, de son dévouement au progrès et de sa compétence particulièrement éclairée.

Tous ses efforts, couronnés d'ailleurs d'un plein succès, tendirent à donner à notre Association l'appui de son précieux patronage, à lui faire obtenir les faveurs et les encouragements des pouvoirs publics, à rallier enfin autour d'elle de nombreuses adhésions.

M. le comte de Bouchaud de Bussy suivit toujours avec intérêt le développement de la jeune Société qu'il présidait. Amateur passionné des arbres, des plantes et des fleurs, il leur consacrait tous les loisirs que lui laissaient ses multiples fonctions dans les nombreuses associations agricoles de sa chère région provençale dont il s'occupait avec une remarquable activité.

Il aimait à cultiver et à acclimater les plantes exotiques mais ses préférences étaient pour les Roses, au milieu desquelles il passait les meilleurs moments de sa vie ; jusqu'à ces derniers moments, les Roses ont eu leur place dans ses préoccupations, et quelques jours avant sa mort il recommandait à son fils, M. le colonel de Bouchaud de Bussy, ses dernières plantations de Rosiers auxquelles il tenait tout particulièrement.

D'un abord facile, de manières simples, d'une courtoisie affable, M. le comte de Bouchaud avait une bienveillance charmante pour tous ses collègues; il se plaisait à rendre service avec un égal empressement, aux plus humbles comme aux plus élevés. Tous ceux qui s'adressaient à lui savent combien il était franchement obligeant et dévoué.

C'est en dire assez pour faire comprendre combien était étroit l'attachement qui unissait les membres de la Société française « Les Amis des Roses » à leur Président honoraire.

M. le comte de Bouchaud de Bussy a fait beaucoup pour l'agriculture de Provence ; on le trouvait toujours à la tête des Comités de protections agricoles, des syndicats agricoles dont il était l'âme ; sa modestie le faisait passer inaperçu mais il n'en prenait pas moins une part importante dans les travaux de réalisation et de progrès agricole ; il fut toute sa vie un ami de la terre.

Il aimait à se trouver au milieu des rudes paysans de cette campagne arlésienne; avec eux il causait familièrement des choses du terroir, de la vigne et des intérêts ruraux.

Il était resté très attaché à Lyon où réside, d'ailleurs, une partie de sa famille.

Des honneurs bien mérités vinrent récompenser les longs services de M. le comte de Bouchaud, et notre cher Président honoraire eut la joie de voir ses mérites dignement honorés; il eut le privilège d'une longue vie et d'une verte vieillesse.

C'est avec peine que nous avons appris la mort de cet homme de devoir, d'honneur et de bien, et c'est avec une profonde émotion que nous nous inclinons devant sa tombe.

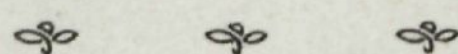
Nous adressons à Madame la comtesse de Bouchaud de Bussy, à son fils M. le colonel de Bouchaud de Bussy et à toute cette famille fidèlement attachée aux traditions horticoles, l'expression émue de notre sympathie et de nos regrets.

Le Conseil.



La Culture de la Rose

De la plantation des Rosiers et de leur économie dans la décoration de nos Jardins



Quand il pleut, quand il neige, que peut-on mieux faire de mieux que de causer au coin du feu avec quelques amis compétents, des sujets qui intéressent, plaisent et instruisent !

Causons donc, amis lecteurs, sur les jardins d'agrément, leur embellissement, leurs cultures, leurs produits. Cherchons des améliorations du beau, du nouveau si c'est possible, et faisons-en part à ceux qui ne peuvent participer à nos entretiens familiers.

Depuis des siècles, me dira-t-on, on parle de l'ornementation des jardins ? — Que pouvez-vous dire de nouveau sur un sujet aussi vieux, aussi fouillé en tous sens?

Tableau comparatif d'une plantation pour massifs entre Rosiers nains et Géraniums ou Anthémis.

Année	Rosiers nains en une variété ou en mélange	Montant.
1re	Achat de 50 rosiers nains à 2 fr. (1)	100 fr.
2e	Taille et soins d'entretien	
3e	Remplacer 4 Rosiers à 2 fr	8 »
4e	Remplacer 3 Rosiers à 2 fr	6 »
5e	Taille et soins d'entretien	
	Total	114 »
	Géraniums ou Anthémis.	
1re	Achat de 100 Géraniums à 1 fr. (1)	100 »
2e	Achats de 100 Géraniums à 1 fr	100 »
3e	Achat de 100 Géraniums à 1 fr	100 »
4e	Achat de 100 Géraniums à 1 fr	100 »
5e	Achat de 100 Géraniums à 1 fr	100 »
	Total	500 fr.

(1) Ces prix sont ceux des catalogues d'horticulteurs pour 1922.

La nature est une bonne mère qui a des trésors inépuisables pour tous les siècles et toutes les générations ; mais elle ne les gaspille pas ; elle les distribue à ses enfants seulement, lorsqu'ils en ont besoin et qu'ils les lui demandent.

Ces trésors sont des champs incultes à cultiver, à transformer en parcs, en jardins, doter d'arbres agréables et productifs, de plantes florales ou fruitières ; mais ces rtavaux demandent à être exécutés suivant les règles du bon goût.

Pour aujourd'hui, nous nous occuperons de l'économie que l'on peut faire dans la décoration des jardins d'amateurs, qui n'ont

pas la bonne fortune de posséder des serres et des châssis pour l'hivernage de leurs plantes . ornementales, et qui sont obligés de faire chaque année de nouvelles dépenses pour agrémenter leurs propriétés de quelques massifs de Géraniums ou d'Anthemis.

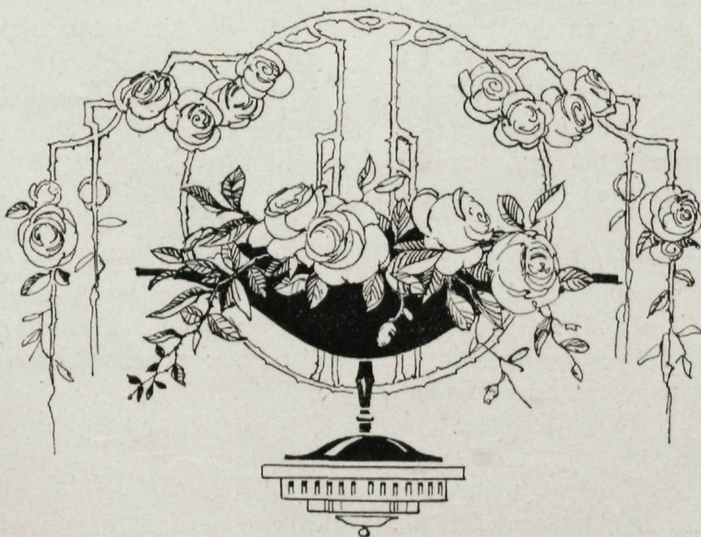
Pendant la guerre et même encore ces dernières années, par ces temps de vie chère, nombre de petits bourgeois, d'amateurs et de petits retraités ont planté des haricots, des salades, des choux, etc. dans leurs massifs et plates-bandes : — sans vouloir faire de la critique de l'utile et de l'agréable, nous allons leur démontrer par le tableau ci-joint que l'on peut avoir des massifs et plates-bandes fleuris toute l'année sans beaucoup de dépenses.

La Reine des fleurs saura redonner de la beauté à vos jardins. De plus les frais d'entretien sont équivalents à ceux demandés par des massifs de géranium qui réclament des arrosages fréquents.

Voilà, amis lecteurs, la comparaison que je voulus faire. Vous pouvez en plantant des rosiers réaliser un bénéfice et croyez-moi un massif de rosiers nains en variétés de choix très remontante est plus beau qu'un traditionnel massif de géraniums ou d'anthemis.

En terminant cette petite causerie, je dirai à l'amateur qu'il achète ses rosiers dans des maisons de confiance, car il y a rosiers et rosiers. Nous y reviendrons dans une prochaine causerie.

J.-P. MARQUE.



LA FORCERIE DES ROSES

Il me fut donné, le 30 mars 1870, de voir une belle forcerie de Rosiers dans un Etablissement des environs de Paris. Je ne me souviens plus du nom de cet horticulteur d'Ivry, il me semble.

Voici : plusieurs serres mobiles y étaient installées. Ce qui m'a le plus frappé, c'était une serre de 20 mètres de longueur remplie de roses *de la Reine* H. R., Laffay 1842.

L'ensemble formait une nappe de milliers de roses toutes de même hauteur et d'une vigueur extraordinaire.

Le procédé de ce forceur émérite consistait en la préparation, pendant l'été, d'une planche de la même variété de rosiers. A l'automne, il faisait creuser une tranchée de 80 centimètres de largeur de chaque côté, sur une profondeur d'un mètre.

Les terres formaient talus d'environ 80 centimètres, et sur ces talus l'horticulteur établissait une terre mobile, dont les bases étaient fixées à l'aide de crochets sur une batteuse longitudinale.

Contre les murs de terre, à l'aide de solides crochets, étaient fixés les tuyaux de chauffage du thermosiphon. La chaudière était placée à l'extérieur sous un petit cabanon.

Cette culture était rémunératrice, à cette époque lointaine de bon marché, puisque ce praticien vendait ses roses fin mars et courant avril de 10 à 25 francs la botte de 12, suivant la beauté des roses et la longueur des tiges. Celles-ci atteignaient de 40 à 60 centimètres de longueur.

D'autres serres contenaient un essaim de roses du *Roi*, Portland, de Souchet 1819 : on a abandonné cette rose d'un beau rouge, au doux parfum, puis *Jules Margottin* H.R., Margottin 1852, celle-ci détronée par *Ulrich Bruneer*, la Brunneere, disent les Parisiens, et encore *Niphetos*, Thé, Bougère 1843, ce *maréchal Niel* en blanc si pur, *Gloire de Dijon*, T. Jacotot 1853 toujours estimée, *L. Van Houtte* H. R., Margottin 1861, *Maréchal Niel*, Thé, Pradel 1864, variété superbe d'un jaune si franc qu'on néglige un peu, *Marquise Bocello* H. R., Desprez 1842, *Madame Laffay* H. R., Laffay 1839, *Baronne Prévost* H. R., Desprez 1842, *Louise Odier*, Ile Bourbon, Margottin 1851 très florifère, *Madame Victor Verdier* H. R., E. Verdier 1863. Cette dernière variété, oubliée ou à peu près, de nos jours, est agréable pour son élégant bouton et pour son caractère particulier ; les tiges sont presque inermes.

Ces variétés plus ou moins précoces à forcer permettaient aux horticulteurs d'obtenir des fleurs jusqu'au 15 mai.

Chacune d'elles formait un carré spécial afin de faciliter les soins à leur apporter.

Et pour le bouquet, il faut que j'ajoute un Rosier beaucoup plus cultivé, sous l'Empire et après 1870 : *Persian Yelow* Willock, 1833, cette délicieuse petite rose abondante et si intéressante par sa nuance jaune d'or.

C'est elle du reste, je crois, qui servit de base à notre cher vice-président, M. Pernet-Ducher, pour la création de cette classe distinguée parmi les roses, la race des *Pernetiaux*.

Permettez, chers lecteurs, de vous dire que ces souvenirs sont d'autant mieux gravés dans ma mémoire que j'ai vu cette belle culture pendant mon voyage de noces.

Ad. Van den Heede.



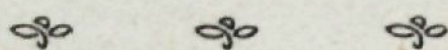
LISTE DES ADHÉRENTS

1922-1923

LISTE DES MEMBRES



MEMBRES D'HONNEUR



Président d'Honneur perpétuel et Membre Bienfaiteur

M. J. GRAVEREAUX, ✻, C. ✻

Président d'Honneur

M. le Président de la Société Nationale d'Horticulture de France.

Membres Protecteurs

MM.
Le Ministre de l'Agriculture.
Le Préfet du Rhône.

MM.
Le Maire de Lyon.
Le Gouverneur militaire de Lyon.

Le Président du Conseil Général.

Membres d'Honneur

MM.
Le Directeur des Parcs de la Ville de Paris.
Le Directeur des Cultures de la Ville de Lyon.
Le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris.
Le Président de la « National Rose Society ».

MM.
M. le Directeur du Pavillon du Jardin des Chartreux, cours des Chartreux, Lyon.
Le Président de l'«American Rose Society».
Le Président de la Société Néerlandaise des Rosiéristes « Nos jungunt Rosœ ».

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Président :

M. SILVESTRE, ✻, O. ✻, ✻ I, ✠ ✠, 7, place Bellecour, Lyon.

Premier Vice-Président :

M. PERNET-DUCHER ✻, O. ✻, Vénissieux.

Vice-Présidents :

MM.
BARBIER (René), à Orléans.
BERNAIX O. ✻, ✻ I., Villeurbanne.
COCHET-COCHET, Coubert.
CROIBIER, ✻, O. ✻, I., Vénissieux.
DEFRESNE, ✻, C. ✻, ✠, à Vitry.
DETRICHÉ (Charles), O. ✻, à Angers.
DEMEAUX, à Cahors.
DUPEYRAT (J.), ✻, à Paris.
FORESTIER (J. C. N.), ✻, O. ✻, Paris.

MM.
GAUTIER (E.), à Gonnord.
GRIFFON (J.-C.), O. ✻, à Lyon.
LARROQUETTE (P.), à Biarritz.
MALLERIN (Charles), Varces.
SCHIESSLÉ, à Saverne.
SIRET (C.), à Sainte-Savine.
VAN DEN HEEDE (A.), C. ✻, ✻ I.
VILMORIN (Jacques-L. de), ✻, Paris.
WATRIN (Léandre), O ✻, ✻ I. ✻, ✠, ✠, chef de bataillon à Kircheimbolanden.

Secrétaire général :

M. BANSSILLON, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Secrétaire général adjoint :

M. MARQUE, publiciste horticole, 5, place St-Clair, Lyon.

Trésorier :

M. LAPERRIÈRE (Louis), ✠, Champagne-au-Mont-d'Or.

Comité Général :

MM.

Ambanopulo (Jean), à Marseille.
Aymard (C.), C. ✠, à Montpellier.
Begault-Pigné, Doué-la-Fontaine.
Bel, Lyon.
Brevet, O. ✠, Charbonnières.
Carette (Dr), Ronchin-les-Lille.
Chambard, ✠, Lyon.
Chabaud (C.), à Darboussèdes.
Charles (Emile). ✠, ✠, Limoges.
Chenault, ✠, Orléans.
Courtois, à Crépieux-Caluire.
Delafon (J.), ✠, Paris.
Dor, à Marseille.
Ducher (Ch.), ✠, Lyon.
Forneret (J.-C.), Souzy.
Frey-Collard, Mulhouse.
Garnier des Garets (Comte A. de), Arc-sur-Tille.
Gaufreteau, ✠, Bordeaux.
Gillot, ✠, Besançon.
Guillot fils, Lyon.
Jacquier (C). fils, C. ✠, Lyon.

MM.

Jouin (J.), Metz.
Lottin (Victor), Avranches.
Mari (Antoine), C. ✠, Nice.
Meilland (Antoine), Lyon.
Mermet, Lyon.
Mignal (J.), Douai.
Nabonnand (Clément), ✠, Mandelieu.
Nicolas (E.), Paris.
Nomblot (A.), ✠, Bourg-la-Reine.
Oberthür (René), ✠, Rennes.
Pajotin (Louis), ✠, Angers.
Perraud (J.), O. ✠, Lyon.
Pinguet-Guindon, O. ✠, C., Tours.
Plassard (Louis), Billancourt.
Reymond, Villeurbanne.
Richardier, ✠, Lyon.
Rigot-Viennot, Dijon.
Rozain, Cuire.
Schwartz, ✠, Vénissieux.
Siret, Monplaisir.
Walter (A.), ✠, Gertwiller.

Comité administratif :

MM. Chambard, Courtois, Ducher, Guillot, Meilland, Mermet, Reymond, Richardier, Rozain, Schwartz.

Comité Floral. ;

MM. Barbier, Bernaix, Begault-Pigné, Bénard, L. Chenault, Chambard, Cochet-Cochet, Courtois, Croibier, C. Defresne, C. Ducher, J.-C.-N. Forestier, Falconnet, Gillot, Griffon, Guillot, Laperrière père, Louis Laperrière, Levavasseur-Norbert, Lévèque, Meilland, Mermet, Nonin, Pernet-Ducher, Reymond, Richardier, Schwartz, Turbat.

Comité de Rédaction :

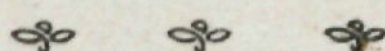
MM. Bernaix, Courtois, Croibier, Griffon, Guillot, Laperrière, Meilland, Mermet, Pernet-Ducher, Reymond, Richardier, Schwartz, Rozain.

Commission de Contrôle. :

MM. Courtois, Meilland, Schwartz, Rozain.



LISTE DES MEMBRES



MEMBRES PERPÉTUELS

MM.

† **Gravereaux** (Jules), O ✻, C. ✻, propriéfondateur de la Roseraie de l'Hay, 4, avenue de Villars, Paris, et L'Hay (Seine).

Thiébaux (F.), 199 *bis*, boulevard Saint-Germain, Paris.

MM.

Touret (Eugène), architecte paysagiste, 27, rue Franklin, Paris.

† **Vilmorin** (Maurice-L. de), ✻, 13, quai d'Orsay, Paris.

DAMES PATRONNESSES PERPÉTUELLES

Mesdames.

Gravereaux, 4, avenue de Villars, Paris.

Paquin, 6 *bis*, rue de Presbourg, Paris.

Mesdames.

Tretiakoff (Serge), Elysée-Palace, Cannes (Alpes-Maritimes), et 14, rue Jules-Claretie Paris, XVIe.

DAMES PATRONNESSES

Mesdames

Albufera (la Duchesse d'), 35, rue St-Dominique, Paris, VIIe.

Ardouin, « Les Bambous », à Varces, par Pont-de-Claix (Isère).

Balleroy (la Marquise de), 35, avenue Montaigne, Paris VIIIe, et à Balleroy (Calvados).

Bergé, 25, route de Croissy, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Berkeim (la Comtesse de), 36, avenue Henri-Martin, Paris, XVIe.

Bonmartin (E.), 16, place de la République, Paris.

Bouchayer (Auguste), La Condamine, Montfleury, La Tronche (Isère).

Caslot, 14, avenue Bosquet, Paris, VIIe.

Chavagnac (Comtesse P. de), 9, rue Montaigne, Paris, VIIIe.

Collet (Louis), avenue de Chazeuil, Varennes-sur-Allier.

Combes, 32, avenue Hoche, Paris, VIIIe.

Corbin (Louis), 104, avenue des Champs-Elysées, Paris VIIIe .

Cotillon, 117, avenue des Champs-Elysées, Paris VIIIe.

Crépy (Gabriel), avenue des Acacias, Lambersart-les-Lilles (Nord).

Cubaynes, Truffes et foies gras, Cahors (Lot).

Dessirier Annie (Jean du Clos), 3, rue de Lorraine, Besançon (Doubs).

Doré-Graslin (Mlle), château de Loizelinières, Gorges (Loire-Inférieure).

Droussant, 2, rue St-Thomas-d'Aquin, Paris, VIIe

Mesdames.

Ducruy, château de Varces, à Varces, par Pont-de-Claix (Isère).

Faucillon, 20, rue des Cordeliers, Lons-le-Saunier (Jura).

Faulotte (de la), 5, rue Hamelin, Paris, XVIe.

Fels (la Comtesse de), 135, faubourg Saint-Honoré, Paris, VIIIe.

Forest-Colcombet, 9, place de Metz, Grenoble (Isère).

Fougeras (Mme), 19, avenue Baudin, Limoges, (Hte-Vienne).

Ganne, rue Parallèle, Croissy-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Galland (Albert), 14, rue de Marignan, Paris (VIIIe), Villa Bellerive, à Vienne (Isère).

Ghio, campagne Ghio, Sainte-Anne, Marseille

Japy (Edgar), Le Lorday, Voujeaucourt (Doubs).

Joya (Régis), 20, avenue Thiers, Grenoble.

Lafond, 105, avenue de Naugeat, Limoges.

Lafond (Adolphe), 16, quai des Brotteaux, Lyon.

Laumont (la Baronne de), née « de **Sassenay** », 32, avenue Malakoff, Paris, XVIe, et Château de Montguichet, par Gagny (Seine-et-Oise).

Lemaire (Madeleine), 31, rue de Montceau, Paris, VIIIe.

Lemoine (Georges), 24, rue de Penthièvre, Paris, VIIIe.

May-Clarke (Mlle), 24, avenue Montaigne, Paris (VIIIe).

Messimy (Laurette), château de Charnoz (Ain), et 1, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Dans une liste de ce genre, il arrive forcément que des erreurs ou des omissions se produisent Nous comptons sur l'obligeance de nos amis pour nous faire connaître ces modifications. Nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.

Mesdames.

Morel (Emile), à Domène (Isère).
Mott (Miss) Radnor, Pensylvanie (Etats-Unis).
Marti (Samuel), Fleur d'Epine, Montbéliard (Doubs).
Moustiers-Merinville (la comtesse M. des), 13, rue Raynouard, Paris, XVIe.
Mulhbacher, 5, rue de la Faisanderie, Paris, XVIe.
Murat (S. A. la Princesse), 28, rue de Monceau, Paris, XIIIe.
Nalèche (la comtesse Gilbert de), 35, rue Décamp, Paris, XVIe.
Nové-Josserand, 16, quai Tilsitt, Lyon.
Osmoy (la Vicomtesse d'), château de Plessis-Bouquelon, par Pont-Audemer (Eure), et 14, rue Marignan, Paris, VIIIe.
Patenotre, 47, avenue d'Iéna, Paris, XVIe.
Pellerin, 19, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Peugeot (Pierre), Hérimoncourt (Doubs).
Porgès, 18, avenue Montaigne, Paris, VIIIe.
Prouvost-Masurel, propriétaire, à Mouvaux (Nord).
Sainrapt (J.), 1, place Paul-Verlaine, Paris.
Salverte (R. de), Rouvres-en-Plaine, Fauvernay (Côte-d'Or).

Mesdames.

Saint-Quentin (la comtesse de), château de Garcelles, par Bourguébus (Calvados).
Sala (la Comtesse de), 22, rue Clément-Marot, Paris, VIIIe.
Saulty, (la Baronne de), 21, rue Clément-Marot, Paris.
Savard, 41, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
Silvestre, 7, place Bellecour, Lyon.
Senni (Comtesse Guilio), Grottaferrata, Province di Roma (Italie).
Termier, rue Philis de la Charce, à Grenoble (Isère).
Thiebaux, 199 *bis*, boulevard, St-Germain, Paris, VIIe.
Trémeau (Louise), 4, rue de Bourgogne, Vienne (Isère).
Vaillant (Paul), Les Perles, Barjols (Var).
Verdet-Kléber (Robert), à Rives (Isère).
Verdier-Dufour, 30, avenue de Messine, Paris, VIIIe.
Vibraye (la Comtesse de), 11 *bis*, avenue Deschanel, Paris, VIIe, et à Freschines, par la Chapelle-Vendomoise (Loir-et-Cher).
Vilmorin (Philippe L. de), 1, rue de la Chaise, Paris (XVIe).
Winslow, Villa Winslow, Cannes (Alpes-Maritimes).

MEMBRES BIENFAITEURS

MM.

Bernaix (P.), O. ✠, ✿, Vice-Président des « Amis des Roses », Aux Rosiers, 2, chemin Vinatier, Lyon-Montchat.
Butheau (Félix), 39, rue Thomassin, Lyon.
Calvi (*Giuseppe*), Nob., Martinengo (Italie).
Carette (D^r^), Ronchin-lez-Lille (Nord).
Carlo del Torso (Comte), Udine (Italie).
Cazzaniga (Lodovico), Corso Buenos-Ayres, 54, Milan (Italie).
Charles (Emile), ✠, ✠, Villa de la Roche-au-Gô, Limoges (Haute-Vienne).
Cook (Thomas N.), Winsor avenue, Watertown, Massachuset (U. S. A.).
Coron, Limoges, directeur de l'Alimentation du Centre.
Darlington, Président de la « National Rose Society », Park House, Potters Bar (Angleterre).
Decker (Arthur N.), Ruthertford, New-York (U. S. A.).
Descloquemant (Henri), propriétaire, à Rieulay, par Marchiennes (Nord).
Dor, Villa Les Alpines, La Corniche, Marseille.
Dorat (L.), ✠, ✿, fabricant de porcelaine, 126, av. Ernest-Ruben, Limoges, Haute-Vienne).
Do (Pedro), 7, Riera de la Salut S. Felin de Llobregat, près Barcelone (Espagne).
Dupeyrat (Joseph), Vice-Président des « Amis des Roses », ministre plénipotentiaire, 72, avenue de Wagram, Paris (XVIIe).

MM.

Figueiredo (Alberto Nunes de), consul de Belgique, Porto (Portugal).
Forest (A.), moulinage en soies, chemin des Rivières, Lyon-Vaise.
Frey-Collard, 57, rue de Verdun, à Mulhouse (Haut-Rhin).
Gautier (E.), Vice-Président des « Amis des Roses », château de la Frappinière, Gonnord (Maine-et-Loire).
Gillot (François), ✠, horticulteur-rosiériste, Trépillot-Besançon (Doubs).
Greppi (Enrico), 12, rue St-Antonio, Milan (Italie).
Jobard (D^r^), Is-sur-Tille (Côte-d'Or).
Liégeard (Gaston), propriétaire-viticulteur, château de Brochon, par Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
Mallerin (Charles), ingénieur de la Société anonyme des Appareils de Combustion, Vice-Président des « Amis des Roses », 8, rue Lesdiguières, à Grenoble, et à Varces, par Pont-de-Claix (Isère).
Mension (Charles), 73, rue des Carrières, à Chelles (Seine-et-Marne).
Nicolas (E.), 61, quai d'Orsay, Paris (VIIe.)
Noé (Victor), à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).
Nonin, ✿, C., ✠, rosiériste, 20, avenue de Paris, Chatillon-sur-Bagneux (Seine).
Palissaux (Ad. de), La Hêtrée, Lyons-la-Forêt, (Eure).

MM.

Parot (Louis), Rond-Point Carnot, Limoges.

Pernet-Ducher, ✠, O. ✠, rosiériste à Vénissieux-les-Lyon (Rhône).

Puyvert (Jean), 113, Avenue Ernest.

Rubin, Limoges (Haute-Vienne).

Romero F. de la Bandera, Chinchilla Malaga (Espagne).

Roux (Louis), (Etablissement Bernaix), 6,rue Emile-Decorps, Villeurbanne (Rhône).

Schmitz (Felice), ✠, ✠, propriétaire, 14, via Pandolfini, Florence (Italie).

Puyvert (Jean), 113, avenue Ernest-Rubin, Limoges (Haute-Vienne).

Sauer (Hans), M.D., Merlawe Abbey, Bourne End, Bucks, Angleterre.

MM.

Schwartz (André), ✠, rosiériste, 230, r. de Vienne, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône).

Silvestre (Cl.), ✠, O. ✠, I. ✠, ✠, ✠, Président de la Société Française des Rosiéristes, 7, place Bellecour, Lyon.

Tellini (Ed.), 14, Via Savorgnana, Udine (Italie).

Tétard (Général Charles-Georges), 40, rue de l'Echiquier, Paris, X^e^.

Watrin, à Saint-Remy-des-Landes, par Denneville (Manche).

Watrin (Léandre-Charles-Louis), O. ✠, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠, chef de bataillon, Président des « Amis des Roses ».

Wettern (Herbert-L.), Oxted Place, Oxted, Surrey (Angleterre).

MEMBRES HONORAIRES

MM.

Alaux (Paul), employé à la mairie, Cahors (Lot).

Allier, fleuriste, place Bellecour, Lyon.

Ambanopulo (Jean), St-Marcel, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Andrieu (Louis), négociant en vins, 33, allée Saint-Agne, Toulouse.

Annam (Monseigneur le Prince d'), à Gia-Long, El Briar (Alger).

Aubert, fabricant de soieries, 5, petite rue des Feuillants, Lyon.

Ausset (abbé), curé de Cours, par Vers (Lot).

Baud (Auguste), Fontaine-Ecu, Besançon (Doubs).

Beau (Arthur), Les Gloxinas, boulevard Michelet, Marseille.

Bailles, receveur des Contributions indirectes, route de Paris, à Cahors (Lot).

Bailly, 218, boulevard Saint-Germain, Paris, VIIe, et château de Beauregard, par Ste-Coulomb (Ille-et-Vilaine).

Barral (Joseph), ✠, château de la Motte-Servolex (Savoie).

Berarducci (F.), Via Nazionale, 16 A, Rome (Italie.

Berlin (Fernand), La Destinée, Roseraie de la Crau, par Grans (Var).

Berloty (F.), ✠, notaire, 2, place de la Bourse, Lyon.

Bonaure (Paul), propriétaire à Pradines, par Cahors (Lot).

Bonduel (Octave P.), 821, rue Victoria, Buenos-Ayres (République-Argentine).

Bonnave (Mme), Graineterie, à Cahors (Lot).

Bossert (Mme Louis), à Barr (Bas-Rhin).

Bouquet (Louis), Directeur honoraire du Conservatoire national des Arts et Métiers, à Cravant (Yonne).

Boutin (Albert), ✠, Villa des Chênes, La Pape-Rillieux (Ain).

Boutin (René), O. ✠, horticulteur, place Bassompierre, Saintes (Charentes-Infér.).

MM.

Bovard, ingénieur, appareillage électrique, Cahors.

Brice (Alexis), 3, Place P. Verlaine. Paris.

Brognard (Lucien), 16, rue Gambetta, Lillebonne (Seine-Inférieure).

Buchet fils, Compagnie générale des mines d'Ostricourt à Oignies (Pas-de-Calais).

Buée (Alexis), 3, place Paul-Verlaine, Paris.

Buissmann (G. A. H. et Fils), rosiéristes, à Heerdes (Hollande).

Calméjane-Course (Mme), à Cahors (Lot).

Caristie-Martel (Mme), ✠ I. La muse des Armées, Fondatrice de France-Belgique, de la Comédie Française, 39, rue Scheffer, Paris, XVIe.

Carré (Jules), docteur-médecin, Etais-la-Sauvin (Yonne).

Carriat (C.), horticulteur, Antibes (Alpes-Maritimes).

Castro-Maya (R. de), 68, rue Guanabara, Rio-de-Janeiro (Brésil).

Catherinot (Fernand), Villedieu (Indre).

Chablé, Vice-Consul de Grande-Bretagne, à Neuchâtel (Suisse).

Charbonnier (Jules), chef de comptabilité, Brasserie de Charmes, 45, rue des Capucins, à Charmes (Vosges).

Chabaud (Charles), à Darboussèdes, Toulon (Var).

Charlas (L.), à Domène (Isère).

Chauvelin (Mme la marquise de), villa Larochejacquelein, Noirmoutiers (Vendée).

Chevrier-Dumont (Mme), marchand grainier, Varennes-sur-Allier (Allier).

Clauzel (Clément), négociant en tissus nouveautés, à Sarlat (Dordogne).

Cobbaut frères, horticulteurs-rosiéristes, à Moorsel-les-Alost (Belgique).

Colombier (Léonce), ✠, 31, rue de la Barre, Mâcon (Saône-et-Loire).

Colson (Henri), Montégnée-les-Liège (Belgique).

MM.

Cordier (Gabriel), régent de la Banque de France, 81, rue de Monceau, Paris (XIIIe).
Coulignon (Mlle Suzanne) « La Charmeraie », avenue Villebois-Mareuil, Nice-Cimiez.
Couplet-Boulonque (Mme), Marchiennes-Ville (Nord).
Créancy (Louis), quincailler, Dun-sur-Auron (Cher).
Croux (Gustave) (Mme), pépiniériste, au Val-d'Aunay, Chatenay (Seine).
Degermann (Mme Jules), à Barr (Bas-Rhin).
Delabarre (Armand), 6, rue Ste-Venise, Bihorel-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Delafon (Jacques), ✠, administrateur délégué du Comptoir parisien d'engrais et de produits chimiques, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris (XIe).
Deilhes (Maison Viviès), Truffes et foies gras, Terre Rouge, Cahors-Cabessut (Lot).
Demeaux (Edmond), receveur principal, entreposeur des tabacs fabriqués, 8 *bis*, avenue de la Gare, Cahors (Lot).
Dive (Ch.), ✠, O. ✠, 34, rue d'Italie, Tunis.
Dor (Mme Pierre), 307, rue Paradis, Marseille.
Duperrex, Directeur de l'Ecole de l'Horticulture, de Chatelaine, Genève.
Duquesne, pharmacien-chimiste, Saint-sur Risle, par Montfort-sur-Risle (Eure).
Dutel (Mme A.), 14, place de la Martinière, Lyon.
Duvernay (le docteur Marcel), à Valentigney (Doubs).
Einar-Erslew, 8, korsgade, Copenhague (Danemarck).
Farges, professeur au Lycée, Cahors (Lot).
Fayolle (Alexandre), O. ✠, directeur du journal *La Métallurgie*, membre de la Société des ingénieurs civils, 21, rue des Vignes, Le Perreux (Seine).
Flèche, 51, rue de l'Héritan, Mâcon (Saône-et-Loire).
Forestier (J.-C.-N.), ✠ O. ✠, conservateur des promenades ouest de la Ville de Paris, vice-président des Amis des Roses, 4, route du Champ-d'Entraînement, Bois- de Boulogne, par Neuilly (Seine).
Fortein-Valen, à Valvaag (Norvège).
Fromin (A.), rosiériste, Casilla 1643, Santiago (Chili).
Fruhinsholtz (Mme), Villa des Roses, 77, rue du Montet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Garets (comte A. de **Garnier** des), château de Couternon, par Arc-sur-Tille (Côte-d'Or).
Gallian (Georges), propriétaire du château de Mauvanne, Les Salins-d'Hyères (Var).
Galland (Marcel), Directeur des Docks Franc-Comtois, 29, rue de la Préfecture (Besançon).
Gaymard (Frédéric), vice-président de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône, 4, place d'Arvieux, Marseille.

MM.

Genest-Barge, ✠, marchand grainier, 2, rue de la Barre, Lyon.
Giacomasso (Fratelli), rosaicoltori, caselle Torinèse (Italie).
Gibert (Etienne), Receveur principal des poste, Cahors (Lot).
Ginot (Joseph), Président de la Société générale d'Horticulture de la Loire, 19, place Marengo, St-Etienne, et à Soulages, par La Valla-en-Gier (Loire).
Girard, nouveautés, rue St-James et place du Marché, Cahors.
Girardin (Joseph), Belvédère (Alpes-Maritimes).
Gisbert, avocat, Cahors (Lot).
Godfrain, propriétaire, 118, rue de la Fontaine, Paris.
Gontard de Launay, bibliothécaire de la Société nantaise d'horticulture à la Petite-Gibraie, St-Sébastien (Loire-Inférieure).
Goud (Tony), négociant, à Annecy (Haute-Savoie).
Granger, ✠, O. ✠, ✠, ingénieur de la Marine, Service des Plantations, Arsenal de Sidi-Abdalla, à Ferryville (Tunisie).
Gratama frères et Cie, *rosiéristes* à *Hoogeven* (Hollande).
Guibert (Louis fils), instituteur au pensionnat de St-Lambert, St-Lambert, par Chevreuse (Seine-et-Oise).
Guignard (Louis), ✠, Secrétaire général de la *Société d'Horticulture* de la *Haute-*Vienne, 12, rue Pierre-Courteys, Limoges (Haute-Vienne).
Guyot, à Colonia (Uruguay).
Hauser (Victor) fils, rosiériste, à Vaumarcus, canton de Neuchâtel (Suisse).
Hébert (Mme Vve), propriétaire, La Briche, Hommes (Indre-et-Loire).
Heizmann (Emile), rosiériste à La Crottaz, Vevey, canton de Vaud (Suisse).
Hemptinne (Fernand de), rentier, Somzée, par Laneffe (Belgique).
Herbert-Harde (Mrs), editor of *Our Garden Journal*, 15, Astor Place, New-York.
Herring, Villemoesgade, 42, Copenhague (Danemarkc).
Houssoy (G.-M. du), critique d'art, 43, rue de Courcelles, Paris.
Jenné (Ed.), administrateur délégué, Brasserie de Sochaux (Doubs).
Jouin (Jules), directeur des Etablissements Simon frères, 93, rue de Strasbourg, Metz.
Joubert (A.), ✠, 41, rue Copernic, Paris (XVIe).
Joubert (A.), propriétaire, fabricant de chromos pour la céramique, rue St-Paul, Limoges (Haute-Vienne).
Jozon, sous-préfet, Le Havre.
Ketten frères, rosiéristes, Luxembourg (Grand-Duché).
Lafitte (Gustave), négociant, château de l'Etivallière, St-Etienne (Loire).

MM.

Laffont, Directeur des Postes et Télégraphes, à Cahors (Lot).
Lamesch, rosiériste, Dommeldange (Grand Duché du Luxembourg).
Laproste (E.), propriétaire, 59, rue Chabaudy Niort (Deux-Sèvres).
Laratte, inspecteur des Contributions indirectes en retraite, à Cahors-Cabessut (Lot).
La Peyre, ✠, Inspecteur des Contributions Indirectes, 70 *bis*, avenue de Châtillon, Paris (XIVe).
Larroquette (Prosper), chalet Larroquette, Biarritz (Basse-Pyrénées).
Launois (Léon), vétérinaire, Carignan (Ardennes).
Laurent (Alphonse), 92, faubourg Bannier, Orléans (Loiret).
Le Borgne (Mme), Les Capucins, rue Le Borgne, Fécamp (Seine-Inférieure).
Leclerc (Louis), huissier, ancien principal clerc de notaire, 29, rue St-Lazare, à Aumale (Seine-Inférieure).
Leenders (Mathieu), rosiériste, à Tegelen (Hollande).
Leroy (Me), notaire, Marolles-les-Braults (Sarthe).
Léonardo (Eliz)., Virrector del Liceo di Valparaiso-Correo, 3, casilia 3389, Valparaiso (Chili).
Levieuze (T.), amateurs de roses, château de Rozières, par Troyes (Aube).
Limonaire fabricant de pianos, avenue Victor-Hugo, Biarritz (Basses-Pyrénées).
Lobstein (Mme Jacques), à Ville-sur-Illon (Vosges).
Loewenrosen (Jacques), rentier, Vineuil-St-Firmin (Oise).
Lucius (Mme Vve E.), 16, avenue de l'Alma, Paris, VIIIe, et villa Lucius, à Vaucresson (S.-et-Oise).
Maestracci, préfet de l'Eure (Evreux.
Maillard (Henri), 91, boulevard Berthier, Paris, XVIIe.
Marchand, négociant, cours Gambetta, à Talence (Gironde).
Mandelli (Mme), orfèvrerie-Bijouterie, Cahors (Lot). .
Merly, minotier, à Albias (Tarn-et-Garonne).
Melchior, *Secrétaire communal, 82, rue de* Maestricht, Hasselt (Belgique).
Mercier (Mme), villa Marie-François, Tronget (Allier).
Meyer (Nicolas), colonel, Conseiller général à Villers-Farlay (Jura).
Michiels frères, ingénieurs-architectes-paysagistes, pépinières de Montaigu (Belgique)
Moineau (le Docteur Henri), 30, avenue Carnot, Paris (XVIIe).
Molembaix (Baron de), château de St-Etienne-Vallée-Française, ✠ à St-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
Montaigu (le comte Hubert de), 10, rue Georges-Ville, Paris, XVIe.
Morand (A.), Le Chatelard (Savoie).

MM.

Morel (Mme Francisque), villa Clémence, à Domène (Isère).
Monteiro (Raoul), Guimaraës, 74, rua do Jardim do Tabaco, Lisbonne (Portugal).
Mouette (Roger), Ingénieur des Mines de la Sarre, à Goettelborn (Sarre).
Mourrut, Inspecteur des Postes et Télégraphes, à Cahors (Lot).
Necker, Satigny, canton de Genève (Suisse).
Nicolas (J.-H.), 625 East, 25 th Street, Indianopolis (U. S. A.).
Norton (Manoel), Quinta das Sobrallas, Rio de Mouro, Liuha de Cintra (Portugal).
Nougaron, Epicerie Centrale, 3, rue de la Mairie, Perigueux.
Oberthur (René), ✠, imprimeur, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Op de **Beeck** fils, horticulteur-rosiériste, Putte-lez-Malines (Belgique).
Pasdeloup (le docteur), le « Monténo », Arzon (Morbihan).
Pégurier, avoué, boulevard Henri IV, à Montpellier (Hérault).
Pelletier (Jean-Baptiste), propriétaire, à Verruyes (Deux-Sèvres).
Pemberton (le Révérend Joseph H.), Havering-Romford (Angleterre).
Pennock (Samuel), 1612, Ludlow Street, Philadelphia, P. A. (Etats-Unis).
Petit (Emile), propriétaire, 14, avenue Péreire, Asnière (Seine).
Phrasie-Imbert (Mlle), Librairie-Journaux, à Cahors (Lot).
Pierre (François), 79, rue Louis-Blanc, Argenteuil (Seine-et-Oise).
Plassard (Louis), fabrique de parfumerie, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, à Billancourt (Seine).
Poizat, 26, rue Sala, Lyon.
Prévost (Mme), château de Vobogen, par Bièvres (Seine-et-Oise).
Pyle (Robert), président de « The Conard and Jones Co », West Growe, P. A. (Etats-Unis).
Quentel (Mme), Ty-Coz, Petit Bois, Toulon (Var).
Radaelli (Angelo), horticulteur fleuriste, 11, rue Manzoni, Milan (Italie).
Régnier, gérant de l'hôtel « La Métropole », Montpellier (Hérault).
Reilhé, propriétaire à Englandières, près Cahors (Lot).
Reis (José d'Abreu), administrador delegrado da Cie Industrial de Portugal e colonias, Rua do Jardim do Tabaco, 74, Lisbonne (Portugal).
Rivoire (Philippe), ✠, marchand grainier, 16, rue d'Algérie, Lyon.
Rocque (Emile), antiquaire, 18, rue des Pyramides, Paris, Ier et « Castel-Fleuri », St-Servan (Ille-et-Vilaine).
Rodriguez (Hermanos), jardin de la Rosa, 34, rue Claudio-Cœllo, Madrid (Espagne).
Ronchet (docteur), à Trévoux (Ain).

MM.

Rougier (Mme Jean), Les Tilleuls, Cahors (Lot).

Rousan (Louis), photographe, 26, rue Alexis de Tocqueville, Valognes (Manches).

Roux (Léon), 57, boulevard Barbès, Carcassonne (Aude).

Schiesselé, ✻, avocat, conseiller général, maire de Saverne, vice-président des « Amis des Roses », Saverne (Bas-Rhin).

Schlumberger (Gabriel), 45, rue Brubach, Mulhouse (Haut-Rhin).

Schott (Eugène), 59, route de Montesson, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Schraven (Henri), horticulteur, Lottum, bij Venlo (Hollande).

Scribner's Sons, 5 th Avenue at 48 th street, New-York (U. S. A.).

Sézary (Laurent), O. ✿, propriétaire, 9, quai Louis-Pasteur, Cette (Hérault).

Sgaravatti (Fratelli), horticulteur, Saonora, Padova (Italie).

Seigé, Rédacteur principal des Postes et Télégraphes, à Cahors (Lot).

Siron (Maurice-F.), à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Siret, 22, rue de l'Indépendance, Ste-Savine (Aube).

Soupert et Notting, rosiéristes, Luxembourg (Grand Duché).

Sourdrille (Albert-Edouard), docteur-médecin, Thouarcé (Maine-et-Loire).

Terrier (Jules), 52, faubourg d'Angoulême, Limoges (Hte-Vienne).

MM.

Thévenard, à Butry, par Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).

Tillier (L.), ancien architecte paysagiste, propriétaire du château de Beauregard, à Celettes (Loir-et-Cher).

Touron (Paul), industriel, cours Victor-Hugo, Le Puy (Hte-Loire).

Touze (J.-B.), fabricant de porcelaines, Limoges.

Van de Wale (Jean), 4, rue Escalier, à Douai (Nord).

Verschuren (H. A. et Sons), rosiéristes, Haps (Hollande).

Truffaut (Georges), O. ✿, ✿, ✠, ingénieur chimiste, 90 *bis*, avenue de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise).

Vachoux (Philippe), 16, Rue Jacques-Delphin à Carages (Genève).

Vidal-Galland, Président de la Société d'agriculture du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy (Haute-Loire).

Viguier, Inspecteur des Contributions Directes, Cahors (Lot).

Vilmorin - Andrieux, Verrières-le-Buisson, (Seine-et-Oise).

Walter (A.), ✿, propriétaire-viticulteur, Gertwiller, près Barr (Bas-Rhin).

Walther (Mme), 68, rue Bellechasse, Paris, VIIe.

Ward (Mrs Aaron), Willowmère Roslyn, Long Island, New-York (Etats-Unis).

Weibel, propriétaire, château de Novillars, par Roche-les-Beaupré (Doubs).

MEMBRES TITULAIRES

MM.

Aymard (Jean), ✿, horticulteur, Montpellier.

Bailly (Henri), pépiniériste, rue du Transvaal Dijon, (Côte-d'Or.)

Baltet, pépiniériste, Troyes (Aube).

Barbier (Albert), ✻, C. ✿, de la maison Barbier et Cie, pépiniéristes, 16, route d'Olivet, Orléans.

Barbier (René), de la maison Barbier et Cie, Vice-Président des « Amis des Roses », 16, route d'Olivet, Orléans.

Barberas (E.), horticulteur-rosiériste, Au Chalet des Rosiers, Fléchambault-Reims, (Marne).

Baratte (L.), rosiériste, Mesnil-Baclay, par Livarot (Calvados).

Baudrier (Paul), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Becker (André), ✿ architecte de jardins, avenue Vauban, Mulhouse (Haut-Rhin).

Bécigneul (J.), pépiniériste, Nantes (Loire-Inférieure).

Bégault-Pigné, rosiériste, Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

Bel (Pierre-Vincent), horticulteur-pépiniériste, 216, chemin de Vénissieux, Moulin-à -Vent (Vénissieux).

MM.

Bénard (G.), horticulteur-pépiniériste, 3, route d'Orléans, Olivet (Loiret).

Beney, ✿, marchand-grainier, 36, quai St-Antoine, Lyon.

Benoit (J.), ✿, horticulteur, architecte-paysagiste, 17, cours Saint-Georges, Périgueux.

Biessy, ✿, horticulteur-fleuriste, 23, place Bellecour, Lyon.

Bonnefond, ✻, C. ✿, horticulteur-pépiniériste, 128, rue Vimaine, Vienne (Isère).

Bonnet (A. et fils), paysagistes, 3, rue Guillet-de-la-Broisse, Nantes (Loire-Inférieure).

Boucreux (Georges), ✿, rosiériste à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Bouvier (C.), horticulteur, 16, rue des Angui-

Bouvier, horticulteur, au Grand-Lemps (Isère).

Boytard (C.), horticulteur, 16, rue des Anguignis, Orléans.

Brault (Alexandre), directeur de la Société civile des Pépinières André Leroy, 186, rue Létenduère, Angers.

Brenier (Claudius), ✿, horticulteur à Aube-rives (Isère).

Brevet (Alexis), O. ✿, pépiniériste, Charbonnières (Rhône).

MM.

Briolais (Louis), fils, horticulteur, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Brisson (Eugène), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Brun (Joannès), horticulteur, 18, impasse Pomone, Monplaisir, Lyon.

Brun (Baptiste), horticulteur-rosiériste à Montagny (Loire).

Buatois (Emmanuel), ✠, rosiériste, aux Lentillières, Dijon.

Buchet (Jules), ✠, horticulteur-pépiniériste, Montagny (Loire).

Buffard (Paul), rosiériste, 7, rue du Bienfait, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Cassegrain (René), ✠, Directeur des Grandes roseraies du Val-de-la-Loire, 29, avenue Dauphine, Orléans.

Cathelin (Marius), O. ✠, horticulteur, route de Crémieu, Villeurbanne (Rhône).

Chaltes (Joseph), rosiériste, à Plantières-les-Metz (Moselle).

Chambard (César-Antoine), ✠, rosiériste, chemin de Saint-Priest, Lyon.

Champion fils, horticulteur, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Chartier (Alphonse), rosiériste, 298, boulevard Pinel, Lyon-Monplaisir.

Chassaing, horticulteur, à Cusset (Allier).

Chavagnon, horticulteur, 116, route d'Heyrieux, Lyon.

Chenault (Léon), ✠, horticulteur, Flora, 66, route d'Olivet, Orléans.

Clétras et fils, horticulteur, 79, rue des Hauts-Pavés, Nantes (Loire-Inférieure).

Cloux (Walter), à La Coudre-s.-l'Isle, canton de Vaud (Suisse).

Cochet-Cochet, horticulteur-rosiériste, vice-Président des « Amis des Roses », à Coubert (Seine-et-Marne), successeur de la maison Christophe Cochet, P. Cochet, Philémon Cochet, Scipion Cochet et Pierre Cochet, fondée à Suisnes en 1796.

Condom aîné (Abel), rosiétrise, Le Teich (Gironde).

Colomban, fleuriste, « A la ville de Nice », 3, rue Félix Poulat, Grenoble.

Corron (Maurice), 25, rue Godefroy, Lyon.

Couillard (F.), O. ✠, Vice-Président de la « Société française des chrysanthémistes » 28, rue Saint-Loup, Bayeux (Calvados).

Courtois (André), ✠, horticulteur-rosiériste, 91, route de Strasbourg, Crépieux-Caluire (Rhône).

Croibier (Jean-Baptiste), ✠, O, ✠, ✠, ✠, Premier Vice-Président des « Amis des Roses », rosiéristes, 301, route de Vienne, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône).

Croibier (Eugène), fils, rosiériste, 301, route de Vienne, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône).

Crousse, O. ✠, horticulteur, 23, rue Jeanne-d'Arc, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MM.

Debaux (F.), ✠, marchand grainier, 3, place Bellecour, Lyon et à Pontcharra-sur-Turdine.

Déchenaud (Joseph), rosiériste, 246, route de Genas, à Bron (Rhône).

Defresne (Camille-Honoré), fils, ✠, C. ✠, ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », horticulteur-pépiniériste-rosiériste, 1, rue du Mont, Vitry, près Paris (Seine).

Delaunay (F.), *horticulteur-pépiniériste*, Angers (Maine-et-Loire).

Deleard (Joanny), jardinier-chef. « Villa Lilitcia, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Delorme frères, rosiéristes, Creuzier-le-Vieux, par Cusset (Allier).

Denis (Edouard), ✠, rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Dental (J.-B.), horticulteur-rosiériste, successeur des Etablissements P. et C. Nabonnaud et Cie, à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

Derville, 4, chemin des Ecoliers, à Limoges.

Descorgés (L.), architecte-paysagiste, 107, rue Jules-Charpentier, Tours. Agence à Pau, 30, avenue Thiers.

Desfossé-Thuillier et Cie (Pépinières E. Cauchoix, Desfossé successeur), horticulteurs-pépiniéristes, rosiéristes, Orléans (Loiret).

Desmars, O. ✠, horticulteur-rosiériste, 107, route de Nantes, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Détriché (Charles) aîné, O. ✠, Vice-Président des » Amis des Roses «, horticulteur, route des Pont-de-Cé, Angers.

Détriché (Victor) et Cie, horticulteurs, 110, route des Pont-de-Cé, Angers.

Diot (Henri), 30, rue Milton, Paris (IXe).

Dorée (Charles), horticulteur, à Bourg-les-Valence (Drôme).

Dubois-Goinard, horticulteur, 135, route de la Pyramide, Angers.

Ducher (Charles), ✠, rosiériste, 6, petit chemin de Grange-Rouge, Lyon-Monplaisir.

Ducroz (Jules), rosiéristes, 10, rue du Gaz, Villeurbanne (Rhône).

Dugrand (Louis), jardinier-chef, Les Illarets, La Mothe-Montravel (Dordogne).

Dumortier, horticulteur, Madeleine-les-Lille (Nord).

Dupont (Eric), à Vaumarcus, canton de Neuchâtel (Suisse).

Dupuis (Jean), fleuriste, 3, quai des Célestins, Lyon.

Falconnet (Dominique), de la maison Falconnet Charlet et fils, pépiniériste, Thoissey (Ain).

Fauque (Frédéric), ✠ horticulteur, 112, route d'Olivet, Orléans.

Forneret (J.-C.), rosiériste, à Souzy. par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

Fanfelle, horticulteur, à Gelos, Pau (Basses-Pyrénées).

Faurax-Lille, horticulteur-grainier, 107, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône).

MM.

Faure-Laurent et fils, architectes paysagistes, 48, faubourg de Paris, Limoges (Haute-Vienne).

Fillon, jardinier-chef, chez M. Roubeau, Bois-Fleuri, à St-Tron, près Marseille.

Fugier (Henri), rosiériste, à Chevagny, par Prissé (Saône-et-Loire).

Gaufreteau, ✠, rosiériste, 25, rue de Metz, Bordeaux (Gironde).

Gaujard-Rome, ✠, horticulteur, Châteauroux (Indre).

Gelos frères et **Dufils**, horticulteurs, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Giraud (L.), Etablissement d'horticulture, chemin des Vieilles-Carrières, Angers.

Girin (Guillaume), rosiériste, à Saint-Romain-de-Popey, par Pontcharra (Rhône).

Gouyraud (Louis), propriétaire à Garrigues, par Bergerac (Dordogne).

Griffon, O. ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », rosiériste, 79, chemin de Gerland, Lyon.

Grimault (Frédéric), rosiériste, rue du Boyau, Orléans.

Guillaud, rosiériste, le Grand-Lemps (Isère).

Guillot (Mme Vve), ✠, et fils, rosiériste, chemin de Saint-Priest, Monplaisir, Lyon.

Guy père et fils, horticulteurs-rosiéristes, Castres (Tarn).

Healy (André), dessinateur de parcs, jardins et roseraies, 80, avenue Victor-Hugo, La demi-Lune (Rhône).

Hemeray-Aubert, pépiniériste, 51, route d'Olivet, Orléans.

Huguier-Truelle, O. ✠, ✠, Vice-Président de la Société horticole, Président des Jardins ouvriers, Vice-Président du Bureau de bienfaisance, 18, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube).

Jacquet (Jules), horticulteur, 15, route d'Orléans, à Olivet (Loiret).

Jacquier (Claude), C. ✠, pépiniériste, rue des Tuiliers, Monplaisir, Lyon.

Jacquier (Mme Vve) et ses fils, marchands grainiers, 15, rue de la Glacière, Oullins (Rhône).

Janus (Guillaume), Sous-Directeur du Jardin des Roses de Saverne, rosiériste-horticulteur, à Saverne (Bas-Rhin).

Laperrière père, ✠, rosiériste, Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).

Laperrière (Louis), ✠, ✠, trésorier de la Société française des rosiéristes, rosiériste à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).

Lapresle jeune, ✠, pépiniériste, Tarare (Rh.).

Lavigne (Eugène), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Lefranc (Jules), horticulteur, rue du Progrès, à Bobigny (Seine).

Lerossignol (Mme Vve), horticulteur, Houlgate (Calvados).

Lesénécal (Hégésippe), courtier, 2 *bis*, rue de l'Alma, à Mont-Saint-Aignan, près Rouen (Seine-Inférieure).

MM.

Levavasseur (Ernest), ✠, horticulteur, 40, route d'Olivet, Orléans.

Lévêque et fils, O. ✠, C. ✠, rosiéristes-pépiniéristes, 69, rue du Liégat, Ivry-sur-Seine, près Paris.

Liébaut (Henri), pépiniériste-sylviculteur, à Bourron (Seine-et-Marne).

Lille (Louis), O. ✠, horticulteur-grainier, 107, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rh.).

Lienhardt, horticulteur, à Eckbolsheim, Alsace.

Lizé frères, horticulteurs, rue des Hauts-Pavés, Nantes.

Lottin (Victor), rosiériste-spécialiste, 52, boulevard du Sud, Avranches (près le Mont-Saint-Michel) (Manche).

Maclet-Botton, viticulteur à Villefranche (Rhône).

Maillé (Paul), Antibes (Var).

Mari (*Antoine*), ✠, *parc aux Roses, Nice* (Alpes-Maritimes).

Margueritte (C.), jardinier-maraîcher, route de Montigny, Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).

Marmillod (Charles), horticulteur, Montélimar (Drôme).

Martin (Gabriel), jardinier chef, château de Montval au Cabot, Marseille.

Maymou (Mme Vve) et fils, pépiniéristes à Saint-Etienne, Bayonne (Basses-Pyrénées)

Meilland (Antoine), rosiériste, 18, rue Bataille, Monplaisir, Lyon.

Mermet (L.), rosiériste, impasse Béraud, Monplaisir, Lyon.

Merlin (Joseph), jardinier-chef chez M. Gounel, propriété Serena, au Cabot, Marseille.

Merz (Joseph), pépiniériste, à Thionville-Beauregard (Moselle).

Merz (Pierre), pépiniériste à Saint-Pierre-Thionville (Moselle).

Michel (Paul), horticulteur-paysagiste, avenue Dussapt, Toulon (Var).

Mizérin (Emile), jardinier-chef, campagne Barry, à Sainte-Marguerite, près Marseille.

Mouton (L.), horticulteur-paysagiste, Avignon (Vaucluse).

Moreau, O. ✠, rosiériste, route neuve de Beauregard, Villefranche (Rhône).

Morel (Francisque), O. ✠, architecte-paysagiste, 33, rue du Souvenir, Lyon.

Morin-Royer (Auguste), horticulteur-rosiériste et architecte-paysagiste, Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

Nabonnand (Clément), ✠, horticulteur, architecte-paysagiste, Estérel-Parc, Mandelieu, près Cannes (Alpes-Maritimes).

Nabonnand (Paul), O. ✠, horticulteur-rosiériste et architecte-paysagiste, Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

Naud (Mlle Marie-Louise), à Merlet-la-Roseraie, par Guîtres (Gironde).

Nicklauss (Th.), rosiériste, 21, rue Rouget-de-l'Isle, Vitry-sur-Seine (Seine).

MM.

Nivet (H. jeune), C. ❖, horticulteur, architecte-paysagiste, Président de la Société d'Horticulture de Limoges, 9, boulevard Carnot, Limoges (Haute-Vienne).

Nomblot (Alfred), ✿, C. ❖, ❖, ✠, firme Nomblot-Bruneau, horticulteur-pépiniériste, Bourg-la-Reine (Seine).

Nuzillat (Ph.), horticulteur-fleuriste, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).

Pajotin (Louis), ❖, horticulteur-rosiériste, à la Maître-Ecole, Angers (Maine-et-Loire).

Penny (Antoine), horticulteur-rosiériste, 34, rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Perdoux (G.), ❖, horticulteur, Bergerac (Dordogne).

Périer (Casimir), horticulteur-rosiériste, 13, place Faidherbe, Périgueux (Dordogne).

Pernet (Joseph), horticulteur-rosiériste, à Annemasse (Haute-Savoie).

Péronin (Gilbert), horticulteur, 4, boulevard de Courtois, Montluçon (Allier).

Perraud (Joseph), O. ❖, horticulteur-fleuriste, 22, place des Terreaux, Lyon.

Perriollat, 25, cours Morand, Lyon.

Peycelon (Benoît), ❖, rosiériste, à Saint-Galmier (Loire).

Piédoye (E.), horticulteur, à la Grand-Vigne, Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).

Pile (Alfred), chef de pratique horticole, à l'Ecole Coloniale d'agriculture de Tunis (Tunisie).

Pinguet-Guindon O. ✿, C. ❖, horticulteur-pépiniériste, La Tranchée, Saint-Symphorien, Tours (Indre-et-Loire).

Poisard fils, horticulteur-pépiniériste, 20, rue du Chapeau-Rouge, Lyon.

Pottier (Arsène), Horticulteur, à Hyères (Var).

Pouzergues, horticulteur-pépiniériste, à Cahors (Lot).

Puyravaud (Louis), ❖, rosiériste-horticulteur, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Quinard, route de Toulon, à Blanzy (Saône-et-Loire).

Rébery (Claude), horticulteur, route de l'Etoile-d'Alaï, à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône).

Reymond (Louis), rosiériste, chemin Frédéric-Fays, Villeurbanne (Rhône).

Richardier (Claude), ❖ rosiériste, successeur de Gamon, 135, route de Vénissieux, Lyon.

Richardier (Laurent), rosiériste, 288, boulevard Pinel, Lyon-Monplaisir.

Rigot-Viennot (P.), horticulteur, Rond-Point du Parc, Dijon (Côte-d'Or).

Richerd (Jean), jardinier, Les Avenières (Isère).

Robichon, ❖, Pépinière du Val Saint-Jean, Pithiviers (Loiret).

Roget-Minart, horticulteur à Ugny-le-Gay, par Chauny (Aisne).

Rougemont, pépiniériste, route de Château-Chinon, Autun (Saône-et-Loire).

MM.

Rouillier, 4 *bis*, boulevard Amiral-Courbet, (Nantes).

Rousseau (André), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Rousset, horticulteur, 154, chemin de Vénissieux, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rh.)

Roux (Victor), Etablissement Clément Nabonnand, Estérel-par-Mandelien (Alpes-Maritimes).

Royer (Georges), horticulteur, 44, avenue de Picardie, Versailles (Seine-et-Oise).

Rozain-Boucharlat, O. ❖, horticulteur, 88, gr. rue de Cuire, Caluire-lès-Lyon (Rhône).

Sauvageot (Joseph), jardinier, château de la Tour-de-Scay, par Rigney (Doubs).

Séguenot (Elie), pépiniériste, Bourg-Argental (Loire).

Serlin (Joseph), rosiériste, 84, chemin de St-Priest, Lyon-Monplaisir.

Siret (Jean), ❖, jardinier-chef, château de Chazeuil, par Varennes-sur-Allier (Allier).

Siret (Charles), ✤, secrétaire général des « Amis des Roses », rosiériste, 100, chemin de St-Priest, Lyon-Monplaisir.

Société des Pépinières Louis Leroy, d'Angers, L. Levavasseur et L. Courant, propriétaires-directeurs, à Angers (Maine-et-L.).

Tardieu fils, horticulteur, Cahors (Lot).

Therras (Théodore), rosiériste, 9, rue Berthelot, Villeurbanne (Rhône).

Thuilleaux, horticulteur, grandes pépinières de Vaucresson, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Tissier, horticulʳ-paysagiste, Troyes (Aube).

Tissot, jardinier-chef, Orphelinat horticole de Chambéry.

Travers (Aristide), horticulteur, Saint-Jean-le-Blanc, près d'Orléans (Loiret).

Treyve (François), Secrétaire général de la Société d'Horticulture de l'Allier, horticulteur à Yzeure (Allier).

Tribaut (Alphonse), horticulteur-rosiériste, « Au Colombier », rue des Prés, Périgueux (Dordogne).

Turbat (E.) et Cie (successeur de J. Gouchault et Turbat), rosiériste, Vice-Président des « Amis des Roses », 67, route d'Olivet, Orléans (Loiret).

Vallat (Jean-François-Régis), propriétaire-viticulteur, rosiériste, Anse (Rhône).

Van Den Heede (Adolphe), O. ❖, ❖, ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », membre d'honneur de la Chambre syndicale des horticulteurs belges, membre honoraire de la Société royale des décorés de Belgique, horticulteur, publiciste horticole, 111, rue du Faubourg de Roubaix, Lille (Nord).

Vera (Raphaël), jardinier-chef, Villa Haïtçura, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Vilin (Gaston) fils, spécialité de roses forcées, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Walter (Louis), directeur de la Roseraie de Saverne, Saverne (Bas-Rhin).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Abrial (Claude), O. ✠, ✠, conservateur des collections de matière médicale et de botanique, à la Faculté de Médecine de Lyon, 324, avenue Jean-Jaurès, Lyon.

Bois (D.), professeur au Muséum National d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, Paris (Ve).

Boutin (Albert), ✠, Villa des Chênes, La Pape-Rillieux (Ain).

Chauré (Lucien), O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, directeur du *Moniteur d'horticulture*, 72, rue de Sèvres, Paris.

Chifflot, ✠, ✠, 12, place Jean-Macé, Lyon.

Coufurier (Henri), horticulteur, à Carqueirannes (Var).

Courtney-Page, hon. secretary of « The national Rose Society », 25, Victoria Street, Westminster (Angleterre).

Farland (J.-Horace-Mac), editor of the american Rose Annual, Box 687, Harrisburg, P. A.

Faucheron, ✠, ✠, 23, rue Alfred-de-Musset, Lyon-Montchat.

Grec (Jules), O. ✠, directeur de la *Petite Revue du Littoral*, Antibes (Alpes-Marit.).

MM.

Ludding, commissaire du Bulletin *Rosarium* de la Société néerlandaise des rosiéristes « Nos Jungunt Rosae », Frederik Hendrikstraat, 120, Amsterdam (Hollande).

Marque (J.-P.), sous-chef des cultures de la Ville de Lyon, 5, place St-Clair, Lyon.

Martinet, O. ✠, C. ✠, ✠, 26, rue Jacob, Paris.

Maumené (Albert), ✠, O. ✠, ✠, directeur de *La Vie à la Campagne*, et *Jardins et Basses-Cours*, 43, rue d'Assas, Paris (VIe).

Page-Roberts (Le Révérend F.), Strafieldsaye Rectory, Mortimer Berks (Angleterre)

Rameau (Jean), à Peyrehorade (Landes); 13, avenue Mac-Mahon, Paris.

Revue Horticole (La), 26, rue Jacob, Paris.

Severi (Nicodémo), ✠, ✠, directeur des Jardins et Plantations de la ville de Rome, directeur de la Revue d'Horticulture *La Villa ed il Giardino*, Villa Umberto, 1, Casina, dell'Orologio, Rome (Italie).

Société Nationale d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, Paris.

The Garden, 20, Tavistock street, Covent Garden, Londres W. C. (Angleterre).

SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Ain. — **Société d'Horticulture Pratique de l'Ain** (Secrétaire général, M. Huteau), 32, rue *Samaritaine*, Bourg.

Allier. — **Société Agricole de Vichy et de la Région**, Vichy.

Alpes-Maritimes. — **Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse**, 19, rue de Châteaudun, Cannes.

Aube. — **Société des « Amis des Roses de Sainte-Savine »**, M. Hain, ✠, président, 13, rue Paul-Bert, Sainte-Savine.

Bas-Rhin. — **Société Alsacienne et Lorraine des « Amis des Roses »** de Saverne, président, M. Schiesselé, avocat, maire de Saverne.

Basses-Pyrénées. — **Société d'Horticulture**, Pau. **Société d'Acclimatation du Golfe de Gascogne**, Biarritz.

Bouches-du-Rhône. — **Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône**, 12, quai du Canal, Marseille. Secrétaire général, M. V. Davin.

Charente. — **Société d'Horticulture et de Viticulture de la Charente**, M. Léopold Brondel, président, villa des Tilleuls, Angoulême.

Cher. — **Société des Rosiéristes amateurs de Bourges**, M. Haultier Victor, 55, rue Nationale,

Côte-d'Or. — **Société d'Horticulture et de Viticulture de Bourgogne**, cour des Pompes, Dijon, président : M. le docteur Chauveau, sénateur.

Deux-Sèvres. — **Société d'Horticulture e d'Arboriculture des Deux-Sèvres**, Niort

Dordogne. — **Société Départementale d'Horticulture et d'Acclimatation de la Dordogne** président, M. le comte de Lestrade, Périgueux.

Doubs. — **Société d'Horticulture du Doubs**, président, M. Parmentier.

Eure-et-Loire. — **Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loire**, Chartres.

Haute-Vienne. — **Société d'Horticulture de la Haute-Vienne**, 2 *bis*, rue du Clos-Augier Limoges. Secrétaire général, M. Louis Guignard, 12, rue Pierre-Courteys.

Hérault. — **Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault**, Montpellier, 19, rue Durand.

Ille-et-Villaine. — **Société Centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine**, 32, place des Lices, Rennes.

Loire. — **Société Générale d'Horticulture de la Loire**, 11, place Dorian, St-Etienne. Secrétaire général, M. L. Bornarel.

Loire-Inférieure. —**Société Nantaise d'Horticulture**, 34, rue de la Fosse, Nantes.

Loiret. — **Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret**, 4, rue Vieille-Monnaie, Orléans.

Maine-et-Loire. — **Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire**, Trésorier, M. Dolbois, 14, rue des Arènes, Angers.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Cholet, Cholet.

Marne. — **Société de Viticulture, d'Horticulture et de Sylviculture de l'arrondissement de Reims,** 56, boulevard Lundy, à Reims, Président, E. Mignot.

Marne (Haute). — **Association Haute-Marnaise d'Horticulture, Viticulture et Sylviculture,** à Langres.

Société Horticole et Forestière de la Haute-Marne, Chaumont.

Meurthe-et-Moselle. — **Société Centrale d'Horticulture** de Nancy.

Rhône. — **Société Lyonnaise d'Horticulture, Lyon.** Secrétaire général, M. Ph. Lavenir, 43, rue du Souvenir, Lyon-Vaise.

Saône-et-Loire. — **Société d'Horticulture de Saône-et-Loire,** Mâcon.

Seine-et-Oise. — **Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise,** 5, rue Gambetta, Versailles.

Société d'Horticulture du Vésinet, mairie du Vésinet.

Seine-Inférieure. — **Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre** Hôtel de Ville, le Havre.

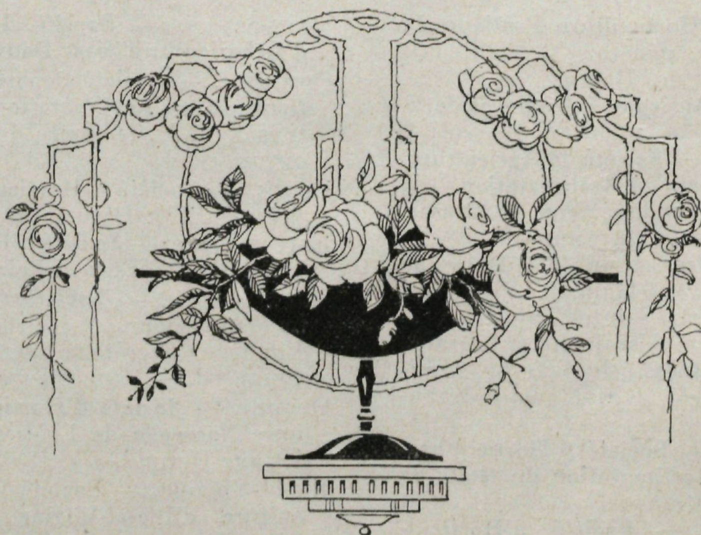
Vosges. — **Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges,** Epinal.

Yonne. — **Société centrale d'Horticulture de l'Yonne,** passage Soufflot, Auxerre.

Algérie. — **Société d'Horticulture d'Algérie,** rue Laperlier, Alger.

Suisse. — **Société d'Horticulture de Genève,** M. John Wolf, Le Pavillon, Saconnex, près Genève.

Suisse. — **Société Helvétique d'Horticulture de Genève,** M. Henri Hertzschuh, Cressy, par Onex, Genève.

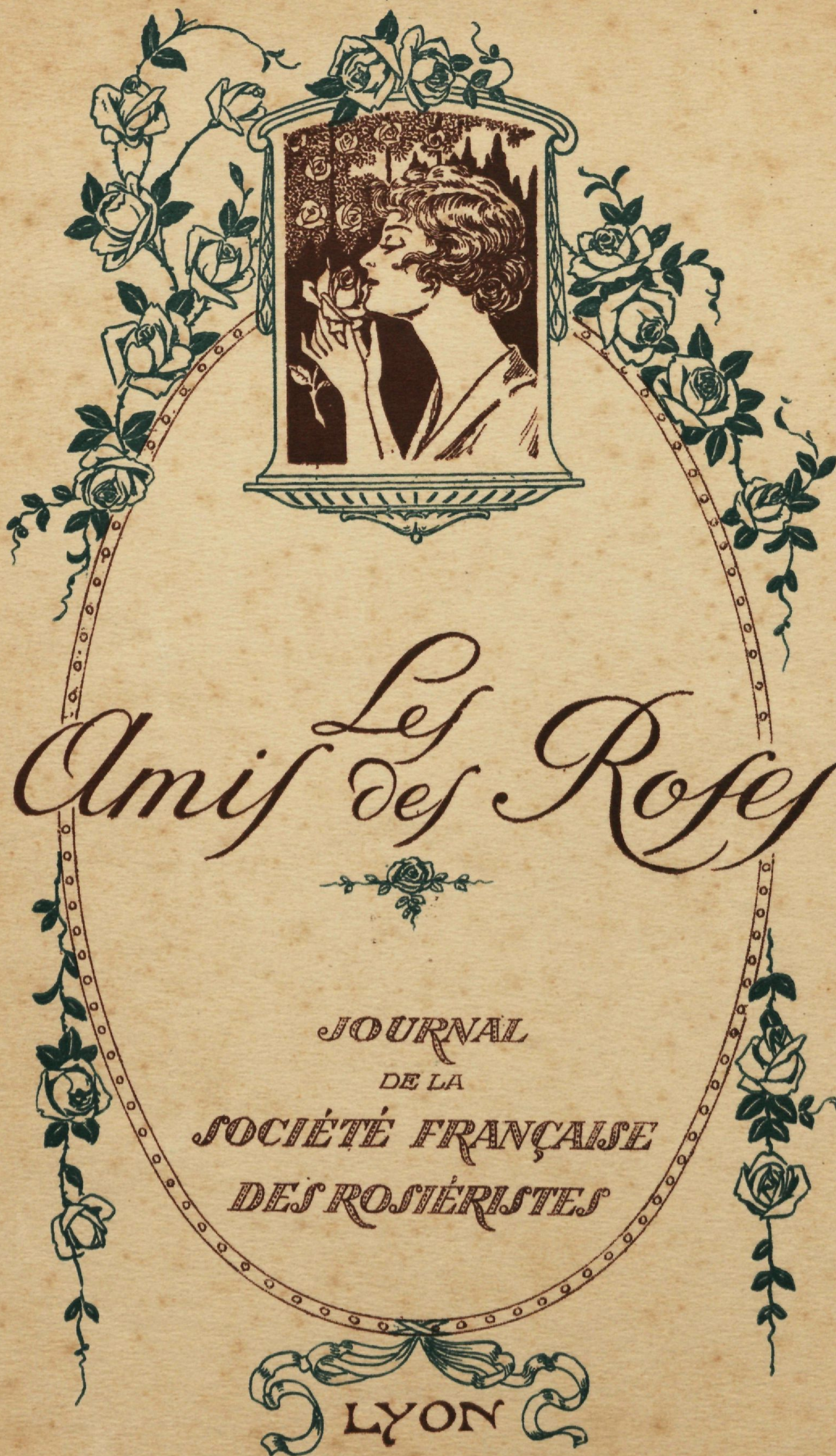


Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur, 14, rue Bellecordière, Lyon. Le Gérant : BANSSILLON.



- Anciens Etablissements -
- - Legendre - -
14, rue Bellecordière, Lyon

Mars-Avril 1923.



LYON

Les Amis des Roses



Journal de la Société Française

des Rosiéristes



27e Année. Nº 91 (4e Série) Mars-Avril 1923.

Les Amis des Roses

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES

Paraissant tous les deux mois

10, rue des Marronniers, LYON





SOMMAIRE

Chronique de la Société

COMPTE RENDU

Séance du 4 Avril 1923.

Etaient présents : MM. Pernet-Ducher, Bernaix, Ducher, Charles Griffon, Laperrière, Reymond, Siret et Banssillon.

Excusés : MM. Silvestre et Marque.

Le Secrétaire fait part au Conseil du décès subit de Mme Gonnet, belle-mère de notre Président. Le Conseil s'associe au deuil que M. Silvestre vient d'éprouver et se fait un devoir de lui renouveler toute sa sympathie en cette triste circonstance.

ADHÉSIONS

Le Secrétaire lit les nouvelles adhésions reçues au cours du mois :

Dames patronnesses — Mlle J.-B. Morel, 6, rue Clos Bey, Grenoble, présentée par M. Mallerin ;

Mme Pollet-Rasson, 78, boulevard de Paris, Roubaix, présentée par M. Janin, rosiériste à Châtillon-sous-Bagneux.

Membres bienfaiteurs. — M. Drummond-Hay, Consul général de Sa Majesté Britannique à Lyon, rue Childebert, présenté par M. Silvestre ;

M. Claudius Vicard, à la Roseraie, Limonest (Rhône), présenté par M. Laperrière.

Membres honoraires. — M. Ferdinand Gagnaire, épicerie à Cahors (Lot) ;

M. Fallières, tailleur, boulevard Gambetta, à Cahors, présentés tous les deux par Mme Bonnave et M. Demeaux.

M. Portal, Villa Standhal, Paris 20e, présenté par MM. Bernaix et Roux.

Fête de Saverne. — Le Secrétaire lit une lettre de M. Frey-Collard rappelant les grandes fêtes qui doivent avoir lieu à Saverne entre le 16 juin et le 1er juillet prochain.

Le Conseil souhaite le plus vif succès à cette belle manifestation de nos amis d'Alsace et décide d'envoyer une médaille d'argent au Comité. Celui-ci confèrera cette distinction à la personne qui aura une fenêtre ou un balcon fleuri de roses, particulièrement remarquées.

Congrès de Montpellier. — Le Secrétaire est chargé par le Conseil de réclamer aux organisateurs du Congrès la liste des hôtels et leurs prix. Le Bureau charge M. Banssillon de demander à la Société lyonnaise d'Horticulture de bien vouloir désigner un délégué qui assistera au prochain Congrès de Montpellier. Le Conseil signale qu'il serait heureux qu'un rosiériste soit spécialement nommé pour se rendre à cette manifestation.

Convocation de la Chambre syndicale des horticulteurs. — Le Secrétaire lit une lettre qu'il a reçue de ce Syndicat signalant une réunion qui aura lieu le 6 avril.

L'ordre du jour est le suivant : Etude d'un projet de création d'une roseraie et d'un musée des roses lyonnaises.

Il est décidé que MM. Pernet-Ducher, Laperrière et Reymond se rendront à cette convocation afin d'écouter la discussion.

Nécrologie. — Plusieurs administrateurs annoncent le décès de M. Chavagne Père, horticulteur, 116, route d'Heyrieu, à Lyon. Le Bureau se fait l'interprète de tous en envoyant à sa famille l'expression de ses condoléances les plus sincères et rappelle que

le défunt comptait au sein de la Société de très nombreux amis qui ont été vivement affectés.

Règlement des cotisations. — Notre trésorier, M. Laperrière, à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône), rappelle à tous nos adhérents de verser régulièrement leur cotisation entre ses mains. Il remercie d'avance tous ceux qui voudront bien lui envoyer rapidement leurs cotisations échues. Il compte sur l'attachement de tous les sociétaires à leur groupement pour accomplir cette formalité.

En effet, cette façon de faire évite à notre trésorier des lettres de rappel et des frais d'encaissement à notre Société. M. Laperrière nous charge de signaler que la Société possède un compte de chèques postaux (compte postal, Lyon 67-61).

Séance du 17 Avrii 1923.

Etaient présents : MM. Silvestre, Pernet-Ducher, Bernaix, Chambard, Courtois, C. Croibier, Ch. Ducher, Guillot, Laperrière, Meylland, Mermet, Reymond, Richardier, Schwartz, Siret et Banssillon

Excusé : M. Marque.

Le Président, M. Silvestre, prend la parole et dit qu'il a réuni le Conseil en vue d'une exposition de roses que pourrait faire la Société dans le courant de juin. Il demande si cette idée plaît aux membres du Bureau, celui-ci adopte à l'unanimité ce projet.

Le Président fait savoir qu'il a chargé au préalable le Secrétaire de s'entendre avec la Mairie pour demander l'autorisation d'utiliser le Palais du Conservatoire, quai de Bondy.

M. Banssillon lit une lettre émanant des services municipaux autorisant l'utilisation de cet édifice pour cette exposition de roses.

Le Bureau est très sensible à l'attention des services de la Ville de Lyon et charge le Secrétaire de présenter ses remerciements à M. le Maire.

Durée de l'Exposition. — La date restera à fixer, mais cette initiative devra avoir lieu entre le 10 et le 25 juin, suivant le temps et la température. Cette exposition devra commencer un jeudi et se continuer jusqu'au dimanche. Quelques cartes pourront être distribuées à des notabilités.

Présentation des fleurs. — Le Bureau examine cette question importante et décide que les roses seront rangées de telle sorte que les flacons seront rendus invisibles. De plus, des plantes vertes orneront les deux salles (salle du rez-de-chaussée et 1er étage). Il est envisagé des présentations de gerbes de roses dans de grands vases. Enfin, dans une salle à part, il sera vendu les dernières nouveautés de roses ; les sommes ainsi recueillies seront versées aux œuvres de bienfaisance que le Conseil choisira.

Afin de mettre au point les détails matériels de cette exposition, un Comité est formé qui sera composé de MM. Pernet-Ducher, Bernaix, Chambard, Courtois, Croibier, Guillot, Reymond, Richardier et Siret.

Rectificatifs.

Nous nous faisons un plaisir de faire les rectificatifs suivants au tableau de notre bulletin de janvier à février 1923.

Membres bienfaiteurs. — M. Demeaux Edmond, Receveur principal, entreposeur de tabacs fabriqués, 8*bis*, avenue de la Gare, Cahors (Lot) ;

M. Merly, minotier à Albias (Tarn-et-Garonne).

Membres honoraires. — M. Rodriguez Angel, 34, rue Claudio-Coello, Jardin de la Rosa, Madrid.

Membres titulaires. — M. Levavasseur Lucien, Administrateur propriétaire des pépinières Louis Leroy. d'Angers, 6, rue Béranger, Angers (Maine-et-Loire) ;

M. Roux Victor, ❋, ❦, Etablissements Clément Nabonnand, Estérel, Parc Mandelieu (Alpes-Maritimes).

Nous n'avons tenu compte dans cette liste que des réclamations que nous avons reçues par lettre à notre siège.

XXIIe CONGRÈS NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES

Nous avons l'honneur de rappeler à nos Sociétaires le Congrès annuel de la Société Française des Rosiéristes, qui aura lieu à Montpellier, les 21, 22, 23 mai 1923, organisé à l'occasion de l'Exposition de la 10e Région Economique.

Cette belle manifestation est faite sous les auspices de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, 19, rue Durand, à Montpellier.

I. — Programme du Congrès.

21 *Mai*

Tenue du Congrès à 9 h. ½ du matin, dans le Pavillon de la Salle des Fêtes de l'Exposition.

Déjeuner à 12 heures.

Visite du Jardin des Plantes de Montpellier.

Visite de la Ville.

22 *Mai*

Départ à 9 heures, pour visiter Roseraies et Jardins.

Rentrée à Montpellier pour déjeuner.

Départ à 2 heures, pour visiter les caves coopératives de Lansargues, et la propriété de Guilhermain.

23 *Mai*

La Méditerranée et l'étang de Thau en bateau à vapeur. Déjeuner.

Retour à Cette. La Montagne et le Panorama.

Retour à Montpellier à 18 heures.

II. — Exposition et Concours.

A. — Concours des Roses, Art floral et décoratif, 19, 20, 21 et 22 mai 1923.

Fleurs coupées, la plus nombreuse collection de roses.

Collection de roses en 10 variétés, recommandées dans le Midi de la France.

La plus belle collection de roses en pots.

Le plus beau semis de 1920 à 1923.

Le plus beau lot d'articles décoratifs en fleurs naturelles.

Concours de culture maraîchère forcée.

B. — Concours permanents d'horticulture florale et d'ornements du 19 mai au 19 juin 1923.

Le plus beau massif de décoration permanent pour la durée de l'exposition.

Lots de rosiers en pots.

La plus belle collection de plantes fleuries de plein air.

La plus belle collection d'arbres verts et arbustes fleuris et non fleuris.

Collection d'arbres verts résineux et reboisement.

Le plus beau lot d'arbres fruitiers formés et non formés.

Concours de culture maraîchère permanent.

Lot de plantes industrielles et médicinales.

C. — Industrie horticole.

Outillage pratique.
Graines et semences.
Vanneries de luxe.
Emballage et vannerie d'emballage.
Appareils d'arrosage.
Ameublement des jardins.
Engrais spéciaux pour l'horticulture.
Histoire naturelle.
Instructions horticoles.
Architecture. Plan de jardins et projets.

III. — Concours horticole et floral, 16, 17 et 18 Juin.

Le plus beau lot de plantes de serre.

La plus belle collection de plantes fleuries de plein air.

Le plus beau lot de fruits de la saison.

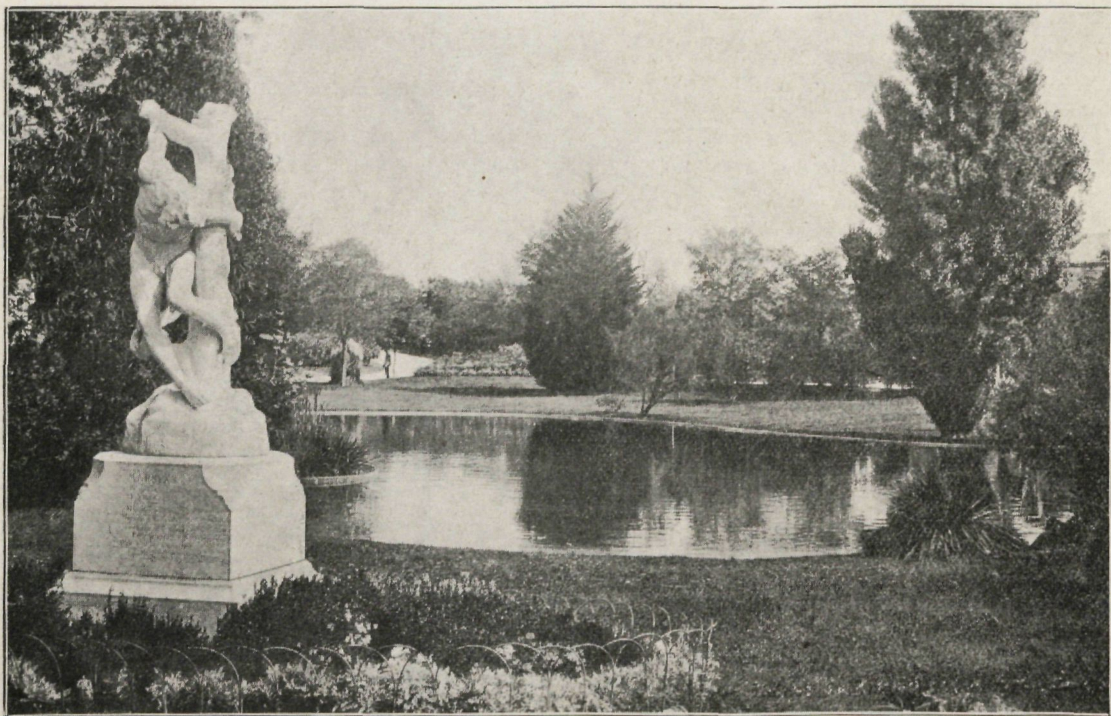
Collection de plantes vivaces et annuelles.

Exposition maraîchère.

Lot de légumes forcés et non forcés.

IV. — Règlements des concours et expositions horticoles.

Article premier. — Tout horticulteur jardinier, pépiniériste, amateur, peut prendre part aux expositions et concours horticoles, organisés à l'occasion de l'Exposition Régionale de la Xe Région Economique, tenue à Montpellier, du 19 mai au 19 juin 1923.



Montpellier. — Jardin de l'Esplanade (Statue de Marçyas).

Art. 2. — Les demandes de place devront être adressées au Secrétaire général de la Société d'Horticulture, 19, rue Durand, à Montpellier.

1° Pour le Concours de roses du 19 au 22 mai, avant le 5 mai 1923 ;

2° Pour le Concours permanent de la durée totale de l'Exposition allant du 19 mai au 18 juin, avant le 15 mars 1923 ;

3° Pour le troisième concours horticole et floral des 14, 15 et 16 juin, avant le 1er juin 1923.

Art. 3. — Les produits exposés devront être soigneusement étiquetés et porter le numéro d'ordre qui sera remis au moment où les lots seront apportés à l'Exposition.

Art. 4. — Les objets à exposer devront être mis en place pour le premier Concours allant du 19 mai au 22, le vendredi, de 18 à 19 heures.

Pour le deuxième Concours, allant du 19 mai au 18 juin, les lots devront être placés le vendredi 18, avant 19 heures.

Pour le troisième Concours, ayant lieu les 16, 17 et 18 juin, les lots devront être installés le 15, avant 19 heures ; les fruits et fleurs coupées devront être installés le 16, avant 9 heures.

Aucun objet ne pourra être enlevé ou remplacé pendant la durée de l'Exposition. Tous les articles devront être enlevés par les exposants dans la journée qui suivra la clôture de chaque concours.

Art. 5. — Les objets destinés à l'Exposition devront être rendus et mis en place aux frais des exposants.

Art. 6. — Une commission sera chargée de recevoir et d'examiner les objets présentés et de procéder à leur placement, elle indiquera la place que chaque exposition devra

occuper. La commission pourra refuser ses objets qui lui paraîtraient étrangers au but de l'Exposition et qui ne présenteraient pas des conditions suffisantes de mérite.

Art. 7. — La Société donnera tous ses soins à la bonne conservation des objets exposés, mais elle ne répond d'aucun dégât ou perte, quel qu'en soit la cause.

Art. 8. — Un Jury composé de notabilités horticoles sera chargé de juger les concours et de distribuer les récompenses.

Les décisions du Jury sont souveraines, nul ne peut refuser les récompenses qui lui sont attribuées par le Jury.

Art. 9. — Les prix consisteront en objets d'art, diplômes d'honneur, médailles de vermeil, d'argent, de bronze et mentions honorables, et primes en espèces, qui seront mis à la disposition du Jury.

Art. 10. — Par le seul fait de son inscription, tout exposant reconnaît avoir pris connaissance des conditions du règlement et déclare s'y conformer.

V. — Questions mises à l'ordre du iour par la Société Française des Rosiéristes.

Nous rappelons les différents points sur lesquels notre groupement désire voir porter l'ordre du jour. Ce sont :

1. — Les roses de 1920.

2. — Les meilleures variétés pour les fleurs coupées.

3. — Les conseils pratiques aux Rosiéristes amateurs.

4. — L'influence du terrain et des engrais sur la végétation des roses.

5. — L'utilité de la fécondation artificielle et de l'hybridation pour obtenir des roses nouvelles.

Logement.

Nous rappelons que de nombreux hôtels existent à Montpellier ; la liste nous en a été fournie grâce à l'obligeance du Comité de l'Exposition. Les personnes qui désireraient retenir des chambres. sont invitées à correspondre directement. Dans le cas où ces hôtels seraient complets, on pourra trouver quelques chambres meublées chez des particuliers, à la journée, à la semaine et au mois. Il serait opportun de s'adresser au Syndicat d'Initiative, place de la Comédie, Théâtre Municipal, aile droite.

***

Nous espérons que nous retrouverons à cette Exposition beaucoup de nos amis et nous les engageons vivement à signer le bulletin d'adhésion ci-joint et à nous le retourner aussitôt.



Liste des principaux Hôtels de Montpellier.

Nom des Hôtels et Restaurants	Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner	Chambres à 1 lit		Chambre à 2 lits	Observations
				1 pers.	2 pers.		
Hôtel d'Angleterre », rue Maguelone...........	2,50	10 fr.	10 fr.	8 fr.	10 à 12	14 fr.	Journée : 24 fr.
Hôtel Restaurant Bitterois », 22, rue du Courreau................	1 fr.	5 fr.	5 fr.	3 fr.	3 fr.	3 fr.	Hôtel Restaurant ouvrier. Journée : 14 fr.
Hôtel du Commerce », 13 rue Maguelone........		7, 9 et 10 fr.	7, 9 et 10 fr.	6 fr.	8 fr.	10 à 12	Arrangements p^r famille et séjour
Family-Hôtel », 11, rue Nationale............	2 fr.	7 et 10	7 et 10	7 fr.	7 fr.	Dep. 12 fr.	
Hôtel de la Gare », place de l'Embarcadère......	1,50	8 fr.	8 fr.	8 fr.	10 fr.	14 fr.	Ne donne chambres qu'aux personnes prenant repas à l'hôtel.
Hôtel la Métropole », 6, rue Clos-René........	3,50	12 fr.	12 fr.	15 et 16	19 et 20	24 à 26	
Hôtel du Midi », boulevard Victor-Hugo							Traiter directement avec l'hôtel.
Hôtel Moderne », 9, rue Boussairolles.........		7,50	7,50	10 fr.	12 fr.	18 et 20	
Hôtel de Nice », 13, rue Boussairolles.........	1,50 à 2 fr.	7 et 9 f.	7 et 9 f.	8 fr.	8 fr.	15 fr.	
Hôtel du Nord », meublé boulevard Observatoire	1,25			5 à 8 f.	6 à 10 f.	10 à 14	
Régina - Hôtel », meublé, 10, rue Pont-Juvenal..				6 à 12	8 à 14		
Royal Hôtel », rue Maguelone.............	2 fr.	10 fr.	10 fr.	12 fr.	12 fr.	18 fr.	



La grande Fête des Roses de Saverne

Ayant appris que nos amis Alsaciens allaient organiser des fêtes à Saverne, c'est avec plaisir que nous signalerons à nos lecteurs cette intéressante initiative et serions heureux si plusieurs de nos sociétaires pouvaient s'y rendre.

Dernièrement nous reçûmes de nos amis de Mulhouse la nouvelle que Saverne s'apprêtait à célébrer le 25ᵉ anniversaire de la Fondation de la Société Alsacienne et Lorraine des Amis des Roses. Sur le désir des organisateurs nous publions ci-dessous le programme de ces fêtes qui doivent avoir lieu les 17, 24 juin et le 1ᵉʳ juillet prochain. Ces jours-là, nous sommes sûrs que les nombreux touristes qui feront des randonnées dans les grandes forêts vosgiennes descendront en foule des montagnes et participeront à vos défilés fleuris qui égaieront votre jolie cité alsacienne.

Saverne sera en fête. Qu'il est loin le temps où vos charmantes habitantes regardaient fuir le rapide de Paris. Pour vous tous c'était la France qui s'enfuyait et qu'il était mélancolique ce ronflement qui se perdait dans les méandres de votre vallée !

A cette époque, car je connais un peu votre pays, un lieutenant prussien, à la face simiesque, soutenu par son « oberst » et Von Deiumling, de sinistre mémoire, voulait vous initier aux charmes de la culture du Brandebourg. Peine perdue pour eux, et si un jour ils croyaient avoir vaincu, votre sourire, ce souri e que votre grand Hansi a si bien exprimé, rappelait à vos oppresseurs que votre cœur et votre esprit étaient indomptables. Elle filtrait partout, votre malice alsacienne, et combien de fois, à travers les persiennes closes, des réflexions bien françaises jaillissaient au passage du régiment teuton que vous deviez supporter.

A Saverne, l'Allemand se sentait moins chez lui que partout ailleurs. Votre ville n'est-elle pas le lieu de prédilection des roses. Or, je crois savoir que les hordes d'outre-Rhin n'ont jamais compris cette fleur qui symbolise votre région. Leurs yeux et leur esprit furent trop longtemps habitués aux marais de la Sprée ou aux dunes désertiques et grises des côtes de la Baltique pour comprendre un jour la délicatesse et la finesse de cette fleur qui a imprégné vos cœurs.

Quand il y a vingt-cinq ans, vous décidiez de fonder votre Société, peut-être espériez-vous qu'un jour vos roses fêteraient la victoire de votre pays. Votre joie, dans ces fêtes, sera double.

Ce sera celle de votre grande Patrie et aussi de votre charmante cité. Votre beau château qui, sous l'œil de vos oppresseurs inconscients, symbolisait la grâce, la beauté et l'attrait de la France, illuminera ses colonnades dans les chaudes nuits de juin.

Quant à nous, Lyonnais, nous serons de cœur avec vous. Ce souvenir que notre Bureau vous a envoyé spontanément n'est pas autre chose que l'expression de sa reconnaissance.

Vous savez, hélas ! que nos régiments lyonnais eurent des pertes terribles dans la région qui vous entoure. Nous tous avons des amis qui dorment à Schirmeck, au Donon, sous les hautes frondaisons de vos forêts, dans vos champs, où les bleuets et coquelicots jettent de ci de là des taches mouvantes dans vos blés ondoyants. De pieuses mains fleurissent la dernière demeure de vos libérateurs et je crois bien reconnaître sur ces modestes tombes les plus belles roses qui font l'orgueil de vos jardins.

A. B...



Programme des Fêtes de Saverne.

16 JUIN.

8 h. à 9 h. soir : Concert et illumination.

17 JUIN.

Excursions dans les environs, à pied et en automobile.

8 à 9 h. — Course d'automobiles (Strasbourg-Saverne).

7 à 10 h. — Concours de décoration des maisons se trouvant sur le passage du cortège.

11 à 12 h. — Concert sur la place du Château et au Jardin des Roses.

14 à 17 h. — Grand cortège de voitures et automobiles fleuries, avec groupes de paysans alsaciens et lorrains. — Parcours : Nouvelle Caserne, Rue Saint-Nicolas, Grand'Rue, Tivoli, route de Paris, Jardin des Roses, rue du Griffon, Grand'Rue, rue de la Gare, Quai du Canal, place du Château, Parc du Château.

17 à 18 h. — Corso fleuri, Bataille de fleurs, concert, distribution des prix par la Reine des Roses.

18 à 19 h. — Concert et exhibitions sportives.

20 ½ à 21 h.— Rondes d'enfants.

21 à 22 h. — Danses originales et artistiques de Mme Opalvens, première danseuse étoile du Théâtre de Strasbourg, sur la terrasse du château des Rohan.

22 h. — Feu d'artifice et bal champêtre.

24 JUIN.

Excursions dans les environs de Saverne à pied et en automobile.

8 à 11 h. — Concours de décoration de jardins.

11 à 12 h. — Concert sur la place du château (Fanfare des Chasseurs).

13 ½ à 15 h.— Assemblée générale de la Société.

15 à 17 h. — Concert à la Roseraie, et distribution des prix par la Reine des Roses.

1er JUILLET.

Excursions dans les environs de Saverne.

8 à 11 h. — Concours de balcons fleuris.

11 à 12 h. — Concert dans le Jardin des Roses.

13 à 17 h. — Exhibitions sportives avec concert à la place des Sports.

13 à 14 h. a) Cross Country senior — 9 km.

b) Cross Country junior — 5 km.

14 h. — Démonstrations sportives, exécutées par les moniteurs du Centre Régional d'Instruction Physique (C. R. L. P.).

15 à 16 ½. — Match de Foot-Ball.

16 ½. — Match de Boxe.

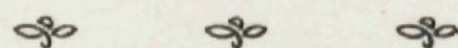
Distribution des prix par la Reine des Roses.

17 à 18 h. — Tirage de la loterie à la mairie.



La Culture de la Rose

COMPTE RENDU D'UNE CONFÉRENCE SUR LES ROSES A MULHOUSE.



Monsieur Frey-Collard, notre membre bienfaiteur, nous ayant envoyé un compte rendu d'une Conférence que M. Walter, de Saverne, a faite à la Société Industrielle de Mulhouse, nous nous faisons un plaisir de l'insérer. La liste de nos sociétaires, toujours plus nombreux, nous avait empêché de le faire la dernière fois.

⁂

La Société Industrielle de Mulhouse organise chaque hiver quelques conférences populaires et gratuites qui ont lieu le dimanche après-midi.

Sur la proposition de quelques membres de son Comité d'Histoire naturelle, elle avait prié M. Louis Walter, de Saverne, de venir faire une conférence sur la culture des Roses pour la vulgariser chez les propriétaires de petits jardins. Cette conférence qui a eu lieu le 26 novembre dernier a été faite par M. Walter en dialecte alsacien, devant un public de près de 500 personnes.

Le conférencier a vivement intéressé ses auditeurs en illustrant ses explications par de nombreuses projections en couleurs qui représentaient ses créations. Il a donné tous les détails sur sa manière de procéder pour créer des variétés nouvelles par la fécondation artificielle. Tout en encourageant ses auditeurs à suivre son exemple et à faire des essais il n'a pas caché les difficultés qu'on rencontrait en cherchant à obtenir des nouveautés intéressantes. Il a déclaré que malgré les 3 à 400 croisements qu'il faisait annuellement depuis plus de 22 ans, le résultat obtenu jusqu'ici n'était que d'une vingtaine de nouveautés ayant une réelle valeur horticole,

M. Walter s'est surtout appliqué ces dernières années à essayer des croisements avec des roses mousseuses. Son but est d'arriver à créer une rose mousseuse jaune remontante. Il a mis récemment dans le commerce la rose « Saverne » qui est le résultat de la rose mousseuse X Mme Edouard Herriot. Malheureusement jusqu'à présent les semis de provenance de la Rose mousseuse ne sont pas remontants, mais notre rosiériste ne se laisse pas arrêter par les difficultés qu'il rencontre et nous lui souhaitons de réussir dans ses recherches.

Il a actuellement à l'étude une rose qui lui paraît devenir particulièrement intéressante et qu'il nommera « Mme Millerand », ayant obtenu l'autorisation de donner ce nom à une de ces créations.

L'orateur a été vivement applaudi par l'assistance à laquelle il a annoncé qu'il donnerait le nom de « Mulhouse » à l'un des nouveaux semis qu'il a en observation.

M. F.-C.



LES ROSIERS POUR LA SERRE.

Parmi les nombreuses variétés de rosiers, il y en a dont les fleurs ne sont belles et parfaites qu'en serre ou dans un abri vitré.

Nous avons écrit, jadis, un article intitulé : « *Une pluie d'Or* », à propos d'une serre froide où, pendant les mois de mars et avril, et même pendant l'été, une voûte de roses *Maréchal Niel* formait un nuage doré.

Dans le Nord, même partout en France, cette variété réclame un abri pour donner son maximum de beauté. Nous avons vu dans le Midi des serres mobiles abritant des Rosiers *Maréchal Niel*. Le tissu délicat des pétales de cette variété, ainsi que chez quelques autres que nous citerons, les amène à ouvrir mal leurs boutons ; il arrive souvent, que les temps brumeux ou pluvieux y produisent de la pourriture aux pétales serrés les uns contre les autres.

En serre froide, ces phénomènes ne se montrent pas et les amateurs et horticulteurs peuvent y opérer des récoltes abondantes de beaux boutons et des roses superbes.

Il faut, pour cela, planter en serre des rosiers à très haute tige et possédant une forte ramure, déjà, afin de pouvoir atteindre le but proposé.

Il ne faut pas croire que cette voûte de branchages de rosiers puisse nuire aux plantes de la serre froide : en hiver cette serre n'est chauffée que lorsque le thermomètre marque zéro et, alors, les rosiers ne sont pas encore en végétation. Lorsqu'en janvier-février, celle-ci apparaît, l'ombre faible apportée par les rosiers est plutôt utile que nuisible ; il arrive souvent que les rayons solaires, à cette époque, forcent déjà les praticiens à ombrager leurs serres froides.

Ensuite, les cordons de rosiers, comme je vais le démontrer, ne peuvent nuire, car le soleil darde entre eux.

Voici un exemple comme proposition : supposons une serre de 20 mètres de longueur, une serre à deux versants, avec bâche au centre. Déduisons de la longueur cinq mètres, pour l'entrée, les tablettes, le chemin et la tablette du fond. Il nous reste quinze mètres de bâche ; cela nous permettra de planter six rosiers à très haute tige, en les espaçant de 2 m. 50.

Pour la plantation, il faudra défoncer à 80 centimètres sur 50 centimètres de largeur en y formant un trou carré ; dans le fond on placera un drainage composé de scories de chaux éteinte et de poussier de charbon, sur 20 centimètres de hauteur. Le trou devra être comblé par de la bonne terre à blé ou terre franche, additionnée de terreau de fumier bien décomposé, de trois kilogrammes de superphosphate de chaux et d'un kilogramme de sulfate de magnésie.

La plantation faite des six variétés que nous énumèrerons plus loin, on doit penser au palissage. Aux traverses supportant la toiture on tendra des fils de zinc galvanisé assez gros, sur cinq rangées longitudinales, dont une sous le faîte. Si les traverses manquent on pourrait y suppléer par des fils transversaux. Ces fils de zinc bien tendus seront placés à 30 centimètres du vitrage, pour les lignes latérales.

Dans une serre en fer, par exemple, s'il n'y a pas de traverses, on tendra transversalement des fils de zinc galvanisé sur 6 bambous plantés verticalement. Ceux-ci seraient trempés dans du goudron de Norvège à la partie qui doit être enterrée.

Il ne faut jamais se servir de fil de fer : nous avons observé que la rouille brûle les branches touchées des rosiers.

Ces fils de zinc bien tendus attendront le palissage qui deviendra urgent dès la deuxième année, Ce travail sera fait après la première floraison, où l'on pourra en même temps, enlever les branchettes sèches et les fleurs passées. Alors la serre froide devient libre, les plantes étant sorties.

Voici les variétés que je recommande :

Tout d'abord le rosier thé *Maréchal Niel*, dont la floraison sera un charme ; puis le Rosier hybride de thé *Reine Marie-Henriette*, dont le coloris cerise n'est bien beau qu'en serre ; ensuite le Rosier thé *Niphetos*, du blanc le plus pur ; après le magnifique thé sarmenteux *E. Veyrat-Hermanos*, lequel ne produit bien ses superbes nuances où l'abri-

cot et le rose carminé se disputent la place, que sous abri ; ensuite nous avons choisi le Rosier noisette *Solfatare*, dont les fleurs n'ouvrent pas sous notre climat en plein air, et enfin nous terminerons par les Rosiers thé sarmenteux *Mme Bérard* ou *Gloire de Dijon* : deux variétés ayant des points de ressemblance, toutes deux très florifères.

A la rentrée des plantes, le jardinier devra avec des ciseaux, effeuiller ces rosiers. Cette opération donnera de la lumière aux plantes placées au dessous, leur évitera la chute des feuilles et elle augmentera, en même temps, la floraison : nous l'avons observé, tout en l'avançant, les pousses nouvelles ne seront pas gênées par les vieilles feuilles qui resteraient.

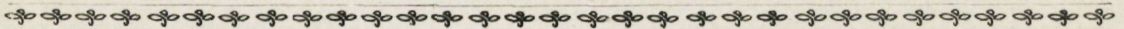
Dans la conduite de ces rosiers, il faut créer des cordons : toutes ces variétés, si différentes se mélangeront en peu d'années : ce sera idéal et... d'un grand rapport.

Il va sans dire que l'on devra traiter ces rosiers préventivement contre les pucerons et les chenilles. Pour les premiers, faire opérer tous les huit jours une vaporisation, sur un fer rougi au feu, de jus de *tabac pur*, et pour les secondes, un seringage d'eau de pluie teintée au dixième de jus de tabac (essence) sera projeté sur les rosiers, une fois par semaine.

Des arrosements avec engrais azotés seront donnés de temps à autre, avec quelques arrosements d'eau de pluie pendant l'été.

Adolphe Van den Heede.

29 mars 1923.



Le plaisir d'avoir un jardin, un jardin utile et agréable ou l'on rassemble les belles Roses d'autrefois et les jolies Roses nouvelles.

L'horticulture fait tous les jours des progrès rapides ; depuis la chaumière et son humble potager jusqu'aux vastes jardins paysagers qui embellissent les palais, il n'est pas de propriétaire qui selon sa fortune, ne songe à se procurer l'agrément et l'utilité d'une portion de terrain consacrée à la culture des légumes, des arbres, des fruits et des fleurs et qui n'éprouve un grand plaisir à se promener dans sa propriété, à s'y entourer des illusions de l'espérance et des réalités du souvenir, et à chercher des consolations contre les injustices qu'il subit, les revers qu'il éprouve et les peines de toutes espèces qui s'attachent à l'humanité,

Le goût des jardins est trop naturel, leur utilité trop incontestable, et leur jouissance trop féconde en plaisirs variés, pour qu'ils n'aient pas été cultivés dès la plus haute antiquité. La prose et la poésie ont rivalisé pour célébrer l'horticulture et les charmes qu'elle procure aux hommes.

Si nous envisageons les jardins sous le rapport des produits, nulle terre cultivée n'offre, sur une égale étendue de terrain, une aussi abondante quantité, un choix aussi parfait, une variété aussi précieuse de plantes utiles et de fruits savoureux qu'un jardin potager ; la production y est continuelle, l'hiver même y fournit son contingent, la terre ne s'y repose jamais, et dans la même année plusieurs récoltes s'y succèdent..

Si maintenant nous passons de l'utile à l'agréable, nos parterres, quelle que soit leur étendue, peuvent nous offrir les fleurs les plus belles, ainsi qu'une distraction d'autant plus agréable qu'elle est entièrement exempte de remords, au contraire, ils font naître les plus douces pensées, les plus touchantes rêveries, accompagnées d'une certaine vague d'idées qui pour être quelquefois sans ordre, ne sont pas sans agrément. Ce sont ces sensations qui, mêlées d'espérance et de regrets, composent la mobile existence des cœurs les plus tendres. En présence des plus riantes scènes de la nature, ils se livrent avec délice aux sentiments qui les dominent ; des hommes pensent à leurs amis éloignés, la jeune mère à ses enfants, le père à sa famille ; le peintre, le poète et l'artiste viennent em-

prunter des couleurs et des images à la *nature inspiratrice.*

Nous pouvons trouver quelque chose de nouveau, même dans l'herbe la plus humble.

L'année avance, le printemps de nouveau se fait sentir, amenant avec lui les douces rosées, les tièdes ondées, et tous les premiers signes de la nature renaissante.

Quelle foule d'agréables pensées et d'espérances se pressent dans l'esprit de l'amateur. Pour lui, chaque feuille et chaque bouton a du charme et de l'intérêt ; tout ce qu'il voit renferme une promesse et lui paraît attrayant. Il observe d'un œil ravi les beautés déployées autour de lui, qui lui révèlent le travail incessant et caché de la nature, et il est conduit à s'écrier le cœur plein de gratitude, avec Thompson : « *Viens, gentil printemps, douceur éthérée, viens, et du sein des nuages, tandis qu'une musique harmonieuse éveille tout autour d'elle, Voilée de Roses, sur notre plaine, descends* ! »

Ainsi, avec le renouveau, commence pour l'amateur les jouissances et les travaux ; dans les jardins, il va répandre les semences pour avoir des fleurs en été, il creuse, plante, prépare tout enfin, pour disposer les fleurs, ornement varié des parterres. Tandis qu'il se livre avec entraînement, au plaisir pur et vrai que fait naître l'amour de la terre, le seul regret qu'il éprouve, c'est que tous ne puissent partager son bonheur, Pour moi, je voudrais que le goût de l'horticulture, et principalement l'amour des belles Roses, fût encouragé et jugé digne de l'attention des esprits les plus élevés.

D'abord, c'est un amusement agréable et rationnel de cultiver quelques jolis rosiers variés dans son jardin. Il y a peu d'hommes qui n'aient quelque passe-temps de prédilection, avec lequel ils remplissent les moments de loisirs et se distraient du souci des affaires. Ces moyens sont variés et nombreux, pour les uns ce sont les plaisirs des voyages en auto, pour d'autres la chasse, la pêche, etc... Quelques-uns cherchent des distractions dans une chose, quelques-uns dans une autre.

A ceux qui sont étrangers à ces sources de bonheur et de jouissance, je leur recommande de faire l'essai d'avoir un jardin, d'y planter des Rosiers variés et par une matinée embaumée et fraîche de printemps, ils comprendront tous les plaisirs qu'il y a, à voir éclore et fleurir les Roses roses, blanches, rouges, jaunes, crêmes, etc...

***

Je crois être utile à nos lecteurs en publiant ici la liste des jolies roses d'autrefois, qui n'ont rien perdu de leur mérite primitif. C'est le résultat d'un plébiscite de belles Roses fait entre amateurs et professionnels en 1879 et publié la même année dans le « Journal des Roses » : *La France, Baronne A. de Rothschild, Paul Neyron, Gloire de Dijon, Souvenir de la Malmaison, Jules Margottin, Maréchal Niel, Baronne Prevost, Général Jacqueminot, Captain Chrysty, Belle Lyonnaise, Eugène Appert, Louis Van-Houtte Anna Diesbach, Aimé Vibert, Souvenir de la Reine d'Angleterre, La Reine, Victor Verdier, Mme Gabriel Luizet, Comtesse d'Oxford, Gloire de Ducher, Géant des Batailles, Mme Falcot, Jean Pernet, Marie Van-Houtte*, etc., etc...

Depuis cette époque on a vu apparaître toute une série de Roses thé, hybrides de thé, plus belles les unes que les autres. Le seul inconvénient pour les Roses thé c'est qu'il faut les garantir contre le froid, malgré cela, leur culture s'est très répandue, on dirait qu'elles s'acclimatent mieux; on les rencontre dans presque tous les jardins, même dans nos jardins de montagne.

La R. thé *Niphetos* qui fut jadis la plus belle des Roses blanches, est remplacée par *Candeur Lyonnaise* et *Reine des Neiges*, mais malgré cela *Niphetos* est toujours très cultivée et trône toujours dans les belles collections.

Dans la quantité de Roses thé et hybrides de thé, mises au commerce, il y a quelques années, je citerai *Mme Bérard, Mme Hoste, Anna Olivier, Catherine Mermet, Comtesse Riza du Parc, Safrano, Souvenir d'un ami, Papa Gontier, Maman Cochet, Caroline Testout, Mme Abel Chatenet, Mme Jules Bouché, Léon Pain, Jules Grolez*, etc., etc..., et j'en oublie des plus belles aux coloris incomparables, mais je ne saurais en allonger la liste qui ne trouverait pas de place ici.

Les Rosiers multiflores nains sont d'un bel effet autour d'un massif unicolore de *Souvenir de la Malmaison* ou de tout autre variété, on emploie généralement la variété

Mme Norbert Levavasseur. Mais dans les dernières obtentions nous nous arrêtons à la merveilleuse découverte de *M. Pernet-Ducher* pour le genre *Rosa Pernetiana* qui est une race nouvelle aux coloris si nouveaux, ils ont été appréciés par les amateurs et les horticulteurs du monde entier ; dans ce beau genre, nous citerons quelques variétés déjà très répandues : *Louise-Catherine Breslau, Mme Edouard Herriot, Constance, Juliet*, etc..., mais la variété incomparable est bien le *Souvenir de Claudius Pernet*. C'est une Rose d'un coloris unique, elle est appelée à avoir un grand avenir, elle perpétuera dignement le souvenir du fils d'un grand Lyonnais qui toute sa vie à cherché à améliorer les Roses par la culture et l'hybridation.

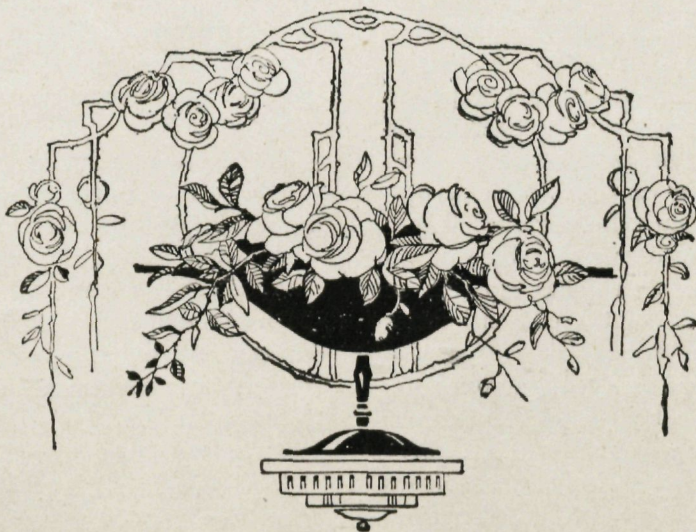
Cette longue liste ne serait pas complète si je ne disais un mot sur les Rosiers grimpants non remontants, rosiers japonais nommé *Rosa Wichuriana*. Ce type d'une vigueur sans pareille donne aussi des quantités de fleurs innombrables, telles sont : *Alberic Barbier, Lady Gay, Dorothy Perkins, René André*, etc..., leur extrême floribondité es a fait employer avec succès dans toutes les décorations florales. Ce sont ces variétés qui remplacent les rosiers sarmenteux pour la garniture des portiques et treillages, je pourrais en dire autant des rosiers pleureurs qui ont été greffés sur des sujets de deux ou trois mètres de hauteur et dont les branches retombent jusqu'au sol et sont entièrement garnies de fleurs.

Dans les dernières nouveautés de ces dernières années, je ne veux pas faire un choix, il serait trop difficile et le nombre trop important, c'est le rôle des professionnels qui cultivent comparativement chaque variété, de signaler dans les Congrès les variétés les plus remarquables dans celles mises au commerce ou à l'étude chaque année.

Voilà, amis lecteurs, quelques conseils qui pourront vous être utiles si vous hésitez à cultiver des Rosiers. Mais il existe tant d'espèces botaniques de Roses qui n'ont pas été essayées pour l'hybridation et la fécondation artificielle que nous devons nous attendre à des surprises sensationnelles du côté des coloris de la fleur... et toujours en songeant à la venue plus ou moins éloignée de la *Rose bleue* !

J.-P. MARQUE.

Le 15 avril 1923.



LES ROSES A PARFUM



Les roses à parfum cultivées dans la région de Grasse ont le mérite de donner par distillation des quantités relativement importantes d'essence de rose commerciale. C'est ce qui explique que les distillations de roses de jardins, qui ont été pratiquées pendant la guerre, au moment où les Bulgares, nos ennemis d'alors, ne pouvaient plus expédier leur essence en Europe, n'ont pas été continuées. Les roses dites « *de mai* », cultivées dans le canton de la Colle (Alpes-Maritimes), notamment, se vendent maintenant à des prix assez bas pour qu'il ne soit plus assez avantageux de distiller les variétés Brunner, Nabonnand, Safranos, Drusky, dont le seul prix de la cueillette est désormais trop élevé pour permettre une distillation avantageuse. Emile Sauvage nous cite les quelques variétés cultivées dans la région de Grasse, sous le nom générique de roses de Mai ; selon lui la plus commune est la rose Centifolia L., mais le rosier Pompon, le rosier de Provins et le rosier Mousseux donnent des fleurs qui sont acceptées par le distillateur comme égales à celles du rosier de Mai avec ou sans épines.

Le rosier de mai sans épines, en réalité à épines clairsemées, se plante en terrains arrosables, le type à épines drues se plante au contraire en terrain sec. On les multiplie par marcottes, par drageons ou par division des pieds. Le rosier cent-feuilles ne se propage pas par boutures. Le terrain doit être défoncé à 65 centimètres. On bine et on plante à fin janvier, en lignes espacées de 1 m. 50, les sujets étant à 60 centimètres les uns des autres.

Les maladies qui assiègent le rosier des parfumeurs ont donné quelques extensions aux plantations de Roses de l'Hay. Créée par MM. Gravereaux et Cochet-Cochet dans les roseraies de Bagatelle, cette rose à parfum a été essayée consciencieusement par un certain nombre de floriculteurs. Le rosier de l'Hay est très volumineux et très floribond, mais l'huile essentielle de rose obtenue par distillation est tout à fait différente de l'essence classique, si bien qu'elle n'a pas eu, jusqu'ici le succès escompté.

Au contraire, certaines roses qui sont forcées l'hiver et vendues à haut prix dans les capitales sous forme de fleurs coupées, donnent au printemps une abondante floraison sans aucune valeur au point de vue commercial.

C'est l'abondance de la matière première qui a incité un certain nombre de parfumeurs, et notamment MM. Gattefossé, de Lyon, à essayer d'obtenir par distillation de l'eau de rose et de l'essence de rose, dont il semblait que le prix de revient devait être bien au-dessous de la normale.

Ces essais furent faits en 1910 et depuis l'habitude est prise de traiter, soit par le procédé classique de distillation à la vapeur, soit de préférence par le procédé moderne d'extraction au moyen de l'éther de pétrole, ces fleurs qui sont généralement deux à trois fois moins chères que les fleurs spécialement cultivées pour la production du parfum.

Cette coutume serait restée intéressante si l'an passé, une forte mévente des parfums n'avait forcé les floriculteurs à céder à bas prix leurs roses de Mai... Les roses de jardin se sont donc trouvées, à ce moment-là, presque aussi chères que les roses spéciales à parfum.

Or, comme le rendement des nouvelles venues est presque moitié moindre que celui des fleurs spéciales pour la parfumerie l'opération n'était plus intéressante. Cette situation ne se prolongera probablement pas indéfiniment, et le temps reviendra, prochainement, où il sera possible de recommencer fructueusement la distillation des roses des jardins.

La plus utilisée des ces fleurs est la Rose Ulrich Brunner, belle rose rose foncé, à grande tige, de prestance magnifique et de facile conservation. Traitée comme la rose de mai, par la distillation, elle donne une eau de rose qui a toutes les vertus de l'eau de rose médicinale, mais qui est légèrement moins parfumée que le produit habituel de

l'industrie grassoise. L'huile essentielle obtenue est concrète : elle se solidifie à 28°, elle est légèrement jaune, mais le plus souvent opaque, alors que l'essence normale est transparente et moins foncée. Mais traitée par l'essence de pétrole elle donne une cire très parfumée dont on extrait une huile aromatique de très réelle valeur et d'un arome particulier très plaisant.

La Rose Paul Nabonnand est une rose hortensia, d'un port magnifique. d'une odeur fort agréable. Elle donne aussi une huile essentielle concrète fondant à 19° et riche en éthers.

La Rose Van Houtte, comme la Rose Frau Carl Drusky est rarement distillée seule. Elle est livrée par les courtiers mélangée avec les autres variétés ornementales cultivées sur la Côte-d'Azur et notamment avec Paul Neyron, rose très foncée et de bonne odeur, souvenir de la Malmaison, Maréchal Niel, La France, Gloire Lyonnaise, Comte Bobrinsky, Gabriel Luizet, etc. Les roses jaunes sont quelquefois distillées sépa-



Ph. Boyer. Cl. *P. M.*

Roseraie de l'Hay. — Un rosier isolé : William C. Egan.

rément, leur odeur étant légèrement différente.

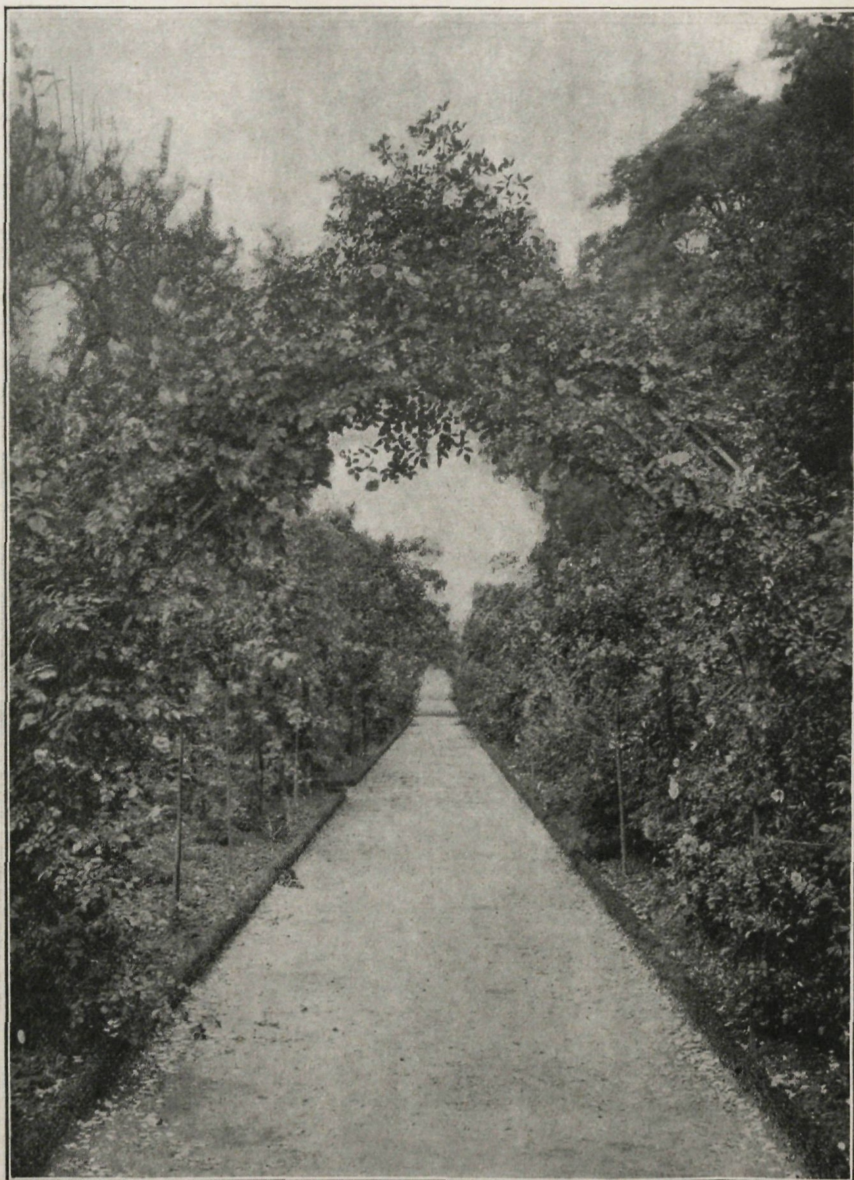
Ce mélange de roses diverses donne une essence qui se vend assez bien, notamment en Angleterre, essence dont les caractères physiques se rapprochent sensiblement de ceux de l'essence Bulgare :

Point de fusion 20°, densité 864, teneur en alcools 70 % environ.

Elle est le plus souvent mélangée à l'essence de rose de mai dont elle n'altère pas la qualité.

Pendant les dernières années de grande vente de parfums : 1917, 1918, 1919, de grosses quantités de ces roses ont été traitées. La production de la région de Grasse, d'Antibes, Golfe-Juan a été nettement insuffisante et il a fallu importer des fleurs coupées italiennes. Les régions de Porto-Maurizio, Ospadeletti, Bordighera, etc., ont expédié des quantités considérables de roses vers les distilleries françaises de la Côte-d'Azur.

Depuis et grâce aux faveurs nombreuses



Ph. Boyer. Cl. *P. M.*

Roseraie de l'Hay. Une allée. (Jersey Beauty et Ruby Queen sur l'arceau.)

que le gouvernement a offertes aux industriels italiens, des usines se sont organisées sur la Riviera italienne pour la distillation de ces roses, et il existe, dès maintenant un type d'essence de rose italienne, qui, sans prétendre égaler l'essence française, a cependant, grâce aux mesures de protection prises par le gouvernement italien, un important débouché dans l'industrie nationale.

C'est ainsi que les recherches et essais de nos compatriotes ont puissamment contribué à la formation d'une industrie italienne de distillation des fleurs, industrie inexistante jusqu'en 1918.

Il reste encore beaucoup à faire pour tirer parti des fleurs françaises : Le procédé Robiquet de dissolution directe des principes aromatiques par l'essence de pétrole, qui est ensuite évaporée dans des appareils spéciaux, permet l'extraction des principes odorants de quantité de fleurs jusqu'ici inutilisées. Les roses sont parmi les plus intéressantes, à cause du prix élevé de l'essence obtenue.

Floriane.



Ph. Boyer — Cl. *P. M.*

Roseraie de l'Hay. — Un Bosquet.



Les Affaires et les Fleurs

L'EXPORTATION DES ROSES EN ANGLETERRE.

Il y a quelques semaines, notre Conseil nous avait demandé de faire des études sur les débouchés offerts à l'Horticulture française par les grands marchés internationaux. C'est donc avec plaisir que nous donnerons un aperçu des formalités à suivre pour engager des affaires avec la Grande-Bretagne qui reste toujours notre première cliente pour notre commerce extérieur. Nous attachons la plus grande importance aux exportations de rosiers pour deux raisons qu'il est aisé de comprendre.

D'abord nos rosiéristes créent des nouveautés appréciées dans le monde entier et il est fort probable que nos amis éparpillés dans les quatre coins du monde possèdent des espèces nombreuses qui ont vu le jour sur le sol de France.

Enfin, il existe dans toutes les affaires un élément immense à notre sens. Nommons le l'impondérable. Aussi lorsque nos plus belles roses prennent le chemin de l'étranger, et portent des noms consacrant nos gloires nationales, il est sûr et certain que notre influence en bénéficie d'autant, car la beauté des fleurs alliées aux grands noms de notre pays synthétisent aux yeux et à l'esprit de l'acheteur étranger la puissance de création et le charme français. Nous allons donc essayer d'aborder cette question d'exportation en Angleterre. C'est un sujet ardu, mais tout agriculteur est un homme d'affaires et et il nous pardonnera ces détails indispensables s'il peut, par les quelques lignes qui suivent, connaître les habitudes douanières de notre grande voisine.

***

Notre Alliée est un des très rares pays du monde où pendant longtemps toutes les marchandises entraient en franchise. C'était le Royaume du libre échange, système qui d'ailleurs avait été tempéré par quelques exceptions. Toutefois, depuis l'année 1921, le gouvernement de Londres a fait accepter au Parlement le « Safeguarding Act », législation qui imposait d'assez nombreuses marchandises reprises à raison de 33 1/3 % *ad valorem*.

Nous avons résumé très schématiquement le régime des douanes anglaises. Naturellement les plantes vivantes n'étaient pas prévues dans cette législation et comme autrefois les rosiers continuent à ne payer aucun droit. Toutefois si la franchise est admise pour ce genre d'importation, il existe par contre en Angleterre un régime sévère pour l'entrée des végétaux. Ceux-ci font l'objet de réglements minutieux qui doivent être suivis sous peine de destruction et d'amendes qui sont subies par les destinataires, c'est-à-dire par vos clients, ce qui est désastreux au point de vue commercial.

***

C'est le Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries installé à Londres, Whitehall Place, London S-W-I, qui est compétent en cette matière, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par les « Destructive Insects and Pests Act » de 1877 et de 1907.

Dernièrement ce département a pris deux mesures, l'une en date du 31 mai 1922 et l'autre du 15 décembre 1922.

La première spécifie que pour toutes les importations à destination de l'Angleterre, il est indispensable que toute plante vivante ait été visitée par une autorité officielle compétente. Cette inspection doit être faite au moment de l'envoi, ou au maximum 14 jours avant l'exportation. Les douanes anglaises exigent la pièce suivante qui devra être signée par le fonctionnaire chargé en France de ces services.

Certificate of Examination of Plants, No.

This is to certify that the plants included in the package or consignment described below were thoroughly inspected by
a duly authorised official of
on , and
were found or believed by him to be healthy and free from any of the plants diseases or pests named in the Second Schedule to the Destructive Insects and Pests Orders of 1922.

Nous traduisons :

Certificat d'examen des Plantes No.

Ceci est pour certifier que les plantes comprises dans cet envoi ou cette consignation et décrites ci-dessous furent soigneusement examinées par un fonctionnaire dûment autorisé de
au et furent trouvées ou furent considérées par lui comme saines et sans aucune des maladies comprises dans la partie N° 2 de l'arrêt relatif aux insectes destructeurs de 1922.

Les insectes visés sont les suivants :

Le Plowdrightia morbosa, le Bacillus amylovorue, l'Endothia parasatica, le Synchytrium endobioticum, le Vrocystis cyrulæ, le Peronoplasmopara humilis, le Phylloxera Vastatrix, le Hetero cordylus malinus, le Lygidea mendax, le Stephanitis pyri, le Leptinotarsa decemlineata, le Conotrachilus nenuphar, le Phthorimaea opercubella, le Malacosoma americana, le Cydia Molesta, l'Aspidiotus perniciosus, le Diaspis pentagona, le Rhagoletis pomonella, le Rhagoletis cerasi, l'Epochra canadensis.

Ce certificat doit être fait en trois exemplaires.

1) Une copie doit être envoyée au chef des douanes du port d'entrée ;

2) Une autre doit être expédiée à l'acheteur ou au consignataire ;

3) L'original doit être envoyé au Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries, dont nous avons donné ci-dessus l'adresse.

Dans le cas où des plantes sont remises à la poste, il n'est pas utile d'envoyer une copie au chef des douanes, il est suffisant de fixer un certificat à chaque colis.

***

La seconde mesure dont nous avons vu la date (15 décembre 1922) est prise contre le Scarabée du Colorado. Aussi le certificat suivant, en plus et indépendamment des formalités précédentes, doit être délivré par une autorité française. Ci-dessous nous publions le texte :

SCHEDULE

I being the grower or exporter of the living plants included in the consignment described below do hereby declare that none of these living plants were grown in the Departments of Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Aude, Gers, Tarn, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot, Dordogne, Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Indre, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Lozère.

Signed Date

N° and description of package.
Marks
Nature of contents.
Name and address of consignee.

La traduction est la suivante :

CERTIFICAT

Le soussigné le cultivateur ou l'exportateur des plantes vivantes, incluses dans l'envoi ci-dessous décrit, déclare qu'aucune de ces plantes vivantes n'a été produite dans les départements suivants : Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Aude, Gers, Tarn, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot, Dordogne, Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Indre, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Lozère.

Signé Date

Nombre et description du colis.
Marques distinctives.
Nature du contenu.
Nom et adresse du destinataire.

***

Nous avons ainsi passé en revue les formalités exigées par les douanes anglaises et nous espérons que les quelques renseignements que nous avons pu donner seront utiles à nos sociétaires dont certains font des affaires suivies avec la Grande-Bretagne, qui a toujours aimé les rosiers et les roses françaises.

A. B.

LOI DU 15 DÉCEMBRE 1922.

Etendant aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail.

Législation antérieure. — La législation spéciale aux accidents du travail a été inaugurée par la loi du 9 avril 1898 qui s'applique aux entreprises industrielles.

Les dispositions applicables antérieurement étaient celles du Code civil (art. 1382 et suivants) d'après lesquelles toute personne est responsable du dommage causé par son fait, par le fait des personnes dont elle doit répondre, des animaux et des choses dont elle a la garde.

Pour avoir droit à une indemnité l'employé ou l'ouvrier devait prouver qu'il y avait eu faute de la part de l'employeur.

Toutefois la jurisprudence était arrivée à atténuer la rigueur de ce principe, d'abord en admettant que le contrat de travail créait pour le patron une obligation implicite d'assurer la sécurité de l'ouvrier, puis en appliquant l'article 1384 du Code civil d'après lequel on est responsable du dommage causé par les choses qu'on a sous sa garde et décidant que le risque pouvait être créé par la chose du chef d'entreprise, son outillage par exemple.

La loi du 9 avril 1898 posa un principe nouveau qu'on peut exprimer ainsi : la responsabilité de l'employeur existe par le fait seul de l'accident considéré comme une conséquence directe de l'exercice de la profession.

Une indemnité est donc due à la victime même s'il y a eu faute de sa part, sauf bien entendu si elle a provoqué intentionnellement l'accident ; la faute inexcusable peut faire réduire l'indemnité, mais ne la supprime pas.

Un deuxième principe a été introduit par la même loi en ce qui regarde le montant de l'indemnité : ce montant n'est plus laissé à l'appréciation du juge, il est fixé forfaitairement suivant un tarif pour les frais médicaux, pharmaceutiques ou funéraires, d'après le salaire de la victime pour les rentes ou indemnités.

Une loi du 30 juin 1899 a rendu la même législation applicable aux accidents causés dans les exploitations agricoles par l'emploi de machines mues par des moteurs inanimés (l'exploitant du moteur est responsable) ; une loi du 15 juillet 1914 a été votée dans le même but pour les exploitations de bois.

Loi du 15 *décembre* 1922. — Cette loi n'a pas eu pour objet d'établir une législatioa spéciale en matières d'accidents pour les exploitations agricoles ; elle se contente d'étendre à ces exploitations les règles établies par la loi du 9 avril 1898 et les lois postérieures, en y apportant quelques modifications motivées par les conditions particulières inhérentes au travail agricole.

Les principales dispositions de cette loi sont exposées ci-après.

Personnes assujetties. — La nouvelle législation s'applique aux ouvriers, aux employés et aux domestiques, autres que ceux exclusivement attachés à la personne, occupés dans les exploitations agricoles, ainsi que dans les exploitations d'élevage, de dressage, d'entraînement, les haras, les entreprises de toute nature, les dépôts ou magasins de vente se rattachant à des syndicats ou exploitations agricoles, lorsque l'exploitation agricole constitue le principal établissement ; elle s'applique également aux personnes qui, n'étant pas petits patrons, sont occupés à l'entretien et à la mise en état des jardins.

Malgré le vœu exprimé par les grandes fédérations agricoles, une importante exception a été admise dans le but de ne pas imposer des charges trop fortes à la petite culture : ne sont pas assujettis obligatoirement à la loi les exploitants qui travaillent d'ordinaire seuls ou avec les membres de leurs familles (y compris les frères, sœurs et alliés au même degré), même s'ils emploient occasionnellement un ou plusieurs collaborateurs salariés ou non ; le personnel de ces entreprises reste donc en principe sous l'empire de la législation antérieure, c'est-à-dire du Code civil.

Toutefois les petits exploitants susvisés ont la faculté de placer leur famille et leurs

collaborateurs occasionnels sous le régime de la loi en contractant une assurance en leur faveur : ils deviennent ainsi des assujettis facultatifs.

De même, en contractant une assurance, tous les exploitants peuvent bénéficier pour eux-mêmes de la législation sur les accidents du travail.

Le fermier est seul responsable des indemnités pour accidents de travail, non le propriétaire.

Dans le métayage, s'il n'y a pas d'assurance, le bailleur est tenu jusqu'à concurrence de la moitié des indemnités ; s'il y a assurance, le bailleur doit payer au moins la moitié de la prime, et il n'est pas responsable si le métayer s'est adjoint des ouvriers supplémentaires sans l'avoir prévenu.

Déclarations d'accidents. — L'exploitant agricole a en principe les mêmes obligations que l'exploitant industriel : déclarer à la Mairie dans les 48 heures tout accident ayant entraîné une incapacité de travail ; déposer dans les quatre jours, si la victime n'a pas repris son travail, un certificat du médecin.

Mais, pour les exploitations agricoles, la loi a prévu le cas où le lieu de l'accident se trouve hors de la commune où l'exploitant a son domicile ; elle impose alors à la victime ou à ses ayant-droit l'obligation de prévenir l'exploitant par lettre recommandée avec accuse de réception; le délai imparti pour la déclaration de l'exploitant part de la réception de cette lettre.

Rentes et indemnités. — Les rentes et indemnités sont calculées sur les bases prévues pour l'industrie par la loi du 9 avril 1898 (indemnité temporaire journalière égale au demi-salaire, rente pour incapacité absolue et permanente égale aux deux tiers du salaire annuel, etc.).

Tenant compte des conditions particulières du travail agricole, la loi fixe le mode d'évaluation du salaire à prendre pour base lorsque la victime travaille à salaire variable ou lorsqu'elle n'est pas salariée.

Pour l'exploitant non salarié qui s'est assuré, le salaire de base est celui qu'il a déclaré en contractant l'assurance.

Garanties. — Pas plus que pour l'industrie et le commerce l'assurance n'a été rendue obligatoire pour l'agriculture.

Mais le législateur a voulu encourager la formation des sociétés mutuelles d'assurances régies par la loi du 4 juillet 1900, spécialement en ce qui concerne les petits exploitants qui travaillent ordinairement seuls ou avec l'aide des membres de leur famille et qui comme nous l'avons vu, ne sont pas assujettis obligatoirement à la loi : des subventions, représentant au maximum la moitié des cotisations que devraient payer ceux de leurs adhérents appartenant à cette catégorie de petits exploitants, seront accordées chaque année aux dites mutuelles, dans la limite des crédits inscrits au budget.

La créance de la victime de l'accident ou de ses ayants droit relative aux frais médicaux, pharmaceutiques et funéraires ainsi qu'aux indemnités pour incapacité temporaire de travail est garantie par le privilège de l'article 2101 du Code civil sur les biens meubles du débiteur.

Pour les indemnités ou rentes dues à la suite d'accidents ayant entraîné la mort ou une incapacité permanente de travail, il a été prévu, afin d'en assurer le payement en cas de défaillance du débiteur, la création d'un fonds de garantie semblable à celui organisé par la loi du 9 avril 1898.

Ce fonds sera alimenté de la manière suivante : il sera perçu annuellement sur chaque contrat d'assurance une contribution dont le montant sera fixé tous les cinq ans par la loi de finances en proportion des primes ; en ce qui concerne les exploitants non assurés, il sera perçu une contribution dont le taux sera fixé dans les mêmes formes en proportion des rentes mises à leur charge (elle sera liquidée lors de l'enregistrement des ordonnances, jugements et arrêts allouant les dites rentes).

Date d'application. — Mesures transitoires. — La loi sera applicable un an après la publication officielle des décrets qui doivent en régler l'exécution. Ces décrets devront être rendus dans les six mois suivant la promulgation de la loi.

Les contrats d'assurance souscrits antérieurement à la publication de ces décrets seront résiliés de plein droit à compter du jour de l'application de la loi et les primes ne resteront acquises à l'assureur que proportionnellement à la période écoulée jusqu'à la résiliation.

Jean Papillon.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur, 14, rue Bellecordière, Lyon Le Gérant : BANSSILLON.





- Anciens Etablissements -
- - Legendre - -
14, rue Bellecordière, Lyon

XXII[e] CONGRÈS DES AMIS DES ROSES

du 21 au 23 Mai 1923

BULLETIN D'ADHÉSION

M ....

à .... *déclare adhérer au Congrès de la Société Française des Rosiéristes, dont les Sessions se tiendront du 21 au 23 Mai, à Montpellier.*

Il compte prendre part { *au Déjeuner du 21 Mai ;* / *aux promenades sur la Méditerranée.* }

A ...., *le* *192*

SIGNATURE :

N. B. — Les Sociétés affiliées sont priées de donner, au plus tôt, les noms de leurs délégués.
Ce bulletin devra être envoyé, avant le 13 Mai, au Secrétariat, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Questions à l'Ordre du Jour du Congrès

1° Les Roses en 1920.

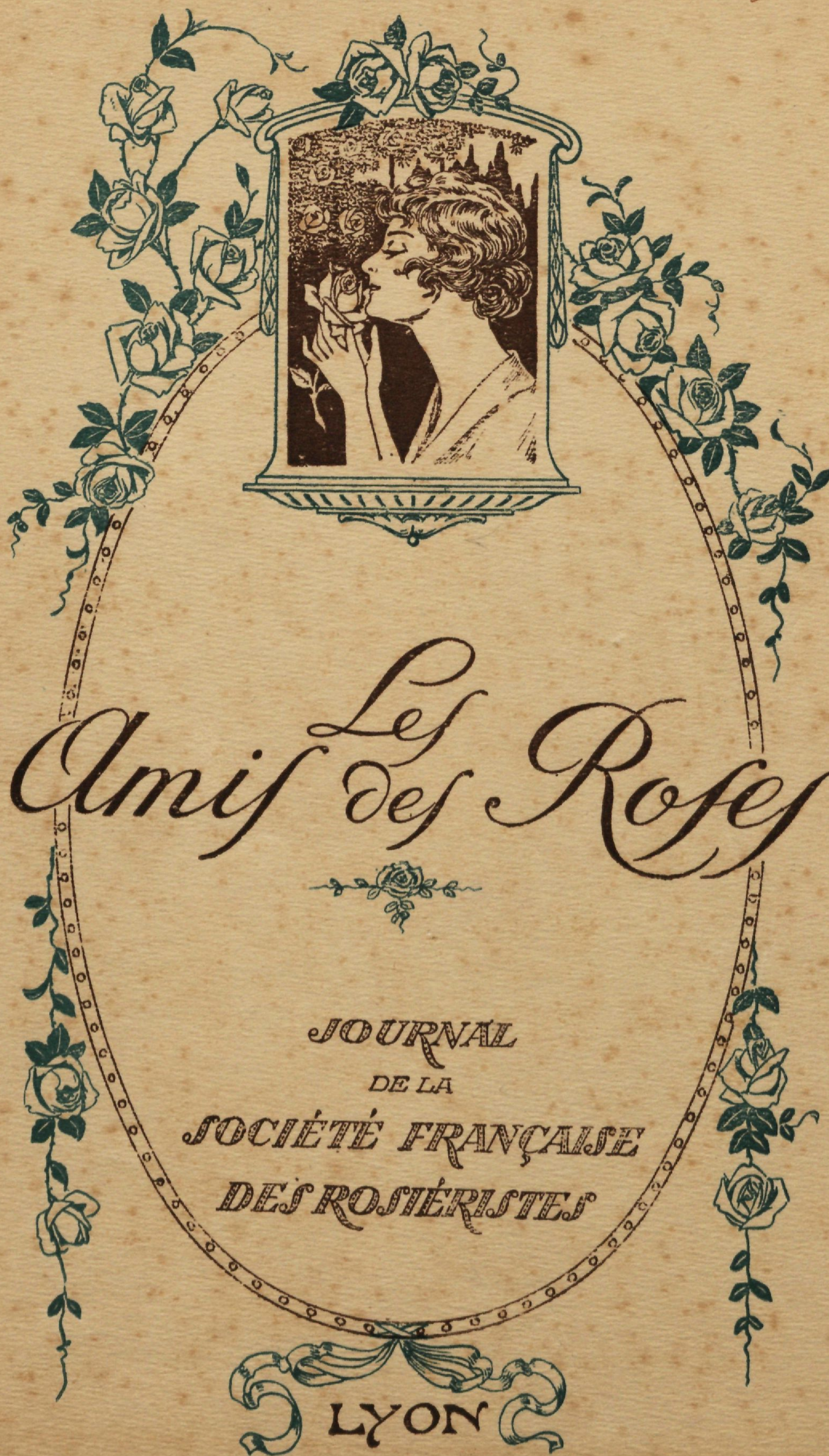
2° Les meilleures variétés pour les fleurs coupées.

3° Les Conseils pratiques aux Rosiéristes amateurs.

4° L'influence du terrain et des engrais sur la végétation des Roses.

5° L'utilité de la fécondation artificielle et de l'hybridation pour obtenir des Roses nouvelles.

Mai-Juin 1923.



Les

Amis des Roses



Journal de la Société Française des Rosiéristes

Siège Social : 10, Rue des Marronniers - LYON



27e Année. N° 92 (4e Série) Mai-Juin 1923.

Les Amis des Roses

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES

Paraissant tous les deux mois

10, rue des Marronniers, LYON





SOMMAIRE

Chronique de la Société

COMPTE RENDU

Séance du 2 Mai 1923.

Etaient présents : MM. SILVESTRE, PERNET-DUCHER, BERNAIX, CROIBIER, CHAMBARD, COURTOIS, DUCHER Charles. GRIFFON, GUILLOT Fils, LAPERRIÈRE, MEILLAND, MERMET, REYMOND, RICHARDIER, MARQUE et BANSSILLON.

Membres nouveaux. — Le Secrétaire lit les demandes d'adhésion qui ont eu lieu durant le courant d'avril. Celles-ci sont toutes acceptées à l'unanimité ; elles sont la meilleure preuve de la vitalité de notre Groupement.

Dames patronnesses. — Mme Abel DABLANC aux Masseriers, par Saint-Gery (Lot), présentée par MM. GIRARD et DEMEAUX ;

Mme CHARPENTIER, 10, r. Labordère, Limoges, présentée par MM. E. CHARLES et DORAT.

Mme C. RIGOLLET, 18, cours Richard-Vitton, Lyon, présentée par M. SILVESTRE ;

Mme A. THIERS, 35, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon, présentée par M. SILVESTRE.

Membres bienfaiteurs. — M. HEMMER, notaire à Zwitwolde (Pays-Bas) ;

M. NORMANN ROGERS, 23, Upper Richmond Road-East Putney, Londres, S. W. 15, présenté par M. WETTERN.

Membres honoraires. — M. CHATOUX Antoine, 21, cours Lafayette, Lyon, présenté par M. MEILLAND ;

M. RAMON LLORENS, Primitivo Perez N. 4, à Alicante (Espagne), présenté par M. PERNET-DUCHER ;

M. Pierre SERRE, 7, rue Charles-Hébert, Courbevoie (Seine), présenté par la maison VILMORIN ;

M. le Général de VAULGRENANT, à Metz, présenté par M. COCHET-COCHET.

Membres titulaires. — M. MITTELBRONN, horticulteur à Antibes (Alpes-Maritimes), présenté par M. CROIBIER ;

M. PAQUET Joseph, rédacteur au *Midi Horticole*, cultivateur de graines, villa Joseph Paquet, boulevard de Magnan, à Nice, présenté par M. Charles DUCHER.

M. VAN DEN HEEDE COLIN, pépiniériste à Sysoing (Nord), présenté par M. VAN DEN HEEDE.

Dons pour la Revue. — Notre trésorier, M. LAPERRIÈRE, signale au Conseil qu'il a reçu les sommes suivantes pour améliorer la revue :

De M. G. BENARD, d'Orléans....... 20 fr.
De M. COOK, de Massachussets..... 100 »
De M. GELOS, de Biarritz .... 5 »
De M. SAUVAGEOT, de la Tour-de-Seay .... 5 »

Congrès de Montpellier. — Le Conseil rappelle les différentes questions qui ont été mises à l'ordre du jour du Congrès par la Société et choisit les noms des rapporteurs.

1° M. BERNAIX traitera la question des « Roses » de 1920 ;

2° M. CROIBIER parlera des meilleures variétés pour les fleurs coupées ;

3° M. MARQUE fournira des renseignements sur les conseils pratiques pour les Rosiéristes amateurs ;

4° Le Conseil serait heureux que M. COCHET-COCHET fasse un rapport sur l'influence du terrain et des engrais sur les roses ;

5° M. PERNET-DUCHER veut bien se charger d'un exposé sur l'utilité de la fécondation artificielle et de l'hybridation pour obtenir les roses nouvelles.

Exposition de roses. — Par suite des frais considérables qu'entraînait une Exposition, le Conseil et le Comité de l'Exposition sont obligés de ne pas donner suite à cette manifestation.

Paiement des cotisations. — Notre Trésorier prie nos adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de bien vouloir le faire au plus tôt.

D'après les statuts, toute cotisation échue au 1er janvier de l'année courante est exigible immédiatement. Si d'ici les 15 jours qui suivront l'apparition de ce numéro, M. LAPERRIÈRE n'a pas été crédité, il sera obligé d'assurer le recouvrement des cotisations impayées par la poste. Il rappelle que le numéro des chèques postaux de la Société est le suivant: chèque postal, Lyon, 57-61, l'adresse de notre Trésorier est la suivante : M. LAPERRIÈRE, Horticulteur à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).

1er Compte rendu du Congrès des Roses à Montpellier.

Compte rendu sténographique de la Séance du Lundi 21 Mai 1923.

Sur l'estrade, étaient présents : MM. Silvestre, Président de la Société française des rosiéristes ; Pernet-Ducher, Vice-Président ; Croibier, Bernaix, Gillot, Gelos, Courtois, Siret, etc. Membres ; Massol, Président de la Société d'horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault ; Hamelin et Duclaux, Secrétaires. Sténographes : Mlle Rebuffat et M. Duclaux.

Dans la salle beaucoup de rosiéristes, professionnels et amateurs, et amis des roses, parmi lesquels un groupe de dames patronnesses de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault. Remarqué dans l'auditoire MM. Flahault, Pasquet, Aymard, Géo Coste et Mme, Leduc, Thiriat, Grousset, Reboul Camille, etc., etc...

Le Président, M. Silvestre, ouvre la séance en disant :

Mesdames, Messieurs,

En ouvrant notre Congrès annuel, j'ai l'agréable devoir de dire toute la gratitude de notre Société à tous ceux qui ont si aimablement coopéré à son organisation, à sa préparation, à ses succès. Malgré qu'il soit d'usage de donner comme modèle l'hospitalité écossaise, je répète ce que je disais l'an dernier à Marseille, que l'inventeur de cette légende était sûrement un homme du Nord n'ayant jamais voyagé dans le Midi, car s'il avait eu, comme moi, l'occasion d'être reçu dans nos grandes villes du Languedoc ou de la Côte-d'Azur, il aurait certainement donné la priorité à l'hospitalité méridionale, surtout si, comme nous, il avait reçu l'accueil vraiment cordial qui nous est fait dans cette belle capitale du Languedoc qui nous reçoit avec une spontanéité de sentiments dont je ne saurais trop la remercier.

En votre nom, j'adresse l'expression de ma gratitude personnelle à tous ceux qui ont bien voulu collaborer à la réussite de ce Congrès.

A M. Massol, que je suis heureux de voir à mes côtés, d'autant plus heureux que j'ai plaisir à constater qu'à Montpellier comme à Lyon, la science veut bien venir en aide à la pratique, et l'Université s'occuper des questions horticoles. Je suis heureux de saluer ici M. Massol, qui est pour les Montpelliérains et pour le département de l'Hérault ce que le Professeur Gérard est pour les Sociétés lyonnaises.

A côté de M. Massol je suis heureux de retrouver un vieil ami, j'ai nommé M. Pasquet, qui vient par la réussite de cette manifestation régionaliste de faire preuve, une fois de plus, des qualités d'organisateur que je lui connaissais depuis longtemps. Je lui adresse ici l'expression d'une vieille et fidèle amitié.

Je ne voudrais pas oublier nos amis, MM. Hamelin et Aymard, qui, avec un dévouement que vous connaissez, ont été les véritables chevilles ouvrières de ce Congrès.

Et maintenant, laissez-moi vous faire connaître les quelques modifications que nous avons apportées dans le Bureau de notre Société depuis le dernier Congrès. Conformément à nos statuts M. Croibier a été remplacé, comme premier Vice-Président par M. Pernet-Ducher, mais je ne veux pas que M. Croibier quitte sa vice-présidence sans proclamer bien haut combien je lui suis reconnaissant d'avoir été mon guide et mon conseiller dans mes débuts à la présidence.

Je crois inutile de vous présenter notre nouveau premier vice-Président dont le nom

est connu non seulement en France, mais encore dans le monde entier. Personne de ceux qui aiment les roses n'ignore les créations merveilleuses qui sont sorties de ses jardins et les *pernetiana* ont aujourd'hui conquis l'admiration et la faveur de tous les amateurs et de tous les professionnels.

Je lui suis très reconnaissant d'avoir fait porter bien haut la renommée de la rose lyonnaise. M. Dupeyrat, un de mes amis, qui a accompagné le général Mangin dans sa tournée, me racontait ses impressions d'Argentine en me disant : « J'ai été frappé de la concurrence, en Argentine, de la rose française et de la rose allemande, et j'ai eu là la satisfaction de constater que lorsqu'on parlait de roses on prononçait avec une sorte de respect et d'admiration le nom de M. Pernet-Ducher, que je remercie de tout ce qu'il a fait pour faire connaître et aimer les roses lyonnaises ».

Je remercie enfin M. Siret, qui pour des raisons toutes personnelles, a été obligé d'abandonner le poste de Secrétaire général et je lui dis ma gratitude pour son parfait dévouement pendant son secrétariat.

Regrettant vivement l'absence de nos nouveaux Secrétaires, empêchés, je souhaite qu'ils soient présents au prochain Congrès.

« Mesdames, Messieurs,

Maintenant que j'ai semé quelques fleurs je ne serais pas bon Président d'une société de rosiéristes si je ne jetais pas aussi quelques épines...

Notre Société, en dehors de ses Congrès, a une existence plutôt effacée et modeste et elle n'a que rarement l'occasion de s'associer aux manifestations de l'horticulture française ; c'est là, à mon avis, une cause de faiblesse qui, à notre époque où la publicité devient indispensable pour la collectivité comme pour les individus, nuit au développement de la Société elle-même en même temps qu'aux intérêts bien compris de ses membres. Certes, vous me direz non sans raison que sur ce terrain la critique est aisée, l'action plus difficile ; je le reconnais sans peine, mais les rosiéristes sont trop habitués à vaincre les difficultés, à triompher de toutes les résistances pour s'abriter derrière pareil argument. Pour eux, moins que pour tous autres, impossible n'est pas français.

C'est donc avec l'intime conviction d'être suivi par vous que je vous demande de rompre avec la routine des vieilles habitudes, pour nous orienter vers les nouvelles méthodes modernes plus que jamais en honneur depuis la grande tourmente que fut la guerre.

Les Sociétés, comme les individus, ne peuvent faire leurs affaires, ne peuvent prospérer que si elles font autour d'elles une publicité capable de les faire connaître dans leur objet, dans leurs travaux, dans leurs succès ; c'est pour elles le moyen assuré de recruter des adhérents nouveaux et, par eux, de se créer des disponibilités financières leur permettant de développer leur action, leur propagande, leurs bienfaits.

Notre Société, d'une modestie par trop lyonnaise, s'est tenue jusqu'à ce jour à l'écart de tout ce qui pouvait la faire connaître, la faire apprécier et ses congrès annuels, si intéressants qu'ils soient, sont, à mon avis, insuffisants pour la faire pénétrer dans le grand public des amateurs de roses.

Les expositions, les participations officielles, sous une forme à déterminer, à toutes les grandes manifestations horticoles nationales ou régionales, voilà, mes chers collègues, la méthode qui, à mon humble avis, doit être désormais votre règle si vous voulez vraiment que notre Société prenne, en France et à l'étranger, la place considérable qu'elle peut et doit occuper.

Déjà vous avez fait un pas dans cette voie, acceptant le principe d'une exposition de roses à Lyon, exposition qui ne peut être que locale, mais qui sera, j'en suis certain, féconde en résultats heureux pour la Société elle-même.

Hier, à l'occasion de notre Congrès, nous avons pu admirer les fort belles expositions de roses de nos amis du Languedoc.

Demain, à la Nationale, à Paris, les roses seront le clou de l'Exposition de printemps et, dans quelques mois, à la Foire de Lyon, les roses seront encore le plus sérieux attrait de la grande manifestation horticole que nous préparons.

Tout cela, Messieurs, fait connaître et apprécier les roses, mais rien n'appelle l'attention sur notre Société. Comment devons-nous orienter désormais toutes ces manifestations pour que la Société « Les Amis des Roses » puisse en retirer adhésions et profits ? Ce n'est pas au simple amateur que je suis à

vous tracer des directives, mais si vous me permettez d'émettre un avis je crois que si professionnels et amateurs se groupaient dans toutes les manifestations horticoles sous le drapeau de la Société, individus et collectivité y trouveraient leur intérêt. Si ces groupements vous paraissent irréalisables pourquoi ne pas demander à tous nos adhérents exposants de mettre sur leur lot de roses : « Membre de la Société Les Amis des Roses », et de distribuer notre petit tract de propagande ? Pourquoi ne pas retarder de quelques semaines votre Congrès annuel, pour y adjoindre une grande Exposition de roses à laquelle tous professionnels et amateurs seraient conviés? Ce sont là, mes chers Collègues, des idées toutes personnelles données à titre de simple indication, aux compétences que vous êtes à en faire des réalités.

Les moyens de diffusion de notre Société sont nombreux, c'est à nous qu'il appartient de choisir les meilleurs. L'un des plus sûrs c'est notre journal que nous devons améliorer et comme présentation et comme intérêt. Déjà, notre jeune Secrétaire général s'y est attaché et je tiens à le remercier publiquement pour ce qu'il a fait et à l'encourager chaudement pour qu'il continue et active son œuvre de restauration.

Ces améliorations ne se font pas sans dépenses, mais j'estime qu'elles sont un bon placement, car les adhérents nouveaux viendront d'autant mieux à nous que nous leur offrirons plus d'attraits, plus d'intérêt, plus de profit. Le journal est le lien indispensable à la vie d'une Société comme la nôtre ; c'est de lui que dépend la prospérité de la collectivité, c'est sur lui que doivent porter et nos efforts et nos ambitions.

Par la publicité nous devons récupérer la grosse partie des frais du journal et si tous nos sociétaires professionnels voulaient faire sur ce terrain un sacrifice, nous aurions vite les ressources suffisantes pour faire un bulletin modèle dont nous pourrions confier la rédaction à des collaborateurs choisis et particulièrement qualifiés pour lui donner intérêt et attrait.

C'est donc de vous, Messieurs, que dépendent l'avenir et la prospérité de notre Société, à vous il appartient de nous aider à assurer l'un et l'autre ; laissez-moi compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Et maintenant abordons notre ordre du jour et efforçons-nous d'étudier toutes les questions qui y figurent, avec précision, avec simplicité pour que les amateurs de roses chez qui, surtout, nous devons recruter, puissent tirer de nos travaux un enseignement utile et fructueux.

Je donne la parole à M. Bernaix, pour la lecture de son rapport.

Le Président met les conclusions du rapport aux voix (*Adopté à l'unanimité*).

Le Président. — Je ne saurais trop appuyer les conclusions du rapport de M. Bernaix de ne mettre sur les catalogues que les qualités vraiment dignes de donner satisfaction dans notre région.

Je remercie notre distingué Vice-Président, M. Bernaix, de son étude si claire et si précise, étude dans laquelle tous les amateurs trouveront de précieux enseignements pour leurs cultures particulières.

Je donne la parole à M. Siret pour traiter *la troisième question du Congrès « Conseils* pratiques aux rosiéristes amateurs », par M. Marque.

Le Président. — Ces conseils sont écoutés avec attention, car ils constituent un enseignement précieux (1). (*Applaudissements*).

Le Président. — J'aurai le plus grand plaisir à donner la parole à ceux et à celles qui auraient besoin de quelques renseignements pour les amateurs.

Un auditeur demande qu'il soit établi un catalogue des couleurs.

M. Pernet. — Il est matériellement impossible de déterminer exactement la couleur d'une rose qui varie parfois de teinte selon son exposition ; personnellement je me sers du répertoire des couleurs édité chez Oberthur.

M. Massol signale que mars est trop tard pour pratiquer la taille du rosier dans notre région et qu'il faut tenir compte de la différence de climat pour pratiquer cette opération.

Une dame patronnesse demande si ce rapport sera publié. Il est répondu : Oui.

M. Duclaux, exposant amateur, demande qu'il soit émis le vœu que les horticulteurs rosiéristes étiquettent scrupuleusement leurs variétés de rosiers destinés aux amateurs, leurs clients, qui leur font confiance. Il a

(1) Les rapports de MM. Bernaix et Marque seront publiés ultérieurement.

souvent constaté des erreurs sérieuses dans les fournitures reçues de grandes maisons réputées, erreurs dues, on le suppose, aux apprentis ou à des ouvriers négligents. Ce travail d'étiquetage ne doit être confié qu'à des ouvriers sur lesquels on puisse compter. Mention de cette observation sera faite dans le procès-verbal de la séance du Congrès.

Il est donné lecture d'un rapport de M. Hamelin, Secrétaire général de la Société d'horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault. Ce très intéressant rapport est renvoyé au Conseil de la Société qui l'examinera et fera connaître ses conclusions au rapporteur.

Le Président. — Ce rapport vous prouve quel rôle fécond peut avoir la collaboration des amateurs et des professsionnels, ces derniers feront tout leur possible pour donner satisfaction aux premiers. Quoique compliqué, nous tâcherons de solutionner favorablement le rapport de M. Hamelin que je remercie particulièrement. Mention en sera faite à l'ordre du jour.

La parole est à M. Pernet-Ducher, pour traiter de la *Fécondation artificielle des Roses*.

M. Pernet donne de précieux renseignements sur la fécondation artificielle des roses et déclare être le premier surpris, chaque jour, par les résultats obtenus. Il lit une note très suggestive sur cette question et signale que la variété « Lyon Rose » est le résultat assez inattendu du croisement d'un semis à floraison continuelle, mais dont les fleurs ne sont pas plus grande que des pièces de 5 francs, avec Mélanie Soupert

On peut donc obtenir, même avec des roses. inférieures et semblant ne présenter aucun intérêt, de très bons résultats.

Cette communication, très intéressante et très technique, est écoutée avec grande attention.

M. Pernet termine en disant :

« Je ne m'étendrai pas davantage, restant à la disposition des jeunes rosiéristes afin de les encourager à ne pas laisser tomber le prestige des roses françaises qui ont toujours été les premières et qui doivent le rester ! »

Le Président. — Je suis sûr d'être votre interprète en remerciant M. Pernet des renseignements qu'il a bien voulu nous donner et j'appelle l'attention des jeunes rosiéristes et j'affirmerai une fois de plus, avec M. Pernet, la suprématie de la *France* pour les roses et nous ne devons avoir aucun scrupule de battre les Anglais sur ce terrain. M. Pernet a créé les variétés les plus en vogue, je le remercie du prestige qu'il a donné à notre grande France et à notre petite France lyonnaise.

M. Pernet. — Je ne suis pas seul à avoir le mérite, je n'ai fait que suivre les exemples donnés par les Levet, les Lacharme, les Guillot, les Schwartz, etc..., qui, bien avant moi, ont tenu haut et ferme le drapeau.

Le Président. — Je suis particulièrement heureux que mon ami et Vice-Président M. Pernet-Ducher, me fournisse l'occasion de rendre ici un hommage affectueux à la mémoire de M. Pierre Guillot, qui fut parmi les meilleurs des rosiéristes français et l'un des plus estimés rosiéristes lyonnais. J'aperçois ici celle qui fut sa collaboratrice intelligente et dévouée, celle qui, avec son fils, continue avec tant d'intelligence et tant d'activité l'œuvre de Pierre Guillot. Qu'il me soit permis de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour lui rendre hommage et, en l'assurant de notre respectueuse sympathie, de lui dire une fois de plus que les rosiéristes garderont le souvenir le plus reconnaissant de Pierre Guillot qui a toujours travaillé pour la rose, en bon Français et en bon Lyonnais.

Le Président. — Nous allons maintenant décider, par vote, où sera tenu le prochain Congrès de 1924. Nous sommes saisis de plusieurs offres et je vais vous en donner connaissance.

Ici, lecture des lettres demandant respectivement que le prochain Congrès soit tenu à Nantes, Besançon, Limoges ou Biarritz.

M. Foliard confirme l'invitation officielle de M. le Maire de la Ville de Nantes.

M. Gillot, de Besançon, demande la priorité pour sa ville et se déclare très contrarié de cette compétition.

M. Guignard, de Limoges, ne maintient pas la candidature de Limoges pour 1924, et M. le Président le remercie de son désistement qui facilitera le vote.

M. Gelos, de Biarritz. — Je vous demande de ne pas changer d'opinion, vous serez très bien à Biarritz, qui étant la reine

des plages, n'aura aucune peine à être Reine des roses.

Après échange d'idées et discussion sur la réduction des tarifs des Compagnies de chemin de fer, il est procédé au vote par bulletin secret. En voici les résultats : Biarritz, 19 voix ; Nantes, 10 voix ; Besançon, une voix, et un bulletin blanc.

M. Foliard exprime ses regrets que Nantes ne soit point désigné, mais se soumet naturellement au résultat du vote.

Le Président. — Je suis particulièrement heureux du choix qui vient d'être fait et de la façon toute amicale avec laquelle on vient de se mettre d'accord.

Il me reste maintenant un devoir agréable à accomplir, c'est celui de récompenser un vieux serviteur qui est mon seulement ami des roses, mais aussi un fervent de la pomologie, je veux parler de M. Aymard. Il me disait tout à l'heure en se promenant avec moi avant le Congrès, que dans la vie il avait été un heureux, et qu'il n'avait eu que de la chance. Mais si cette chance n'avait pas été servie par son intelligence, sa ténacité et son cœur, il n'aurait pas acquis la situation dont nous le félicitons aujourd'hui.

Il m'est pénible de soulever, en cette circonstance, un coin de voile de deuil, mais je dois dire que si Mme Aymard était encore là, elle serait fière et heureuse de voir accorder à son mari, qui fut le meilleur des compagnons et le plus précieux des collaborateurs, la médaille du Congrès qui est la suprême récompense que notre Société accorde aux travailleurs intelligents et dévoués. Si cette joie ne lui a pas été réservée et si notre ami Aymard a le cœur angoissé, je suis sûr d'être l'interprète de tous ici en lui renouvevelant l'expression de nos plus sincères sentiments de condoléances.

M. Aymard, très ému, reçoit la récompense si bien gagnée en disant simplement : Merci, cher Président !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 11 h. 20,

Le Secrétaire de la séance,

M. Duclaux, *sténographe.*

La Culture des Roses

LES ROSIERS SARMENTEUX

Ta fille était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin.

Malherbe.

Ces vers fameux de ce grand poète doivent être réfutés, car les roses durent plus d'un jour. Malherbe a voulu parler de l'Eglantine ; les roses à fleurs pleines, et même certains types à fleurs simples, ont beaucoup plus de durée.

Tels sont, par exemple, les rosiers sarmenteux *American Pillar* (1), que nous figurons, et la gentille *Hiawatha*. Ces roses simples sont de longue durée, plus d'une semaine, et leur coloris rouge cerise est très agréable. Fait curieux, les pétales ne se détachent pas comme chez l'Eglantine : ils sèchent sur place.

Les fleurs d'*American Pillar* sont grandes, son feuillage est luxuriant, sa végétation est rapide : rien n'est plus ornemental qu'un rosier pleureur de cette variété. La floraison

(1) Nous devons à l'obligeance de l'Administration du *Petit Jardin* à Paris, les clichés des deux gravures intercalées dans le texte.

en est très longue et les fleurs sont très abondantes.

L'idéal serait un berceau formé d'un rosier *American Pillar*, palissé sur cercle en fer avec rayons rattachés à un large anneau entourant la tige, lequel anneau serait maintenu par trois tiges verticales en fer. Pendant tout l'été ce serait un délicieux pavillon.

François Juranville, extra florifère, à grandes fleurs rose tendre ;

Dorothy Perkins : Wichuraiana très estimée, rose carmin, extra florifère, remontant aussi quelquefois.

François Guillot : grandes fleurs d'un beau blanc ;

Paul Carmine Pillar : encore une belle



On trouve dans le commerce des rosiers tiges de 2 m. 50.

Il en serait de même de la remarquable variété de *Wichuraiana Albéric Barbier*. Sa belle végétation, son feuillage vernissé, ses fleurs blanc crème, éclairé de jaune canari au centre ; ses corolles semi-doubles, si abondantes, à odeur de thé ; son abondante floraison qui remonte quelquefois rendent cette variété très recommandable.

La figure 2 montre son port, sa belle tenue ; elle indique tous les emplois où cette variété pourrait être employée : berceaux, ylônes, arcs, pergolas, etc., etc...

Bien d'autres variétés de rosiers sarmenteux sont désirables dans les jardins.

Citons en quelques-unes :

Aglaia (multiflora), jaune canari, à fleurs petites, sur corymbes énormes ;

Non plus ultra, variété de la plante qui jadis fit fureur : *Turners* ; *Crimson Rambler*, cramoisi riche ;

variété à fleurs simples d'un blanc carmin luisant ;

Flower of Fairfield : c'est le Crimson Rambler à floraison perpétuelle ; variété précieuse. Comme sa mère, elle est sujette au blanc ; avoir soin de traiter ces rosiers au Barège, par seringage, dès l'apparition de la végétation ;

Lady Gay : genre Dorothy Perkins, mais à fleurs roses passant au blanc ;

René André : coloris frais de jaune orange ; bonne variété trop peu répandue, etc., etc.

Dans les variétés à grandes fleurs, nous ne saurions trop recommander celles dont voici les noms :

Climbing, Caroline Testout, Cl. Belle Siebrecht, Cl. Madame Abel Chatenay, Cl. Louise Catherine Breslau, au riche coloris rouge crevette nuancé ; *Cl. Sunburst*, d'un si beau jaune ; *Cl. Captain Christy, Cl. Souvenir de la Malmaison* ; *Cl. Richemond*, etc.,

ces dernières variétés sont à floraison perpétuelle.

Donner une petite taille à la variété Climbing Mme Caroline Testout, après la première floraison, la dispose mieux à refleurir.

Il faut savoir se borner ; aussi je passe sous silence bien d'autres variétés excellentes dans les rosiers sarmenteux.

Mais la commission de rédaction du journal ne serait pas satisfaite si je prenais trop de place dans ces pages.

Ad. Van den Heede.



Conseils pratiques aux Amateurs qui désirent avoir de belles Roses pendant l'été.

Après la première floraison des Roses, qui a lieu de mai à juin, suivant la région, la nature du sol, les variétés et l'exposition, en juillet-août vient la deuxième floraison des nombreuses variétés de rosiers remontants, et elle est quelquefois plus jolie que la première, à condition que l'on donne des soins et que l'on assure une bonne végétation aux Rosiers.

Si le Rosier pouvait parler. — il dirait aux amateurs : « Les poètes ont fait parler les « Roses sans s'occuper de la culture du Ro- « sier. Je ne suis pas exigeant, un peu de « prévoyance pour m'aider à traverser les « chaleurs de l'été et quelques soins pour me « débarrasser de mes ennemis et parasites : « A ma manière, je rends au centuple par « une floraison d'autant plus abondante que « j'aurai reçu des soins appropriés ; j'obéis « aux lois de la nature et aux pauvres comme « aux riches, je donne satisfaction à ceux « qui savent me cultiver. »

Sachant comprendre ce langage, l'amateur devra, pour avoir de belles roses :

1° Couper toutes les roses fanées, dans cette opération ne coupez pas les tiges trop courtes, car ce sont les yeux qui sont au-dessous du pédoncule de la fleur qui donneront le plus vite des Roses.

2° Tailler à 40 à 50 centimètres les grands rameaux à bois qui se développent sur certaines variétés un peu vigoureuses ; ce sont ces « *gourmands* » qui portent atteinte à la bonne végétation du Rosier et ils vivent au détriment de la floraison, en les taillant pendant l'année, vous rétablirez une bonne répartition de la sève et vous aurez des fleurs.

3° Les églantiers sur lesquels sont greffés les Rosiers émettent quelquefois des rejets vigoureux ou sauvageons ; il faut les supprimer et pour cela il faut avoir soin de bien dégarnir le Rosier et de couper les drageons nuisibles.

4° Continuer et renouveler les binages et par les grandes chaleurs arroser copieusement en ajoutant de temps à autre dans l'eau d'arrosage 1 gramme de corne en poudre par litre d'eau.

En binant, enlever les mauvaises herbes. Si le terrain est sec et chaud, le paillis étant pratiqué dans les premiers jours de chaleur donne de sérieux avantages pour les rosiers remontants. Le paillis est d'une utilité incontestable en évitant un échauffement exagéré du sol, en lui conservant une partie de son humidité, en le fumant par la décomposition des matières fertilisantes et aussi en lui conservant la surface ameublie qui lui a été préparée par le binage avant d'opérer le paillage.

Je sais bien qu'il y a des citadins qui objectent que le paillis est désagréable à la vue, que certains insectes y trouvent un abri, etc..., nous leur donnerons raison si leurs plantations sont faites dans du gros terrain frais et profond, dans ces terrains froids par nature mieux vaut biner plus souvent et ne pas pailler ; mais dans les terrains secs, le paillis a une grande influence sur la floraison des Rosiers en été.

5° Pendant les étés chauds et humides, les feuilles de certaines variétés de Rosiers se couvrent d'une poussière blanchâtre, l'*Oïdium du Rosier* (*Sphœrotheca pannosa*), on évitera cette maladie par quelques soufrages au soufre nicotiné, c'est celui qui donne le meilleur résultat pour la destruction des « blancs ».

A l'époque des chaleurs, les pucerons envahissent également les Rosiers, la destruction de ces terribles parasites est assez facile en opérant des pulvérisations à base de nicotine (1 k. 500 de jus de tabac concentré et 300 grammes de savon noir pour 100 litres d'eau),c'est une formule qui a toujours donné des résultats excellents pour la destruction des pucerons du Rosier.

Enfin, Amis lecteurs, en mettant en pratique ces quelques conseils, vous pourrez être en droit d'attendre des belles Roses de vos rosiers pendant les chaleurs de l'éété.

J.-P. Marque.

Les Fleurs et les Arts

LA ROSE DE PROVINS

La rose passe pour l'emblème du silence. Nous nous demandons vraiment pourquoi.

J'aime beaucoup les roses, disait Alph. Karr (*Voyage autour de mon jardin :* lettre sur un rosier), mais je n'aime pas à en parler.

C'est tellement vrai que dans ses *Fleurs*, Karr, parmi un déballage inouï, consacre plus de vingt pages à la Reine des Fleurs, et à elle toute seule, pour ce que la logique est le propre de l'homme, probablement.

Et puis, comment résister à la souveraineté et à l'emprise de la rose ? C'est un sujet inépuisable, on en parlera encore et toujours.

Les roses de Poestum ne sont pas oubliées et les vieux historiens nous ont parlé avec non moins d'enthousiasme des roses de Phaselis, de Néapolis et de Capoue aux merveilleux parfums.

La vallée de Cachemire, la roseraie de l'Hay sont des étapes nouvelles auxquelles d'autres s'ajouteront ; et dans la suite, leur place ne marquera pas moins dans l'histoire des Temps.

La rose, c'est le sang de Vénus, l'emblème de la grâce, le sourire de la volupté. Ecoutons Sapho dans son Ode à la Rose :

Son sein épanoui parfume le Zéphire,
Son charme s'insinue au fond de notre cœur,
Ils y répandent douce langueur,
C'est la Volupté qu'on respire.

Les anciens l'associaient à leurs plaisirs, en couronnaient leurs têtes et l'effeuillaient sur leurs tombeaux. Lisez cette épitaphe : « *Sparge, preco, rosas supra mea busta* ». Passant, je t'en supplie, effeuille des roses sur ma tombe !

C'est ce qu'une petite Champenoise exprimait, il n'y a pas si longtemps, dans ses « Sourires d'Avril » (1). Connaissait-elle cette épitaphe romaine, je n'en suis pas bien sur, je souhaiterais plutôt que non :

Quand j'aurai fermé les yeux
Quand mes lèvres seront closes,
Pour que je repose mieux,
Venez effeuiller des roses.

Les Sybarites n'attendaient pas jusque-là ; tout de suite, leurs lits étaient faits de roses effeuillées ; encore ne fallait-il pas qu'une des feuilles fût pliée en deux !

Saint François d'Assise, lui, opérait d'une façon *un peu* différente, il se contentait *des épines* sur lesquelles il se roulait, ce qui n'était guère propice au sommeil qu'il ne recherchait sans doute pas. Aussi, à chaque endroit où le sang du saint avait coulé surgirent des roses blanches et roses.

Mais, n'oublions pas que la Rose est l'emblème du silence et que nous avons à parler de la Rose de Provins d'une autre manière, c'est ce que nous allons faire en retombant brusquement sur la terre... de Brie.

La jeune génération briarde a certainement conservé le souvenir de ses Roses de Provins, mais dans l'instant, elle se doute à peine de l'importance du commerce qu'il s'en fit, principalement au XVIIe siècle, comme nous le verrons tout à l'heure.

Fluckiger (Histoire des drogues végétales), nous dit : « La Rose de Provins fut introduite en ce pays par Thibaut, comte de Champagne, *qui y mourut* à son retour des Croisades en 1254 ».

Or, Fluckiger commet une légère erreur dont la rectification est facile : c'est en 1239 que Thibaut IV, le chansonnier, part pour la VIe Croisade ; il passe deux années en Palestine, 1239-1241 ; à son retour de Palestine, d'oû il revenait plus assagi, rapportant la fameuse rose de Syrie (1241), il se consacre désormais au gouvernement de ses Etats, mais ce n'est qu'en juillet 1253 que

(1) G. d'Orgemonts : *Les Sourires d'Avril*, 1900. Patoux, éditeur, Sézanne (Marne).

notre roitelet troubadour s'en est allé mourir... *à Pampelune*. Son cœur, disons-le aussi, fut rapporté au Couvent des Cordelières du Mont Sainte-Catherine de Provins qu'il



« C'est la volupté qu'on respire. »

avait fondé. Ce fait historique rétabli, il est vrai de dire « que Provins fut célèbre depuis par son commerce de pétales de roses dénichées, *ses conserves*, son sirop et son miel de roses ».

Assier, dans ses *Légendes, Curiosités et Traditions de la Champagne et de la Brie, Paris,* 1860 », nous apprend que « des présents de conserves de roses et de roses sèches ne furent pas trouvées indignes de Catherine de Médicis et de Henri IV ».

Rien d'étonnant que dans la suite, le Dauphin les ait trouvées à son goût ; c'est du moins ce que nous apprend le *Journal d'Hérourd*, médecin du petit dauphin Louis XIII — écrit au jour le jour : — « Le Dauphin écrit à son papa (Henri IV) et lui demande de renvoyer la garnison de Provins qui dévalise les apothicaires de cette ville de ses chères conserves de roses, qu'il adorait ».

En 1694, dans son *Histoire générale des*

Drogues, voici comment l'apothicaire droguiste parisien Poncet nous parle de la rose de Provins : « Les roses surnommées de Provins sont des fleurs d'un rouge plus ou moins foncé qu'on nous apporte de Provins, petite ville à 18 lieues de Paris ; les roses viennent en si grande abondance en cette ville qu'il est d'une nécessité absolue que ce terrain soit fort propre pour la culture et l'élévation de cette espèce de rosier ; en ce que les Roses de Provins surpassent en beauté et en bonté toutes celles qui viennent dans les autres endroits ; ce qui contribue beaucoup à leur perfection, c'est que les habitants des lieux sont si adroits à les faire sécher, qu'elles se conservent beaucoup plus longtemps que les autres, tant dans leur couleur que dans leur odeur.

« Les véritables roses de Provins sont si estimées aux Indes qu'il y a des temps qu'elles se vendent au poids de l'or et qu'il leur en faut à quelque prix que ce soit.

« Outre la grande quantité de nos roses de Provins que nous vendons, nous en faisons venir les conserves sèches et liquides et même le sirop ».

Mais après ce glorieux passé, voici venir la décadence de la rose de Thibault ; c'est M. Blondel qui nous la signale dans son article paru en 1889 dans le journal *La Nature*. Pendant tout le Moyen Age, dit M. Blondel, la rosa gallica ou rose de Provins rapportée de la Croisade par le comte Thibaut fut cultivée en grande abondance pour la préparation des *Sachets* (c'est en séchant que la rose de Provins acquiert une odeur agréable et d'assez longue durée), de l'eau de roses et surtout des fameuses confitures (conserves) à la rose et au miel ; à Provins, il n'existe plus guère qu'une centaine de pieds de rosiers dans un jardin particulier et cette industrie jadis célèbre y est à peu près éteinte (disons même complètement) aujourd'hui.

« Les pétales dites de Provins que le Codex prescrit encore et dont la pharmacie fait assez souvent usage sont fournis aux environs de Paris par toutes les roses rouges de culture indistinctement et d'une façon plus particulière dans le Var par une variété de rose Thé connue sous le nom de *Cramoisi Supérieur* ».

Après cet exposé, voué forcément au plus lamentable prosaïsme, laissons résonner la lyre de notre vieil ami J. Bellanger, dans ses strophes placées en tête de ses « *Poètes de la Voulzie* » (1). C'est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la rose Thibaut, dont quelques pieds subsistent encore autour du vieux palais des comtes de Champagne :

Depuis Paris jusqu'à Golconde
S'il est une fleur sans seconde
C'est la rose à l'éclat vermeil.
Provins soit fier de ta parure !
Thibaut, jadis, pour ta ceinture
La prit au pays du soleil.
Salut au comte de Champagne,
Troubadour de notre montagne,
Rossignol de nos verts buissons !
Tendres comme des tourterelles
Tous les échos de nos tourelles,
Ont chanté pour nous ses chansons.
Blanche nymphe de la Voulzie
Toi qui versa la poésie,
Qu'il but à longs traits dans tes eaux,
Avec orgueil, tu peux encore
Montrer la fleur faite d'aurore
Dont il empourpra tes roseaux.
Pieux débris vêtus de lierre,
Le temps vous jette pierre à pierre
Au fond du val, sombre tombeau
Mais à chaque saison nouvelle
Renaissant plus jeune et plus belle
Resplendit la fleur de Thibaut.

(*E. G. Bibliop. Champ.*)

(1) *Les « Poètes de la Voulzie »*. J. Bellanger, Alph. Lemerre, éditeur, Paris, 1900.



LE MOIS DES ROSES

Avec les roses, commence la fête des couleurs et des parfums : fête en plein air, dans les parcs aux riches ombrages et aux parterres multicolores, dans les modestes jardins où quelques pieds font éclore quelques pâles corolles ; fête dans les salons où, sur les étagères, des fleurs délicates, blanches, roses, odorantes, aux feuilles lustrées retombant avec grâce, jettent une note distinguée ; fête aussi dans la modeste demeure où, dans un simple verre, trempe quelque rose de variété ordinaire. C'est surtout la fête chère à la femme qui, à travers tous les âges, marqua une préférence très prononcée pour la fleur qui parle le mieux d'amour, pour « cette merveille presque égale à la femme ! »

Peu de littérateurs, mieux que la baronne Staffe, ont écrit avec tant de poésie sur les roses. Ecoutez-la : « O Rose, comme l'humanité t'a toujours aimée à travers les âges ! La première femme a dû admirer ton tendre éclat et relever sa beauté de la tienne. Le paradis terrestre s'était paré de roses pour parfumer les cheveux d'Eve la blonde. »

Et dès que l'homme chante ses pensées, voyez l'hommage qu'il rend à la fleur parfaite, la place qu'elle tient dans ses vers comme dans son cœur. Tout de suite, il l'emploie aux plus adorables comparaisons : « Quand l'aurore écarte les voiles de la nuit pour faire place au matin, afin d'ajouter à la douceur de cette heure de renaissance, elle effeuille des roses dans le ciel. » Anacréon consacre une de ses plus gracieuses odes à la louange de la rose. « Son haleine, dit-il, parfume les bosquets olympiens. Vénus trouve en elle son emblême. Les Grâces se reposent sur son feuillage harmonieux. Son baume possède une vertu calmante qui diminue la souffrance. »

La Bible salue la rose avec un enthousiasme plus mystique, mais non moins ardent que celui des poètes grecs, romains, persans, modernes.

Le roman, la légende, l'histoire même, toute œuvre écrite de l'homme est embaumée du parfum des roses. On a dit d'un sonnet de Shakespeare : « C'est un chuchotement de rose », car la rose parle à chaque vers mélodieux. « Mignonne, allons voir si la rose... », chante le vieux Ronsard à son amie ; et, avant lui, le moyen âge a célébré l'*Œil du Jardin*, dans un roman encore nommé le *Roman de la Rose*.

« Voici le temps de respirer les roses », dira Victor Hugo. Et Segrais racontera « les tendres propos et les charmantes choses — que lui disait Aline, en la saison des roses ». « L'Amour aime la rose », dit Beddoes. Pallas, ce poète aimable, ne buvait le vin qu'il a tant célébré que lorsque sa coupe était encerclée de roses ; la liqueur de Bacchus lui aurait paru dénuée de saveur sans le voisinage de la fleur de Vénus.

***

Que d'histoires charmantes elle a inspirées ! Je ne répéterai pas celle du *Miracle des Roses*, mais vous ne connaissez pas celle-ci, peut-être : Une vierge fut accusée de sorcellerie par un homme dont elle avait repoussé l'amour. Malgré ses serments, ses larmes, son innocence, elle fut condamnée au feu. On la fait monter sur le bûcher, les flammes s'élèvent et l'environnent. Et cependant, rassurez-vous, elle ne reçut aucune brûlure. Quand on vint pour disperser ses cendres au vent, on trouva la jeune fille assise sous un rosier fleuri, et c'étaient les premières roses revues sur la terre depuis la perte du paradis terrestre.

Mme de Blocqueville en raconte une plus jolie encore, dans les soirées de *La Villa des Jasmins* : « Le rossignol chantait, *tzukut*, *tzukut*, encore et toujours, et les fleurs, en l'écoutant, s'épanouissaient de bonheur. Enivré de l'admiration qu'il inspirait aux fleurs, le rossignol vint à se donner un coup de bec dans la poitrine, et du sang de l'oiseau surgit un rosier dont il se sentit aussitôt tellement épris, que depuis lors c'est à ce beau rosier qu'il chante sa passion. » Cette légende orientale semble merveilleusement exprimer l'égoïsme de l'amour qui n'est en somme que le *moi* hors de soi, ajoute l'auteur. Malgré la morale tirée

du gracieux conte, je l'aime bien autant que celui de la fable antique qui tient la rose du sang d'Adonis, pleuré par Vénus !

Les roses sont l'attribut de plusieurs saintes, dans la légende dorée : sainte Dorothée les porte dans un panier, sainte Elisabeth les tient à la main ; sainte Rosalie et saint Angelus en sont couronnés.

C'est des roses qu'on pare la plus sage et aussi la plus belle.

Les princesses d'Angleterre ne devaient porter que des roses dans leur toilette, car c'est la reine du jardin qui sert d'emblème à Albion.

Héliogabale étouffait presque ses convives sous les roses, disent les chroniqueurs du temps. On jonchait d'un tapis de pétales de roses la salle des festins chez Cléopâtre, et ce tapis avait une épaisseur de dix-huit pouces. « De la douce mort » des roses foulées aux pieds était faite « la plus douce odeur ». Qui ne se rappelle d'autres jonchées de roses, celles que les fillettes, vêtues comme des anges, couronnées de roses, faisaient devant le Saint-Sacrement, quand il s'avançait dans les rues, aux processions de la Fête-Dieu.

Oh ! le beau, l'odorant semage ! comme disent les enfants en quelques pays.

Les propriétés bienfaisantes de la rose sont reconnues par la médecine. Belle, elle veut aider la femme à conserver sa beauté et lui fournit en huile, essences et parfums des cosmétiques adoucissants. — Beauté, bonté.

Cette fleur mérite donc l'espèce d'adoration dont l'homme l'a toujours entourée.

J. Marque.

LES ROSES

On ne sait pas ce qui se consume de tendresse et de vie dans un massif de roses.

Exubérantes, elles se sont ouvertes sous le baiser de l'aube et elles tendent leurs lèvres innombrables à la caresse de l'aurore. Elles cambrent leur corps souple, leur gorge nue se gonfle, et elles boivent avec avidité la rosée nocturne. Autour d'elles règne une atmosphère de pudeur. Autour d'elles flottent les voiles légers du matin. Autour d'elles rôde le silence qui a l'air d'ouater leurs pétales. Et tout cela dérobe un peu aux regards leurs courbes pures, leurs lumières brillantes. Même les blanches semblent sur le point de rougir. Muettes, craintives, à la fois attentives, elles fixent de toutes les gouttes d'eau épinglées à leur corsage le soleil qui s'allume, monte et va les inonder bientôt.

Soudain éclatantes, les roses se gonflent. Dans leur cœur le soleil pleut à verse et leurs formes s'épanouissent en pleine beauté. Veloutées de lumière, ivres d'amour, rayonnantes, elles pâment... Alors leur corsage tiède se soulève. Une âme palpite au cœur des roses ; et lorsque le vent les rapproche les unes des autres de façon à ce que leurs lèvres se mêlent, il y a un chuchotement, un froissement délicieux, un murmure infini de volupté qui s'élève avec le parfum du massif.

Car les roses s'aiment entre elles !

Mais voici que l'ombre lourde du crépuscule tombe sur le sommeil des roses engourdies. Molles et chancelantes, trop lasses et calcinées par le soleil, elles ont des paresses navrantes, des langueurs malades... Elles défaillent...

Alors, dans le silence, câlines, elles s'effeuillent. Elles effeuillent leur grâce, leur splendeur, leur règne violent. Et sur elles, avec elles neige la lune, neigent les pâleurs mortelles de la lune.

Et les roses qui s'ouvrent sont moins belles que les roses mourantes.

Comme nous, elles ont vécu, aimé, souffert ; et elles sont mortes, comme un jour nous mourrons...

Si nous ignorons dans quelle langue elles ont murmuré, et sur quel rythme silencieux ont été composées les chansons qui bercèrent leur idylle, nous n'en savons pas moins qu'elles ont — les bienheureuses ! — senti plus fortement que nous l'étreinte de la vie et qu'elles en ont frémi plus intensivement, puisqu'un seul jour d'ivresse indicible les a tuées.

Pierre Aguétant.

La Rose dans le Cantique des Cantiques

« Je la cherchais, mais je ne la trouvais point »



Bien qu'il s'en défendît, Alphonse Karr a beaucoup parlé de la rose ; mais soit qu'il craignît les foudres de Balzac ou celles d'Henri Monnier, jamais — il faut lui rendre cette justice — Karr n'a appelé la Rose : « *Reine des fleurs* ». Je ne le lui reproche pas, il faut laisser à chacun sa liberté. (A ce propos, c'est bien Pline qui, le premier, a baptisé ainsi la Rose ; le cliché eut la fortune que l'on sait).

Il n'en reste pas moins acquis que Karr s'est souvent occupé de la Rose et de ses entours. Mais, Karr, en introduisant la Rose dans le *Cantique des Cantiques*, a-t-il résolu la question ? Ceci est une autre affaire et nous nous prononcerons tout de suite dans le sens négatif, en disant ultérieurement pourquoi.

L'histoire est amusante, et là encore, nous allons reprendre notre plume de copiste... forcément, comment sauriez-vous ?

Voici à ce propos ce que dit Karr dans « Les Fleurs » :

« Il n'y a pas de livre ancien où il ne soit question de la Rose : Homère, Hérodote, Virgile, Horace lui ont adressé quelques hommages ; Anacréon a fait pour elle deux odes intitulées : Εἰς ῥόδον.

« J'étais fort surpris que Salomon n'en eût pas parlé , lui, qui a composé cinq mille poèmes et trois mille paraboles et qui avait sept cent femmes et trois cents maîtresses à qui il avait à dire quelques douceurs.

« J'avais relu le *Cantique des Cantiques* et j'étais surpris que Salomon comparât la Sulamite à tout, excepté à la rose. Il la compare au vin, à une tente, à une vigne, à une cavale, à une tourterelle, à un collier, à une fontaine, à une tour, à un rayon de mie, là l'aurore, au soleil, à la lune, à un jardin, à un lis, etc., et, me disais-je, il ne la compare pas à la Rose !

« Heureusement que le hasard m'a fait rencontrer un jeune savant qui a fait une nouvelle traduction littérale du Cantique des Cantiques et qui a relevé plusieurs erreurs des traductions précédentes, aux applaudissements de quelques vieux savants consciencieux.

« Sans la rencontre de M. Darnaud, j'aurais toujours cherché comment Salomon, qui, dit le Livre des Rois, III, IV, 33, a traité de tous les arbres depuis le *Cèdre jusqu'à l'Hysope*, n'avait profité d'une pareille occasion pour parler de la Rose. Mais, selon M. Darnaud, on s'est trompé sur le sens et sur les racines du mot hébreux *hebatseleth* que le Maistre de Sacy traduit par *fleur des champs* et que d'autres ont appelé simplement *hebatseleth.*

M. Darnaud établit que « hebatseleth » signifie « Rose » et il donne les racines de ce mot « *hâbab*, il a aimé et *tsâal*, il a de l'éclat » (!). Amour et éclat ! Cette étymologie a été approuvée par M. S. Cahen, célèbre traducteur de la Bible et directeur des archives israélites. *Il est donc constant* que Salomon a comparé la Sulamite à la Rose, en même temps qu'au lis des vallées. »

Samuel Cahen trouvant l'étymologie du sieur Darnaud à son goût, est déjà une étrange affaire ; mais, ce que Karr dit de plus singulier, c'est : *il est constant.*

Constant est admirable de présomption. Ainsi, tandis que les hébraïsants les mieux qualifiés ont pâli durant d'innombrables années sur le texte de la Vulgate, pour nous affirmer en dernier ressort que *flos campi* est bien le *Narcisse...* à moins que ce soit le *Lys...* ou le *Muguet*, il nous faut maintenant penser à la *Rose* (?) parce que M. Darnaud le veut ainsi, et parce que Karr est emballé (l'est-il vraiment ?). Tout de même : Voire... D'ailleurs, mon opinion secrète est que Karr est un pince-sans-rire et qu'avec lui, on ne sait jamais sur quel pied danser ; il vous décoche ses fumisteries avec une telle maëstria que vous êtes pris au piège sans vous en douter ; il est extrêmement prudent de faire des réserves.

Maintenant, nous allons présenter un autre document sur le même sujet. Après le clairon d'Alphonse, écoutons la flûte d'Opoix Christophe.

Opoix Christophe naquit à Provins, en 1745, il y fut pharmacien jusqu'à sa mort survenue en 1840. Ce fut presque un centenaire. Opoix jouissait à Provins de l'estime et de l'affection publiques, dit J. Bellanger dans ses « *poètes de la Voulzie* » (*Alph. Lemerre*, 1910). C'est qu'il les méritait, tout conventionnel qu'il avait été en son temps ; « je ne sortirai pas des bornes que me commande le respect, dit Bellanger, en affirmant que des nombreuses et diverses couronnes dont se pare le front de Ch. Opoix, c'est celle de poète qui y brille de l'éclat le plus pâle. » (Cela ne fait pas de doute). Dans l'ordre poétique, Bellanger n'a relevé de Ch. Opoix que son *Ode à la Pudeur* pour *les fêtes décadaires*, imprimée par ordre de la Convention nationale. Cette hymne d'une moralité parfaite, longue de 23 quatrains, est d'un style prudhomesque qui nous fait sourire aujourd'hui. En dehors de cela, Opoix a publié une *histoire et description de Provins*, (Paris, chez Raynal, 1823, p. 447). En parlant de sa chère rose de Provins, Opoix écrit : « J'ajouterai ici — ce qui nesera pas d'un médiocre intérêt — un passage que je trouve dans le *Cantique des Cantiques* qui a un rapprochement avec nos roses et qui mérite une nouvelle attention ; c'est une de ces particularités nombreuses dont nous avons dit que jouissait exclusivement la ville de Provins.

« La Sulamite dans le Cantique des Cantiques s'exprime ainsi : « *Ego flos Campi* », je suis la fleur des champs ou de la campagne.

« Voici, à cette occasion, ce que disent les interprètes des Ecritures Saintes (Cant. des Cant. ch. 2). L'Hébreu explique ainsi ce qu'est cette fleur : « Je suis la rose de la campagne de Saron (St Ambroise), plaine célèbre par ses roses (?). Le nom de cette plaine signifie dans la langue originale « dont on doit chanter les louanges ». La couleur de cette rose se compare à celle du sang. »

« *Il n'est pas douteux* que cette fleur ne soit la rose de Provins (!). Aucune autre n'a les mêmes rapports avec le passage cité. Les roses de Provins sont originaires de la Syrie et du Pays qu'habitaient les Hébreux.

« Au temps de Pline, dit encore Opoix, les Roses Milésiennes, qu'on recevait de Milet (ville de l'Asie Mineure peu éloignée de Troie) étaient connues dès les temps les plus reculés.

« Il ne me restait pour doubler les honneurs de nos roses et accroître l'intérêt qu'elles méritent que de faire remonter leur antique et noble origine à 3000 ans et plus, non sur des conjectures, non sur le témoignage des hommes tels que Théophraste, Pline et Homère, mais sur l'autorité irrécusable de l'Ecriture Sainte » (c'est le Conventionnel Opoix qui parle). Il continue ainsi :

« La Belle Sulamite, c'est l'épithète qu'elle se donne, *Sum formosa*, soit, comme le croient les profanes qu'elle ait été la maîtresse de Salomon, soit comme le veulent les Saints Pères, qu'elle soit l'image de l'Eglise, ne fait pas seulement sa parure de cette rose ; elle ne se compare pas seulement à cette fleur, mais elle dit : je suis cette fleur des champs « ego flos campi » et d'après le sens que donnent les interprètes sacrés, elle disait, en lui supposant l'esprit de prophétie : Je suis la rose qui s'appellera un jour la rose de Provins ».

— Dieu me garde de rien dire de plus ; à chacun, en présence d'une question aussi *épineuse*, de se faire, si possible, une opinion.

Néanmoins, à cette heure critique, je me rappelle de ce qu'à écrit l'éminent philologue français Ch. Joret : « Les anciens Hébreux ne connurent point la rose, c'est par une erreur de traduction qu'on a cru la trouver dans le Cantique des Cantiques et dans Osée : la Sagesse et le livre de Jésus, fils de Sidrach ». C'est seulement dans l'*Ecclésiaste, de beaucoup postérieur* à la captivité de Babylone que l'on trouve les premiers écrits des Juifs où il est parlé de la Rose, ainsi que plus tard dans la littérature talmudique ; mais,, on ne voit pas de rose dans les monuments assyriens.

— Il y eut tant de confusion autour du fameux Cantique que les auteurs les plus exacts ne sont pas parvenus à s'en tirer. Au surplus, je laisse à Saint Bonaventure (trois fois loué soit son nom parmi les bienheureux) le soin d'éclairer notre Esprit, comme il a coutume de le faire, pour le plus grand bien de notre enseignement mystique.

E. G. (Bibl. Champ.)

(C. R.)

Histoire de la Rose

Les *Anciennes Chroniques d'Angleterre*, dans le *Roman de Perceforest*, montrent la rose comme un gage assuré de constance et de fidélité conjugale. A nos lecteurs d'en juger par la légende suivante :

« Le chevalier Margon, d'une condition modeste mais vaillant, avait épousé la pieuse Lisane, fille d'un des seigneurs les plus puissants de la Grande-Bretagne. Or, son indigence le mettant dans l'impossibilité de tenir un rang convenable, il résolut, sur le conseil de sa femme, de chercher fortune à la cour du Roi. Toutefois, une chose ébranlait sa résolution : c'était son grand amour pour Lisane et la crainte des dangers que sa jeunesse pouvait courir loin de lui. La chaste Lisane le rassura en lui donnant, renfermée dans une boîte d'ivoire, une « rose de telle nature que s'il advenait qu'elle méfît de manière à mériter reproche, cette rose deviendrait toute sèche. Mais tant qu'elle demeurerait loyale en vers lui, la rose resterait fraîche comme si elle fût nouvellement cueillie du rosier et tant tiendrait sa couleur ».

Rassuré par la possession de ce talisman merveilleux, Margon se rendit auprès du roi Perceforest, dont il gagna bientôt les bonnes grâces. Mais la faveur dont il jouissait ne lui fit pas oublier sa chère Lisane ; aussi bien, plusieurs fois le jour, il se retirait à l'écart, et là il contemplait la rose mystérieuse et s'abandonnait à la joie de la « trouver vermeille et odorante ». Son bonheur ne devait pas être de longue durée.

Deux chevaliers de la cour d'Angleterre, Méléan et Nabon, jaloux du crédit de Margon, épièrent toutes ses démarches et accusèrent sa conduite auprès du roi ; mais quand Perceforest eut appris de la bouche même de Margon pour quel motif celui-ci se retirait chaque jour des regards de la foule, il n'en eut que plus d'estime pour le chevalier, et conçut en même temps la plus grande estime pour Lisane.

A cause des dispositions du roi, la basse envie que Méléan et Nabon ressentaient pour Margon ne fit que s'accroître, et, dans leur haine étrange, ils formèrent le dessein de faire sombrer les vertus de sa femme et par là de ruiner la faveur dont il était honoré.

Méléan partit le premier et se présenta devant Lisane comme envoyé par son mari. Après plusieurs jours passés au château de Margon, il crut le moment venu d'accomplir son infâme projet : Lisane feignit d'écouter ses hardis propos, mais elle l'enferma un soir dans une tour dont elle emporta la clef, après s'être mise sous la protection du Dieu de la fidélité.

Le lendemain, à son réveil, Méléan se trouva prisonnier, et sur la muraille il lut une inscription qui le condamnait, par « pénitence », à rester dans la tour et à y filer « pour gagner son pain ». En même temps, il aperçut sur une table une quenouille et du lin avec des fuseaux. D'abord cette vue le remplit de fureur ; mais bientôt la faim le poussant, il se calma et finit même par se résigner à son sort.

Cependant Nabon, n'ayant aucune nouvelle de son ami Méléan, se rendit à son tour au château de Margon. Comme Méléan, il fut parfaitement accueilli par Lisane ; comme lui, il essaya de la séduire, mais comme lui encore, il fut enfermé dans la tour et obligé de filer pour gagner sa nourriture.

Presque un an s'écoula de la sorte.

Cependant, bien que la rose de sa femme restât fraîche et toujours fleurie, le chevalier Margon commençait à prendre l'ennui ; il demanda au roi Perceforest et obtint la permission de retourner dans son château. Arrivé chez lui, sa femme n'eut rien de plus pressé que de lui demander des nouvelles de sa belle rose et de le conduire à la tour où étaient enfermés Méléan et Nabon : là, il entendit avec indignation le récit de leur criminelle tentative, de la conduite admirable de Lisane et de leur humiliante et dure punition.

Margon revint ensuite à la cour de Bretagne, mais cette fois accompagné de sa femme, qui se vit fêtée et honorée comme la « dame de la Rose qui avait appris au chevalier à filer ».

Les Fleurs et les Affaires

Mesures prises par la Compagnie P. L. M. en faveur du Commerce des Fleurs dans la région du Sud-est de la France.

Nous devons à l'extrême obligeance de notre grande Compagnie, le très intéressant article qui suit. Nous profitons de la circonstance pour remercier les services compétents de notre grand réseau, qui s'efforce de favoriser notre horticulture, source de richesse incomparable pour notre Pays.

La culture des fleurs constitue, à l'heure actuelle, une source importante de richesses pour notre pays. De nombreux spécialistes s'y adonnent avec un succès toujours croissant. Les merveilleux produits qu'ils ont obtenus, tant en serre qu'en plein air, grâce à leurs laborieux efforts et à leurs hautes connaissances techniques, jouissent d'une réputation mondiale incontestée.

Dans le Sud-Est de la France, qui nous occupe plus spécialement aujourd'hui, la floriculture donne lieu, comme on le sait, à une très importante exploitation commerciale. Les fleurs, en effet, y sont cultivées sur une grande échelle en deux centres universellement connus. La région lyonnaise célèbre par ses roses, la Côte-d'Azur remarquable par son admirable gamme de fleurs variées : œillets, roses, mimosas, giroflées, anémones, anthémis, etc...

Au cours de la période hivernale, les fleurs coupées de la Riviera alimentent les grands marchés français et européens. Leur trafic annuel s'élève à plus de 6.000 tonnes.

La Compagnie de chemins de fer P.-L.-M. qui dessert ces régions productrices et dont les initiatives agricoles sont justement appréciées, s'est toujours vivement intéressée au développement de la production florale. Elle a eu la constante préoccupation d'assurer aux fleurs un acheminement rapide et de les amener sur les marchés dans un grand état de fraîcheur. Ses efforts n'ont pas été vains et l'on peut dire que le Littoral doit à cette Compagnie une grosse part de sa prospérité.

A l'heure actuelle, le trafic des fleurs coupées est assuré par un train spécial de messageries (N° 4814), dit train de ramassage, dont l'horaitre a été concerté d'accord avec les différents groupements horticoles de la région.

Ce train quitte Nice à 12 h. 20, s'arrête dans tous les centres de production jusqu'à Aubagne ; à partir de cette gare il est direct jusqu'à Chasse et Lyon.

Au départ de Chasse et de Lyon la continuation s'effectue dans les conditions ci-après :

a) Sur Paris et au delà, par train de messageries 4818 de Chasse à Paris ;

b) Sur Genève et la Suisse, par train express 663 de Lyon-Perrache à Genève ;

c) sur Belfort et au delà, vers l'Alsace-Lorraine, par train express 741 de Lyon-Perrache à Belfort ;

d) Sur le réseau de l'Est et au delà vers Nancy, Longwy et le Luxembourg, par train 4818 de Chasse à Dijon, et 1633 deDijon à Is-sur-Tille ;

e) Sur le centre de la France par les express 1046 de Lyon-Perrache à Nantes viâ Saincaize ; 1050 de Lyon-Perrache à Bordeaux viâ Gannat.

Les fleurs pour la direction de Cette sont retirées du train 4814 à Aubagne, acheminées par train 286 sur Marseille où elles sont versées dans l'express 1510.

Le tableau ci-après donne le détail des conditions d'acheminement :

Nice .... départ 12 h. 20 — jour A

dité dans les transports, des fourgons sont spécialisés pour chaque direction, dans le train de ramassage.

Chasse, Dép.. 9,25 Jour B	Lyon, Dép.. 7,00 Jour B	Lyon, Dép.. 7,15 Jour B	Chasse, Dép.. 9,25 Jour B	Lyon, Dép.. 15,15 Jour B	Lyon, Dép.. 14,55 Jour B	Marseille, Dép.. 0,00 Jour B
Paris P.L.M. Arr... 23,09 Jour B	Genéve, Arr.. 12,00 Jour B	Belfort, Arr.. 14,30 Jour B	Is-s.-Tille, Arr.. 17,34 Jour B	Moulins, Arr.. 20,25 Jour B	Gannat, Arr.. 20,10 Jour B	Cette, Arr.. 4,29 Jour B
Boulogne Arr... 8,35 Jour C				Saincaize, Arr.. 21,10 Jour B	Montluçon, Arr.. 22,05 Jour B	Béziers, Arr.. 5,33 Jour B
Londres, Arr., Jour C, dans la soir.				Bourges, Arr.. 22,24 Jour B	Limoges, Arr.. 1,49 Jour C	Narbonne, Arr.. 6,01 Jour B
Bruxelles, Arr... 6,19 Jour D				Tours, Arr.. 1,20 Jour C		Carcassonn. Arr.. 7,18 Jour B
La Haye, Arr... 13,21 Jour D				Le Mans, Arr.. 3,41 Jour C		Toulouse, Arr.. 8,55 Jour B
Amsterdam Arr... 14,33 · Jour D				Angers, Arr.. 3,54 Jour C		Bordeaux, Arr. 17,10 Jour B
				Nantes, Arr.. 5,30 Jour C		

Chasse .... arrivée 4 h. 15 — jour B

Lyon-Perrache . — 5 h. 19 — jour B

Ci-après, à titre documentaire, le tonnage, par destination, des expéditions de fleurs du

Mais la Compagnie P.-L.-M. ne s'en est pas tenue à la rapidité de ses transports. Elle a pris, en effet, l'initiative de tenter l'*emploi du froid* pour le transport, à l'automne et

Années d'octobre à mai inclus	Paris-local kilogr.	Angleterre kilogr.	Alsace-Lorraine kilogr.	Genève et la Suisse kilogr.	Au-delà de Paris kilogr.	Total kilogr.
1919/1920	3.388.416	2.035.416	»	309.215	395.724	6.128.678
1920/1921	3.299.166	1.625.174	»	204.042	735.696	6.064.078
1921/1922	3.543.106	1.654.236	51.886	169.476	897.590	6.316.295
1922/1923 d'octobre à mars inclus	3.421.813	1.861.253	51.631	104.991	996.740	6.436.428

Littoral faites pendant les dernières campagnes :

Pour faciliter le classement des colis et obtenir le maximum de régulatité et de rapi-

au printemps, des fleurs coupées du Midi ; en effet, au début et à la fin de la saison froide, les fleurs supportent difficilement les transports, malgré la rapidité de leur ache-

minement vers Paris, l'Angleterre, la Belgique, les Pays Scandinaves, etc...

Les expériences ont porté sur des œillets, des roses, des anthémis, des mimosas, des giroflées, des violettes, en *vagons réfrigérants*, de la Riviera sur Paris en octobre-novembre et mai 1921 et 1922. Les résultats sont concluants. Il a été constaté, en effet, par colis témoins, que les œillets, en particulier, étaient « prolongés » de 4 à 5 jours grâce à l'emploi de vagons réfrigérants avec bacs à glace préréfrigérés, dont la température intérieure a été réglée de façon à ne pas s'abaisser en cours de route au-dessous de 6° à7° centigrades, avec une humidité de 85 % en moyenne.

La différence des prix de vente aux Halles Centrales de Paris des paniers de 5 kilogs de fleurs en faveur de ceux qui avaient emprunté le vagon frigorifique a toujours été supérieure à la taxe frigorifique de la S. F. T. E. F. Cette différence a oscillé entre 3 et 15 francs suivant les variétés de fleurs, les circonstances, la température et les conditions de transport en vagons ordinaires des colis témoins.

Ce genre de transports convient particulièrement à la violette qui « frise » dès que la température extérieure monte à plus de 10°.

A la suite de ces essais, la fleur coupée a été, au cours de l'année 1922, admise au nombre des marchandises autorisées à être transportées en vagons réfrigérants sur la base du tarif G. V. 23-123.

A titre de première étape, les conditions de fonctionnement, aux époques favorables de l'année, d'un Service public et quotidien de ramassage des fleurs par vagons réfrigérants aux gares situées entre Nice et Cannes inclus sur Paris, ont été concertées entre la Compagnie P.-L.-M. et la Société française de Transports et Entrepôts frigorifiques. Les vagons sont rattachés aux trainsde messagerie ouverts au transport des fleurs. La Société charge de vagon en glace dès la veille du départ, convoie sur le parcours de ramassage, groupe les colis dans les gares, ou habite les expéditeurs à remettre eux-mêmes leurs envois à son convoyeur au passage du train. Elle perçoit une taxe qui englobe le prix de transport et la rémunération de ses frais, soit 6 francs environ par 10 kilogs.

En seconde étape, la Compagnie P.-L.-M. et la Société viennnent, avec le plus grand succès, de tenter l'envoi d'un lot très important de fleurs de la Riviera aux Floralies de Gand en avril dernier. La fraîcheur des produits exposés, qui n'avait pas subi la moindre altération en cours de route, a beaucoup frappé les visiteurs de cette Exposition. Il paraît donc qu'une ère nouvelle s'ouvre pour le trafic des fleurs du Littoral, et l'adoption de ce mode de transport permettra, prochainement, de lutter sur les marchés lointains, contre la concurrence chaque jour plus redoutable des produits étrangers, des produits anglais en particulier.

Pour compléter son action, la Compagnie P.-L.-M., désireuse d'ouvrir de nouveaux débouchés à la fleur, a réservé une large place aux manifestations florales dans les grandes Expositions agricoles organisées par ses soins, tant en France qu'à l'étranger.

Les ravissants parterres fleuris qui ont constitué le clou des Expositions tenues à Paris en 1913, 1914, 1919, 1922 ; à Lyon, en 1922, à l'occasion de la Foire d'automne, tout récemment aux Floralies Gantoises, et qui groupaient les plus beaux spécimens de nos fleurs de serre et de plein air, ont multiplié les points de contact entre producteurs et acheteurs, au grand bénéfice des transactions commerciales.

Les heureuses initiatives prises par la Compagnie P.-L.-M. en faveur de notre floriculture méritaient d'être signalées.



Le Marché aux Fleurs en Hiver

« *Encourageons le développement du commerce des fleurs dans lequel notre horticulture ne craint point* de rivale ».

Ce n'est un mystère pour personne que l'usage des fleurs coupées s'est répandu partout dans des proportions considérables, non seulement chez nous, mais au dehors. On n'évalue pas à moins de vingt millions de francs le montant des expéditions de cette nature faites par nos jardiniers au-delà de nos frontières.

L'industrie floricole a pris, depuis une cinquantaine d'années une importance exceptionnelle; notre horticulture ne se borne pas à approvisionner le marché, elle a la prétention de tenir la première place sur les marchés de l'Etranger.

Pendant longtemps, de 1830 à 1870, Lyon et sa région eurent une renommée universelle pour l'horticulture ; nos horticulteurs du 19e siècle s'étaient rendus les maîtres dans l'art de la *floriculture de serre*. Les Roses, les Lilas, les Camélias, les Gardenias, etc.,etc., sortant des serres de forçage de Monplaisir ou de Vaise ont eu leur jour de gloire pour l'ornementation des salons pendant les jours de fête de la saison froide. Les moyens de communications à cette époque rendaient l'exportation difficile dans d'autres pays ; et il n'y avait guère que l'aristocratie qui pouvait orner sa table à la Noël ou au Nouvel an avec des Roses, des Œillets et des Lilas.

Depuis ce temps-là que de progrès réalisés ! A Lyon, il en reste plus que le souvenir : la culture des plantes et des fleurs forcées à disparu avec les serres parce que la concurrence des fleurs naturelles fraîches, parfumées, de nos stations hivernales de la Côte d'Azur, ainsi que les moyens de communications rapides, ont apporté sur nos marchés des fleurs à des prix à la portée de toutes les bourses. C'est ce qui explique pourquoi l'extension de la culture floricole s'est développée dans le midi de la France, a concurrencé et remplacé les cultures forcées de Lyon, de Paris et même de Belgique.

La surabondance des fleurs sur nos marchés fait bénéficier la consommation lyonnaise, parisienne et bruxelloise, pendant les quelques mois qui viennent de s'écouler ; les Chrysanthèmes, Violettes, Roses, Œillets Giroflées, Résédas, Narcisses, Mimosas, etc., sont arrivés régulièrement tous les jours dans nos grandes villes à la satisfaction du public, qui considère les fleurs non pas comme un article de luxe, mais elles deviennent un élément de vente populaire.

Aujourd'hui, les fleurs coupées et les bouquets ne sont plus le privilège d'une région spéciale, mais de nombre de régions ou l'art du jardinier supplée à la nature et à la chaleur par des procédés les plus ingénieux et les plus pratiques.

Les cultivateurs de la région méditerranéenne ne sauraient trop encourager le développement et le commerce des fleurs. A Londres, à Liverpool et dans toutes les villes importantes du Royaume-Uni, on se montre très épris des fleurs de France, qu'elles soient livrées en touffes, en bouquets. Elles doivent voyager vite pour arriver fraîches à destination, aussi le contrôle en douane est-il organisé de manière à fonctionner la nuit comme le jour ; mais il est recommandé aux expéditeurs d'apposer sur leurs colis des marques qui permettent d'en distinguer le contenu à première vue. Il leur est on ne peut plus facile de les marquer de ces deux lettres (F.L.). On comprend que ces signes de reconnaissance soient des plus précieux pour l'accélération de la vérification douanière.

Les expéditeurs ne pardonneraient pas, en effet, à l'administration des douanes, d'avoir compromis l'existence même de la marchandise en lui faisant subir un temps d'arrêt qui entraînerait sa perte irréparable.

Ce qui a le plus contribué à répandre la vente des fleurs en Europe, c'est qu'elles ont été exonérées en général de toute perception à l'entrée.

Cette franchise leur est attribuée aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne, en Autriche, en Hollande, qui constituent les principaux débouchés de cette industrie en Europe.

Les démarches actives de l'Italie et sa constante posture de suppliante n'ont pas été sans influence sur l'adoption de cette immunité si favorable au commerce des fleurs.

Car, sans atteindre la perfection de nos produits, le parfait conditionnement de nos expéditions, la méthodique régularité de nos besoins, l'Italie est à peu près notre seule concurrente en Europe.

On ne saurait en effet se dissimuler combien l'horticulture française mérite d'être aidée dans la lutte qu'elle soutient pour maintenir dans le monde sa prépondérance si justement acquise. Il n'y a pas une seule de ses expositions, un seul de ses concours qui ne révèle son ardeur, souvent heureuse, à multiplier les créations et les métamorphoses. Sur plus d'un point, elle l'a emporté sur des rivalités séculaires.

On se tromperait fort si on supposait que le monde des amateurs français soit seul à suivre les découvertes et les transformations de notre horticulture. Elles sont, au contraire, très recherchées et très appréciées dans les divers pays d'Europe qui ont la passion des fleurs.

Chacune des nouveautés que nous mettons au jour, provoque des demandes nombreuses de l'étranger et ce sont nos producteurs et nos commerçants qui s'en partagent l'honneur et le profit.

L'un des plus fructueux éléments de cette spéculation permanente est la Rose, qui est toujours la reine des fleurs d'hiver étrangère; des variétés remarquablement belles sont cultivées spécialement pour la culture forcée dans le midi de la France.

Il ne faut donc pas laisser péricliter la culture, ni le commerce des fleurs; il faut par tous les moyens aider à faire progresser notre industrie florale, l'une des richesses et l'une des gloires de la terre française.

J. P. M.



Anc. Etabl. Legendre, 14, rue Bellecordière, Lyon Le Gérant : BANSSILLON.

Juillet-Août 1923.



Les Amis des Roses



JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES ROSIÉRISTES

LYON

Les

Amis des Roses



Journal de la Société Française des Rosiéristes

Siège Social : 10, Rue des Marronniers - LYON



Président : M. SILVESTRE, ✻

Membre correspondant de l'Académie d'Agriculture
Président de la Société Pomologique de France
Président de l'Union Beaujolaise des Syndicats Agricoles
VicePrésident de l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles

1er Vice-Président : M. J. PERNET-DUCHER, ✻

Trésorier : M. LAPERRIÈRE

Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône), Compte chèque postal, Lyon 67-61

Secrétaire : M. BANSSILLON, 10, Rue des Marronniers

Secrétaire-Adjoint : M. MARQUE

27e Année. N° 93 (4e Série) Juillet-Août 1923.

Les Amis des Roses

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES

Paraissant tous les deux mois.

10, rue des Marronniers, LYON

SOMMAIRE

Chronique de la Société

COMPTE RENDU

Séance du 5 Juin 1923.

Etaient présents : MM. SILVESTRE, PERNET-DUCHER, BERNAIX, CHAMBARD, COURTOIS, Charles DUCHER, GRIFFON, LAPERRIÈRE, MEILLAND, REYMOND, RICHARDIER, SCHWARTZ, BANSSILLON.

Excusé : M. MARQUE.

Adhésion. — Le Secrétaire lit les adhésions reçues durant courant mai :

Dames patronnesses. — Mme la Comtesse DE BOUCHAUD, rue Frédéric-Mistral, à Arles,

Mme VIVIEN, 5, cours Wilson, à Vienne (Isère), présentée par M. TREMEAU et M. MALLERIN.

Mme Jean LABORDE, domaine de Migron, Biarritz, (Basses-Pyrénées), présentée par M. SILVESTRE.

Membres bienfaiteurs. — M. Jean LABORDE domaine de Migron, Biarritz (Basses-Pyrénées), présenté par M. SILVESTRE.

Membres honoraires. — M. COSTES Jean-Georges, 17, rue du Palais, Montpellier, présenté par MM. CROIBIER Père et Fils.

M. le lieutenant DELABY, à la Gibelotte, Besançon, présenté par M. GUILLOT.

M. LEENDERS, à Steil-Tegelen (Hollande).

M. ROQUES, 7, rue du Quartier-Général, Montpellier.

Exposition des roses. — Le Président met à l'ordre du jour aussitôt cette importante question et explique que, malgré tous ses efforts, il lui a été impossible d'aboutir à un résultat. Une exposition installée au centre de notre Ville aurait causé des frais considérables aux organisateurs : le Conseil se résout donc à ne pas donner suite à son intention, mais il déclare formellement qu'il a été paralysé, d'une part, par les frais de premier établissement prohibitifs, d'autre part par les taxes municipales. Celles-ci pèsent lourdement sur les recettes. Au lieu d'être un rapport, ces impôts trop lourds diminuent les ressources de l'Administration municipale, puisqu'ils empêchent toute initiative de ce genre.

A 6 heures ½, la séance est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Séance du 11 Juillet 1923.

Etaient présents :

MM. PERNET-DUCHER, BERNAIX, CHAMBARD, COURTOIS, CROIBIER, LAPERRIÈRE, MARQUE, MERMET, SIRET, BANSSILLON.

M. MALLERIN, notre Vice-Président, étant de passage à Lyon, a bien voulu assister à notre Conseil d'Administration.

Excusé : M. SILVESTRE.

Adhésions. — Le Secrétaire lit les nouvelles adhésions, qu'il a reçues durant le mois de juin :

Dames patronnesses. — Mme AUBRIOT, 264, route du Médoc, Le Bouscat (Gironde).

Membres bienfaiteurs. — M. le Sénateur DE MONZIE, maire de Cahors, à Cahors (Lot), présenté par M. DEMEAUX.

Membres honoraires. — M. Emile AUFRÈRE, propriétaire à Cahors, présenté par M. DEMEAUX.

M. HOT, 21, rue Gay-Lussac, Paris, présenté par M. SILVESTRE.

M. Claude Jacquet, 40, quai Rioudet, Vienne (Isère).

M. Robert Luc, Saint-Vallier (Drôme), présenté par M. Pernet-Ducher.

Membres titulaires. — M. Blondel, propriétaire viticulteur à Anse (Rhône), présenté par MM. Laperrière Père et Fils.

M. Delafon Maurice, 14, quai de la Rapée, Paris (12e), présenté par MM. G. Delafon et Silvestre.

M. Geyer, Horticulteur à Saint-Jean-Antibes (Alpes-Maritimes), présenté par M. Croibier.

M. Puyravaud, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

M. Francisque Richardier, 135, route de Vénissieux, de la part de MM. Pernet-Ducher et Richardier Père.

Préparation du Congrès de 1924. — On se rappelle qu'au cours de la réunion qui eut lieu cette année à Montpellier, il a été décidé de tenir le prochain Congrès à Biarritz.

Le Secrétaire a été prié de se mettre d'ores et déjà en relations avec M. Gelos, de la Société d'Acclimatation du Golfe de Gascogne. Il est opportun de prévoir longtemps à l'avance les différentes questions qui pourront être discutées à Biarritz. Notre Conseil demande donc aux amateurs de roses de bien vouloir écrire à la Société. Son Conseil connaîtra ainsi les points qui les intéressent plus spécialement.

Séance du 1er Août 1923.

Etaient présents : MM. Pernet-Ducher, Courtois, Croibier, Charles Ducher, Guillot, Marc, Laperrière, Richardier, Siret, Banssillon.

Excusé : M. Silvestre.

Adhésions. — Le Secrétaire est prié de lire les nouvelles adhésions reçues en juillet.

Membres honoraires. — M. Bessières Alexandre, négociant, adjoint au Maire de Cahors (Lot).

M. Seguala Adolphe, horticulteur, 3, rue Nationale, Cahors (Lot).

Tous deux présentés par M. Demeaux.

M. Thubière Marie-Louis, Rédacteur principal à la Direction des Contributions Directes du Nord, 53, rue de Cronstadt, Lille (Nord).

Présenté par M. Demeaux.

Membres titulaires. — M. Bahaud A.-Donatien, 106, rue des Chalatres, Nantes (Loire-Inférieure), Président du Syndicat patronal des Horticulteurs de Nantes.

M. Durivaud, Jardin des Plantes, Nantes (Loire-Inférieure).

M. Giroux Louis, Horticulteur, 108, route d'Auxonne, Dijon (Côte-d'Or).

Présenté par M. Buatois.

M. Japiot Camille, propriétaire à Is-sur-Tille (Côte-d'Or), présenté par M. Buatois.

Lecture de la correspondance. — Le Secrétaire lit les lettres reçues notamment celle de M. Gelos, qui fera connaître d'ici peu les questions qu'il sera heureux de traiter pour le Congrès de Biarritz de 1924.

Il est porté également à la connaissance du Conseil une lettre de M. Lotin, d'Avranches (Manche) proposant sa collaboration à la revue. Cette offre est acceptée avec le plus grand plaisir et le Conseil remercie notre Sociétaire de bien vouloir contribuer à la rédaction de la Revue *Amis des Roses.*

A 6 h. 1/2, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.





Biarritz. — Le Rocher de la Vierge.

La Fête des Roses de Biarritz

La France a fêté dignement le 27 mai dernier, le centenaire du plus grand de ses savants. La Journée Pasteur doit être marquée d'une pierre blanche. Elle fut un jour d'union sacrée où tous les partis, toutes les classes sociales rendirent hommage au bienfaiteur de l'humanité qui porta si haut le renom français à un moment où la science allemande s'efforçait d'obscurcir à travers le monde la clarté de la pensée latine.

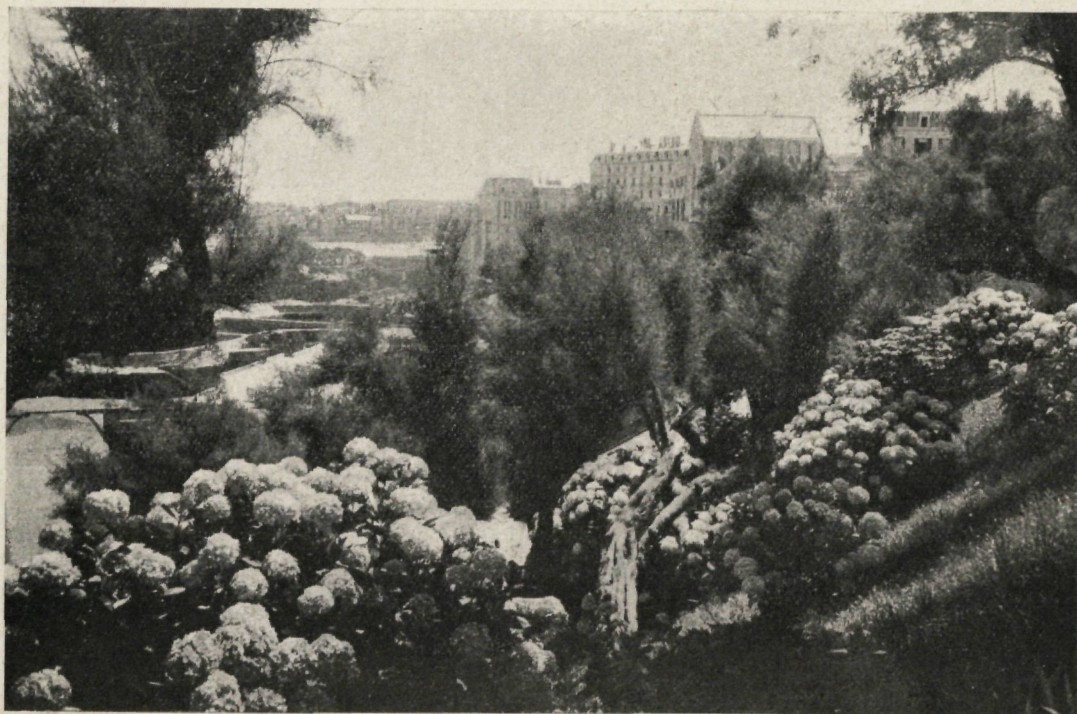
Biarritz a voulu également participer à cet élan de reconnaissance nationale et la Société d'Acclimatation du Golfe de Gascogne a eu l'heureuse idée d'organiser à cette occasion, une Journée des Roses qui a été particulièrement réussie.

M. Gelos, l'animateur de cette fête, a eu l'obligeance de nous envoyer les comptes rendus de presse parus à l'issue de cette exposition. Quand nous lisons le *Courrier de Bayonne, La Gazette de Biarritz* ou *La Liberté du Sud-Ouest de* Bordeaux, nous constatons le plein succès de cette initiative.

Nous nous inspirerons des extraits publiés pour rappeler que de nombreux lots de roses furent particulièrement admirés. Citons notamment ceux des horticulteurs de Biarritz, et plus spécialement ceux de MM. Gelos frères Labaste frères ; Alphonse Gaboriau et Albert Roumagnac.

De nombreux amateurs avaient également tenu à s'associer aux professionnels. Ce furent MM. André Soulange-Bodin, à Arcangues, jardinier M. Borthayre Henri ; M. le Comte de Chevigné, à Biarritz, jardinier M. Deléard Joanny ; M. de Aramayo, à Biarritz, jardinier Raphaël Véra ; .

Parmi les variétés présentées, furent remarqués de superbes spécimens de Paul Scarlet, Claudius et Georges Pernet, General Superior Arnold Janssen ; Raymond Willomère, Georges Sawyer, Général Galiéni, Caroline Testout, Laurent Carles, Juliett, La Tosca, Georges Arends, Mildred Grand, Merveille polianta, etc...



Biarritz. — Un coin fleuri de la Promenade.



Biarritz. — La Grande Plage.

Dans la grande salle du Terminus où se tenait cette exposition les rosiéristes de Biarritz avaient non seulement voulu montrer à leurs nombreux visiteurs les charmantes couleurs de leurs fleurs, mais également l'art avec lequel ils savaient aider leur croissance. Des pyramides, des fauteuils, des paniers, des éventails tapissés de roses offraient aux yeux une gamme de coloris avivés par leurs courbes gracieuses où se jouait la lumière si pure de cette région.

La réussite de cette initiative est l'heureux prélude du Congrès des rosiéristes de France qui doit tenir ses assises à Biarritz en 1924.

Puisqu'un grand quotidien a lancé le concours des plus beaux paysages de France, je ne serais pas surpris de voir des clichés reproduisant quelques coins de cette divine Côte d'Argent. Oui, elle est d'argent lorsque la lune fait scintiller la mer et son écume à perte de vue sur ce rivage si droit qui se perd très loin vers Bayonne et au Sud vers les derniers contreforts des Pyrénées. Mais le jour je l'appellerai la côte d'opale, car le soleil et le ciel mêlent aux vagues de l'Atlantique quelques rayons d'azur qui rappellent l'atmosphère italienne ou la si douce lumière de la Concha de Passage ou de Saint-Sébastien, invisible, mais pourtant si proche de Biarritz.

Les habitants de cet heureux pays n'ont pas que la mer pour reposer leurs regards. La campagne est l'égale de l'océan. Je me souviens de cette délicieuse vallée de la Nive aux eaux de turquoise mourante, rappelant les plus beaux paysages de l'île de France sous un ciel plus profond, Saint-Jean-Pied-de-Port, Cambo, Espellete, Ustaritz, autant de paradis où il fait si doux de vivre qu'on n'a plus ni la notion du temps ni des soucis et des tracasseries de la vie quotidienne. Au loin, perdu dans les Pyrénées, les monts de Larrune et des Trois Couronnes, estompent leurs cimes et bornent ce coin de France doté par la nature d'un éternel printemps.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que toutes ces merveilles accumulées influencent les heureux mortels vivant dans cet eden ?

Peut-être que le sort a voulu ainsi faire naître à Biarritz, il y a quelque vingt ans, une rose qui devint la plus belle femme de France. Ici je m'arrête, je serais heureux si ces lignes me faisaient gagner un sourire, mais comme tout bonheur ne peut être parfait ici-bas, je ressens une légère inquiétude.

Je crois entendre mon téléphone dans mon bureau et qui sait si ce n'est pas mon Président me rappelant non sans quelque juste raison que je déborde un peu de mon sujet et que j'étends singulièrement le domaine des fleurs.

A. B.



Le gave de Gavarnie.

Congrès de Montpellier

Rapport de M. Hamelin, Secrétaire Général de la Société d'Horticulture de l'Hérault.

Nous commençons la publication des rapports qui ont été rédigés à l'occasion du Congrès de Montpellier. Par suite de leur importance il nous est impossible de les publier en une fois. Nous les porterons à la connaissance de nos sociétaires au fur et à mesure de la parution de nos numéros.

Monsieur le Président,

Présent au Congrès des Rosiéristes de France, à Marseille, en 1922, et partageant l'avis de tous nos collègues sur les difficultés que les amateurs et les professionnels ont pour porter un jugement sur la valeur des roses lancées dans le commerce par les semeurs, je prends la liberté de vous présenter le petit rapport suivant qui n'est fait que dans le but d'apporter ma pierre à l'œuvre commune et que je vous prie de présenter aux suffrages de l'Assemblée.

I. — La classification des bonnes variétés des Roses est une question de statistique et de documentation.

II. — La Société des Rosiéristes est chargée de faire cette étude.

III. — Pour y arriver, elle procèdera par la création, au siège de la Société des Rosiéristes de France, d'un fichier de statistique avec un dossier pour chaque rose. Ces dossiers seront alimentés : 1° par des fiches de cultures remplies par toutes les Sociétés affiliées — ayant reçu mission de mettre en culture pour l'étude, une ou plusieurs variétés de roses par an (les mêmes variétés de roses dans toute la France) ; 2° par des fiches de culture des membres de la Société.

IV. — Les fiches de culture devront être uniformes et seront présentées aux cultivateurs sous la forme d'un questionnaire à remplir du modèle suivant :

V. — La Société des Rosiéristes publiera le résultat de son enquête et établira ainsi une sorte de standard officiel donnant une appréciation générale sur telle ou telle rose qui sera cataloguée,par exemple : « Bonne pour toute la France », « Bonne dans le Centre », « Faible dans le Midi. »

VI. — Un extrait de cette documentation pourra être fourni sur chacune des roses étudiées soit aux Sociétés d'Horticulture qui en feront la demande, soit aux membres de la Société.

La Société des Rosiéristes de France aura ainsi par devers elle, une documentation sur chaque rose, susceptible de s'améliorer constamment par de nouvelles fiches de cultures, et qui jointes au dossier en augmentera la valeur.

Il demeure entendu que la création du fichier ne porte aucune atteinte à l'idée émise de la création de roseraies modèles où le public amateur de roses, pourrait se renseigner. Ce projet reste toujours à l'ordre du jour ainsi qu'une intervention auprès des semeurs pour qu'ils ne livrent au commerce que des variétés dont ils sont sûrs.

P. S. — On trouvera sur la page suivante le modèle de fiche auquel il est fait allusion.



PROJET DE FICHE POUR ROSIERS

Les indications qui suivent groupées pour servir de modèle, ne correspondent pas à la réalité.

Nom de la Rose : Madame X.
Race : Hybride remontant.
Obtenteur et date de la création (ou de la mise en vente) : Monsieur X... 1922.
Synonymes : Belle du Clapas. Blanche éblouissante, etc...
Origine : Fran Karl Druschki — Lyon Rose.
Récompenses : Médaille d'or, Bagatelle 1913.
Certificat.
Primée.

Description de l'Obtenteur	*Description de l'auteur de la fiche*
FLEUR	FLEUR
Couleur : Jaune de chrome moyen, légèrement nuancé de rose de carthame sur les pétales extérieurs.	*Couleur* :
Dimension : Très grande, 10 à 15	*Dimension* :
Forme : Plein en coupe.	*Forme* :
Bouton : Allongé, ocre carminé, jolie forme.	*Bouton* :
Pédoncule : Long.	*Pédoncule* :
Arbuste : Très vigoureux, à rameaux érigés, aiguillons peu nombreux presque sarmenteux.	*Arbuste* :
Feuillage : Vert bronzé, Rougeâtre.	*Feuillage* :
Santé : Craint le soleil ardent qui brûle les fleurs, sujet à l'oïdium.	*Santé* :
Observations : Bonne pour la fleur coupée. Bonne à forcer, forçage hâtif, moyen ou tardif. Floraison d'automne, remontant, bonne à cultiver en appartements :	*Observations* :

Nom et adresse de l'auteur de la fiche :

Indication de la situation de la Roseraie, exposition, orientation, soleil ou ombre, sol (composition chimique, sec, frais, humide, etc., etc...

Compte rendu des Excursions à l'occasion du Congrès des Rosiéristes de Montpellier.

Programme du 21 Mai, après-midi.

Visite du Jardin d'essais, de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault.

Sont présents pour recevoir les Congressistes, les Dames patronnesses et les personnalités suivantes :

Le Président : M. MASSOL, Doyen de la Faculté de Pharmacie ;

Le Secrétaire Général : M. P. HAMELIN.

MM.

AYMARD, Administrateur des Jardins d'essais.

BESSET, Vice-Président de la Société, Chef de Culture à l'Ecole Nationale d'Agriculture ;

CAUSSE Louis, maraîcher ;

CAUSSE-THÉROND, maraîcher ;

G. COSTE, Vice-Président de la Société ;

GÈZE, Ingénieur agronome, collaborateur de M. PASQUET ;

FLAHAULT, Professeur de Botanique à l'Université ;

GROUSSET, Chef de culture de l'Asile d'aliénés de Font-d'Aurelle ;

PASQUET, Directeur de l'Office Départemental agricole ;

MARGER, Jardinier de la Villa Méric (Mme et M. BAZILLE) ;

M. AYMARD, la cheville ouvrière de la Société, nous présente son œuvre, et, en deux mots, nous explique son but : Rechercher les arbres fruitiers et légumes s'adaptant le mieux au climat et au terrain et les vulgariser. Le jardin d'essais provoqua une véritable émulation entre les membres de cette Socitété déjà si vivante et si active ; l'horticulture florale elle-même y trouva grand profit. C'est ainsi que nous voyons là une très belle collection de rosiers hybrides de thé et Pernetiaux. Il faudrait que les membres de la Société soient bien réfractaires si chacun d'eux ne plantait pas des rosiers l'hiver prochain !

Nous trouvons aussi des cerisiers et fort heureusement, comme c'est un jour de gala, on a rentré les échelles ; sans cette précaution la récolte eût été totale, ce qui fit faire une réflexion à un des délégués de la Société du Golfe de Gascogne : Des cerises ! tout est là ; quand vous voudrez décider les Rosiéristes lyonnais à aller au Congrès dans une Ville, commencez par déclarer : Il y aura des cerises et vous enlèverez le Congrès ! Oh ! ces Gascons !

Et ce fut une heure exquise : temps exceptionnellement calme, ombrages tamisant un soleil radieux qui décline ; les conversations vont leur train, les Congrès ne sont-ils pas les vacances de l'Horticulture, où l'on oublie un moment les soucis journaliers et où on laisse libre cours à la pensée ? Les dames patronnesses avec une amabilité hors de pair nous distribuent rafraîchissements et gâteaux ; on se sent heureux de vivre.

Notre Président du Jury, M. PERNET-DUCHER, remercie les organisateurs de cette belle réception et nous nous apprêtons à à partir quand on nous dit qu'il fallait vider une coupe de champagne offerte par « La Rose de France », établissement qui fut primé par les dames patronnesses et par le Jury et représenté très aimablement par la belle-sœur de M. AYMARD. Nous vidons nos coupes aux futurs lauriers de la « Rose de France » et à l'horticulture Montpelliéraine tout entière et nous rentrons en ville après que M. le Professeur FLAHAULT nous eût rappelé que le rendez-vous pour le lendemain était à la grande grille du Jardin des Plantes, à 8 heures 30, pour la visite du Jardin.

La « Montagne » à laquelle le Docteur GRANEL applique fort justement l'épithète de « Berceau du Jardin » est en effet un des restes du parc primitivement créé par Richer de Belleval. Sauf la disposition en gradins il ne reste plus rien de la conception ancienne de son fondateur, mais il y a là de très vieux arbres : Yeuse (*Quercus Ilex*) *Populus Canadensis*, Pins (*Pinus pinea* et *pinus hale-*

pensis). Micocouliers (*Celtis australis*), plusieurs fois centenaires. En 1831, l'un de ces micocouliers mesurait 4 m., de circonférence à 2 pieds du sol ; de vieux Phylliréas auraient trois siècles d'existence d'après de



La Montagne, Jardin des plantes de Montpellier.
(Congrès des Rosiéristes Français, 22 Mai 1923)

Candolle qui leur attribuait 2 siècles en 1813 (Catalogue Horti Monspeliensis). Près de là subsistent les rejetons d'un arbre de Judée probablement plus vieux encore ; mesuré en 1831, ce tronc avait plus de 8 mètres de circonférence à 2 pieds au-dessus du sol.

A la suite du Directeur, nous pénétrons dans une partie dessinée en parc, acquise en 1858, sous la direction de Ch. Martins. Un bassin où poussent Nélumbium, Nympheas, Eutyales et de nombreuses plantes aquatiques, en occupe la partie centrale. On y voit une belle collection de résineux, plantés vers 1860, et une collection de fougères de serre froide.

Devant l'Ecole médicale croissent un grand pin d'Alep, un Cyprès de l'Asie Centrale (*Cupressus Duclouxiana*), et un superbe sujet parfaitement pyramidal du vrai *Cupressus Guadalupensis* semé en 1897 et se distinguant très nettement de ses congénères par son écorce lisse vernissée comme de la laque et rougeâtre rappelant celle de l'*Arbutus Andrachné*. Un pinsapo remarquable (*Abies pinsapo*) occupe le centre d'une pelouse de gazon ; son tronc mesure près de 4 mètres de circonférence à 1 mètre du sol. On estime que cet arbre est contemporain de son introduction dans les cultures européennes (1839-1840), peu après sa découverte par Boissier dans les montagnes du royaume de Grenade en 1837.

De l'autre côté de l'allée de Candolle, s'étend l'Ecole Forestière plantée par ce botaniste en 1810. Un frêne à manne (*Fraxinus osnus*), un chêne rouvre (*Quercus pedunculata*), un *maclura aurantiaça*, un très beau spécimen de *Planera crenata* greffé raz terre sur ormeau, sont probablement

contemporains de cette plantation et par conséquent déjà centenaires.

D'après les notes que nous venons d'exposer on conçoit bien que le Jardin des Plantes de Montpellier emprunte à ses grands et vieux arbres un charme tout particulier. Le visiteur est également frappé de la tenue générale de ce jardin, résultat d'une direction éclairée et toujours en éveil. Nous en mentionnerons surtout l'étiquetage, très soigneux, consciencieux, explicite ; chaque étiquette porte tout au moins le nom de la plante, sa famille, sa patrie. Pour les arbres et les végétaux les plus remarquables, l'étiquette indique outre ces mentions, le nom vulgaire, la date de l'introduction dans les cultures européennes et souvent l'année de sa plantation, ce qui permet de se rendre compte des qualités de croissance de l'arbre. Une minuscule carte géographique occupe un tiers de la plaque et sur cette carte la patrie de l'arbre est indiquée par une tache rouge. Il serait à souhaiter que, dans un but de vulgarisation et d'instruction générales, cette excellente pratique soit généralisée dans les parcs ou jardins publics.

Nous restons émerveillés du jardin d'une part et aussi de la maîtrise avec laquelle le Docteur Granel, cet homme de 70 ans, qui, plus passionné qu'un jeune, nous a parlé de ses illustres devanciers, de ses plantes surtout et l'on ne peut qu'être attristé à la pensée qu'il devra bientôt résilier ses fonctions, atteint par la limite d'âge.

Quant à la direction matérielle du jardin, nous ne féliciterons jamais assez M. Daveau. Comme son supérieur, il a mis toute son âme dans son jardin dont l'étiquetage peut servir de modèle, comme la culture de ses vieux sujets pourtant si difficiles.

Il est onze heures. M. Hamelin, qui connaît son Montpellier, en érudit qu'il est, nous conduit à la Faculté de Médecine visiter le riche musée d'anatomie ; à la cathédrale dont il nous dépeint les beautés, et c'est ainsi que se termine cette matinée si bien remplie qui laissera à chacun un souvenir aimable et plein d'intérêt.

Programme du 22 Mai.

Peu de monde au rendez-vous, à 8 h. 30 ; nous craignons un moment que ce temple de la botanique n'ait paru trop spécial à nos collègues ; cependant il flotte sur ce jardin tant d'ombres illustres que nous apercevons bientôt les délégués du Golfe de Gascogne au complet, ceux de Nantes, de Limoges, etc. etc..., et un peu avant neuf heures c'est un groupe imposant, dont bon nombre de dames, qui se trouvent réunis à l'entrée.

Ce Jardin des Plantes fut fondé par Henri IV, en 1593, qui en confia le soin à Richer de Belleval, professeur à la Faculté de Médecine. Depuis cette époque la direction du Jardin a toujours été, sans aucune exception, assurée par le professeur de botanique et d'histoire naturelle de cette même Faculté.

Nous sommes reçus à l'entrée principale (porte Henri IV) par le professeur Maurice Granel, qui, depuis 36 ans, administre ce jardin. Après nous avoir souhaité la bienvenue, le Docteur Granel nous présente une vieille connaissance, M. Daveau, son dévoué collaborateur depuis plus de 30 ans. Puis, en une éloquente improvisation, il fait défiler devant nous les grandes figures de ses prédécesseurs : Belleval, Magnol, Gouan, Broussonnet de Candolle, Dunal, Delile, Martins, Planchon.

De la porte Henri IV, point culminant du jardin, la vue s'étend au-dessus de l'Ecole botanique, jusqu'aux serres chaudes, appuyées à leur droite par une orangerie aux lignes pures et élégantes, construite par Broussonnet, en 1803, grâce aux libéralités de Chaptal.

L'allée Magnol, à notre gauche, nous conduit à l'Ecole Botanique, précédée par des groupes décoratifs de plantes de serres, disposées en plein air pour la saison d'été. Notre aimable guide nous y fait remarquer la plante qui produit la cocaïne (*Erythroxylon coca*), le Caféier (*Coffea arabica*) dont les nombreux boutons font présager une abondante floraison ; le Jaborandi *Pilocarpus pennatifolius* qui produit la pilocarpine ; le Croton *Eluteria* et bien d'autres plantes d'intérêt médicinal ou alimentaire.

Nous traversons rapidement l'Ecole botanique, plantée en 1810 par de Candolle, alors directeur du Jardin, en application de sa

méthode naturelle. Le Dr GRANEL ne manque pas de nous faire remarquer que cette classification parfois légèrement modifiée, est encore actuellement l'une des plus suivies, malgré les nombreux esssais tentés depuis.

Dans un bosquet des plus pittoresques et sous une arcade, reste d'anciennes construction remontant au XVIe ou XVIIe siècle et faisant partie des défenses de la Ville, se trouve le tombeau de Narcissa, fille



Au Jardin d'essais de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault.
(Congrès des Rosiéristes Français, 22 Mai 1923)

Quelques vieux arbres, restes et témoins des classifications antérieures (Tournefort-Linné) subsistent encore. Un très vieux cyprès (*Cupressus sempervirens*) est peut-être antérieur à la fondation du jardin, un sterculia *platanifolia* colossal, enfin le *Ginko biloba*, l'ancêtre de tous ceux qui existent en France. Il provient d'une marcotte prise sur l'exemplaire offert à Gouan par Banks et qui existe encore à Montpellier dans l'ancien jardin de Gouan. Cette marcotte, plantée en 1795, se trouvant être mâle, fut greffée d'un rameau femelle par Delile en 1830. L'arbre devenu ainsi dioïque, fructifia en 1832 et n'a cessé depuis de produire des fruits en abondance. Un *Cycas revoluta* au tronc de 2 m. de haut, lui fait face.

d'Yung, le poète anglais des Nuits. Il est aujourd'hui avéré que ce tombeau n'est qu'une légende consacrée simplement par une plaque commémorative portant l'inscription suivante : *Plancardis Narcissae manibus* (pour apaiser les mannes de Narcissa) et que le tombeau de la fille d'Yung est à Lyon. On accède à cette sorte de grotte en suivant une banquette bordée par les bustes d'anciens naturalistes ou botanistes : Rondelet, Richer de Belleval, Guillaume, Pélicier, Magnol, Boissier de Sauvages, Diaparnaud, Gouan, Broussonnet, Delile, ces trois derniers, ainsi que les bustes de Martins, de Planchon, de de Gandolle, se trouvent, disposés à d'autres endroits, autour de l'Ecole

botanique qu'ils semblent encore surveiller.

Précédant la partie du Jardin appelée « La Montagne » par Richer de Belleval, nom qui lui est resté depuis, nous admirons un groupe de plantes de serre, élevées en bac.

Programme du 22 Mai, après-midi.

Visite de la Cave Coopérative de Lansargues, du domaine de Guilhermain et de la Roseraie de M. Giraud, Villa Cottage, près Montpellier.

Dès 2 heures 1/4, presque tous nos collègues sont groupés à l'ombre du vaste bâtiment qu'est le Grand-Théâtre, le soleil est de la partie. Le départ est fixé à 2 heures 30 et, à l'heure dite, nous voyons apparaître deux véhicules à aspect préhistorique, bien qu'à traction automobile, l'un remorquant l'autre ; ce sont des échantillons des voitures qu'une Société de transport met à la disposition des malheureux banlieusards Montpelliérains dans leurs déplacements. Ce fut un moment de gaieté et nous nous entassons dans ces voitures fermées.

Nous partons à une allure sage, nous suons comme des gens du Nord peu habitués à la chaleur. Tout à coup, bien doucement, notre voiture s'incline ; une roue fatiguée de servir s'est détachée de son essieu : c'est la panne, l'horrible panne. Fort heureusement notre président arrive avec sa voiture et l'on peut rapidement demander du secours en téléphonant au village voisin.

Nous partons quelques-uns avertir la Coopérative de Lansargues du retard imprévu des Congressistes. Nous profitons de l'avance pour causer avec les coopérateurs venus nombreux pour nous recevoir et nous apprenons ainsi que la cave fut créée en 1912, qu'elle comprend à l'heure actuelle 265 adhérents, représentant la moitié de la production totale de la commune : elle peut loger 60.000 hectos et le matériel a été suffisant pour employer l'an dernier, pendant une dizaine de jours où la vendange fut active, environ 400.000 kilos de raisin par jour. Les cuves au nombre d'une centaine sont toutes en ciment armé, alignées en quatre rangées et la plupart, coupées en deux dans le sens de la hauteur et de grandeur différente. Tout le matériel est actionné par l'électricité. Quatre élévateurs à godets montent les raisins au deuxième étage où, broyés, ils glissent par des gouttières dans les cuves spéciales d'où le vin est soutiré dès le lendemain. Le marc est pressé immédiatement par 14 pressoirs, placés à proximité des cuves, au 1er étage, afin de faire place au raisin qui arrive. Tout le travail de la cave se fait « à tâche » pendant les vendanges.

Le vigneron apporte son raisin qui est déchargé dans des vagonnets pesés en sa présence, il reçoit un ticket de pesée et tout est terminé pour lui. Les vagonnets sont immédiatements culbutés dans les gargouilles des élévateurs.

La cave a été faite en principe pour faire du vin d'Aramon, cépage le plus cultivé dans toute cette région et seul, celui qui apporte sa récolte totale peut apporter d'autres raisins.

Une fois les vins soutirés, ils sont équilibrés en degré alcoolique pour faire un type unique qui cette année pèse 9°1. Il est fait, cependant, en dehors du vin rouge classique, du vin rosé et du vin blanc, mais en petite quantité. Détail à noter : 2 fois par semaine, les mercredi et samedi, a lieu la distribution familiale ; chaque coopérateur vient chercher le vin dont il a besoin, en quantité minime ou importante, peu importe.

Tels sont, à grands traits, les caractéristiques de ces caves coopératives, qui se multiplient à l'heure actuelle. Mauguio, tout à côté, en construit une de forme nouvelle, en fer à cheval, de 80.000 hectos. Marsillargues, un peu plus loin, de 120.000 hectos. Il faut dire qu'aussi loin que la vue peut porter dans l'immense plaine qui va du Lez au Vidourle, ce ne sont que vignes au milieu desquelles émergent çà et là quelques mas et quelques rares villages. C'est un véritable océan de verdure.

Nos congressistes sont arrivés avec une heure de retard et reçus de la manière la plus charmante par le Président et les membres du Conseil d'Administration de la Coopérative ; on nous fait déguster les trois qualités de vins qui sont des vins de commerce impeccables et, bien à regret, nous écourtons

un peu la visite, car nous sommes attendus au domaine de Guilhermain où nous arrivons une demi-heure après.

Guilhermain est un des plus riches domaines de la région : 250 hectares de vigne d'un seul tenant, bordés par une avenue de platanes de 3 kilomètres de long.

Nous pénétrons dans une vaste cour rectangulaire, bordée, sauf du côté de l'entrée, par deux rangées de bâtiments, la cave formant le fond de la cour. Le propriétaire, un homme charmant, nous conduit d'abord aux écuries où il y a place pour 25 chevaux et nous admirons là de superbes bêtes de trait. La cave est une surprise pour la plupart d'entre nous : il y a, rangés et astiqués, des foudres en bois pour contenir 25.000 hectos, bien que la recolte normale soit de 10.000 hectos environ, mais le cuvage se fait en foudres. Des pancartes portant les simples mots « chaque chose à sa place » sont accrochées de-ci de-là, et nous expliquent l'ordre parfait qui règne dans cette vaste exploitation et qui frappe le visiteur dès son arrivée. Notre retard nous oblige à écourter notre visite ; un lunch arrosé à profusion par un excellent Frontignan est offert avec une amabilité exquise et nous fait regretter notre panne. Notre président, au départ, adresse à l'heureux propriétaire ses remerciements, et nous nous dirigeons vers la Villa le Cottage, où M. Giraud ne nous attendait plus.



Jardin des plantes de Montpellier.
(Congrès des Rosiéristes Français, 20 Mai 1923)

Certes, la Roseraie du Cottage n'est pas considérable, mais elle démontre que toute personne peut, avec de la bonne volonté, donner une place charmante à la reine des fleurs et se laisser charmer par elle, surtout dans une région où la floraison d'automne dépasse souvent en durée celle du printemps.

Nous n'avons rencontré que des gens aimables sur notre route, mais ici le propriétaire le fut tout particulièrement et c'est avec un

entrain sans pareil qu'il nous abreuve d'un excellent champagne, versant lui-même inlassablement et j'entends dire derrière moi : « Quel dommage que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas ! » Le soleil empourpre tout l'horizon, la Ville de Montpellier est là à nos pieds estompée par la brume et c'est sous cette impression de beauté que nous quittons le « Cottage » ayant remercié et serré la main de M. Giraud.

Programme du 23 Mai.

Le programme portait : La Méditerranée et l'étang de Thau en bateau à vapeur. Déjeuner à Balaruc-les-Bains. Retour à Cette, la montagne et le panorama. Retour à Montpellier à 18 *heures.*

Vingt congressistes assistaient à l'excursion qui fut favorisée comme les précédentes par un temps splendide.

On se rendit à Cette par le train de 10 heures, sous la conduite des personnalités citées dans le compte rendu des visites de la première journée où l'on voyait en tête M. Massol, Président, et M. Hamelin, Secrétaire.

A la sortie de la gare, le bateau sous pression attendait les congressistes, la traversée de l'étang se fit aussitôt.

MM. Massol et Hamelin donnèrent des détails intéressants sur les grandes usines établies autour de l'étang de Thau et particulièrement sur l'usine de Saint-Gobain, concernant les engrais chimiques employés en horticulture et en agriculture.

Le déjeuner fut servi au Grand Hôtel de l'Etablissement, dans le village de Balaruc-les-Bains. Il fut empreint de la plus grande cordialité et fort bien servi. Après le déjeuner, les congressistes furent invités à visiter l'Etablissement des Thermes. Ils y reçurent le plus cordial accueil de la part du directeur qui les intéressa en leur donnant des détails complets sur les bains de boue.

Il restait au programme la montagne de Cette et comme l'ascension des 180 mètres d'altitude allait demander un peu de temps, en raison de la chaleur, force fut d'écourter la visite de l'établissement thermal.

L'ascension de la montagne par les raccourcis, demanda environ 3/4 d'heure. Tout le monde fut satisfait, car le panorama qui s'offrait à nos yeux était de ceux qu'on n'oublie pas. Au premier plan, les petites cabanes et villas, nichées dans de beaux bouquets d'arbres et toujours entourées de fleurs. Au fond, le port de Cette avec ses môles et la mer avec des centaines de tartanes équipées à la voile pour la pêche du thon, évoluant dans toutes les directions et donnant l'impression d'immenses régates.

La descente de la montagne se fit par la route carossable, un peu plus longue, mais combien plus agréable, jusqu'au tramway qui nous conduisit à la gare de Cette.

Le retour à Montpellier eut lieu à 6 heures, heure indiquée.

Avant de se séparer, les congressistes remercièrent bien chaleureusement les personnalités qui leur avaient assuré un séjour aussi agréable, parmi lesquelles MM. Massol, Hamelin et Gèze.

Ch. Siret.



La Culture de la Rose

Note sur les Inflorescences.

L'étude des inflorescences pour la description des espèces et des nouvelles variétés de rosiers et d'autres plantes laissent souvent à désirer dans les diagnoses. Très souvent même l'auteur ne se conforme pas aux descriptions scientifiques de ces tiges fleuries. Les inflorescences sont cependant très bien décrites dans les livres de botanique organographique.

C'est ainsi que les inflorescences des rosiers multiflores sont décrites comme étant des ombelles.

Je voudrais, dans cette courte note, préciser et faire connaître les principales inflorescences que l'on rencontre dans le règne végétal, sans avoir la prétention que tous les cas, si variés, appartiendront aux formes citées.

On appelle inflorescence une réunion de fleurs au sommet d'un rameau. Parfois même on donne le nom d'inflorescence uniflore à la fleur de violette. Chez la violette nous dirons que la fleur est solitaire et qu'il n'y a pas inflorescence. Nous donnerons le nom d'inflorescence à une réunion de deux ou plusieurs fleurs. Les inflorescences pourront être biflore, triflore, tétraflore, pluriflore ou multiflore.

On divise les inflorescences en trois groupes qui sont :

1° Inflorescences indéfinies ;
2° Inflorescences définies ;
3° Inflorescences mixtes.

Dans les *inflorescences indéfinies* tous les axes ne sont pas terminés par une fleur. Dans *les inflorescences définies* tous les axes sont terminés par une fleur.

Les inflorescences mixtes tiennent à la fois des deux sortes d'inflorescences citées plus haut.

Le type de l'inflorescence indéfinie est la grappe.

Exemple :

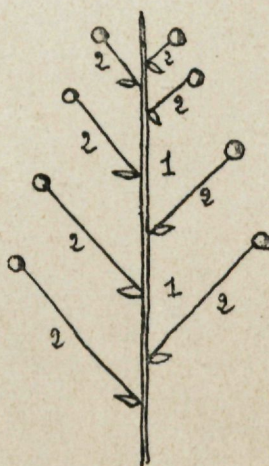
Groseiller	Robinier	Glycine
Giroflée	Muguet	Lis

Une grappe est composée de deux sortes d'axes :

1° Un axe principal allongé portant de distance en distance des bractées; cet axe finit par s'épuiser et arrête sa croissance, il n'est pas terminé par une fleur.

A l'aisselle de chaque bractée se développe un axe secondaire qui ne porte pas de bractée et qui se termine par une fleur (n° 2).

L'axe primaire (n° 1) portant des bractées est un pédoncule. Les axes secondaires (n° 2) qui ne portent pas de bractées et se terminent par une fleur sont des pédicelles.



Type de grappe.

C'est cette distinction entre ces deux sortes d'axes qui permet de mettre un peu d'ordre dans la description des inflorescences.

De la longueur ou du raccourcissement de

ces deux sortes d'axes on en déduit les quatre sortes d'inflorescences qui suivent :

Inflorescences indéfinies	Pédoncule long, Pédicelles	Longs = Grappe
		Courts = Epi
	Pédoncule court, Pédicelles	Longs = Ombell.
		Courts=Capitule

Comme on le voit, lorsque le pédoncule et les pédicelles sont longs nous avons une grappe.

Dans ce cas les premières fleurs épanouies sont à la base de l'inflorescence et la floraison marche de la base vers le sommet ou de la périphérie au centre. Epanouissement des fleurs centripètes.

La grappe n'est pas toujours simple ; très souvent c'est une grappe de grappes ou grappe composée.

Le corymbe est aussi une grappe particulière qui nous montre des pédicelles de différentes grandeurs, ils sont d'autant plus longs qu'ils sont placés vers le sommet, si bien que toutes les fleurs sont portées au même niveau. Comme pour la grappe on a aussi des corymbes composés.

L'épi est une grappe à pédicelles très courts ou nuls, les fleurs sont dites sessiles.

L'inflorescence du Plantin, de la Verveine officinale, de l'Orchis, de l'Onagre bisannuel est un épi.

Les épis sont divisés en trois groupes :

1° Epis proprement dits ;
2° Chaton ;
3° Spadice.

Les épis ont ordinairement des fleurs hermaphrodites.

Exemple : Orchis, Onagre.

Les Chatons sont des épis à fleurs unisexuées à axe grêle.

Exemple : Le Chêne, le Bouleau, le Saule, le Mûrier, etc.

Le spadice est un épi de fleurs unisexuées dont l'axe est épais, charnu ou ligneux.

Exemple : Aracées, Palmiers.

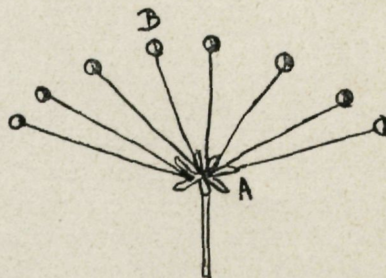
Tous ces épis peuvent être composés.

Exemple : Epi composé : Blé, Seigle.
Chaton composé : Ortie, Houblon.
Spadice composé : Palmiers.

L'Ombelle est une grappe à pédoncule très court, presque nul, légèrement élargi, et les bractées sont disposées tout autour pour former une collerette (A). A l'aisselle de chaque bractée se développe un pédicelle qui se termine par une fleur (B). Les premières fleurs épanouies sont à la périphérie. Floraison Centripète.

Les ombelles sont très souvent composées. Dans la famille des ombellifères, il est rare de rencontrer des ombelles simples, on trouve presque toujours des ombelles composées.

Le Capitule est une grappe dont le pédoncule élargi est très raccourci et à la périphérie duquel sont insérées les bractées. Les fleurs sont sessiles sur ce réceptacle d'inflorescence. Pédoncule nul ou très court et pédoncules nuls.



Type d'ombelle.

Les fleurs d'un capitule peuvent être plus ou moins nombreuses. Dans les capitules des Armoises il y a peu de fleurs, tandis qu'elles sont très nombreuses dans un capitule de grand Soleil.

***

Inflorescences définies. — Dans ce groupe tous les axes sont terminés par une fleur.

Le type des inflorescences définies est la cyme.

Parmi les cymes on distingue les cymes unipares et les cymes bipares, quelques-unes peuvent être tripares, quinquepares, multipares, etc...

Les Cymes bipares (J'engendre deux) doivent leur nom à ce qu'à chaque génération successive le nombre des fleurs est doublé.

Nous avons dit plus haut que les axes portant des bractées sont des pédoncules et que les axes qui n'en portent pas et se terminent par une fleur sont des pédicelles.

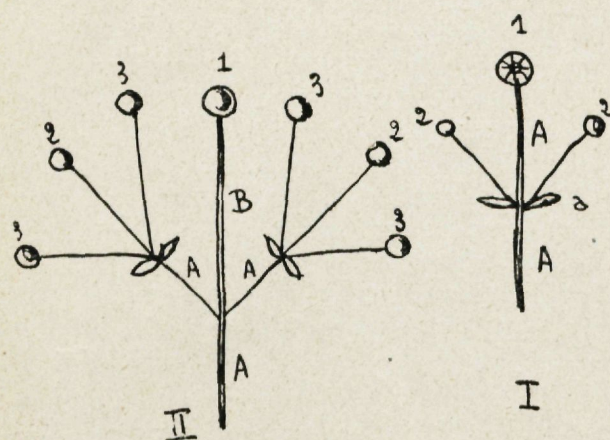
Dans les cymes nous sommes obligés de distinguer sur un même axe le pédoncule et le pédicelle.

L'axe principal (A) porte vers son milieu deux bractées opposées (a) La portion de l'axe placé au-dessous des bractées et le pédoncule et la portion de l'axe au-dessus des bractées terminée par une fleur, est un pédi

celle. Dans la figure 1 nous avons un pédoncule et trois pédicelles. Dans la figure 2 nous avons trois pédoncules A et sept pédicelles B.

Les cymes bipares triflores sont simples ; beaucoup de rosiers présentent ce type d'inflorescence.

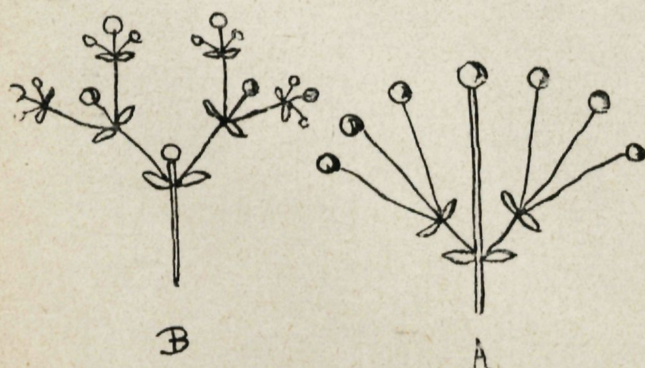
Les cymes bipares de l'Acnida chinensis sont simples. Les cymes bipares à 3 fleurs



Types de cymes.

sont rares, elles sont presque toujours composées de plusieurs générations successives. Exemple : Doucette, Petite Centaurée.

Les cymes bipares peuvent être à pédoncules courts ou longs ou à pédicelles courts ou longs, Fig. A et B, ou bien à pédoncules et pédicelles longs ou inversement. Les cymes bipares dont tous les axes sont courts sont



désignées sous le nom de Glomerules ou de cymes contractées. Chez les Labiées les inflorescences sont presque toujours des Glomérules.

Cymes unipares. — Chez les cymes unipares à chaque génération l'inflorescence ne donne qu'une fleur.

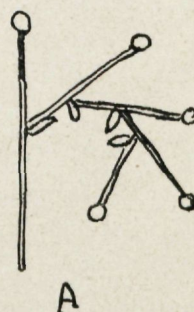
Les cymes unipares se divisent :

En : 1° Cymes unipares scorpioïdes ;

2° Cymes unipares hélicoïdes.

Les cymes unipares scorpioïdes sont hétérodromes, c'est-à-dire que le sens de l'enroulement de la spire phyllotaxique change à chaque fleur. Tandis que chez les cymes unipares hélicoïdes, le sens de l'enroulement de la spire phyllotaxique est continu ou homodrome.

Les Borraginacées et quelques autres présentent toujours des inflorescences en cymes unipares scorpioïdes. Figure A.



Dans ce cas on constate que les fleurs sont toutes disposées sur la crosse et que les bractées sont placées en dessous.

Les cymes unipares hélicoïdes ressemblent souvent à des grappes, mais les axes successifs sont nés les uns sur les autres. Comme pour les cimes bipares, les cymes unipares nous montrent les mêmes allongements et les mêmes raccourcissements des axes.

***

Inflorescences mixtes. — Les inflorescences mixtes sont celles qui possèdent à la fois deux sortes d'inflorescences indéfinies.

Exemple : Grappe de Capitule, ou bien ce sont des inflorescences indéfinies et des inflorescences définies.

Exemple : Heuchera sanguinica.

1° Fleurs solitaires sessiles :

Amygdalus communis, Amandier.
Persica vulgaris, Pêcher.
Armeniaca vulgaris, Abricotier.
Ceratonia Siliqua, Gainier.
Opuntia Ficus indica, Figuier de Barbarie.
Drospyros Kaki, Kaki, etc...

2° Fleurs solitaires pédicelles :

Mespilus germanica, Néflier.
Prunus domestica, Prunier.
Prunus spinosa, Prunellier.
Punica granatum, Grenadier.

Vaccinium Myrtillus, Airelle.
Cydonia vulgaris, Cognassier.
Cucumis Melo, Melon.
Ribes uva-crispa, Groseillier épineux.

3° Grappe simple :
Ribes rubrum, Groseillier rouge.
Ribes nigrum, Cassissier.
Berberis vulgaris, Epine vinette.
Muguet, Asphodèle, Lis, Eremurus.
Aloès, Phalangium, Cerisier à grappe, etc.

4° Corymbe simple :
Cerasus Mahaleb, Cerisier à Corymbe.
Pyrus communis, Poirier.

5° Epis :
A. Epi proprement dit :
Plantago major, Plantain (grand).
Verbena officinalis, Verveine officinale.
B. Chatons :
Juglans regia, Noyer, Saules, Bouleau, Charmes.
Peuplier, chênes, etc.
C. Cônes :
Conifères, Houblon.
D. Spadice :
Aracées, Arum, Caladium, etc.

6° Ombelle simple :
Cerasus Avium, Cerisier.
Cornus Mas, Cornouiller mâle.
Astrantia major, Astrance élevée.

7° Capitule :
Taraxacum dens leonis, Dent de Lion.
Castanea vesca, Châtaignier.
Ficus elastica, Figuier.
Dorstenia.

8° Grappe composée :
Arbutus Unedo, Arbousier.
Olea europea, Olivier.
Vitis vinifera, Vigne.
Delphinium alatum, Pied d'Alouette.
Certaines crucifères.
Yucea, plusieurs espèces.
Certaines espèces de Lis.

9° Corymbe composé :
Cratoegus Azerolus, Azérolier.
Cratoegus oxyacantha, Aubépine.
Sorbus aucuparia, Sorbier des oiseleurs.

10° A. Epi composé proprement dit :
Triticum vulgare, blé.
Secale cereale, Seigle.
B. Chaton composé :
Corylus Avellana.
C. Spadice composé :
Palmiers.

11° Ombelle composée :
Ombellifères (en général).

12° Capitule composé :
Antennaria, Leontopodium.
Echinops, Filago, etc.

Inflorescences définies

13° Cymes Bipares simples :
Certaines espèces et variétés de rosiers.
Certains Convolvulus.

14° Cymes bipares composées :
Evonymus Japonica, Evonymus europea, Erythræa Centaurea.
Beaucoup de Caryophylées.

15° Cymes bipares contractées.
La plupart des Labiées.

16° Cymes unipares simples :
Certains rosiers, au moins pour certaines fleurs du sommet de l'inflorescence.

17° Cymes unipares scorpioïdes :
Borraginacées Hydrophyllacées, etc.

18° Cymes unipares scorpioïdes contractées :
Chez un certain nombre de Labiées les glomérules sont constituées par une cyme bipare de cimes unipares scorpioïdes. On peut aussi en rencontrer chez les Borraginacées et les Hydrophyllacées.

19° Cymes unipares hélicoïdes :
Ces sortes d'inflorescences se rencontrent cà et là dans le règne végétal.
Exemple : Hemerocallis, Iris, etc.

Inflorescences mixtes

20° Grappe :
A. Grappe définie simple :
Digitalis purpurea var. gloxiniæflora.
B. Grappe composée définie :
Rubus fruticosus, Ronce.
Rubus Idæus, Framboisier.
Eriobotrya japonica, Néflier du Japon.
Fragaria vesca, Fraisier.

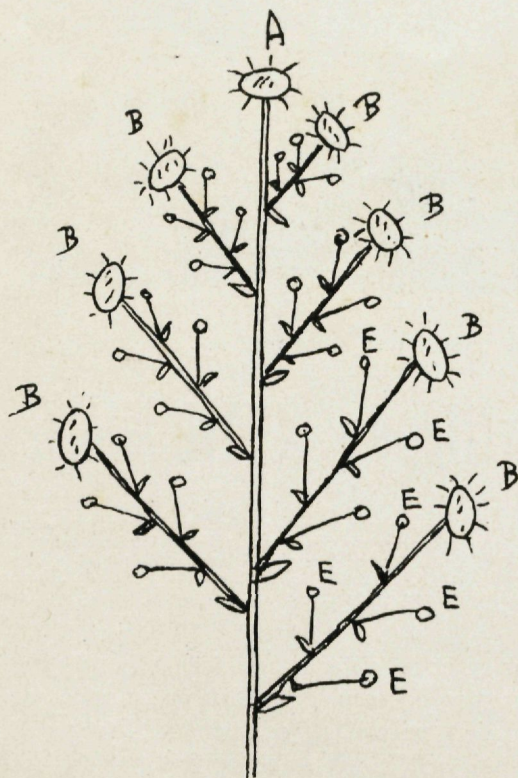
21° Corymbe :
A. Corymbe défini simple :
Pyrus Malus, Pommier.
B. Corymbe composé défini :
Sambucus nigra, Sureau noir.
Viburnum Lantana, Viorne.

22° Ombelle :
Ombelle définie.
Carotte, certaines Euphorbes.

On ne trouve plus à ma connaissance d'épis et de capitules définis.

Les inflorescences mixtes peuvent être des grappes de cymes, des panicules de cymes,

des corymbes de cymes, des épis de cymes, des ombelles de cymes, ou bien inversement elles peuvent être des cymes de capitules, des cymes de grappes, des cymes d'épis, des cymes d'ombelles, etc...



Voici des exemples de grappes composées ou panicules de cymes, bipares de cymes unipares : Rosier crimson Heuchera sanguinæ, Scrofulaires, etc.

Le Chrysanthème du Japon nous montre une inflorescence mixte bien caractéristique, mais que l'on décrit dans les ouvrages spéciaux sur ce végétal d'une façon à peu près incompréhensible pour toutes les personnes non versées dans la culture du Chrysanthème. Même les botanistes sont souvent arrêtés dans la description de cette inflorescence faite par les horticulteurs. En effet, consultez un manuel de culture au chapitre où l'on parle de la prise des boutons pour l'obtention d'une grande fleur. On parle de bouton couronne et de bouton terminal à conserver ou à enlever suivant la variété et l'époque du pincement. Le bouton A est le bouton couronne et le bouton B est le bouton terminal.

Le bouton couronne est certainement le seul bouton vraiment terminal puisqu'il termine l'axe primaire, celui-ci porte un grand nombre d'axes secondaires terminés par un bouton B B B. Les axes secondaires portent à leur tour des axes tertiaires qui se terminent par un bouton E. Ces axes tertiaires portent quelquefois des axes quaternaires et ils sont terminés par un bouton. Comme l'on voit dans cette inflorescence il y a un capitule terminal A, puis des capitules terminaux secondaires B et tertiaires E.

Cette inflorescence est la réunion de deux sortes d'inflorescences indéfinies :

Grappe composée définie de Capitules.

Pour la suppression ou la conservation des boutons que l'on désignera plus tard comme étant une fleur d'un chrysanthème, il est préférable d'appeler le bouton couronne bouton terminal et les autres boutons terminaux secondaires.

N'ayant pas sous les yeux les nombreuses espèces sauvages et cultivées de rosiers, il m'est impossible d'indiquer qu'elle est l'inflorescence pour chacune d'elles, mais ce que je puis dire c'est que chacune d'elles rentrera dans le cadre que j'ai tracé plus haut.

Abrial,





Bordure d'Ameublement, époque Louis XVI (dessin de Philippe de la Salle).

La Rose dans le décor textile du XVIIIe siècle.

M. d'Hennezel, Conservateur du Musée des tissus de la Chambre de Commerce de Lyon, a bien voulu nous faire une étude sur la décoration des tissus au XVIIIe siècle. Nous tenons à le remercier de toute son obligeance : son article si documenté rappellera à nos sociétai es français que la ville de Lyon a été de tout temps le centre de production des plus belles soieries du monde. Il incitera nos amis étrangers à visiter notre Musée qui synthétise l'histoire d'une industrie où la France a acquis une réputation mondiale; grâce au goût de ses artistes et à la technique de ses ouvriers.

La rose ne fleurit pas seulement dans les jardins, ses amis savent qu'elle a inspiré, depuis longtemps, les peintres, les ornementistes et les décorateurs ; et ils ne sont pas surpris qu'on lui ait réservé une place d'honneur dans les productions de l'art, puisqu'ils connaissent, mieux que tous autres, sa gloire et sa beauté. Les effets qu'un artiste ingénieux peut tirer de sa forme et de sa couleur apparaissent avec un charme tout spécial sur les tissus dont la chatoyante souplesse donne une sorte de vie à la fleur qui entre dans le décor des soieries de vêtement ou d'ameublement.

Le XVIIIe siècle a exploité la rose dans les formules décoratives, avec un bonheur, une délicatesse et une poésie qui, à défaut d'autres signes de supériorité, suffiraient à caractériser cette merveilleuse époque du goût français. Les soieries du temps de Louis XV et de Louis XVI sont de véritables parterres, où la rose triomphe parmi les autres fleurs.

Le souci de la représenter au naturel s'impose à nos artistes, qui déjà se sont efforcés, au XVIIe siècle d'introduire dans leurs compositions des éléments pris directement sur la nature. Mais, à partir de la Régence, la grâce et la fantaisie remplacent la solennité un peu pompeuse que Lebrun et ses élèves avaient mise à la mode pendant le règne de Louis XIV. La rose interprétée par des dessinateurs habiles égaya, sous des aspects sans cesse variés, l'ordonnance des tissus du XVIIIe siècle.

Sous Louis XV, le décor est construit sur des lignes verticales sinueuses ; sous Louis XVI, ces lignes tendent à devenir rigides. Bien entendu, on ne peut pas indiquer une date à laquelle cette transformation de l'aspect général du décor se serait opérée. L'évolution d'un style se fait lentement, d'après des lois mystérieuses qui s'inspirent des goûts et des aspirations d'une société ; elle n'est pas décrétée par un changement de règne ; elle ne dépend pas du bon plaisir d'un artiste.

Les lignes de ce décor textile sont formées par des éléments divers tels que branches d'arbres, tiges foliacées ou fleuries, dentelles, fourrures ; mais l'élément floral l'emporte sur les autres. Les fleurs et la rose qui nous intéresse plus spécialement, apparaissent soit isolées, soit en bouquets. Le compositeur les sème avec une invention charmante et une délicatesse parfois un peu précieuse, sur

les fonds de satin ou de Gros de Tours. Ce sont tantôt des boutons de rose attachés aux tiges assouplies par le caprice du dessinateur, tantôt des fleurs largement épanouies et se présentant dans toute leur splendeur. Beaucoup de tissus du XVIIIe siècle ne sont décorés que de roses qui, liées en guirlandes, attachées en bouquets au moyen de rubans, ou placées dans des corbeilles et des paniers, constituent les



Dessin de Robe, époque Louis XV.

lignes architechniques de la composition.

Quand le tissu est destiné à la robe, le décor est naturellement de proportions réduites ; la rose y est le plus souvent, ramenée à des éléments très simples qui permettent de la reconnaître à première vue, mais en font une fleur rappelant parfois l'églantine. Elle prend, au contraire, toute son importance dans les tissus d'ameublement. Sur les grandes surfaces à décorer, le dessinateur s'abandonne à la fougue de la composition et jette des roses qu'il a étudiées d'un crayon à la fois scrupuleux et hardi. Qu'elle soit interprétée par le brochage, le chinage, l'impression ou la broderie, la rose magnifique et vraiment royale, joue un rôle décoratif prépondérant ; elle nous charme par la variété de ses formes, l'exactitude de ses proportions, la grâce harmonieuse avec laquelle les pétales se chiffonnent. Quand on étudie quelqu'une des célèbres tentures de Philippe de la Salle, on est vite conquis par la poésie souvent grandiose qui se dégage de ces ensembles merveilleux. L'admirable maître lyonnais nous a laissé, soit dans les bordures de ses grandes compositions, soit dans ces compositions elles-mêmes, des images de la rose qui montrent combien il aimait cette fleur ; il l'a si bien comprise qu'on dirait qu'il l'a posée toute fraîche sur le tissu ; on l'y voit avec sa corolle gonflée de suc ; on serait tenté de dire qu'on la respire avec son parfum. Souvent la ressemblance avec la nature est rendue plus fidèle par l'emploi de la chenille de soie, qui donne à la fleur son velouté.

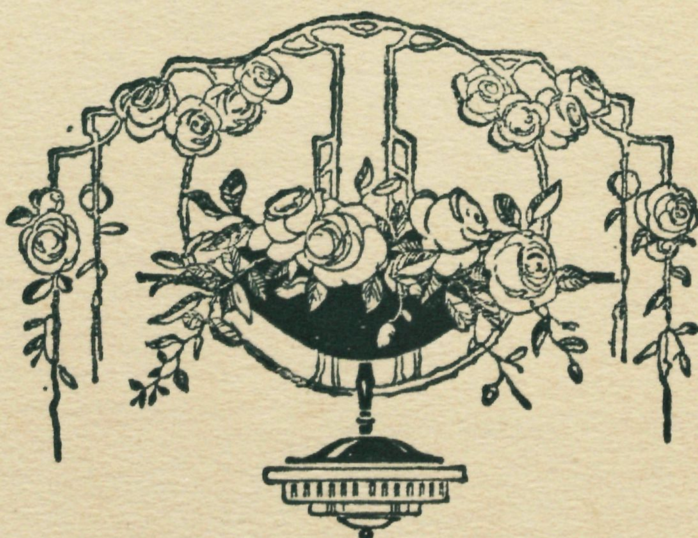


Tissu d'Ameublement, époque Louis XVI.

D'autres maîtres lyonnais ont contribué à sa glorification sur les tissus du XVIIIe siècle. Pillement et les artistes de son école ont traduit, eux aussi, la séduisante beauté de la rose et Dony a maintenu jusqu'au commencement du XIXe siècle la tradition de ces beaux artistes français qui savaient regarder la nature et lui dérober une part de son émotion. Des ateliers de brodeurs, travaillant sur les dessins de Pillement, de Bony et de leurs émules, ont produit maint ouvrage exquis : bas de robe, gilets, écrans, accessoires d'ameublement, sièges de fauteuils et de chaises, où la rose est dessinée par des artisans possédant à fond leur métier, en quelques traits d'une sûreté qui n'exclut pas la libre fantaisie. Il n'est que juste d'ajouter que l'œuvre des compositeurs du XVIIIe siècle a été continuée par des hommes qui aimaient, eux aussi, mener leur travail à la perfection. J'en veux pour preuve, entre cent autres, deux dessins à la sépia, que possède le Musée des tissus de Lyon et qui représentent des tiges de rosier, traitées avec une science de la fleur qu'il semble difficile de pousser plus loin. Ce sont des esquisses d'Antoine Berjon ; il est probable qu'elles devaient servir au décor textile.

Henri d'HENNEZEL.

Anc. Etabl. Legendre, 14, rue Bellecordière, Lyon Le Gérant : BANSSILLON.



- Anciens Etablissements -
- - Legendre - -
14, rue Bellecordière, Lyon

Novembre-Décembre 1923.



Les Amis des Roses

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES ROSIÉRISTES

LYON

Les

Amis des Roses



Journal de la Société Française des Rosiéristes

Siège Social : 10, Rue des Marronniers - LYON



27[e] Année. N° 95 (4[e] Série) Novembre-Décembre 1923.

Les Amis des Roses

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES

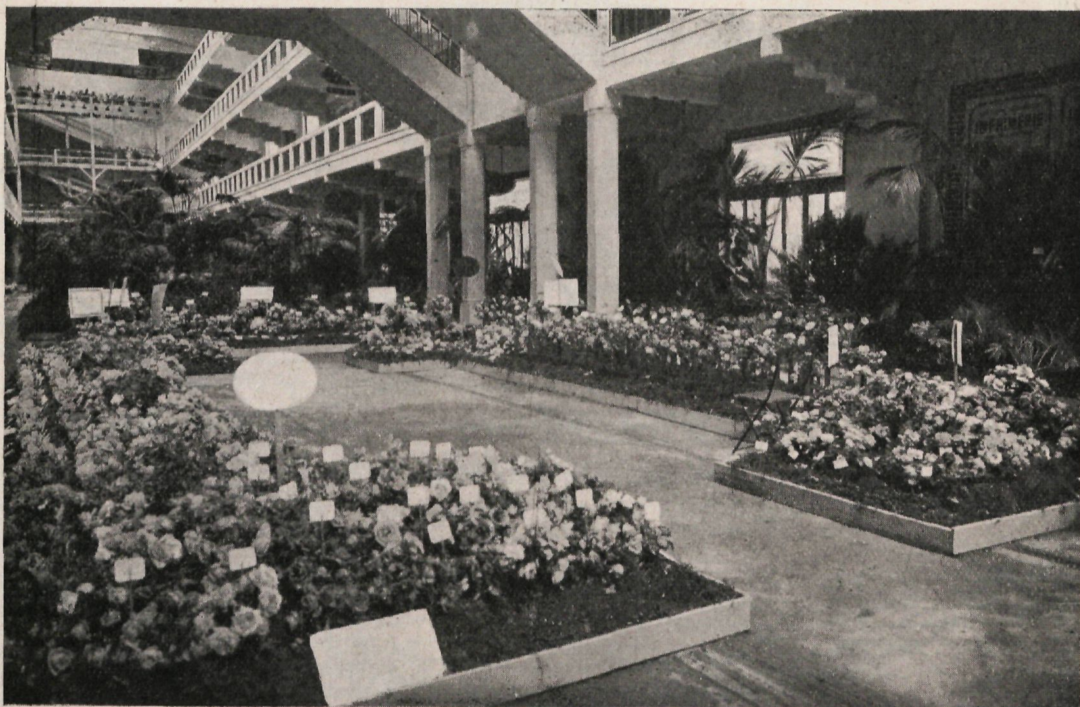
Paraissant tous les deux mois

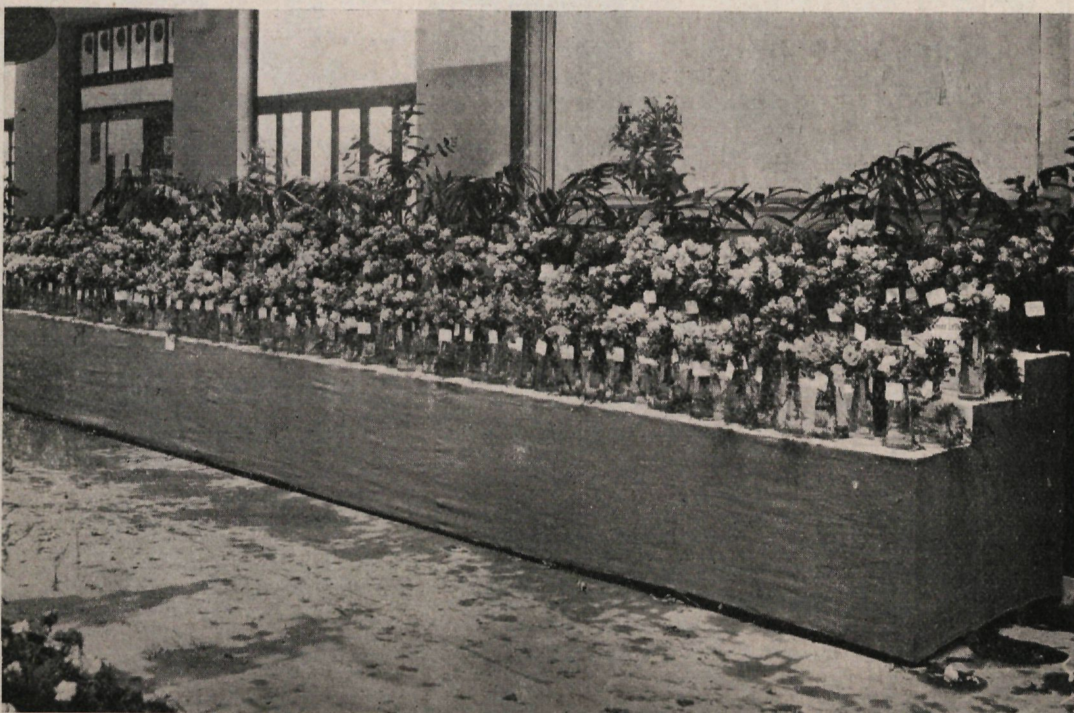
10, rue des Marronniers, LYON





SOMMAIRE





Vues de l'Exposition des Rosiéristes Lyonnais à la Foire de Lyon d'Octobre 1923.

Chronique de la Société

COMPTE RENDU

Séance du 14 Novembre 1923.

Etaient présents : MM. PERNET-DUCHER, COURTOIS, CROIBIER, DUCHER, GUILLOT-MARC, LAPERRIÈRE, MERMET, RICHARDIER, SIRET, BANSSILLON.

Excusés : MM. SILVESTRE et CHAMBARD.

Adhésions. — M. PERNET-DUCHER prie le Secrétaire de lire les adhésions.

Dames patronnesses. — Mme François COLCOMBET, Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire).

Mme FREDET, château du Mas Brignoud (Isère).

Mme MATUSSIÈRE, 6, rue Victor-Hugo, Grenoble. Ces trois dames sont présentées par Mme FOREST-COLCOMBET.

Membres honoraires. — Mme Alexandre COLCOMBET, château de la Sablière, à La Talaudière (Loire), présentée par Mme FOREST-COLCOMBET.

M. PERRAMOND, 40, rue Monge, Paris, présenté par M. BERNAIX.

Membres titulaires. — M. Jean BEL, 216, route de Vénissieux, Vénissieux (Rhône), présenté par M. CROIBIER.

M. Alexandre LOISELET, 62, rue Ambroise-Cottet (Troyes (Aube).

Société d'Horticulture et dez Jardins ouvriers de Valenciennes. — Le Secrétaire fait part aux membres du Bureau d'une circulaire émanant de la « Société d'Horticulture de Valenciennes », lettre envoyée sous les auspices de MM. Paul LECOLIER et CHASSET. Ces Messieurs nous signalent leur intention de faire une importante exposition de roses dans la deuxième semaine de juin 1924. Leur groupement serait heureux qu'il y eût le plus d'engagements possible.

Exposition de la Foire de Lyon. — Le Secrétaire signale au Conseil la conversation qu'il a eue avec M. SILVESTRE.

Notre Président lui a exprimé son désir de voir les rosiéristes Lyonnais faire un effort à l'occasion de cette manifestation intéressant particulièrement notre Région.

Le Secrétaire rappelle que la Foire de Lyon aurait l'intention de faire, non seulement une exposition de roses, mais une roseraie artificielle.

M. PERNET-DUCHER, à cette occasion, dit qu'il est presque impossible de réaliser un pareil projet, car la préparation de cette manifestation demanderait au moins deux ans. En effet, il est nécessaire d'élever des rosiers en pots, or cette culture est extrêmement longue.

A 18 heures, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 Décembre 1923.

Etaient présents : MM. PERNET-DUCHER, COURTOIS, CROIBIER, DUCHER Charles, LAPERRIÈRE, MARQUE, MEILLAND, MERMET, ROZAIN-BOUCHARLAT, SCHWARTZ, SIRET, BANSSILLON.

Excusé : M. SILVESTRE.

Adhésions. — Le Secrétaire passe immédiatement aux adhésions du mois.

Membrex bienfaiteurs. — M. James FORD, Molben Upper Brighton Road Surbiton Sur-

rey (England), présenté par M. NORMAND ROGERS.

M. R. THOMAS, 16, rue de Fontainebleau, Limoges, présenté par M. Emile CHARLES et M. LAPERRIÈRE.

Membres honoraires. — M. André BROUCHIER, 45, cours Pierre-Pujet, Marseille, présenté par MM. BERNAIX et ROUX.

M. FROEHLICH, Pépiniériste, chemin Rosière, Chailly-sur-Lausanne (Suisse), présenté par M. HIRZMANN.

Mme RAGNAUD, à Abbeville, par Segonzac (Charente), présenté par MM. BERNAIX et ROUX.

Lecture de la correspondance. — Le Président prie le Secrétaire de lire la correspondance.

Lettre de Me DOR. — Le Secrétaire donne un compte rendu de la longue et intéressante lettre qu'il a reçue de Me DOR, notre adhérent à Marseille.

Notre Sociétaire signale qu'il lui serait possible de recommander la « Société française des Rosiéristes » à ses nombreuses relations d'Angleterre et des Etats-Unis.

Le Conseil, très sensible à cette lettre, remercie Me DOR de la propagande si efficace qu'il compte faire en faveur de notre Groupement.

Lettre de M. THOUZOT, Secrétaire général de la Foire de Lyon. — Le Secrétaire informe le Conseil qu'il a reçu une lettre de M. THOUZOT, Secrétaire général de la Foire de Lyon, remerciant notre Société des illustrations que nous avons fait paraître dans notre dernière revue.

M. THOUZOT sera heureux d'être toujours en contact avec notre Association qui, de son côté, se fera en toute occasion, un plaisir de faire connaître à ses membres les si intéressantes initiatives de la Foire de Lyon.

Nouveautés Rosiers. — Dans notre dernier numéro, nous avions signalé que nous serions heureux d'indiquer à nos lecteurs les différentes nouveautés obtenues par nos rosiéristes professionnels.

A la date de ce jour, nous avons reçu cinq descriptions de plants nouveaux obtenus par nos sociétaires.

1° MM. J. CROIBIER et Fils, rosiéristes, 301, route de Vienne, présentent un Rosier Hybride de Thé, *Souvenir de Marie Finon* (J. CROIBIER et Fils, 1923). Arbuste vigoureux et robuste, beau feuillage vert bronzé, fleur grande, pleine, bien faite, légèrement en coupe et odorante. Coloris jaune abricot passant au jaune clair légèrement coloré.

2° M. Jh. PERNET-DUCHER, à Vénissieux-lès-Lyon (Rhône), présente : *a*) *Amélie de Béthune.* Rosiers Pernet (rosa pernetiana) à floraison continuelle. Arbuste très vigoureux à rameaux buissonnants et érigés ; feuillage vert bronzé ; bouton ovoïde, fleur grande, pleine, globuleuse, coloris rouge corail nuancé de carmin cochenille. Très belle variété abondamment florifère et d'une rusticité absolue.

b) *Etienne Rebeillard.* Arbuste de grande vigueur à rameaux divergents ; feuillage vert clair ; bouton long ; fleur très grande, assez pleine, globuleuse, pétales en forme de cactus, coloris carmin saumoné avec revers des pétales plus clairs. Variété de grand mérite par sa vigueur et sa rusticité. Excellente rose de jardin et pour fleur coupée.

c) *Le Rêve.* Rosier Pernet (rosa pernetiana) non remontant. Arbuste de grande vigueur, demi-sarmenteux, rameaux à écorce rougeâtre, semblable au Lutea, feuillage large, vert gai ; fleur grande, demi-double, à larges pétales ; coloris d'un beau jaune soleil pur. Issu de *Souvenir de Mme Eugène Verdier* (H. Persian Yellow).

Cette variété obtenue par M. PERNET-DUCHER, il y a plus de 20 ans, et cultivée depuis cette date, sera certainement appréciée, quoique non remontante, pour sa grande valeur décorative. Sa floraison est très précoce, abondante et de longue durée. Cet arbuste absolument rustique, peut être cultivé comme rosier sarmenteux.

3° M. A. SCHWARTZ, 230, route de Vienne, Vénissieux-lès-Lyon (Rhône), présente un Rosier hybride de thé. *Madame Hélène François.* Arbuste vigoureux, feuillage vert foncé brillant ; joli bouton allongé d'une bonne tenue ; fleur grande, pleine, bien faite, s'ouvrant bien, de longue durée, rose satiné, saumoné, glacé, nuancé de rouge cuivré, centre orange saumoné, teinté or. Beau coloris. Belle variété issue de *Madame Ed. Herriot* et de *Vicomtesse Enfield.*

Nous nous ferons un plaisir de signaler à cette place, les nouveautés présentées par nos sociétaires qui voudront bien nous en faire part.

COMMUNICATIONS DIVERSES

❧ ❧ ❧

Société royale d'Horticulture d'Angleterre.

JURY DES ROSES

Le Conseil de la Société Royale d'Horticulture a invité les personnes suivantes pour former un jury pour ses nouveaux Jardins d'essais de Roses, et toutes ont accepté l'invitation :

Président : Le Président de la S. R. H., Lord LAMBOURNE ; le Président du Comité de Wisley, Mr. W. CUTHBERTSON ; Mrs. WIGHMAN DE BENGEO ; MM. WETTERN, HOLLAND, DARLINGTON, Dr. LAMPLOUGH, Dr. WILLIAMS, MM. EASLEA, PRINCE, G.-M. TAYLOR, A. DICKSON Jr., Hay, GOUTTS, PERNET-DUCHER et S. POULSEN.

Nota. — Une roseraie a été récemment créée dans les jardins d'essais de la Société Royale d'Horticulture à Wisley, Surrey, Angleterre. Un grand nombre de variétés y ont été envoyées cet automne.

Le Jury, qui fonctionnera pour la première fois l'été prochain, est composé d'amateurs et de professionnels, il se réunira deux ou trois fois par an (en été et à l'automne) pour juger la valeur des roses, pour le jardin.

Chronique judiciaire.

VOL DE ROSES

Les rosiéristes exercent un art difficile. S'ils créent des merveilles ils n'ont aucun moyen d'en assurer la protection. Leurs nouveautés, dès qu'ils les ont mises en commerce, peuvent être indéfiniment reproduites par le dernier venu des horticulteurs. Aussi le Tribunal correctionnel s'est-il montré sévère pour punir deux jardiniers convaincus d'avoir volé à leur patron deux greffons d'une rose nouvelle.

M. PERNET-DUCHER préparait une nouvelle création de rose inédite. Deux jardiniers, l'un Alfred V..., de Chambéry, auteur, l'autre Emile T..., de Villeurbanne, complice, s'approprièrent une « baguette à deux yeux ». Ce larcin, qui équivaut à dérober les plans de l'ingénieur préparant une nouvelle machine, leur valut d'être condamné l'un à trois mois, l'autre à un mois de prison ; car si la matière du délit est petite le profit qu'ils en espéraient était grand. Les deux greffons devaient se multiplier et leur procurer d'honnètes bénéfices. Mais leurs bons antécédents leur valurent de bénéficier du susris.

Ainsi sont protégées les Roses.

Envoi de Catalogues.

Nous profitons de ce numéro pour rappeler à nos amis de ne pas oublier dans leur budget de publicité notre Revue *Les Amis des Roses*. En lui confiant vos ordres, vous pouvez être assuré que nous ferons tout ce qui est en notre possible pour vous satisfaire. De plus, notre périodique qui est très répandu parmi les amateurs, vous permettra d'élargir le cercle de vos affaires.

Publicité.

Notre Vice-Président, Me Léopold DOR, aux Alpines, Corniche, Marseille, nous signale qu'il sera heureux de recevoir les catalogues de tous les Rosiéristes, Horticulteurs, Négociants en graines et Pépiniéristes.



Compte rendu de l'Assemblée générale du 23 Décembre 1923.



Nous rappelons à nos adhérents que le 23 décembre 1923, à 14 heures 1/2, a eu lieu l'Assemblée générale de notre Société.

Etaient présents : MM. Silvestre, Pernet-Ducher, Chambard, Colombier, de Mâcon ; Croibier père, Croibier fils, Ducher, Griffon, Guillot, Laperrière, Meilland, Mermet, Peycelon, de St-Galmier ; Richardier, Vidault, Siret, Banssillon.

Le Président donne la parole à M. Banssillon, secrétaire, qui lit son rapport annuel.

Rapport du Secrétaire.

Quand votre Conseil, il y a un an, me fit l'honneur de s'adresser à moi pour être votre Secrétaire, je fus fort embarrassé ; je ne voulais pas, d'une part, contrarier votre Président et, d'autre part, je craignais d'assumer ce rôle pour lequel je n'étais nullement préparé et, d'autant plus difficile à tenir que mon prédécesseur avait des connaissances techniques qui me sont totalement étrangères. Je vous demande donc de l'indulgence et, heureusement pour moi, je ne trouvais aussitôt dans votre Comité que des amis qui me facilitèrent singulièrement la tâche, ce dont je profite pour les remercier très sincèrement ici.

Votre Bureau a continué le plan qu'il s'était tracé et s'est efforcé de faire de la propagande pour votre Société ; comme vous le verrez dans la suite, nous avons enregistré de nombreuses adhésions ; elles prouvent que les amateurs se réunissant autour de nous sont de plus en plus nombreux et intéressés par nos travaux.

Comme d'habitude, le fait marquant de cette année, fut le Congrès de Montpellier qui se tint au milieu d'une très nombreuse assistance. Nous remercions encore le Conseil de la « Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault » de toutes les marques d'estime et de sympathie qu'il a bien voulu nous témoigner. Nous rappellerons que plusieurs rosiéristes lyonnais, à cette occasion, prirent la parole, notamment :

1. M. Bernaix, sur les meilleures variétés de roses mises dans le commerce en 1920 ;

2. M. Pernet-Ducher traita, avec sa compétence habituelle, la délicate question de « L'utilité de la fécondation artificielle et de l'Hybridation pour l'obtention de roses nouvelles.

3. M. Siret voulut bien faire un rapport sur les « Conseils pratiques aux Rosiéristes amateurs ».

4. Enfin, M. Marque rédigea également un long exposé sur « Les soins à donner aux rosiers ».

Notre Président, M. Silvestre, eut le bonheur, à l'occasion de nos assises de Montpellier, de décerner notre plus haute récompense, c'est-à-dire la médaille du Congrès, à M. Aymard, à la plus grande joie de ses innombrables amis.

A la suite d'un vote, où toute visée personnelle fut exclue, il a été décidé que, pour l'année 1924, le Congrès se tiendrait à Biarritz. Notre Revue a déjà fait connaître que plusieurs questions avaient été mises à l'ordre du jour et, nous n'oublierons pas de signaler, qu'à partir de février 1924, une Commission de professionnels se réunira régulièrement à notre siège pour présenter, à Biarritz, un répertoire des espèces de roses les plus intéressantes à cultiver. Ce rapport donnera, en plus, les caractéristiques des plants et les soins à leur donner pour réaliser le maximum de vigueur et de floraison.

Il n'est pas douteux que le Congrès de Biarritz ne rencontre un vif succès parmi tous les amateurs. En effet, le grand ani-

mateur de cette réunion n'est-il pas M. Gelos, qui sait allier à une volonté de fer et à une connaissance approfondie de toutes les fleurs, un art de présentation qui ferait mille jaloux parmi les premières de la rue de la Paix.

En dehors de la manifestation principale de notre Société, votre Conseil s'est fait un plaisir d'encourager les fêtes florales de certaines de nos provinces. De même, il s'est empressé d'ouvrir les colonnes des *Amis des Roses* aux comptes rendus résumant les initiatives de Savernes, de Bourges et d'autres villes. Il a jugé opportun de faire également une place spéciale aux initiatives de la Cie P.-L.-M. et de la Foire de Lyon. Nous croyons être l'interprète de tous en disant que des communications de ce genre seront toujours les bienvenues.

En dehors des manifestations extérieures, votre Comité a voulu porter ses efforts également sur la présentation de votre Revue qui a été l'objet de tous ses soins. Certes, il n'échappera à personne que d'immenses progrès restent à faire ; mais il ne faut pas oublier que nous disposons de moyens financiers relativement restreints d'autant plus que la dévalorisation de notre monnaie nous cause de gros soucis. Les cotisations de la Société n'ont pas suivi, à beaucoup près, la dépréciation du franc, dépréciation qui semble s'accuser chaque jour. Aussi, nous remercions particulièrement nos sociétaires qui ont bien voulu nous accorder des libéralités que nous avons réservées à un compte spécial, comme vous le dira mieux que nous, notre Trésorier, M. Laperrière. Heureusement, nous fûmes aidés, l'année courante, par un ami, M. Bataillard, notre imprimeur, qui s'efforça de donner un cachet artistique à notre journal, pour le plus grand agrément de nos lecteurs.



M. SILVESTRE
Président de la Société Française des Rosiéristes.

Au début de 1923, votre Bureau voulut faire des *Amis des Roses* un périodique intéressant trois groupes de personnes.

Au premier chef, il voulut entretenir les professionnels des grandes questions à l'ordre du jour et leur faire connaître au moyen de résumés, la vie de votre Société. En effet, les chroniques que nous insérons au début de notre Revue donnent une idée des décisions prises par votre Conseil.

De plus, il ne vous échappera pas que nous avons fait paraître des études sur des problèmes commerciaux, tels que les transports de fleurs et les débouchés de rosiers à l'étranger. Cette initiative n'est qu'à son

début et peut devenir des plus intéressantes pour nos grands semeurs.

Ensuite, l'attention de votre Conseil fut attirée par les membres bienfaiteurs et honoraires de plus en plus nombreux. Aussi, s'est-il attaché à publier des travaux émanant de spécialistes sur les soins à donner aux rosiers. Il a voulu également faire connaître aux amateurs les principales nouveautés que nos grandes maisons mettent régulièrement dans le commerce, assurant par là une place d'honneur à notre pays dans l'agriculture.

Un autre point que nous croyons utile de signaler à nos amis, c'est notre intention de publier régulièrement des articles sur « les plus belles roseraies de France » afin de montrer à nos Sociétaires et aux étrangers les chefs-d'œuvre de goût qu'ont su réaliser certains grands amateurs français.

Enfin, nous avons voulu également intéresser nos Dames patronnesses qui ont bien voulu nous honorer de leur adhésion. C'est dans ce but que nous avons publié des articles particulièrement illustrés dus à la plume de spécialistes bien connus, sur de gracieuses légendes auxquelles ont donné lieu les roses ainsi que l'influence de ces fleurs dans la décoration des tissus par exemple.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à tous nos adhérents ayant l'intention de nous donner des communications à insérer que nous les remercions par avance.

Nous aurions été heureux de compter sur le concours de certains spécialistes, il est à espérer que par la suite nos sociétaires auront le plaisir d'apprécier plus souvent leurs études.

Puisque nous sommes en train de parler de notre Revue, nous n'omettrons pas de causer de sa publicité. Vous avez pu constater que plusieurs de nos numéros étaient abondamment illustrés. Les frais ainsi occasionnés doivent être compensés en partie par une publicité toujours plus abondante. Nous constatons avec regret que, malgré la modicité de nos tarifs, il y a quelques maisons qui se refusent à envisager la possibilité de nous aider, et, pourtant, elles sont les plus intéressées. Oh ! nous savons bien l'objection qui peut venir aux lèvres de certains. Les annonces coûtent chères et ne rapportent pas. A nous de leur répondre qu'il est impossible de tenir, *à priori*, un pareil raisonnement, car notre journal se répand de plus en plus. Enfin, il tend à créer un mouvement d'opinion favorable à la culture des roses et il n'est pas douteux que si de nouveaux amateurs suivent de plus près nos travaux, c'est autant de gagné pour ces maisons qui, à juste titre, surveillent de si près leurs intérêts.

Nous terminerons cet exposé par le point capital : le nombre des adhérents recueillis dans l'année est le reflet de l'activité de votre Conseil.

L'année dernière, vous étiez 566 ; ce nombre est la meilleure preuve du travail et de l'initiative de votre Président, M. Silvestre et de votre Bureau.

Sans doute, au cours de l'année, la mort a fait des vides douloureusement ressentis parmi nos amis. Notre chronique a enregistré le plus exactement possible les décès survenus dont un nous fut particulièrement cruel en la personne de M. le comte de Bouchaut. Il nous reste à remercier, d'une façon spéciale, en la circonstance, Mme la comtesse de Bouchaut qui a bien voulu perpétuer la mémoire de notre Président-fondateur, parmi nous, en nous faisant l'honneur de devenir notre dame patronnesse.

Heureusement, nos gains furent infiniment supérieurs à nos pertes et, par là, la vitalité de notre Société s'est accrue puisque nous avons enregistré pour 1923, 108 adhésions nouvelles, ce qui porte le nombre total net de nos sociétaires, à 662 aujourd'hui.

Il n'est pas douteux que l'année 1924 s'annonce encore plus brillante. Nous sentons que l'élan est donné, grâce à votre Conseil. S'il est prétentieux d'entrevoir le nombre d'un millier de membres pour 1924, il faut du moins que nous approchions de ce chiffre en fin d'année, ce qui nous classerait parmi les plus grandes sociétés horticoles spécialisées de France et, c'est sur cet espoir que nous terminons en vous remerciant d'avoir bien voulu nous honorer de votre présence.

Élections.

M. SILVESTRE passe aussitôt aux élections :

Vice-présidents. Il est compté 181 votants et 166 bulletins complets.

Sont nommés vice-présidents : MM.

CHAMBARD, de Lyon, à l'unanimité ;

CHENAULT, d'Orléans, à l'unanimité ;

COCHET, de Coubert, à l'unanimité, moins 1 voix ;

DOR, de Marseille, à l'unanimité, moins 2 voix ;

FREY-COLLARD, de Mulhouse, à l'unanimité, moins 1 voix ;

NONIN, de Châtillon-sur-Bagneux, à l'unanimité ;

VILMORIN, de Paris, à l'unanimité, moins 1 voix.

Comité général. — Sont nommés membres du Comité général : MM.

AMBANOPOULO, de Marseille, à l'unanimité, moins 3 voix ;

CHARLES Emile, de Limoges, à l'unanimité, moins 1 voix ;

DELAFONT, de Paris, à l'unanimité, moins 1 voix ;

DUCHER, de Lyon, à l'unanimité, moins 1 voix ;

GARNIER DES GARETS, d'Arc-sur-Tille, à l'unanimité ;

GRIFFON, de Lyon, à l'unanimité, moins 1 voix ;

JOUIN, de Metz, à l'unanimité, moins 1 voix ;

MIGNAL, de Douai, à l'unanimité ;

NICOLAS, de Paris, à l'unanimité ;

SCHWARTZ, de Lyon, à l'unanimité, moins 1 voix ;

TURBAT, d'Orléans, à l'unanimité, moins 2 voix ;

WALTER, de Saverne, à l'unanimité, moins 3 voix ;

SCHIESSELE, de Saverne, à l'unanimité, moins 3 voix.

Rapport de M. Laperrière. — M. LAPERRIÈRE est prié de lire son rapport ; après lecture, les comptes du trésorier sont acceptés à l'unanimité.

Questions diverses. — M. SILVESTRE lit la lettre de M. Emile CHARLES. Notre vice-président, où il manifeste son désir de devenir membre perpétuel. M. SILVESTRE et le Conseil sont très touchés de ce geste et remercient bien sincèrement M. Emile CHARLES.

Notre président donne lecture également de la lettre de M. DE PALLISSEAUX, par laquelle notre adhérent attire l'attention du Conseil sur la nécessité d'augmenter les cotisations. M. SILVESTRE fait remarquer que cette importante question n'est pas à l'ordre du jour de cette assemblée, mais il en sera tenu compte lors de la réunion générale de 1924.

Notre Président présente les remerciements de toute la Société à M. DE PALLISSEAUX qui veut bien devenir notre membre perpétuel.

L'ordre du jour de l'Assemblée étant épuisé, on passe aussitôt à l'Assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire.

Deux articles de nos statuts devaient être revisés. Ci-après le texte :

1° A chacun des Congrès annuels, le Conseil d'Administration recevra les invitations qui lui sont faites par les Sociétés adhérentes pour les assises de l'année suivante. Le Conseil examinera attentivement chacune des demandes et c'est lui qui décidera dans quelle ville le Congrès aura lieu.

2° La cotisation des membres perpétuels sera de 300 francs.

Notons qu'il y avait 152 bulletins pour cette Assemblée.

Sur la première question, il a été recueilli 142 voix pour ; 6 contre et 4 bulletins blancs.

Pour la seconde modification, le vote a donné les résultats suivants :

145 voix pour la modification ; 3 contre ; 4 bulletins blancs.

La revision des statuts est donc adoptée.

Le Président remercie toutes les personnes qui ont bien voulu honorer de leur présence l'Assemblée générale et émet le vœu que la « Société Française des Rosiéristes » compte des membres de plus en plus nombreux dans les milieux Français et étrangers afin de pouvoir propager la culture de la rose d'une façon plus intensive.

A 16 h. 1/2, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Culture de la Rose

DANS LA ROSERAIE

Travaux et soins à donner aux Rosiers en Janvier, Février, Mars.

Ami lecteur, cet article n'est pas fait pour le professionnel et encore moins pour l'amateur très averti qui, eux, savent à quoi s'en tenir sur les différents soins à donner à nos arbustes préférés ; ces quelques lignes sont écrites tout simplement et sans prétention, pour essayer de guider les amateurs débutants, de les initier et de leur faire aimer la charmante fleur qu'est la rose.

En janvier, du moins sous le climat lyonnais, il y a peu à faire dans la Roseraie, cependant malgré le mauvais temps on peut préparer les tuteurs, qui devront être remplacés en mars ou avril prochain ; on doit aussi vérifier l'étiquetage des collections, mettre des étiquettes autant que possible en zinc, écrites avec de l'encre ou un crayon spécial, et changer celles devenues illisibles; les rosiers bien abrités par une butte de terre peuvent attendre ainsi les premiers beaux jours.

Dès le dégel complet ou la fonte des neiges terminée, il faut songer aux plantations totales ou partielles qui n'ont pas été faites ou terminées avant l'hiver.

Rappelons en passant les principes de la plantation : Si c'est une plantation totale, il faut travailler profondément le sol de 40 à 60 centimètres suivant sa nature, enfouir le fumier au moment du travail du terrain et non en plantant les rosiers, puis quelques jours après, on peut songer à la plantation proprement dite, en faisant des trous suffisamment grands, pour pouvoir allonger les racines en les écartant pour qu'elles ne soient pas en paquet. On comblera ensuite le trou avec de la terre bien meuble, puis sitôt la plantation terminée, on arrosera chaque rosier avec un litre ou deux d'eau versée par le goulot d'un arrosoir, afin de faire tasser la terre et de la faire adhérer aux racines.

Si ce sont des plantations isolées on fera des trous aussi grands que possible, et on opérera comme pour une plantation nouvelle.

Dès que les grands froids ne sont plus à craindre, époque variable suivant les régions, (c'est pourquoi on ne peut indiquer de règles précises), il faut songer à commencer la taille des rosiers.

Si les conditions de travail le permettent, on taillera les espèces les plus rustiques, les plus résistantes au froid ; ce sont : les Wichuras, multiflores qui garnissent les murs, tonnelles, pergolas, etc..., ou cultivés sur très hautes tiges en forme de rosiers pleureurs. On pourra tailler aussi certaines espèces qui ne sont plus guère cultivées à l'heure actuelle, les Provins, les Boursanet, les Rugosas et autres sortes peu ou pas remontantes. On continuera par les hybrides remontants, les polyanthas, pour arriver aux espèces très remontantes, qui pourront être dégarnies de leurs abris d'hiver et taillées, suivant leurs genres, leur vigueur, ou le but pour lequel ils ont été plantés.

Rien que sur la taille il y aurait de longs chapitres à écrire ; on se rappelera que les rosiers non remontants ne fleurissent que sur le bois qui a poussé pendant la saison précédente, et, que si l'on coupe trop, on fait disparaître en même temps une grosse partie de la floraison. Ces espèces-là demandent donc une taille longue et les fleurs les plus belles

viennent sur les grandes branches poussées l'été précédent.

Quant aux espèces remontantes, les formes qui leur conviennent sont considérablement réduites ; là aussi il faut songer à renouveler le rosier en enlevant le bois mort, les vieilles branches, et celles qui font confusion, puis tailler le rosier proprement dit.

Les longueurs de bois, et le nombre des branches ou porteurs à laisser sur le rosier, varient beaucoup d'espèce à espèce, de variétés à variété, et même dirais-je, de plante à plante ; c'est la vigueur avec laquelle le rosier a poussé qui doit servir de renseignement pour la longueur de la taille.

La taille doit être terminée au réveil de la végétation, c'est-à-dire environ vers le 15 mars.

Les plantations peuvent encore se faire pendant le mois de mars, avec toutes chances de succès, mais naturellement demandent plus de soins que celles faites plus tôt.

A cette époque, il faut songer à faire la toilette des plates-bandes, ce sera le moment à choisir pour enfouir les engrais destinés à nos rosiers. Le meilleur engrais est sans contredit les fumiers de ferme, cheval, mouton ; ils conviennent à tous les terrains ; dans les terrains secs on peut utiliser les fumiers de vache, bien décomposés.

Mais depuis la guerre, les fumiers sont difficiles à se procurer ; on peut donc dans une certaine mesure les remplacer par des engrais chimiques, tels que cornailles, guanos divers, sang desséché, sulfate d'ammoniaque, scories, etc...

Les engrais seront épandus d'une façon uniforme, et enfouis dans le sol avec une fourche à bêcher, appelée triandine (parce qu'elle a généralement 4 dents). On profitera de ce travail pour déchausser les rosiers ; on enlevera soigneusement et très près de terre, avec une serpette très bien aiguisée, tous les drageons qui commenceront à pousser. Ce sera autant de travail en moins pour le courant de l'été.

Voici en quelques mots les principaux travaux à exécuter. Sur chacun de ceux-ci il y aurait plusieurs pages à écrire et chacun de ces articles sera traité en son temps et à son époque convenables.

On n'aura plus qu'a attendre la floraison qui viendra récompenser vos premiers travaux et vous encourager à continuer de prodiguer vos soins à vos chers arbustes, c'est ce que nous verrons dans le prochain numéro des *Amis des Roses*.

LAPERRIÈRE, *Rosiériste*,

Champagne-au-Mont-d'Or.

DESTRUCTION DES CHENILLES

Nous l'avons déjà écrit : il faut lire et lire beaucoup pour savoir un peu. La plus belle distraction est certainement la lecture ; elle est en même temps instructive. Nous plaignons ceux qui n'ont pas cette passion.

Dans le n° 190, du 19 avril 1923 de l'intéressant journal *Sciences et Voyages*, nous avons trouvé une bonne indication pour les amateurs de roses.

En voici le titre : « *Destruction des chenilles par l'eau de sureau* ».

« Un procédé très simple et très économique pour débarrasser les plantes des chenilles qui commettent de grands dégâts, consiste en l'emploi de l'*eau de sureau* préparée de la manière suivante :

« Choisir des pousses de sureau de 50 à 60 centimètres de longueur, les mettre dans un seau rempli d'eau (*ou une marmite, naturellement*) et faire bouillir pendant vingt minutes. Cette ébullition prolongée donne un liquide noirâtre, auquel on ajoute une égale quantité d'eau froide.

« On répand ce liquide en pulvérisation sur les plantes envahies par les chenilles ; celles-ci dès qu'elles sont touchées, se détachent des feuilles et meurent,

« L'eau de sureau est « sans danger pour les plantes. »

Voilà une idée à faire connaître ; le sureau est si commun qu'il sera facile d'en faire emploi contre les larves et chenilles attaquant les rosiers.

Ad. VAN DEN HEEDE,

STATUTS adoptés en Assemblée générale du 17 Février 1896, modifiés en Assemblées générales extraordinaires du 27 Décembre 1908 et du 23 Décembre 1923.

ARTICLE PREMIER

Il est fondé une société qui prend le titre de : *Les Amis des Roses, Société Française des Rosiéristes*. Toutes les personnes françaises et étrangères, cultivant les rosiers ou s'y intéressant, peuvent en faire partie.

Le siège social et administratif est établi à Lyon.

ART. 2. — *But de la Société.*

Encourager la culture des rosiers par des subventions aux expositions tenues dans les diverses villes de France ; par des Certificats de mérite accordés aux bonnes variétés ; par la publication d'un catalogue officiel des variétés recommandables ; par l'indication des synonymies dont l'exactitude est reconnue absolument certaine, afin de guider le choix des cultivateurs et amateurs parmi le grand nombre des variétés qui existent, et généralement par tous les moyens que le Comité général jugera utiles d'employer.

ART. 3. — *Administration.*

La Société est administrée : 1° par un Bureau composé d'un ou plusieurs présidents d'honneur, d'un Président titulaire, d'un premier vice-Président, de plusieurs vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un ou plusieurs Secrétaires adjoints, et d'un Trésorier ; 2° par un Comité général dont les membres porteront le titre de Conseillers et dont le nombre ne pourra excéder quarante. Les membres du Bureau et le Comité général seront pris dans toute la France ; 3° par une Commission prise dans le Comité général, portant le titre de Comité administratif qui s'occupera, par délégation, de gérer les affaires de la Société pendant le cours de l'année, sous la surveillance du Bureau et du Comité général. Le Conseil choisit dans son sein une Commission de 15 membres qui prend le nom de Comité administratif et qui est chargé par délégation de gérer les affaires de la Société. Pour assurer son bon fonctionnement, les membres du Comité seront pris de préférence à Lyon et dans la région lyonnaise. Le Secrétaire général de la Société est de droit Secrétaire du Comité administratif.

Les membres étrangers ne peuvent pas faire partie du Bureau et du Comité d'administration.

ART. 4. — *Comité Floral.*

Le Comité général nomme un Comité floral, un Comité de rédaction et un Comité de contrôle. Le Comité floral est chargé d'étudier les nouveautés soumises à l'appréciation de la Société. Un règlement particulier, adopté par la Société, sera établi à cet effet.

ART. 5. — *Composition de la Société.*

La Société se compose de membres protecteurs, de Membres perpétuels, de Dames patronnesses, de Membres bienfaiteurs, de Membres titulaires et de Correspondants français et étrangers.

Les Dames sont admises comme Dames patronnesses ou aux divers titres ci-dessus énoncés.

ART. 6. — *Admissions.*

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par au moins un membre ou adresser une demande au Secrétariat. L'admission est prononcée, après enquête, par le Comité administratif, dans la Séance qui suit la présentation.

Les membres correspondants sont nommés par le Comité administratif.

ART. 7. — *Cotisations.*

Tous les membres, sauf les membres protecteurs, les membres d'honneur et les membres correspondants, payent une cotisation annuelle.

Cette cotisation est fixée ainsi :

Dames patronnesse : 20 francs ; membres

bienfaiteurs ; 20 francs ; membres honoraires : 15 francs ; membres titulaires : (horticulteurs et professionnels de la Rose) : 15 francs.

Elle est due à partir du 1er janvier de chaque année.

Les Dames patronnesses qui verseront une somme de 300 francs, auront le titre de Dames patronnesses perpétuelles et seront dispensées de toute cotisation.

Les membres honoraires qui verseront une somme de 300 francs auront le titre de membres perpétuels et seront également dispensés de toute cotisation.

Les membres étrangers ainsi que les Sociétés affiliées payent une cotisation annuelle de 15 francs.

La cotisation est due en entier pour l'année à quelque époque qu'ait lieu l'inscription.

ART. 8. — *Radiations.*

Dans le cas où un membre de la Société se rendrait coupable de faits pouvant porter atteinte au développement et à la considétion de la Société, ou de faits entachant l'honneur, ou de défaut de paiement, le Comité administratif peut prononcer sa radiation à la majorité des membres présents et après enquête faite ; le membre entendu est dûment convoqué à cet effet.

ART. 9. — *Démissions.*

Les membres qui voudront se retirer de la Société devront donner leur démission par lettre recommandée, adressée au Secrétaire, avant le 31 décembre de chaque année.

ART. 10.

Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite.

ART. 11. — *Elections.*

Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée Générale qui sera tenue au mois de décembre de chaque année.

Le vote par correspondance est admis. La majorité relative est suffisante.

Le Président est élu pour trois ans ; il est toujours rééligible.

Les Vices-Présidents sont élus pour trois aus et ne sont pas rééligibles avant un délai de trois années. Le Secrétaire et le Trésorier, ainsi que le Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et toujours rééligibles.

Les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont renouvelables par tiers.

Une Assemblée générale préparatoire aura lieu un mois avant les élec ions ; elle proposera les candidats aux diverses fonctions de la Société;

ART. 12. — *Congrès.*

Il sera tenu, autant que possible, chaque année, un Congrès dans une ville de France (la réduction de cinquante pour cent sur les lignes de chemins de fer sera chaque année demandée pour les membres se rendant au Congrès). A chacun des Congrès annuels, le Conseil d'administration recevra les invitations qui lui sont faites par les sociétés adhérentes pour les assises de l'année suivante. Le Conseil examinera attentivemént chacune des demandes et c'est lui qui décidera dans quelle ville le Congrès aura lieu. On le fera coïncider autant que possible avec une Exposition organisée dans la ville choisie par une Société locale.

La Société n'organise pas d'exposition ; elle encourage seulement les expositions par des dons et des médailles.

A l'occasion du Congrès, une médaille d'or pourra être décernée chaque année au sociétaire ayant rendu le plus de services à la Société et à la culture des roses.

ART. 13. — *Réunion du Comité général.*

Outre la principale réunion qui aura lieu à l'occasion du Congrès, le Comité général se réunira chaque année à Lyon en juin-juillet ou septembre, s'il y a lieu généralement autant de fois que le Bureau, d'accord avec le Comité administratif, le jugera utile. Les dates de ces réunions seront communiquées à tous les membres de la Société.

ART. 14. — *Rapport annuel.*

A la fin de chaque année, un rapport officiel, rédigé par le Secrétaire contenant un compte rendu financier, sera publié sur les travaux de la Société. Ce rapport sera soumis à l'approbation du Comité administratif.

ART. 15. — *Sociétés affiliées.*

Les Sociétés affiliées auront le droit de désigner un délégué qui assistera aux réunions du Comité général et du Congrès et

aura voix délibérative ; elles recevront deux exemplaires du compte rendu officiel du Congrès, dont un sera envoyé au délégué.

ART. 16. — *Règlement intérieur.*

Un règlement intérieur, élaboré par le Comité administratif, arrêtera les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts. Ce règlement pourra être modifié de la même manière.

ART. 17. — *Comités locaux.*

Quand le Comité administratif jugera que le nombre des membres de la Société habitant une même région est assez élevé pour y établir un Comité local, avec Bureau spécial, il en avisera le Bureau qui, d'accord avec le Comité général, autorisera la formation de ce Comité qui se mettra alors en communication avec le Comité administratif.

ART. 18. — *Dissolution.*

La dissolution de la Société ne pourra être décidée qu'en Assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents et de la moitié de la totalité des membres.

Les fonds restant en caisse seront versés à des institutions horticoles désignées par l'Assemblée.

ART. 19. — *Revision* .

Les statuts pourront être revisés par l'Assemblée générale sur la proposition du Comité administratif ou sur une demande signée de 20 membres et envoyée au Secrétaire un mois au moins avant la date de l'Assemblée.

Règlement intérieur.

ARTICLE PREMIER. — Toutes les fonctions de la Société sont gratuites. Néanmoins, le Comité administratif pourra accorder des indemnités au Secrétaire et au Trésorier.

ART. 2. — Immédiatement après l'admission d'un membre, le Secrétaire général lui adresse une lettre lui notifiant sa nomination et lui envoie un exemplaire des Statuts, la liste de membres, les différents règlements et publications de la Société.

ART. 3. — La cotisation annuelle est due comme il est dit à l'article 7 des Statuts. Elle devra être envoyée au Trésorier par mandat-poste ou chèque sur Lyon. Dans le cas où elle ne serait pas envoyée, elle sera recouvrée par la poste aux frais du Sociétaire.

ART. 4. — Dès le mois de janvier, le Sociétaire qui n'aurait pas payé sa cotisation de l'année précédente, sera informé par lettre que sa radiation sera demandée s'il ne s'acquitte pas dans le délai d'un mois à dater de cet avertissement.

ART. 5. — Les membres perpétuels pourront, après entente avec le Trésorier, payer leur cotisation en plusieurs versements échelonnés sans que le délai total dépasse deux ans et sans que les versements partiels soient inférieurs à 50 francs. Le nom des membres perpétuels sera inscrit en tête de la liste des Sociétaires. La liste des membres bienfaiteurs sera insérée immédiatement après celle des membres perpétuels.

ART. 6. — Le Président a la direction des travaux de la Société, il dirige les débats des séances du Congrès, il préside le Conseil d'Administration, le Comité administratif et les diverses Commissions lorsqu'il y assiste ; enfin, il vise et ordonnance les dépenses de la Société.

ART. 7. — Les Vice-Présidents remplacent le Président en cas d'absence et ont les mêmes attributions.

ART. 8. — Le Secrétaire général est de droit Secrétaire du Comité administratif. Il doit établir et tenir à jour la liste des membres de la Société; il est chargé des procès-verbaux des séances et de leur transcription sur le registre des délibérations, de la correspondance ; des convocations de toute nature, enfin de la lecture en séance des procès-verbaux, correspondances, notes, rapports, etc., intéressant la Société.

ART. 9. — Le Secrétaire adjoint seconde le Secrétaire général dans l'exercice de son mandat et le supplée en cas d'absence.

Art. 10. — Le Trésorier est chargé de la comptabilité de la Caisse de la Société dont il est responsable. Il perçoit sous sa signature et au moyen de quittances extraites d'un livre à souche les cotisations des membres ; il encaisse toutes les sommes dues à la Société.

Il paye toutes les dépenses ordonnancées par le Président ou le Vice-Président ; il est en outre chargé de la conservation du reliquat des médailles dont il tient un état.

Art. 11. — Au moment des élections, le Secrétaire général devra envoyer à chaque membre les Bulletins de vote. Ces bulletins devront être renvoyés à une époque fixée sous enveloppe cachetée uniforme, ne portant aucun signe apparent. Cette enveloppe devra être renfermée elle-même dans une autre contenant le nom et l'adresse du Sociétaire.

Art. 12. — Le Comité administratif est chargé de gérer les biens et affaires de la Société, il fait les règlements d'ordre intérieur que peut nécessiter l'exécution des Statuts, il est chargé d'élaborer et de présenter à l'Assemblée générale le budget prévisionnel des recettes et des dépenses ; enfin, il doit organiser les Comités locaux et se tenir en rapport avec eux.

Art. 13. — Le Président, et à son défaut le Vice-Président, a seul le droit de mandater les dépenses et de donner le bon à payer au Trésorier.

Art. 14. — Le Comité administratif se réunit tous les mois et, sur convocation du Secrétaire général, toutes les fois que le Président le juge nécessaire. La présence des Conseillers aux séances du Comité est obligatoire. En cas d'absence par force majeure, le Président devra être averti par lettre ; les procès-verbaux des réunions devront relater le nom des membres présents et de ceux qui se sont fait excuser.

Art. 15. — Un Comité de rédaction est nommé par le Comité administratif ; il est présidé par le Secrétaire général. Ce Comité est chargé de mettre au net et de publier les rapports sur les plantes présentées au Comité Floral, de rédiger le catalogue des variétés recommandables, de faire le rapport sur les travaux du Congrès, enfin de préparer et discuter le rapport annuel prévu par l'article 15 des Statuts.

Art. 16. — Chaque année, une Commission de contrôle est nommée par l'Assemblée générale ; elle a pour mission de vérifier la comptabilité et l'état de la Caisse ; elle doit établir un rapport qui est annexé au compte-rendu de l'Assemblée générale.

Art. 17. — Les Sociétés affiliées devront envoyer au Secrétaire général le nom et l'adresse d'un délégué qui recevra toutes les notes et convocations adressées aux sociétaires.

Art. 18. — Une bibliothèque renfermant toutes les publications relatives aux roses et alimentées par des dons et des achats, sera réunie. Elle sera recueillie et classée par le Secrétaire général en attendant que son importance nécessite la nomination d'un bibliothécaire.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROSIÉRISTES.

Règlement du Comité floral.

Article premier. — Toute personne, qu'elle fasse ou non partie de la Société, est invitée à soumettre ses produits au Comité floral.

Art. 2. — Les exposants sont tenus d'avertir le Secrétaire de leur intention d'exposer, huit jours au moins avant la date fixée. Ils devront indiquer autant que possible le nombre des variétés.

Art. 3. — Le Secrétaire tiendra un registre où seront inscrites les plantes et fleurs présentées, avec des observations s'il y a lieu.

Art. 4. — Aucun exposant ne doit être présent pendant l'inspection de ses produits, à moins toutefois qu'il ne soit appelé spécialement par le Comité pour donner des explications sur son exposition. Aucune personne autre que celles spécialement invitées ne pourra assister aux délibérations du Comité.

Art. 5. — Des certificats de mérite seront

accordés aux nouveautés méritantes et reconnues comme n'ayant pas leurs synonymes dans les variétés déjà dans le commerce.

Les certificats seront délivrés à la majorités des voix des membres présents.

Des félicitations, votes de remerciements, etc., pourront être accordés, à la discrétion du Comité.

Art. 6. — Dans le cas où une même variété serait présentée par plusieurs exposants à la même réunion, les différents lots seront soumis simultanément au Comité, et la récompense, s'il y a lieu, attribuée à celui présenté dans les meilleures conditions.

Art. 7. — Tous les certificats, pour être valables, doivent être revêtus de la signature du Président et du Secrétaire général de la Société.

Art. 8. — Les représentants attitrés de la presse et les membres de la Société seront admis à visiter les fleurs exposées aux réunions du Comité, quand celui-ci aura terminé ses opérations.

Art. 9. — Les exposants qui présenteront des nouveautés pour obtenir des certificats de mérite devront se conformer aux règles suivantes :

1° Soumettre des fleurs en nombre suffisant pour en permettre la juste appréciation. Le Comité a d'ailleurs le droit de visiter les semis qui lui seront présentés avant de faire connaître sa décision.

2¹ Les rameaux devront être aussi longs que possible et munis de leur feuilllage.

3° Le nom de la variété et autant que possible l'origine devront être mentionnés pour les variétés nouvelles.

4° Le présentateur devra déclarer quand il s'agira d'un accident, d'un semis, quels sont les parents. Il devra aussi fournir par écrit au Secrétaire tous les renseignements de nature à éclairer le Comité.

5° Les variétés ne pourront recevoir de certificat que si elles portent leur nom définitif. Toutefois le présentateur pourra, s'il le désire, mettre ces noms sous enveloppe cachetée. Dans ce cas, le Comité ne prendra connaissance que des noms concernant les les variétés récompensées.

Art. 10. — Pour l'appréciation des variétés, le Comité se servira des coefficients du tableau suivant :

Coloris.........	3	Port.............	2
Duplicature. ...	2	Tenue de la fleur..	2
Ampleur et forme	2		

Lorsque des médailles seront décernées à des exposants pour un ensemble d'apports le calcul nécessaire pour leur attribution sera fait en additionnant, non pas le nombre de certificats, mais le nombre de points de chaque certificat (80 à 100 points).

Art. 11. — Le Secrétaire, ou un surveillant délégué par le Comité administratif, sera chargé de la réception et de l'installation de toutes les fleurs qui lui seront adressées, et au besoin, il s'occupera de la réexpédition des colis, le tout aux frais de l'exposant.

Les colis devront être adressés, franco de de port, au domicile du Secrétaire, ou tout autre local désigné à cet effet.

Art. 13. — Tous les produits devront être enlevés le jour même de leur présentation. Dans le cas contraire, ils restent aux risques et périls de l'exposant ; toutefois tous les soins ordinaires pour les protéger leur seront donnés.

Dans le cas où le Congrès serait annexé à une exposition, des arrangements spéciaux pourront être pris.

Art. 13. — Le Secrétaire devra tenir un registre où chaque variété nouvelle sera inscrite avec le nom de l'obtenteur et la date de la mise au commerce.



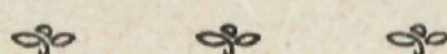
LISTE DES ADHÉRENTS

1923-1924

LISTE DES MEMBRES



MEMBRES D'HONNEUR



Président d'Honneur perpétuel et Membre Bienfaiteur

M. J. GRAVEREAUX, ✻, C. ✻

Président d'Honneur

M. le Président de la Société Nationale d'Horticulture de France

Membres Protecteurs

MM.

Le Ministre de l'Agriculture.
Le Préfet du Rhône.

MM.

Le Maire de Lyon.
Le Gouverneur militaire de Lyon.

Le Président du Conseil Général.

Membres d'Honneur

MM.

Le Directeur des Parcs de la Ville de Paris.
Le Directeur des Cultures de la Ville de Lyon.
Le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris.
COOK (Thomas-N.), Winsor Avenue, Watertown, Massachuset, U. S. A.

MM.

Le Président de la « National Rose Society »
Le Président de l'«American Rose Society»
Le Président de la Société Néerlandaise des Rosiéristes « Nos jungunt Rosœ »
DECKER (Arthur-N.), Rutherford, New-York U. S. A.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Président :

M. SILVESTRE, ✻, O. ✻, ✻ I, ✠ ✠, 7, place Bellecour, Lyon.

Premier Vice-Président :

M. PERNET-DUCHER, ✻, O. ✻, Vénissieux.

Vice-Présidents :

MM.

BERNAIX O. ✻, ✻ I., à Villeurbanne.
CHAMBARD, à Lyon, ✻.
CHENAULT, à Orléans, ✻.
COCHET-COCHET, à Coubert.
CROIBIER, ✻, O. ✻, I., à Vénissieux.
DETRICHÉ (Charles), O. ✻, à Angers.
DEMEAUX, à Cahors.
DOR, à Marseille.
DUPEYRAT (J.), ✻, à Paris.
FORESTIER (J. C. N.), ✻, O. ✻, à Paris.

MM.

FREY-COLLARD, à Mulhouse.
GAUTIER (E.), à Gonnord.
LARROQUETTE (P.), à Biarritz.
MALLERIN (Charles), à Varces.
NONIN, à Châtillon-sur-Bagneux, ✻, C ✻.
SIRET (C.), à Sainte-Savine.
VAN DEN HEEDE (A.), C. ✻, ✻ I., à Lille.
VILMORIN (Jacques-L. de), ✻, à Paris.
WATRIN (Léandre), O ✻, ✻ I. ✻, ✣, ✠ à Saint-Rémy-des-Landes.

Secrétaire général :

M. BANSSILLON, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Secrétaire général adjoint :

M. MARQUE, publiciste horticole, 5, place St-Clair, Lyon

Trésorier :

M. LAPERRIÈRE (Louis), ✻, ✣, Champagne-au-Mont-d'Or

Comité Général :

MM.

AMBANOPULO (Jean), Marseille.
AYMARD (C.), C. ✿, Montpellier.
BEGAULT-PIGNÉ, Doué-la-Fontaine.
BEL, Lyon.
BREVET, O. ✿, Charbonnières.
CARETTE (Dr), Ronchin-les-Lille.
CHAMBARD, ✿, Lyon.
CHABAUD (C.), Darboussèdes.
CHARLES (Emile). ✿, ✠, Limoges.
CHENAULT, ✿, Orléans.
COURTOIS, ✿, Crépieux-Caluire.
DELAFON (J.), ✱, Paris.
DOR, Marseille.
DUCHER (Ch.), ✣, Lyon.
FORNERET (J.-C.), Souzy.
GARNIER DES GARETS (Comte A. de), Arc-sur-Tille.
GAUFRETEAU, ✿, Bordeaux.
GRIFFON, Lyon, O. ✿.
GILLOT, ✱, Besançon.
GUILLOT fils, Lyon.
JACQUIER (C). fils, C. ✿, Lyon.

MM.

JOUIN (J.), Metz.
LOTTIN (Victor), Avranches.
MARI (Antoine), C. ✿, Nice.
MEILLAND (Antoine), Lyon.
MERMET, Lyon.
MIGNAL (J.), Douai.
NABONNAND (Clément), ✿, Mandelieu.
NICOLAS (E.), Paris.
NOMBLOT (A.), ✱, O. ✿, Bourg-la-Reine.
OBERTHÜR (René), ✱, Rennes.
PAJOTIN (Louis), ✿, Angers.
PERRAUD (J.), O. ✿, Lyon.
PINGUET-GUINDON, O. ✱, C., Tours.
PLASSARD (Louis), Billancourt.
REYMOND, Villeurbanne.
RICHARDIER, ✿, Lyon.
RIGOT-VIENNOT, Dijon.
ROZAIN, Cuire.
SCHIESSELÉ, Saverne, ✱.
SCHWARTZ, ✿, Vénissieux.
SIRET, ✿, Monplaisir.
WALTER (A.), ✿, Gertwiller.

Comité administratif :

MM. CHAMBARD, COURTOIS, DUCHER, GUILLOT, MEILLAND, MERMET, REYMOND, RICHARDIER, ROZAIN, SIRET ,SCHWARTZ.

Comité Floral. ;

MM. BARBIER, BERNAIX, BEGAULT-PIGNÉ, BÉNARD, L. CHENAULT, CHAMBARD, COCHET-COCHET, COURTOIS, CROIBIER, C. DEFRESNE, C. DUCHER, J.-C.-N. FORESTIER, FALCONNET, GILLOT, GRIFFON, GUILLOT, LAPERRIÈRE père, Louis LAPERRIÈRE, LEVAVASSEUR-NORBERT, LÉVÊQUE, MEILLAND, MERMET, NONIN, PERNET-DUCHER, REYMOND, RICHARDIER, SCHWARTZ, SIRET, TURBAT.

Comité de Rédaction :

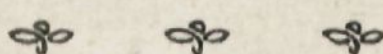
MM. BERNAIX, CHAMBARD, COURTOIS, CROIBIER, GRIFFON, GUILLOT, LAPERRIÈRE, MEILLAND, MERMET, PERNET-DUCHER, REYMOND, RICHARDIER, SIRET, SCHWARTZ, ROZAIN.

Commission de Contrôle. :

MM. COURTOIS, MEILLAND, SCHWARTZ, ROZAIN.



LISTE DES MEMBRES



MEMBRES PERPÉTUELS

MM.

Charles (Emile), ☗, ✠, Villa de la Roche-au-Gô, Limoges (Haute-Vienne).

Palissaux (Ad. de), La Hêtrée, Lyons-la-Forêt (Eure).

† **Gravereaux** (Jules), O ✻, C. ☗.

MM.

Thiébaux (F.), 199 *bis*, boulevard Saint-Germain, Paris.

Touret (Eugène), architecte paysagiste, 27, rue Franklin, Paris.

† **Vilmorin** (Maurice-L. de), ✻.

DAMES PATRONNESSES PERPÉTUELLES

Mesdames.

Gravereaux, 4, avenue de Villars, Paris.

Paquin, 6 *bis*, rue de Presbourg, Paris.

Mesdames.

Tretiakoff (Serge), Elysée-Palace, Cannes (Alpes-Maritimes), et 14, rue Jules-Claretie Paris, XVIe.

DAMES PATRONNESSES

Mesdames

Albufera (la Duchesse d'), 35, rue St-Dominique, Paris, VIIe.

Ardouin, « Les Bambous », à Varces, par Pont-de-Claix (Isère).

Aubriot, 264, route du Médoc, Le Bouscat (Gironde).

Balleroy (la Marquise de), 35, avenue Montaigne, Paris VIIIe, et à Balleroy (Calvados).

Bergé, 25, route de Croissy, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Berkeim (la Baronne de), 36, avenue Henri-Martin, Paris, XVIe.

Bertaud, 33, avenue Dubouchage, Nice, et à Régny (Loire).

Bouchaud (La Comtesse de), rue Frédéric-Mistral, Arles (Bouches-du-Rhône).

Bonmartin (E.), 16, place de la République, Paris.

Bouchayer (Auguste), La Condamine, Montfleury, La Tronche (Isère).

Caslot, 14, avenue Bosquet, Paris, VIIe.

Chavagnac (Comtesse P. de), 9, rue Montaigne, Paris, VIIIe.

Chevigné (La Comtesse de), Villa Lilitcca. Biarritz (Basses-Pyrénées).

Collet (Louis), avenue de Chazeuil, Varennes-sur-Allier.

Colcombet (François, Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire).

Mesdames.

Combes, 32, avenue Hoche, Paris, VIIIe.

Corbin (Louis), 104, avenue des Champs-Elysées, Paris VIIIe .

Cotillon, 117, avenue des Champs-Elysées, Paris VIIIe.

Crépy (Gabriel), avenue des Acacias, Lambersart-les-Lilles (Nord).

Cubaynes, Cahors (Lot).

Dablanc (Abel), aux Masseriers, par Saint-Gery (Lot).

Doré-Graslin (Mlle), château de Loizelinières-Gorges (Loire-Inférieure).

Droussant, 2, rue St-Thomas-d'Aquin, Paris, VIIe

Ducruy, château de Varces, à Varces, par Pont-de-Claix (Isère).

Faucillon, 20, rue des Cordeliers, Lons-le-Saunier (Jura).

Faulotte (de la), 5, rue Hamelin, Paris, XVIe.

Fels (la Comtesse de), 135, faubourg Saint-Honoré, Paris, VIIIe.

Forest-Colcombet, 94, avenue Kléber, Paris, XVIe.

Fougeras (Mme), 19, avenue Baudin, Limoges, (Hte-Vienne).

Frédet, Château du Mas, Brignoud (Isère).

Ganne, rue Parallèle, Croissy-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Dans une liste de ce genre, il arrive forcément que des erreurs ou des omissions se produisent Nous comptons sur l'obligeance de nos amis pour nous faire connaître ces modifications. Nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.

Mesdames.

Galland (Albert), 14, rue de Marignan, Paris (VIIIe), Villa Bellerive, à Vienne (Isère).
Ghio, campagne Ghio, Sainte-Anne, Marseille
Japy (Edgar), Le Lorday, Voujeaucourt (Doubs).
Joya (Régis), 20, avenue Thiers, Grenoble.
Laborde (J.), Domaine de Migron, Biarritz (Basses-Pyrénées).
Lafond, 105, avenue de Naugeat, Limoges.
Lafond (Adolphe), 16, quai des Brotteaux, Lyon.
Laumont (la Baronne de), née « de **Sassenay** », 32, avenue Malakoff, Paris, XVIe, et Château de Montguichet, par Gagny (Seine-et-Oise).
Lemaire (Madeleine), 31, rue de Montceau, Paris, VIIIe.
Lemoine (Georges), 24, rue de Penthièvre, Paris, VIIIe.
Matussière, 6, rue Victor-Hugo, Grenoble.
May-Clarke (Mlle), 24, avenue Montaigne, Paris (VIIIe).
Morel (J.-B.), 6, rue Clos-Bey, Grenoble.
Morel (Emile), à Domène (Isère).
Mott (Miss) Radnor, Pensylvanie (Etats-Unis).
Marti (Samuel), Fleur d'Epine, Montbéliard (Doubs).
Moustiers-Merinville (la comtesse M. des), 13, rue Raynouard, Paris, XVIe.
Mulhbacher, 5, rue de la Faisanderie, Paris, XVIe.
Murat (S. A. la Princesse), 28, rue de Monceau, Paris, VIIIe.
Nalèche (la comtesse Gilbert de), 35, rue Décamp, Paris, XVIe.
Nové-Josserand, 16, quai Tilsitt, Lyon.
Osmoy (la Vicomtesse d'), château de Plessis-Bouquelon, par Pont-Audemer (Eure), et 14, rue Marignan, Paris, VIIIe.
Patenotre, 47, avenue d'Iéna, Paris, XVIe.

Mesdames.

Pellerin, 19, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Peugeot (Pierre), Hérimoncourt (Doubs).
Pollet-Rasson, 78, boulevard de Paris, Roubaix.
Porgès, 18, avenue Montaigne, Paris, VIIIe.
Prouvost-Masurel, propriétaire, à Mouvaux (Nord).
Rigollet (C.), 18, cours Richard-Vitton, Lyon.
Sainrapt, 3, place Paul-Verlaine, Paris.
Salverte (R. de), Rouvres-en-Plaine, Fauvernay (Côte-d'Or).
Saint-Quentin (la comtesse de), château de Garcelles, par Bourguébus (Calvados).
Sala (la Comtesse de), 22, rue Clément-Marot, Paris, VIIIe.
Saulty, (la Baronne de), 21, rue Clément-Marot, Paris, VIIIe.
Savard, 41, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
Silvestre, 7, place Bellecour, Lyon.
Senni (Comtesse Guilio), Grottaferrata, Province di Roma (Italie).
Termier, rue Philis de la Charce, à Grenoble (Isère).
Thiebaux, 199 *bis*, boulevard, St-Germain, Paris, VIIe.
Thiers (A.), 35, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
Trémeau (Louise), 4, rue de Bourgogne, Vienne (Isère).
Vaillant (Paul), Les Perles, Barjols (Var).
Verdet-Kléber (Robert), à Rives (Isère).
Verdier-Dufour, 30, avenue de Messine, Paris, VIIIe.
Vibraye (la Comtesse de), 11 *bis*, avenue Deschanel, Paris, VIIe, et à Freschines, par la Chapelle-Vendomoise (Loir-et-Cher).
Vivien, 5, cours Wilson, Vienne (Isère).
Vilmorin (Philippe L. de), 1, rue de la Chaise, Paris (XVIe).
Winslow, Villa Winslow, Cannes (Alpes-Maritimes).

MEMBRES BIENFAITEURS

MM.

Bénard (G.), horticulteur-pépiniériste, 3 route d'Orléans, Olivet (Loiret).

Bernaix (P.), O. ✠, ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », Aux Rosiers, 2, chemin Vinatier, Lyon-Montchat.

Butheau (Félix), 39, rue Thomassin, Lyon.

Calvi (Giuseppe), Nob., Martinengo (Italie).

Carette (Dr), Ronchin-lez-Lille (Nord).

Carlo del Torso (Comte), Udine (Italie).

Cazzaniga (Lodovico), Corso Buenos-Ayres, 54, Milan (Italie).

Cook (Thomas N.), Winsor avenue, Watertown, Massachusets (U. S. A.).

Coron, Limoges, directeur de l'Alimentation du Centre.

MM.

Darlington, Président de la « National Rose Society », Park House, Potters Bar (Angleterre).
Decker (Arthur N.), Ruthertford, New-York (U. S. A.).
Demeaux (Edmond), Vice-Président de la Société Française des Rosiéristes, 8 *bis*, avenue de la Gare, Cahors (Lot).
Descloquemant (Henri), propriétaire, à Rieulay, par Marchiennes (Nord).
Dor, Villa Les Alpines, La Corniche, Marseille, Vice-Président de la Société des Amis des Roses.
Dorat (L.), ✠, ✠, fabricant de porcelaine, 126, av. Ernest-Rubin, Limoges, Haute-Vienne).
Do (Pedro), 7, Riera de la Salut S. Felin de Llobregat, près Barcelone (Espagne).

MM.

Drummond (Hay), Consul de Grande-Bretagne, 6, rue Childebert, Lyon.

Dupeyrat (Joseph), Vice-Président des « Amis des Roses », ministre plénipotentiaire, 72, avenue de Wagram, Paris (XVII[e]).

Figueiredo (Alberto Nunes de), consul de Belgique, Porto (Portugal).

Ford (James), Molben, Upper Brighton Road, Surbiton, Surrey (Angleterre).

Forest (A.), moulinage en soies, 6, chemin des Rivières, Lyon-Vaise.

Frey-Collard, 57, rue de Verdun, à Mulhouse (Haut-Rhin), Vice-Président de la Société des Amis des Roses.

Gautier (E.), Vice-Président des « Amis de Roses », château de la Frappinière, Gonnord (Maine-et-Loire).

Gillot (François), ✠, horticulteur-rosiériste, Trépillot-Besançon (Doubs).

Greppi (Enrico), 12, rue St-Antonio, Milan (Italie).

Hemmer, Notaire à Zwitwolde (Pays-Bas).

Jobard (D[r]), Is-sur-Tille (Côte-d'Or).

Laborde (J.), Domaine de Migron, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Liégeard (Gaston), propriétaire-viticulteur, château de Brochon, par Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

Mallerin (Charles), ingénieur de la Société anonyme des Appareils de Combustion, Vice-Président des « Amis des Roses », 6, rue Colbert, Grenoble.

Mension (Charles), 73, rue des Carrières, à Chelles (Seine-et-Marne).

Merly, Minotier à Albias (Tarn-et-Garonne).

De Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, à Cahors (Lot).

Nicolas (E.), 61, quai d'Orsay, Paris (VII[e].)

Noé (Victor), à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).

Nonin, ✱, C., ✠, Vice-Président de la Société des Amis des Roses, rosiériste, 20, avenue de Paris, Châtillon-s.-Bagneux (Seine).

MM.

Normann (Rogers), 23, Upper Richmond, East Putney, Londres, S.-W. 15.

Parot (Louis), Rond-Point Carnot, Limoges.

Pernet-Ducher, ✱, O. ✠, 1[er] Vice-Président de la Société Française des Rosiéristes, rosiériste à Vénissieux-lés-Lyon (Rhône).

Romero F. de la Bandera, Chinchilla Malaga (Espagne).

Roques, 7, rue du Quartier-Général, Montpellier.

Roux (Louis), (Etablissement Bernaix), 6,rue Emile-Decorps, Villeurbanne (Rhône).

Schmitz (Felice), ✠, ✠, propriétaire, 14, via Pandolfini, Florence (Italie).

Puyvert (Jean), 113, avenue Ernest-Rubin, Limoges (Haute-Vienne).

Sauer (Hans), M.D., Merlawe Abbey, Bourne End, Bucks, Angleterre.

Schwartz (André), ✠, rosiériste, 230, r. de Vienne, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône).

Silvestre (Cl.), ✱, O. ✠, I. ✠, ✠, ✠, Président de la Société Française des Rosiéristes, 7, place Bellecour, Lyon.

Tellini (Ed.), 14, Via Savorgnana, Udine (Italie).

Tétard (Général Charles-Georges), 40, rue de l'Echiquier, Paris, X[e].

Touze (J.-B.), fabricant de porcelaines, Limoges.

Thomas, 16, rue de Fontainebleau, Limoges.

Van den Bore, Trévise (Italie).

Vicard (Claudius), La Roseraie, Limonest (Rhône).

Watrin, O. ✱, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠, Vice-Président des Amis des Roses, à Saint-Rémy-des-Landes, par Denneville (Manche).

Wettern (Herbert-L.), Oxted Place, Oxted, Surrey (Angleterre).

MEMBRES HONORAIRES

MM.

Alaux (Paul), employé à la mairie, Cahors (Lot).

Allier, fleuriste, place Bellecour, Lyon.

Ambanopulo (Jean), St-Marcel, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Andrieu (Louis), négociant en vins, 33, allée Saint-Agne, Toulouse.

Angel (Rodriguez), 34, rue Claudio-Coello, Jardin de la Rose, Madrid.

Annam (Monseigneur le Prince d'), à Gia-Long, El Briar (Alger).

Aufrère, propriétaire à Cahors (Lot).

Ausset (abbé), curé de Cours, par Vers (Lot).

Bacon (Frédéric), Contrôleur des Contributions Indirectes, 20, rue Desrousseaux, Lille.

MM.

Baud (Auguste), Fontaine-Ecu, Besançon (Doubs).

Beau (Arthur), Les Gloxinas, boulevard Michelet, Marseille.

Bailles, receveur des Contributions indirectes, route de Paris, à Cahors (Lot).

Bailly, 218, boulevard Saint-Germain, Paris, VII[e], et château de Beauregard, par Ste-Coulomb (Ille-et-Vilaine).

Barral (Joseph), ✠, château de la Motte-Servolex (Savoie).

Berarducci (F.), Via Nazionale, 16 A, Rome (Italie.

Berlin (Fernand), La Destinée, Roseraie de la Crau, par Grans (Var).

MM.

Berloty (F.), ✠, notaire, 2, place de la Bourse, Lyon.
Bessières, Négociant, adjoint au maire, Cahors (Lot).
Bonaure (Paul), propriétaire à Pradines, par Cahors (Lot).
Bonduel (Octave P.), 821, rue Victoria, Buenos-Ayres (République-Argentine).
Bonnave (Mme), Graineterie, à Cahors (Lot).
Bossert (Mme Louis), à Barr (Bas-Rhin).
Bouquet (Louis), Directeur honoraire du Conservatoire national des Arts et Métiers, 18 *bis*, rue de Bruxelles, Paris IXe.
Boutin (Albert), ✠, Villa des Chênes, La Pape-Rillieux (Ain).
Boutin (René), O. ✠, horticulteur, place Bassompierre, Saintes (Charentes-Infér.).
Bovard, ingénieur, appareillage électrique, Cahors.
Brouchier, 45, cours Pierre-Puget, Marseille.
Brice (Alexis), 3, Place P. Verlaine. Paris XIIIe.
Brigode (Jules), à Fayt-les-Manage (Belgique).
Brognard (Lucien), 16, rue Gambetta, Lillebonne (Seine-Inférieure).
Brouchier (André), 45, cours Pierre-Puget, Marseille.
Buchet fils, Compagnie générale des mines d'Ostricourt à Oignies (Pas-de-Calais).
Buée (Alexis), 3, place Paul-Verlaine, Paris.
Buissmann (G. A. H. et Fils), rosiéristes, à Heerdes (Hollande).
Calméjane-Course (Mme), à Cahors (Lot).
Caristie-Martel (Mme), ✠ I. La muse des Armées, Fondatrice de France-Belgique, de la Comédie Française, 39, rue Scheffer, Paris, XVIe.
Carré (Jules), docteur-médecin, Etais-la-Sauvin (Yonne).
Carriat (C.), horticulteur, Antibes (Alpes-Maritimes).
Castro-Maya (R. de), 68, rue Guanabara, Rio-de-Janeiro (Brésil).
Catherinot (Fernand), Villedieu (Indre).
Chablé, Vice-Consul de Grande-Bretagne, à Neuchâtel (Suisse).
Charbonnier (Jules), chef de comptabilité, Brasserie de Charmes, 45, rue des Capucins, à Charmes (Vosges).
Chabaud (Charles), à Darboussèdes, Toulon (Var).
Charlas (L.), à Domène (Isère).
Chatoux (Antoine), 21, cours Lafayette, Lyon.
Chauvelin (Mme la marquise de), villa Larochejacquelein, Noirmoutiers (Vendée).
Chevigné (M. le Comte de), Villa Lilitcia-Biarritz (Basses-Pyrénées).
Chevrier-Dumont (Mme), marchand grainier, Varennes-sur-Allier (Allier).
Cloux (Walter), La Coudres-sur-l'Isle, canton de Vaud (Suisse).
Clauzel (Clément), négociant en tissus nouveautés, à Sarlat (Dordogne).

MM.

Cobbaut frères, horticulteurs-rosiéristes, à Moorsel-les-Alost (Belgique).
Colcombet (Alex.), Château de la Sablière, à La Talaudière (Loire).
Colombier (Léonce), O. ✠, 31, rue de la Barre, Mâcon (Saône-et-Loire).
Colson (Henri), Montégnée-les-Liège (Belgique).
Cordier (Gabriel), régent de la Banque de France. 81, rue de Monceau, Paris (XIIIe).
Corron, 25, rue Godefroy, Lyon.
Coste (Jean-Georges), 17, rue du Palais, Montpellier.
Coulignon (Mlle Suzanne) « La Charmeraie », avenue Villebois-Mareuil, Nice-Cimiez.
Couplet-Boulonque (Mme), Marchiennes-Ville (Nord).
Créancy (Louis), quincailler, Dun-sur-Auron (Cher).
Croux (Gustave) (Mme), pépiniériste, au Val-d'Aunay, Chatenay (Seine).
Degermann (Mme Jules), à Barr (Bas-Rhin).
Delabarre (Armand), 6, rue Ste-Venise, Bihorel-les-Rouen (Seine-Inférieure).
Delaby, Lieutenant, La Gibelotte, Besançon (Doubs).
Delafon (Jacques), ✠, administrateur délégué du Comptoir parisien d'engrais et de produits chimiques, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris (XIe).
Delafon (Maurice), 14, quai de la Râpée, Paris (XIIe).
Delbes (Docteur), Château de Trigonon, Périgueux (Dordogne).
Deilhes (Maison Viviès), Truffes et foies gras, Terre Rouge, Cahors-Cabessut (Lot).
Demeaux (Edmond), Vice-Président de la Société des Amis des Roses, receveur principal, entreposeur des tabacs fabriqués, 8 *bis*, avenue de la Gare, Cahors (Lot).
Demeaux (Edmond), receveur principal, entreposeur des tabacs fabriqués, 8 *bis*, avenue de la Gare, Cahors (Lot).
Diot (Henri), 30, rue Milton, Paris (IXe).
Dive (Ch.), ✠, O. ✠, 34, rue d'Italie, Tunis.
Dor (Mme Pierre), 307, rue Paradis, Marseille.
Duperrex, Directeur de l'Ecole de l'Horticulture, de Chatelaine, Genève.
Dupont, à Vaumarcus, canton de Neuchâtel (Suisse).
Duquesne, pharmacien-chimiste, Saint-sur Risle, par Montfort-sur-Risle (Eure).
Durivaux, Directeur du Jardin des Plantes, Nantes.
Dutel (Mme A.), 14, place de la Martinière, Lyon.
Duvernay (le docteur Marcel), à Valentigney (Doubs).
Einar-Erslew, 8, Korsgade, Copenhague (Danemarck).
Eric, à Vaumarcus, canton de Neuchâtel (Suisse).
Farges, professeur agrégé au Lycée, Cahors (Lot).

MM.

Fayolle (Alexandre), O. ✿, directeur du journal *La Métallurgie*, membre de la Société des ingénieurs civils, 21, rue des Vignes, Le Perreux (Seine).
Fallières, boulevard Gambetta, Cahors (Lot).
Flèche, 51, rue de l'Héritan, Mâcon (Saône-et-Loire).
Forestier (J.-C.-N.), ✿ O. ✿, Conservateur des promenades ouest de la Ville de Paris, Vice-Président de la Société française des Rosiéristes, 4. route du Champ-d'Entraînement, Bois de Boulogne, par Neuilly (Seine).
Fortein-Valen, à Valvaag (Norvège).
François (Pierre), 79, rue Louis-Blanc, Argenteuil (Seine-et-Oise).
Froehlich, Pépiniériste, chemin Rosière, Chailly-sur-Lausanne (Suisse).
Fromin (Alexandre), rosiériste, Correro N. 10, Casilla N. 22, Santiago (Chili).
Fruhinsholtz (Mme), Villa des Roses, 77, rue du Montet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Garets (comte A. de **Garnier** des), château de Couternon, par Arc-sur-Tille (Côte-d'Or).
Gagnière (T.), Epicerie, Cahors (Lot).
Gallian (Georges), propriétaire du château de Mauvanne, Les Salins-d'Hyères (Var).
Galland (Marcel), Directeur des Docks Franc-Comtois, 29, rue de la Préfecture (Besançon).
Gaymard (Frédéric), vice-président de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône, 4, place d'Arvieux, Marseille.
Genest-Barge, ✿, marchand grainier, 2, rue de la Barre, Lyon.
Giacomasso (Fratelli), rosaicoltori, caselle Torinèse (Italie).
Gibert (Etienne), Receveur principal des poste, Cahors (Lot).
Ginot (Joseph), Président de la Société générale d'Horticulture de la Loire, 19, place Marengo, St-Etienne, et à Soulages, par La Valla-en-Gier (Loire).
Girard, nouveautés, rue St-James et place du Marché, Cahors.
Girardin (Joseph), Belvédère (Alpes-Maritimes).
Gisbert, avocat, Cahors (Lot).
Godfrain, propriétaire, 118, rue de la Fontaine, Paris XVIe.
Gontard de Launay, bibliothécaire de la Société nantaise d'horticulture à la Petite-Gibraie, St-Sébastien (Loire-Inférieure).
Goud (Tony), négociant, à Annecy (Haute-Savoie).
Granger, ✿, O. ✿, ✿, ingénieur de la Marine, Service des Plantations, Arsenal de Sidi-Abdalla, à Ferryville (Tunisie).
Gravier (Docteur), à Briennon (Yonne).
Gratama frères et Cie, rosiéristes à Hoogeven (Hollande).
Grison (E.), Conservateur des Hypothèques, 14, rue Poitevin, Bordeaux.

MM.

Guibert (Louis fils), instituteur au pensionnat de St-Lambert, St-Lambert, par Chevreuse (Seine-et-Oise).
Guignard (Louis), ✿, ✿, Secrétaire général de la Société d'Horticulture de la Haute-Vienne, 12, rue Pierre-Courteys, Limoges (Haute-Vienne).
Guyot, à Colonia (Uruguay).
Hauser (Victor) fils, rosiériste, à Vaumarcus, canton de Neuchâtel (Suisse).
Hébert (Mme Vve), propriétaire, La Briche, Hommes (Indre-et-Loire).
Heizmann (Emile), rosiériste à La Crottaz, Vevey, canton de Vaud (Suisse).
Hemptinne (Fernand de), rentier, Somzée, par Laneffe (Belgique).
Herbert-Harde (Mrs), editor of *Our Garden Journal*, 15, Astor Place, New-York.
Herring, Villemoesgade, 42, Copenhague (Danemark).
Hot, 21, rue Gay-Lussac, Paris.
Houssoy (G.-M. du), critique d'art, 43, rue de Courcelles, Paris VIIIe.
Jacquet (Claude), 10, quai Rioudet, Vienne (Isère).
Japiot (Camille), propriétaire, Is-sur-Tille (Côte-d'Or).
Jenné (Ed.), administrateur délégué, Brasserie de Sochaux (Doubs).
Joaquin Pindo Leite (Docteur), rue de Campo-Pequeno, Porto, Portugal.
José de Silva Monteiro, 133, rue des Flores, à Porto, Portugal.
Jouin (Jules), directeur des Etablissements Simon frères, 93, rue de Strasbourg, Metz.
Joubert (A.), ✿, 41, rue Copernic, Paris (XVIe).
Joubert (A.), propriétaire, fabricant de chromos pour la céramique, rue St-Paul, Limoges (Haute-Vienne).
Jozon, sous-préfet, Le Havre.
Ketten frères, rosiéristes, Luxembourg (Grand-Duché).
Lafitte (Gustave), négociant, château de l'Etivallière, St-Etienne (Loire).
Lagorgette (Pierre, 8, rue Chaptal, Amboise, (Indre-et-Loire).
Laffont, Directeur des Postes et Télégraphes, à Cahors (Lot).
Lamesch, rosiériste, Dommeldange (Grand Duché du Luxembourg).
Laproste (E.), propriétaire, 59, rue Chabaudy Niort (Deux-Sèvres).
Laratte, inspecteur des Contributions indirectes en retraite, à Cahors-Cabessut (Lot),
La Peyre, ✿, Inspecteur des Contributions Indirectes, 70 *bis*, avenue de Châtillon. Paris (XIVe).
Larroquette (Prosper), chalet Larroquette, Biarritz (Basse-Pyrénées).
Launois (Léon), vétérinaire, Carignan (Ardennes).
Laurent (Alphonse), 92, faubourg Bannier, Orléans (Loiret).

MM.

Le Borgne (Mme), Les Capucins, rue Le Borgne, Fécamp (Seine-Inférieure).
Leclerc (Louis), huissier, ancien principal clerc de notaire, 29, rue St-Lazare, à Aumale (Seine-Inférieure).
Leenders (Mathieu), rosiériste, à Steil, Tegelen (Hollande).
Leroy (M^e^), notaire, Marolles-les-Braults (Sarthe).
Léonardo (Eliz)., Dirrector del Liceo di Valparaiso-Correo, 3, casilia 3389, Valparaiso (Chili).
Levieuze (T.), amateurs de roses, château de Rozières, par Troyes (Aube).
Limonaire fabricant de pianos, avenue Victor-Hugo, Biarritz (Basses-Pyrénées).
Lloren (Ramon), Primilido Pinz, N. 4, Alicante (Espagne).
Lobstein (Mme Jacques), à Ville-sur-Illon (Vosges).
Loewenrosen (Jacques), rentier, Vineuil-St-Firmin (Oise).
Lucius (Mme Vve E.), 16, avenue de l'Alma, Paris, VIIIe, et villa Lucius, à Vaucresson (S.-et-Oise).
Luc (Robert), Saint-Vallier (Drôme).
Maestracci, préfet de l'Eure (Evreux.
Maillard (Henri), 91, boulevard Berthier, Paris, XVIIe.
Mandelli (Mme), orfèvrerie-Bijouterie, Cahors (Lot). .
Merly, minotier, à Albias (Tarn-et-Garonne).
Melchior, Secrétaire communal, 82, rue de Maestricht, Hasselt (Belgique).
Mercier (Mme), Ailla Marie-François, Tronget (Allier).
Meyer (Nicolas), colonel, Conseiller général à Villers-Farlay (Jura).
Michiels frères, ingénieurs-architectes-paysagistes, pépinières de Montaigu (Belgique)
Moineau (le Docteur Henri), 30, avenue Carnot, Paris (XVIIe).
Molembaix (Baron de), château de St-Etienne-Vallée-Française, à St-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
Montaigu (le comte Hubert de), 10, rue Georges-Ville, Paris, XVIe.
Morand (A.), Le Chatelard (Savoie).
Morel (Mme Francisque), villa Clémence, à Domène (Isère).
Mossina da Silvas (Alfredo) fils, 5, rue Triumfo, Porto (Portugal).
Monteiro (Raoul), Guimaraës, 74, rua do Jardim do Tabaco, Lisbonne (Portugal).
Mouette (Roger), Ingénieur des Mines de la Sarre, à Goettelborn (Sarre).
Mourrut, Inspecteur des Postes et Télégraphes, à Cahors (Lot).
Mukhergi (S. O.) Jhamapuher Lane, Calcutta (Indes).
Naud (Mlle Marie-Louise), à Merlet-la-Roseraie, par Guîtres (Gironde).
Necker, Satigny, canton de Genève (Suisse).

MM.

Nicolas (J.-H.), 625 East, 25 th Street, Indianopolis (U. S. A.).
Norton (Manoel), Quinta das Sobrallas, Rio de Mouro, Liuha de Cintra (Portugal).
Nougaron, Epicerie Centrale, 3, rue de la Mairie, Perigueux.
Oberthur (René), ✵, imprimeur, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Op de Beeck fils, horticulteur-rosiériste, Putte-lez-Malines (Belgique).
Pasdeloup (le docteur), le « Monténo », Arzon (Morbihan).
Pégurier, avoué, boulevard Henri IV, à Montpellier (Hérault).
Pelletier (Jean-Baptiste), propriétaire, à Verruyes (Deux-Sèvres).
Pemberton (le Révérend Joseph H.), Havering-Romford (Angleterre).
Pennock (Samuel), 1612, Ludlow Street, Philadelphia, P. A. (Etats-Unis).
Perramond, 40, rue Monge, Paris.
Petit (Emile), propriétaire, 14, avenue Péreire, Asnière (Seine).
Phrasie-Imbert (Mlle), Librairie-Journaux, à Cahors (Lot).
Plassard (Louis), fabrique de parfumerie, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, à Billancourt (Seine).
Poizat, 26, rue Sala, Lyon.
Portal, Villa Stendhal, Paris, XXe.
Preston (Miss Isabelle), Central Experimental Farm, à Otawa (Canada).
Prévost (Mme), château de Vobogen, par Bièvres (Seine-et-Oise).
Pyle (Robert), président de « The Conard and Jones Co », West Growe, P. A. (Etats-Unis).
Quentel (Mme), Ty-Coz, Petit Bois, Toulon (Var).
Quinard, route de Toulon, à Blanzy (Saône-et-Loire).
Radaelli (Angelo), horticulteur fleuriste, 11, rue Manzoni, Milan (Italie).
Raynaud (Madame), Abbeville, par Segonzac (Charente).
Régnier, gérant de l'hôtel « La Métropole », Montpellier (Hérault).
Reilhé, propriétaire à Englandières, près Cahors (Lot).
Reis (José d'Abreu), administrador delegrado da Cie Industrial de Portugal e colonias, Rua do Jardim do Tabaco, 74, Lisbonne (Portugal).
Rivoire (Philippe), ✵, O. ♣, marchand grainier, 16, rue d'Algérie, Lyon.
Rocque (Emile), antiquaire, 18, rue des Pyramides, Paris, 1e et « Castel-Fleuri », St-Servan (Ille-et-Vilaine).
Rodriguez (Angel), jardin de la Rosa, 34, rue Claudio-Cœllo, Madrid (Espagne).
Ronchet (docteur), à Trévoux (Ain).
Roger, The Knoll Uper Richmond, Road East Putney (Londres).
Rougier (Mme Jean), Les Tilleuls, Cahors (Lot).

MM.

Rousan (Louis), photographe, 26, rue Alexis de Tocqueville, Valognes (Manches).
Roux (*Léon*), 57, *boulevard Barbès*, Carcassonne (Aude).
Schiesselé, ✻, avocat, conseiller général, maire de Saverne, Saverne (Bas-Rhin).
Schlumberger (Gabriel), 45, rue Brubach, Mulhouse (Haut-Rhin).
Schott (Eugène), 59, route de Montesson, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
Schraven (Henri), horticulteur, Lottum, bij Venlo (Hollande).
Scribner's Sons, 5 th Avenue at 48 th street, New-York (U. S. A.).
Sézary (Laurent), O. ✻, propriétaire, 9, quai Louis-Pasteur, Cette (Hérault).
Serre (Pierre), 7, rue Ch.-Héberth, Courbevoie (Seine).
Sgaravatti (*Fratelli*), *horticulteur*, *Saonora*, Padova (Italie).
Seigé, Rédacteur principal des Postes et Télégraphes, à Cahors (Lot).
Siron (Maurice-F.), à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).
Siret, 22, rue de l'Indépendance, Ste-Savine (Aube).
Soupert et Notting, rosiéristes, Luxembourg (Grand Duché).
Sourdrille (Albert-Edouard), docteur-médecin, Thouarcé (Maine-et-Loire).
Terrier (Jules), 52, faubourg d'Angoulême, *Limoges* (*Hte-Vienne*).
Thévenard, à Butry, par Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).

MM.

Thubière (Marie-Louis), Rédacteur principal à la Direction des Contributions Directes, 53, *rue de Cronstadt*, *Lille*.
Tillier (L.), ancien architecte paysagiste, propriétaire du château de Beauregard, à Celettes (Loir-et-Cher).
Touron (Paul), industriel, cours Victor-Hugo, Le Puy (Hte-Loire).
Van dem Wale (Jean), 4, rue Escalier, à Douai (Nord).
Vaulgrenant (Général de), commandant de la 1re division aérienne de Metz, à Metz.
Verschuren (H. A. et Sons), rosiéristes, Haps (Hollande).
Truffaut (Georges), O. ✻, ✻, ✻, ingénieur chimiste, 90 *bis*, avenue de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise).
Vachoux (Philippe), 16, Rue Jacques-Dalphin à Carouges (Genève).
Vidal-Galland, Président de la Société d'agriculture du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy (Haute-Loire).
Viguier, Inspecteur des Contributions Directes, Cahors (Lot).
Vilmorin - Andrieux, Verrières-le-Buisson, (Seine-et-Oise).
Walter (A.), ✻, propriétaire-viticulteur, Gertwiller, près Barr (Bas-Rhin).
Walther (Mme), 68, rue Bellechasse, Paris, VIIe.
Ward (Mrs Aaron), Willowmère Roslyn, *Long Island*, New-York (Etats-Unis).
Weibel, propriétaire, château de Novillars, par Roche-les-Beaupré (Doubs).

MEMBRES TITULAIRES

MM.

Aymard (Jean), C. ✻, horticulteur, Montpellier.
Bahaud (A.-Donatien), 106, rue de Chalartres (Nantes).
Bailly (Henri), pépiniériste, rue du Transvaal Dijon, (Côte-d'Or.)
Baltet, pépiniériste, Troyes (Aube).
Barbier (Albert), ✻, C. ✻, de la maison Barbier et Cie, pépiniéristes, 16, route d'Olivet, Orléans.
Barbier (René), de la maison Barbier et Cie, 16, route d'Olivet, Orléans.
Barberas (E.), horticulteur-rosiériste, Au Chalet des Rosiers, Fléchambault-Reims, (Marne).
Baratte (L.), rosiériste, Mesnil-Baclay, par Livarot (Calvados).
Baudrier (Paul), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).
Becker (André), ✻ architecte de jardins, avenue Vauban, Mulhouse (Haut-Rhin).
Bécigneul (J.), pépiniériste, Nantes (Loire-Inférieure).
Bégault-Pigné, rosiériste, Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).
Bel (Pierre-Vincent), horticulteur-pépiniériste, 216, chemin de Vénissieux, Moulin-à-Vent (Vénissieux).

MM.

Bel (Jean), 216, route de Vénissieux, Lyon.
Beney, ✻, marchand-grainier, 36, quai St-Antoine, Lyon.
Benoit (J.), ✻, horticulteur, architecte-paysagiste, 17, cours Saint-Georges, Périgueux.
Biessy, ✻, horticulteur-fleuriste, 23, place Bellecour, Lyon.
Blondel, propriétaire viticulteur, à Anse (Rhône).
Bonnefond, ✻, C. ✻, horticulteur-pépiniériste, 128, rue Vimaine, Vienne (Isère).
Bonnet (A. et fils), paysagistes, 3, rue Guillet-de-la-Broisse, Nantes (Loire-Inférieure).
Boucreux (Georges), ✻, rosiériste à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).
Bouvier, horticulteur, au Grand-Lemps (Isère).
Boytard (C.), horticulteur, 16, rue des Anguignis, Orléans.
Brault (Alexandre), directeur de la Société civile des Pépinières André Leroy, 186, rue Létenduère, Angers.
Brenier (Claudius), ✻, horticulteur à Aubérives (Isère).
Brevet (Alexis), O. ✻, pépiniériste, Charbonnières (Rhône).

MM.

Briolais (Louis), fils, horticulteur, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Brisson (Eugène), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Brun (Joannès), horticulteur, 18, impasse Pomone, Monplaisir, Lyon.

Brun (Baptiste), horticulteur-rosiériste à Montagny (Loire).

Buatois (Emmanuel), ✠, rosiériste, aux Lentillières, Dijon.

Buchet (Jules), ✠, horticulteur-pépiniériste, Montagny (Loire).

Buffard (Paul), rosiériste, 7, rue du Bienfait, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Cassegrain (René), ✠, Directeur des Grandes roseraies du Val-de-la-Loire, 29, avenue Dauphine, Orléans.

Cathelin (Marius), O. ✠, horticulteur, route de Crémieu, Villeurbanne (Rhône).

Chaltes (Joseph), rosiériste, à Plantières-les-Metz (Moselle).

Chambard (César-Antoine), ✠, Vice-Président des Amis des Roses, rosiériste, chemin de Saint-Priest, 60, Lyon.

Champion fils, horticulteur, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Chartier (Alphonse), rosiériste, 298, boulevard Pinel, Lyon-Monplaisir.

Chassaing, horticulteur, à Cusset (Allier.)

Chenault (Léon), ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », horticulteur, Flora, 66, route d'Olivet (Orléans).

Clétras et fils, horticulteur, 79, rue des Hauts-Pavés, Nantes (Loire-Inférieure).

Cochet-Cochet, horticulteur-rosiériste, vice-Président des « Amis des Roses », à Coubert (Seine-et-Marne), successeur de la maison Christophe Cochet, P. Cochet, Philémon Cochet, Scipion Cochet et Pierre Cochet, fondée à Suisnes en 1796.

Condom aîné (Abel), rosiéritse, Le Teich (Gironde).

Colomban, fleuriste, « A la ville de Nice », 3, rue Félix Poulat, Grenoble.

Couillard (F.), O. ✠, Vice-Président de la « Société française des chrysanthémistes » 28, rue Saint-Loup, Bayeux (Calvados).

Courtois (André), ✠, horticulteur-rosiériste, 91, route de Strasbourg, Crépieux-La Pape (Rhône).

Croibier (Jean-Baptiste), ✠, O, ✠, ✠, ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », rosiériste, 301, route de Vienne, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône).

Croibier (Eugène), fils, rosiériste, 301, route de Vienne, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône).

Crousse, O. ✠, horticulteur, 23, rue Jeanne-d'Arc, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Debaux (F.), ✠, marchand grainier, 3, place Bellecour, Lyon et à Pontcharra-sur-Turdine.

MM.

Déchenaud (Joseph), rosiériste, 246, route de Genas, à Bron (Rhône).

Defresne (Camille-Honoré), fils, ✠, C. ✠, ✠, horticulteur-pépiniériste-rosiériste, 1, rue du Mont, Vitry, près Paris (Seine).

Delaunay (F.), horticulteur-pépiniériste, Angers (Maine-et-Loire).

Deleard (Joanny), jardinier-chef. « Villa Lilitcia, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Delorme frères, rosiéristes, Creuzier-le-Vieux, par Cusset (Allier).

Denis (Edouard), ✠, rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Dental (J.-B.), horticulteur-rosiériste, successeur des Etablissements P. et C. Nabonnaud et Cie, à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

Derville, 4, chemin des Ecoliers, à Limoges.

Descorgés (L.), architecte-paysagiste, 107, rue Jules-Charpentier, Tours. Agence à Pau, 30, avenue Thiers.

Desfossé-Thuillier et Cie (Pépinières E. Cauchoix, Desfossé successeur), horticulteurs-pépiniéristes, rosiéristes, Orléans (Loiret).

Desmars, O. ✠, horticulteur-rosiériste, 107, route de Nantes, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Détriché (Charles) aîné, O. ✠, Vice-Président des » Amis des Roses «, horticulteur) route des Pont-de-Cé, Angers.

Détriché (Victor) et Cie, horticulteurs, 110, route des Pont-de-Cé, Angers.

Dorée (Charles), horticulteur, à Bourg-les-Valence (Drôme).

Dubois-Goinard, horticulteur, 135, route de la Pyramide, Angers.

Ducher (Charles), ✠, rosiériste, 6, petit chemin de Grange-Rouge, Lyon-Monplaisir.

Ducroz (Jules), rosiéristes, 10, rue du Gaz, Villeurbanne (Rhône).

Dugrand (Louis), jardinier-chef, Les Illarets, La Mothe-Montravel (Dordogne).

Dumortier, horticulteur, Madeleine-les-Lille (Nord).

Dupuis (Jean), fleuriste, 3, quai des Célestins, Lyon.

Falconnet (Dominique), de la maison Falconnet Charlet et fils, pépiniériste, Thoissey (Ain).

Fauque (Frédéric), ✠ horticulteur, 112, route d'Olivet, Orléans.

Forneret (J.-C.), rosiériste, à Souzy. par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

Fanfelle, horticulteur, à Gelos, Pau (Basses-Pyrénées).

Faurax-Lille, horticulteur-grainier, 107, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône).

Faure-Laurent et fils, architectes paysagistes, 48, faubourg de Paris, Limoges (Haute-Vienne).

Fillon, jardinier-chef, chez M. Roubeau, Bois-Fleuri, à St-Tron, près Marseille.

MM.

Foulard, Chef de culture, La Chapelle-sous-Doué (Maine-et-Loire).
Fugier (Henri), rosiériste, à Chevagny, par Prissé (Saône-et-Loire).
Gaufreteau, ✠, rosiériste, 25, rue de Metz, Bordeaux (Gironde).
Gaujard-Rome, ✠, horticulteur, Châteauroux (Indre).
Geyer, Horticulteur, Saint-Jean-Antibes (Alpes-Maritimes).
Gelos frères et **Dufils**, horticulteurs, Biarritz (Basses-Pyrénées).
Giraud (L.), Etablissement d'horticulture, chemin des Vieilles-Carrières, Angers.
Girin (Guillaume), rosiériste, à Saint-Romain-de-Popey, par Pontcharra (Rhône).
Giroux (Louis), Horticulteur, 108, route d'Auxonne, Dijon.
Gouyraud (Louis), propriétaire à Garrigues, par Bergerac (Dordogne).
Griffon, O. ✠, rosiériste, 79, chemin de Gerland, Lyon.
Grimault (Frédéric), rosiériste, rue du Boyau, Orléans.
Guillaud, rosiériste, le Grand-Lemps (Isère).
Guillot (Mme Vve), ✠, et fils, rosiériste, chemin de Saint-Priest, Monplaisir, Lyon.
Guy père et fils, horticulteurs-rosiéristes, Castres (Tarn).
Healy (André), dessinateur de parcs, jardins et roseraies, 80, avenue Victor-Hugo, La demi-Lune (Rhône).
Hemeray-Aubert, pépiniériste, 51, route d'Olivet, Orléans.
Huguier-Truelle, O. ✠, ✠, Vice-Président de la Société horticole, Président des Jardins ouvriers, Vice-Président du Bureau de bienfaisance, 18, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube).
Jacquet (Jules), horticulteur, 15 route d'Orléans, à Olivet (Loiret).
Jacquier (Claude), C. ✠, pépiniériste, rue des Tuiliers, Monplaisir, Lyon.
Jacquier (Mme Vve) et ses fils, marchands grainiers, 15, rue de la Glacière, Oullins (Rhône).
Janus (Guillaume), Sous-Directeur du Jardin des Roses de Saverne, rosiériste-horticulteur, à Saverne (Bas-Rhin).
Laperrière père, ✠, rosiériste, Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).
Laperrière (Louis), ✠, ✣, trésorier de la Société française des rosiéristes, rosiériste à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).
Lapresle jeune, ✠, pépiniériste, Tarare (Rh.).
Lavigne (Eugène), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).
Lefevre (Louis), 28, avenue Charras, Clermont-Ferrand.
Lefranc (Jules), horticulteur, rue du Progrès, à Bobigny (Seine).
Lerossignol (Mme Vve), horticulteur, Houlgate (Calvados).

MM.

Levavasseur (Lucien), Administrateur-Propriétaire des pépinières Louis Leroy d'Angers, 6, rue Béranger, Angers (Maine-et-Loire).
Lévêque et fils, O. ✠, C. ✠, rosiéristes-pépiniéristes, 69, rue du Liégat, Ivry-sur-Seine, près Paris.
Liébaut (Henri), pépiniériste-sylviculteur, à Bourron (Seine-et-Marne).
Lille (Louis), O. ✠, horticulteur-grainier, 107, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rh.).
Lienhardt, horticulteur, à Eckbolsheim, Alsace.
Lizé frères, horticulteurs, rue des Hauts-Pavés, Nantes.
Loublié, 7, rue Paul-Bert, Biarritz (Basses-Pyrénées).
Loiselet (Alexandre), 62, rue Ambroise-Cottet (Troyes).
Lottin (Victor), rosiériste-spécialiste, 52, boulevard du Sud, Avranches (près le Mont-Saint-Michel) (Manche).
Maclet-Botton, viticulteur à Villefranche (Rhône).
Maillé (Paul), Antibes (Var).
Mari (Antoine), ✠, parc aux Roses, Nice (Alpes-Maritimes).
Margueritte (C.), jardinier-maraîcher, route de Montigny, Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).
Marmillod (Charles), horticulteur, Montélimar (Drôme).
Martin (Gabriel), jardinier chef, château de Montval au Cabot, Marseille.
Maymou (Mme Vve) et fils, pépiniéristes à Saint-Etienne, Bayonne (Basses-Pyrénées)
Meilland (Antoine), rosiériste, 35, chemin d'Alaï, Tassin (Rhône).
Mermet (L.), rosiériste, impasse Béraud, Monplaisir, Lyon.
Merlin (Joseph), jardinier-chef chez M. Gounel, propriété Serena, au Cabot, Marseille.
Merz (Joseph), pépiniériste, à Thionville-Beauregard (Moselle).
Merz (Pierre), pépiniériste à Saint-Pierre-Thionville (Moselle).
Michel (Paul), horticulteur-paysagiste, avenue Dussapt, Toulon (Var).
Mittelbronn, Horticulteur, Antibes (Alpes-Maritimes).
Mizérin (Emile), jardinier-chef, campagne Barry, â Sainte-Marguerite, près Marseille.
Mouton (L.), horticulteur-paysagiste, Avignon (Vaucluse).
Moreau, O. ✠, rosiériste, route neuve de Beauregard, Villefranche (Rhône).
Morel (Francisque), O. ✠, architecte-paysagiste, 33, rue du Souvenir, Lyon.
Morin-Royer (Auguste), horticulteur-rosiériste et architecte-paysagiste, Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

MM.

Nabonnand (Clément), O. ✠, horticulteur, architecte-paysagiste, Estérel-Parc, Mandelieu, près Cannes (Alpes-Maritimes).

Nabonnand (Paul), C. ✠, horticulteur-rosiériste et architecte-paysagiste, Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

Nicklauss (Th.), rosiériste, 50, rue Mirabeau, Choisy-le-Roi (Seine).

Nivet (H. jeune), C. ✠, horticulteur, architecte-paysagiste, Président de la Société d'Horticulture de Limoges, 9, boulevard Carnot, Limoges (Haute-Vienne).

Nomblot (Alfred), O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, firme Nomblot-Bruneau, horticulteur-pépiniériste, Bourg-la-Reine (Seine).

Nuzillat (Ph.), horticulteur-fleuriste, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).

Pajotin (Louis), ✠, horticulteur-rosiériste. à la Maître-Ecole, Angers (Maine-et-Loire),

Paquet (Joseph), Rédacteur au *Midi Horticole*, cultivateur de graines, Villa J. Paquet boulevard de Magnan, Nice.

Penny (Antoine), horticulteur-rosiériste, 34, rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Perdoux (G.), ✠, horticulteur, Bergerac (Dordogne).

Périer (Casimir), horticulteur-rosiériste, 13-place Faidherbe, Périgueux (Dordogne).

Pernet (Joseph), horticulteur-rosiériste, à Annemasse (Haute-Savoie).

Péronin (Gilbert), horticulteur, 4, boulevad, de Courtois, Montluçon (Allier).

Perraud (Joseph), O. ✠, horticulteur-fleur riste, 22, place des Terreaux, Lyon.

Perriollat, 25, cours Morand, Lyon.

Peycelon (Benoît), ✠, rosiériste, à Saint-Galmier (Loire).

Piédoye (E.), horticulteur, à la Grand-Vigne, Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).

Pile (Alfred), chef de pratique horticole, à l'Ecole Coloniale d'agriculture de Tunis (Tunisie).

Pinguet-Guindon O. ✠, C. ✠, horticulteur-pépiniériste, La Tranchée, Saint-Symphorien, Tours (Indre-et-Loire).

Poisard fils, horticulteur-pépiniériste, 20, rue du Chapeau-Rouge, Lyon.

Pouzergues, horticulteur-pépiniériste, à Cahors (Lot).

Puyravaud (Louis), ✠, rosiériste-horticulteur, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Rébery (Claude), horticulteur, route de l'Etoile-d'Alaï, à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône).

Reymond (Louis), rosiériste, chemin Frédéric-Fays, Villeurbanne (Rhône).

Richardier (Claude), ✠ rosiériste, successeur de Gamon, 135, route de Vénissieux, Lyon.

Richardier (Laurent), rosiériste, 288, boulevard Pinel, Lyon-Monplaisir.

Richardier (Francisque), 135, route de Vénissieux, Lyon.

MM.

Rigot-Viennot (P.), horticulteur, Rond-Point du Parc, Dijon (Côte-d'Or).

Richerd (Jean), jardinier, Les Avenières (Isère).

Robichon, ✠, Pépinière du Val Saint-Jean, Pithiviers (Loiret).

Roget-Minart, horticulteur à Ugny-le-Gay, par Chauny (Aisne).

Rougemont, pépiniériste, route de Château-Chinon, Autun (Saône-et-Loire).

Rouillier, 4 *bis*, boulevard Amiral-Courbet, (Nantes).

Rousseau (André), rosiériste, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Rousset, horticulteur, 154, chemin de Vénissieux, Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rh.)

Roussel, Horticulteur, place de la Comédie, Montpellier.

Roux (Victor), ✠, Etablissement Clément Nabonnand, Estérel, Parc Mandelieu (Alpes-Maritimes).

Royer (Georges), horticulteur, 44, avenue de Picardie, Versailles (Seine-et-Oise).

Rozain-Boucharlat, O. ✠, horticulteur, 88, gr. rue de Cuire, Caluire-lès-Lyon (Rhône).

Sauvageot (Joseph), jardinier, château de la Tour-de-Scay, par Rigney (Doubs).

Séguala (Adolphe), horticulteur, 3, rue Nationale, Cahors (Lot).

Séguenot (Elie), pépiniériste, Bourg-Argental (Loire).

Serlin (Joseph), rosiériste, 84, chemin de St-Priest, Lyon-Monplaisir.

Siret (Jean), ✠, jardinier-chef, château de Chazeuil, par Varennes-sur-Allier (Allier).

Siret (Charles), ✠, rosiériste, 100, chemin de Saint-Priest, Lyon-Monplaisir.

Société des Pépinières Louis Leroy, d'Angers, L. Levavasseur et L. Courant, propriétaires-directeurs, à Angers (Maine-et-L.).

Tardieu fils, horticulteur, Cahors (Lot).

Therras (Théodore), rosiériste, 9, rue Berthelot, Villeurbanne (Rhône).

Thuilleaux, horticulteur, grandes pépinières de Vaucresson, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Tissier, horticulr-paysagiste, Troyes (Aube).

Tissot, jardinier-chef, Orphelinat horticole de Chambéry.

Travers (Aristide), horticulteur, Saint-Jean-le-Blanc, près d'Orléans (Loiret).

Treyve (François), Secrétaire général de la Société d'Horticulture de l'Allier, horticulteur à Yzeure (Allier).

Tribaut (Alphonse), horticulteur-rosiériste, « Au Colombier », rue des Prés, Périgueux (Dordogne).

Turbat (E.) et Cie (successeur de J. Gouchault et Turbat), rosiériste, Vice-Président des « Amis des Roses », 67, route d'Olivet, Orléans (Loiret).

MM.

Vallat (Jean-François-Régis), propriétaire-viticulteur, rosiériste, Anse (Rhône).

Van Den Heede (Adolphe), O. ✠, ✠, ✠, Vice-Président des « Amis des Roses », membre d'honneur de la Chambre syndicale des horticulteurs belges, membre honoraire de la Société royale des décorés de Belgique, horticulteur, publiciste horticole, 111, rue du Faubourg de Roubaix, Lille (Nord).

MM.

Van den Heede (Colin), Pépiniériste à Sysoing (Nord).

Vera (Raphaël), jardinier-chef, Villa Haïtçura, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Vilin (Gaston) fils, spécialité de roses forcées, Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Walter (Louis), directeur de la Roseraie de Saverne, Saverne (Bas-Rhin).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Abrial (Claude), O. ✠, ✠, conservateur des collections de matière médicale et de botanique, à la Faculté de Médecine de Lyon, 324, avenue Jean-Jaurès, Lyon.

Bois (D.), professeur au Muséum National d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, Paris (Ve).

Boutin (Albert), ✠, Villa des Chênes, La Pape-Rillieux (Ain).

Chauré (Lucien), O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, directeur du *Moniteur d'horticulture*, 72, rue de Sèvres, Paris.

Chifflot, ✠, ✠, 12, place Jean-Macé, Lyon.

Coufourier (Henri), C. ✠, horticulteur, à Carqueirannes (Var).

Courtney-Page, hon. secretary of « The national Rose Society », 25, Victoria Street, Westminster (Angleterre).

Farland (J.-Horace-Mac), editor of the american Rose Annual, Box 687, Harrisburg, P. A.

Faucheron, O. ✠, ✠, 23, rue Alfred-de-Musset, Lyon-Montchat.

Grec (Jules), O. ✠, directeur de la *Petite Revue du Littoral*, Antibes (Alpes-Marit.).

MM.

Ludding, commissaire du Bulletin *Rosarium* de la Société néerlandaise des rosiéristes « Nos Jungunt Rosae », Frederik Hendrikstraat, 120, Amsterdam (Hollande).

Marque (J.-P.), sous-chef des cultures de la Ville de Lyon, 5, place St-Clair, Lyon.

Martinet, O. ✠, C. ✠, ✠, 26, rue Jacob, Paris.

Maumené (Albert), ✠, O. ✠, ✠, directeur de *La Vie à la Campagne*, et *Jardins et Basses-Cours*, 43, rue d'Assas, Paris (VIe).

Page-Roberts (Le Révérend F.), Strafieldsaye Rectory, Mortimer Berks (Angleterre)

Rameau (Jean), à Peyrehorade (Landes); 13, avenue Mac-Mahon, Paris.

Revue Horticole (La), 26, rue Jacob, Paris.

Severi (Nicodémo), ✠, ✠, directeur des Jardins et Plantations de la ville de Rome, directeur de la Revue d'Horticulture *La Villa ed il Giardino*, Villa Umberto, 1, Casina, dell'Orologio, Rome (Italie).

Société Nationale d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, Paris.

The Garden, 20, Tavistock street, Covent Garden, Londres W. C. (Angleterre).

Vidault, Professeur spécialiste d'horticulture, Charbonnières (Rhône).

SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Ain. — **Société d'Horticulture Pratique de l'Ain** (Secrétaire général, M. Huteau), 32, rue Samaritaine, Bourg.

Allier. — **Société Agricole de Vichy et de la Région**, Vichy.

Alpes-Maritimes. — **Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse**, 19, rue de Châteaudun, Cannes.

Aube — **Société des « Amis des Roses de Sainte-Savine »**, M. Hain, ✠, président, 13, rue Paul-Bert, Sainte-Savine.

(Aube). — **Société horticole vigneronne et forestière de l'Aube**, Troyes.

Bas-Rhin. — **Société Alsacienne et Lorraine des « Amis des Roses »** de Saverne, président, M. Schiesselé, avocat, maire de Saverne.

Basses-Pyrénées. — **Société d'Horticulture**, Pau. **Société d'Acclimatation du Golfe de Gascogne**, Biarritz.

Bouches-du-Rhône. — **Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône**, 12, quai du Canal, Marseille. Secrétaire général, M. V. Davin.

Charente — **Société d'Horticulture et de Viticulture de la Charente**, M. Léopold Brondel, président, villa des Tilleuls, Angoulême

Cher — **Société des Rosiéristes amateurs de Bourges**, M Haultier Victor, 55, rue Nationale.

Côte-d'Or. — **Société d'Horticulture et de Viticulture de Bourgogne**, cour des Pompes, Dijon, président : M. le docteur Chauveau, sénateur.

Deux-Sèvres. — **Société d'Horticulture et d'Arboriculture des Deux-Sèvres**, Niort.

Dordogne. — **Société Départementale d'Horticulture et d'Acclimatation de la Dordogne** président, M. le comte de Lestrade, Périgueux.

Doubs. — **Société d'Horticulture du Doubs,** président, M. Parmentier.

Eure-et-Loire. — **Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loire,** Chartres.

Haute-Vienne. — **Société d'Horticulture de la Haute-Vienne,** 2 *bis*, rue du Clos-Augier Limoges. Secrétaire général, M. Louis Guignard, ✠, 12, rue Pierre-Courteys.

Hérault. — **Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault,** M. Hamelin, secrétaire, Montpellier, 19, rue Durand.

Ille-et-Villaine. — **Société Centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine,** 32, place des Lices, Rennes.

Loire. — **Société Générale d'Horticulture de la Loire,** 11, place Dorian, St-Etienne. Secrétaire général, M. L. Bornarel.

Loire-Inférieure. —**Société Nantaise d'Horticulture,** 34, rue de la Fosse, Nantes.

Loiret. — **Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret,** 4, rue Vieille-Monnaie, Orléans.

Maine-et-Loire. — **Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire,** Trésorier, M. Dolbois, 14, rue des Arènes, Angers.
Société d'Horticulture de l'arrondissement de Cholet, Cholet.

Marne. — **Société de Viticulture, d'Horticulture et de Sylviculture de l'arrondissement de Reims,** 56, boulevard Lundy, à Reims, Président, E. Mignot.

Marne (Haute). — **Association Haute-Marnaise d'Horticulture, Viticulture et Sylviculture,** à Langres.
Société Horticole et Forestière de la Haute-Marne, Chaumont. M. Nancey, Trésorier, 11, rue Em.-Jolibois, à Chaumont.

Meurthe-et-Moselle. — **Société Centrale d'Horticulture** de Nancy.

Rhône. — **Société Lyonnaise d'Horticulture. Lyon.** Secrétaire général, M. R. Deaux, **Ecole d'Agriculture d'Ecully** (Rhône).

Saône-et-Loire. — **Société d'Horticulture de Saône-et-Loire,** M. Partenay, secrétaire, 3, rue Paradis, Mâcon, Saône-et-Loire.

Seine-et-Oise. — **Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise,** 5, rue Gambetta, Versailles.
Société d'Horticulture du Vésinet, mairie du Vésinet.

Seine-Inférieure. — **Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre** Hôtel de Ville, le Havre.

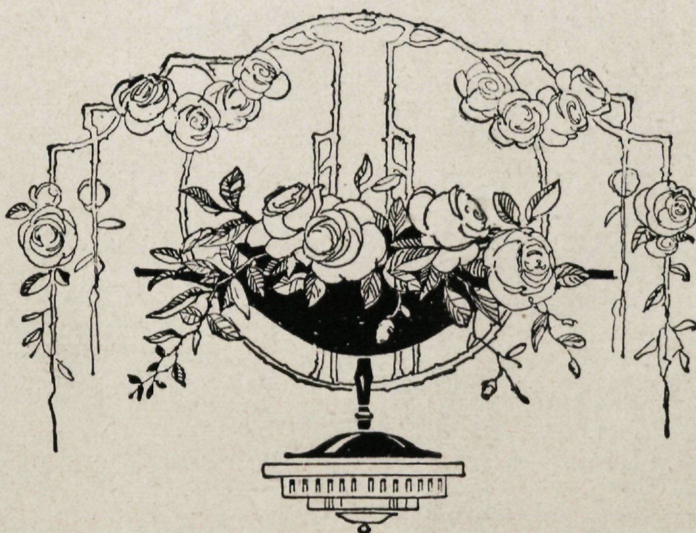
Vosges. — **Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges,** Epinal.

Yonne. — **Société centrale d'Horticulture de l'Yonne,** passage Soufflot, Auxerre.

Algérie. — **Société d'Horticulture d'Algérie,** rue Laperlier, Alger.

Suisse. — **Société d'Horticulture de Genève,** M. P. Portier, Trésorier, 23, Pinchat, à Carouge, Genève.

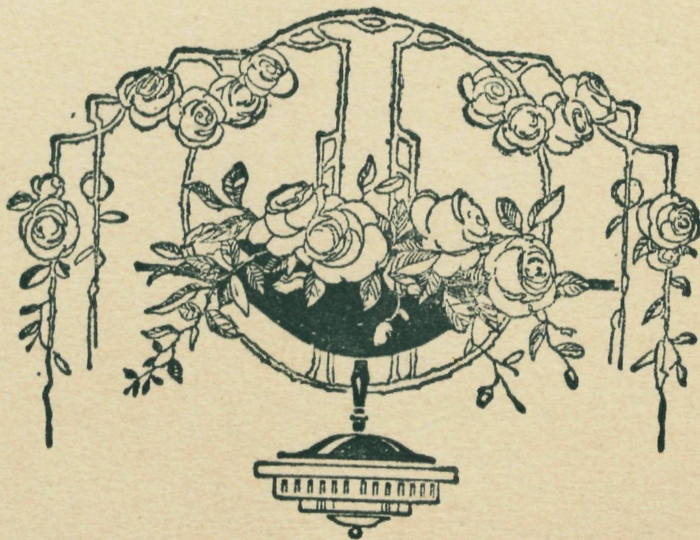
Suisse. — **Société Helvétique d'Horticulture de Genève,** M. Henri Hertzschuh, Cressy, par Onex, Genève.



Anc. Etabl Legendre, J Bataillard, directeur, 14, rue Bellecordière, Lyon. Le Gérant : BANSSILLON.


C.P
H.R


C.P
H.R



- Anciens Etablissements -
- - Legendre - -
14, rue Bellecordière, Lyon